Les Français du Nord et du Midi

Eugène Garcin

PARIS

1868

Introduction

OBJET DE CE LIVRE

L'humanité marche en zigzags, a dit Gœthe, qui oublie d'ajouter qu'elle avance toujours. Actions et réactions sans fin: après le naturalisme grec, voici le mysticisme chrétien; après le mysticisme chrétien, la Renaissance; après la Renaissance, le romantisme contemporain. De même que la Renaissance avait sauté par-dessus le moyen âge pour se rattacher à l'antiquité, le romantisme saute par-dessus la Renaissance pour se rattacher au moyen âge.

Plus on étudie l'histoire dans ses détails, plus on apprécie la vérité de ces contrastes et de ces rapports, que je ne puis examiner ici qu'à vol d'oiseau. Transportons-nous au seizième siècle. C'est l'heure où les peuples, jadis courbés sous l'épouvante, sous le lugubre chant du Dies iræ, se relèvent, à la voix des humanistes, des poètes, des artistes, qui, dans leurs œuvres, exaltent l'homme à l'égal des dieux. Quel long enchantement! Des papes partagent l'ivresse; Léon X mène le branle; le cardinal Bembo invoque dans ses sermons les dieux immortels de l'Olympe. Se prolongeant à travers le dix-septième siècle, qui nous montre le pieux archevêque de Cambrai nourri du miel de l'Hymette et de l'Hybla, l'impulsion se ravive encore avec André Chénier, qui donne la main à Théocrite. C'était là le génie grec. Le génie romain a revécu par les grands légistes et les grands orateurs; et ces forces, où souvent convergea le christianisme populaire, qu'il ne faut point confondre avec la politique de l'Église, ces forces produisent le grand mouvement de 1789. Alors Mirabeau évoque les Gracques, et le peuple entier rappelle le gladiateur Spartacus.

Pourquoi faut-il que ce mouvement-là ait pris si tôt un caractère violent et terrible? N'insultons point à des hommes qui ont lavé leurs erreurs et leurs fautes dans leur propre sang; mais ne fermons point les yeux sur les résultats de ces erreurs et de ces fautes. Depuis la Renaissance, tout tendait librement, puissamment au rationalisme: en décrétant et imposant le culte de l'Être Suprême, celui de la déesse Raison, l'on ne fit que légitimer la réaction mystique.

— Premier retour au moyen âge.

En même temps, la liberté venait mourir aux pieds du nouveau César. Celui-ci rêve la domination universelle, et son empire n'est que le signal du branle-bas des peuples, qui, pour mieux s'affirmer, ravivent toutes les traditions de leur berceau.

— Second retour au moyen âge.

De la sorte s'est accomplie une des plus grandes réactions de l'histoire. Elle a pris le société toute entière, en haut et en bas. En haut, elle s'est appelée romantisme; en bas, réveil du sentiment de race; on devrait dire romantisme populaire.

C'est que les deux mouvements se répondent. Ils ont les mêmes causes, s'appuient sur les mêmes principes et tendent au même but; le bien et le mal s'y mêlent également, et, s'ils ont même légitimité dans leur origine, ils subissent la même déviation, ce qui nous inspire les mêmes craintes.

Déjà le romantisme est jugé par ses fruits et jugé par la plupart de ceux qui lui donnèrent l'essor. Je n'en dirai qu'un mot.

Après la littérature impériale, toute d'imitation et de décadence, il fallait quelque chose de vivace, de nouveau: le romantisme naquit. Tout contribua à son triomphe, l'amour de la couleur locale, du pittoresque, comme l'amour de l'équité.

Évidemment le dix-septième siècle n'avait rien compris au moyen âge: Bossuet préférait le Val de Grâce à Notre-Dame de Paris. Évidemment le dix-huitième siècle avait été trop dur pour l'époque qui enfanta nos grandes épopées: Voltaire ne vit que des Welches dans cette époque-là. Eh bien! ce sont ces siècles obscurs que l'on voulut fouiller. En Allemagne, en Angleterre, en France, de vigoureux esprits se mirent à l'œuvre. On retrouva tout un monde perdu, et Michelet pouvait définir l'histoire par le mot RÉSURRECTION.

Et, tandis qu'avec candeur il écrivait ce beau mot, les habiles criaient RESTAURATION. Par eux, tout le passé se ravive: en politique, on ramène les rois; en philosophie, on s'inspire de saint Thomas d'Aquin; dans l'art, le titre méprisé de gothique se change en titre de gloire; et de toutes parts l'ogive se dresse de nouveau vers le ciel; on répare, on copie à grands frais les vieilles cathédrales; les couvents sortent de leurs ruines plus riches que jamais.

En quelle année sommes-nous? En vérité, en vérité, nous pourrions bien être revenus, pour un moment, au siècle des hérésies et des Croisades.

Comment l'histoire jugera-t-elle les grands artistes qui ont produit ce retour? Ah! devant l'avenir, qui sera la justice, ils pourront dire: — Ce n'est que la justice que nous cherchions. On avait méconnu toute une grande époque de notre humanité: nous y avons porté la lumière. Sommes-nous coupables, si l'esprit rétrograde est venu planter sa tente sur le sol que nous avions conquis pour l'esprit de progrès? Nous avions eu pitié des hommes, pitié des serfs; d'autres sont venus, ne larmoyant que sur les pierres féodales. Nous avions évoqué l'âme des morts; d'autres ont voulu lier les vivants à leurs cadavres. Nulle solidarité entre ces hommes et nous. Ils font servir nos travaux à leurs desseins, mais ils nous traitent en ennemis, et nous avons été, les premiers, leurs victimes.

Tel, dans les classes élevées, s'est produit le retour au passé; et maintenant regardez, dans les foules, le mouvement qui lui répond. Dès 1852, un écrivain que j'honore, sans partager ses opinions, M. Saint-René Taillandier, traçait ainsi le tableau de ce mouvement qu'il encourageait: — Il s'accomplit depuis une vingtaine d'années environ, un mouvement d'idées tout à fait inattendu et bien digne de fixer l'attention des esprits clairvoyants: d'un bout de l'Europe à l'autre, les traditions nationales sont remises en honneur; les influences du sol reprennent leur pouvoir; maints souvenirs effacés se raniment; maintes langues que l'on croyait mortes semblent miraculeusement retrouvées. Tantôt ce sont des races entières qui prétendent réformer les arrêts de l'histoire, et vont chercher dans la poussière des siècles leurs titres déchirés, leurs idiomes disparus, leurs institutions abolies, pour reconquérir une place au soleil; tantôt ce sont seulement des instincts domestiques qui se réveillent: le sentiment filial des choses passées, le culte des vieilles mœurs et du vieux langage réclame pacifiquement son droit... Cette espèce d'insurrection a éclaté presque partout à la fois et sous des formes bien différentes... Ici, exigeante et hautaine, elle appelait les peuples au combat; là, bienveillante et pieuse, elle n'avait d'autre but que de charmer les âmes tendres en renouant la chaîne des anciens âges.

Avec l'écrivain que je cite, bien des esprits ont vu là une réaction indispensable contre des erreurs funestes: ambitieuses utopies, renouvelées ou entretenues par l'esprit révolutionnaires qui ne visaient pas à moins qu'à la destruction de toute patrie. Ils y ont vu notamment une réponse aux paroles qu'en 1841, Lamartine jeta dans la Marseillaise de la paix. (Qu'on les relise!) Ces vers admirables où, au nom de l'humanité, le poète flétrit et maudit les haines et les guerres entre nations, on les a traduits par: — Jetez au vent les cendres des tombeaux, supprimez toute votre histoire, etc. Évidemment la traduction n'est point exacte.

Non, le réveil des races ne fut et ne put être une réaction contre les doctrines de la Révolution, qui élargissent la patrie, mais ne la suppriment pas. On en peut juger par le célèbre manifeste que, le 29 novembre 1791, l'Assemblée législative adressa aux puissances et qui est resté le vrai programme républicain. (1)

Dans cette proclamation, empreinte du respect de l'homme, nul prétexte possible à une réaction. La réaction a été légitimée par les deux périodes qui suivirent le grand élan de 89 à 92, et qui, loin d'être la conséquence naturelle des principes acclamés par tous les représentants de la France, n'en furent que la violente négation. La Terreur traîna les hommes par centaines à l'inutile échafaud; l'Empire les traîna par centaines de mille à d'inutiles batailles. L'un et l'autre, sans rien fonder, car républiques ni empires ne s'établissent par le sang, l'un et l'autre compromirent les conquêtes de l'époque précédente. Robespierre fit revivre le mysticisme que les siècles antérieurs semblaient avoir enseveli; Bonaparte, ce Robespierre à cheval, ralluma les haines de races que la France avait voulu éteindre.

Qui donc, si ce n'est l'Empereur, a prétendu remanier la carte d'Europe et disposer des peuples en faveur de rois étrangers à ces peuples? Aussi, un fait acquis à l'histoire, c'est que les hommes de génie se tournèrent contre Napoléon Ier, ceux-là mêmes qui, peu avant, de l'Italie et de l'Allemagne, avaient salué la Révolution. Voyez Fichte, par exemple. Aussi grande avait été son amertume, lorsque, en 1790, il vit la Prusse marcher contre nous, aussi grande, dès 1806, est son ardeur à la pousser contre l'Empire.

(1)... Nous garderons religieusement le serment de ne faire aucune conquête; nous offrons (aux États) le bon voisinage, l'amitié inviolable d'un peuple libre et puissant; nous respecterons leurs lois leurs usages, leurs constitutions; mais nous voulons que la nôtre soit respectée...

Bientôt, des sapins de la Bohême aux chênes de la forêt Noire, tout patriote germain dut se lever et retentit alors cette grande clameur que le poète Edgar Quinet a si bien entendue:

Nous n'avons tous qu'un nom: Allemagne! Allemagne! Et notre père à tous s'appelait Charlemagne!

Et l'Allemagne entière se donna rendez-vous sous les murs de Leipzig. En 1801, cette ville avait retenti de bravos enthousiastes pour le drame où Schiller, citoyen français, glorifiait l'héroïne de la France. L'auteur de Jeanne d'Arc y fut porté en triomphe. Au mois d'octobre 1813, cinquante mille de nos soldats se couchèrent dans les champs funèbres de cette même ville.

Navrant contraste! terrible leçon!

Le réveil du sentiment de race qui, de même que le romantisme, eut l'Allemagne pour berceau, ne fut sous aucun rapport une réaction contre des doctrines qui ne l'attaquent point, qui au contraire le soutiennent: — Demandez aux grands patriotes de tous les pays! — Il ne s'est produit, d'abord, que contre le despotisme: Rendons à César ce qui est à César.

Essor populaire légitime dans son principe, quels peuvent en être les résultats?

Ici prenons garde: de salutaire il peut devenir funeste; il invoquait la liberté, les tactiques d'un ambitieux peuvent s'en servir pour le despotisme; il promettait d'unir les membres d'une même race, il peut diviser les races entre elles; il s'appelait élan patriotique, il peut prendre un caractère antisocial.

Après les héros qui combattent pour une vraie patrie, viendront les hommes qui défendent, contre toute civilisation, je ne sais quelle patrie barbare formée d'un clan, d'une tribu: puis nous verrons des chouans de toute nation se lever et proclamer leur droit à l'isolement.

Faut-il les contraindre à l'union? Loin de nous le vieux compelle intrare! Mais n'encourageons point ce qui divise, afin que notre Europe ne soit jamais ramenée au morcellement féodal.

Pour résoudre tous les grands problèmes agités en notre siècle touchant ce sujet, il suffit de se placer hardiment, en la développant encore, dans la doctrine de 89.

Le sentiment de l'humanité fut si profond alors, qu'on vit des concitoyens, des frères, dans tout homme de toute race qui honorait l'espèce humaine. Franklin mourait-il en Amérique, la France décrétait un deuil public; Priestley, en Angleterre, Schiller, en Allemagne, servaient-ils le monde, l'un par la science, l'autre par la poésie; eh bien! quoiqu'on fût en guerre avec l'Angleterre et avec l'Allemagne, la Convention décernait le titre de citoyen Français à Priestley et à Schiller. Je ne sache rien de plus beau dans l'histoire

En proclamant l'égalité, la liberté de tous les citoyens du monde, la nation française voulut effacer le signe fatal imprimé encore au front de certaines races et toutes les haines, tous les préjugés de races.

Que l'intelligence libre domine les fatalités de nature! telle est la loi. Je n'insisterai pas davantage sur un point où je dois revenir; je dirai seulement qu'une conséquence de ces principes nous fait repousser

toute revendication de ce qu'on nomme frontières naturelles. Pourquoi réclamer des fleuves ou des montagnes qui séparent, quand nous devons nous

unir? Dira-t-on toujours: — Vérité au delà des Pyrénées, erreur en deçà? Le même soleil ne luit-il pas sur les deux rives que le Rhin féconde des mêmes eaux?

Tandis qu'à cette heure on considère encore la politique comme indépendante de la morale, appelons, préparons le jour où tous les États seront régis par les lois de la morale universelle, le jour où le droit des peuples sera assimilé au droit des gens, aux droits de l'homme. S'il faut en invoquer de plus grands, qu'on les trouve! Jusque-là, je redirai avec Gœthe: — O nature! que ne suis-je un homme devant toi! rien qu'un homme!

Le plus beau titre de l'homme est celui de citoyen, qui exprime à lui seul et les droits de liberté et les devoirs de solidarité, devoirs qui vont s'élargissant, et sans se contredire, de la famille à la patrie, et de la patrie au genre humain.

Ces principes admis, je demande si le sentiment de race peut-être invoqué pour désunir des populations fraternelles?

A l'heure où j'écris, le mouvement atteint ses dernières limites. Après l'esprit national, dont le réveil est si légitime contre des oppresseurs, l'esprit provincial se lève à son tour. Voici des Provençaux qui réclament... quoi? La liberté, l'égalité méconnues? Si c'est cela, bravo! Mais, non! ils revendiquent la Patrie provençale. Ici je ne comprends plus. J'avoue que mon père, Provençal comme moi, ne m'a jamais parlé d'une autre patrie que la France (1).

(1) Soldat de la Révolution, pour la France il reçut quatorze blessures et vit deux de ses frères tombés morts, le même jour, sur le champ de bataille.

Je combats les prétentions contraires. Sont-elles bien réelles au moins? Ah! plût à Dieu que, nouveau Don Quichotte, je vinsse m'escrimer contre les fantômes de ma seule imagination! Il n'en est point ainsi. L'erreur est là, réelle, vivante, qui peut gagner du terrain. C'est ce que j'ai voulu établir dans les quarante premières pages de mon travail (que maint lecteur pourrait passer cependant) et qui portent ce titre: UNE NATIONALITÉ INATTENDUE.

Répondant à cette erreur, mon livre a pris, en certains endroits, l'allure d'une plaidoirie. Ce n'est peutêtre pas la forme la plus heureuse, et elle semblera déclamatoire à plus d'un; mais je n'avais pris la plume, d'abord, que pour les Méridionaux, et j'ai écrit avec la vivacité méridionale. Je me suis adressé, quoique n'ayant aucun rapport avec lui, au poète que mes amis les poètes de Provence, ont acclamé pour chef. Je combats ses idées, mais en respectant toujours sa personne et en admirant bien des fois son talent. Mes critiques sont même un plus grand et plus réel hommage à ce talent que les flatteries inouïes dont il a été l'objet, et qui saluent en lui l'apôtre d'une nation qui s'éveille.

En face de cette NATIONALITÉ INATTENDUE, j'ai montré la grande NATIONALITÉ FRANÇAISE, qui, une et indivisible dans le présent, eut, dans le passé, bien plus d'homogénéité qu'on ne suppose d'ordinaire.

J'ai voulu, dès l'abord, élucider une question. Voilà six cent soixante ans qu'entre les Français du Nord et ceux du Midi éclata une grande et épouvantable guerre. J'en ai indiqué les vraies causes et prouvé qu'on ne peut chercher là aucun prétexte de récrimination et de ressouvenirs amers. Qu'on cesse enfin de jeter l'anathème aux Barbares du Nord!

Hommes du Nord et hommes du Midi sont, en France, de même race: c'est le sujet d'un livre spécial. Hommes du Nord et hommes du Midi ont toujours, sous des dialectes divers, parlé la même langue: c'est le sujet d'un autre livre.

Hommes du Nord et hommes du Midi (et c'est l'objet de la dernière partie) se distinguent cependant par le caractère. Raison de plus pour s'unir! En vain ai-je cherché des antipathies réelles: je n'ai trouvé que des nuances, d'où résulte l'harmonie admirable de notre nation.

C'est ce que j'avais voulu mettre en lumière déjà, lorsque, lisant un livre publié en 1622, Tableau des Gaules, par Lovys Pascal de la Court, prêtre, bachelier en théologie et Pénitencier des Nations étrangères à Saint-Jacques de Galice, j'ai vu tout à coup, au milieu de choses insignifiantes, resplendir cette pensée, que j'ai prise pour épigraphe: — Les Méridionaux sont boiteux d'un pied, les Septentrionaux de l'autre, et les François, comme égaux, cheminent droit.

Cette simple vérité fait le sujet de mon ouvrage. Elle n'est point nouvelle, puisque voilà deux siècles et demi qu'on l'exprima, et je crois que le bon sens l'a toujours révélée: Tant mieux! je n'aurai que plus d'adhérents à ma cause!

Quel qu'ait été mon désir de n'énoncer que les choses les moins contestables, je n'ai pas craint de me mettre en opposition avec la doctrine consacrée touchant les origines de notre langue.

J'avais à prouver que Français du Nord et Français du Midi ont toujours parlé des langues jumelles, ce que j'ai fait avec le plus grand soin. J'aurais pu borner là ma thèse: la prudence peut-être me le conseillait; mais, en étudiant les dialectes de notre France, la curiosité, le besoin de savoir m'ont poussé plus loin. Je ne me suis pas contenté des choses certaines: j'ai été attiré vers les choses mystérieuses et, sondant les sources de notre langue, je suis arrivé à de tout autres conclusions que celles de nos plus éminents linguistes.

L'autorité de ces savants, le respect, l'admiration même que plusieurs d'entre eux m'inspirent, ne m'ont point arrêté.

Je devais avant tout dire sincèrement ce que je crois; et, si je n'ai la certitude d'avoir trouvé la vérité, j'ai du moins la satisfaction d'avoir mis tout mon zèle à la découvrir. Les généreux esprits le savent: la source de la joie est dans l'effort consciencieux autant et plus peut-être que dans le succès.

Puisse mon effort cependant n'être pas inutile!

J'espère que, dans son ensemble, ce livre sera profitable à plus d'un. En tout cas, il ne saurait nuire à personne, si ce n'est à moi-même, en m'attirant peut-être mainte désaffection, car, je le répète, quels que soient l'impartialité, l'esprit de justice que j'y apporte, c'est au fond un livre de combat.

Voilà pourquoi il se présente tout armé et même tout hérissé d'érudition; mais peut-être le lecteur sentira-t-il qu'ici l'érudition n'est qu'une armure, sous laquelle palpite le cœur du combattant. Je n'ai même pas craint de laisser quelquefois, sous l'auteur, paraître l'homme. Fi de l'érudition oiseuse et morte! Mais ne craignons point de l'appeler au secours de l'Idée: elle la féconde et s'anime par elle.

Veuille donc le lecteur me pardonner mes très nombreuses citations! J'ai invoqué le témoignage de bien des maîtres morts ou vivants. Changer leur forme, leur emprunter le fond, et, pour récompense, ne point les nommer, cela se pratique assez souvent: rien n'est plus facile, mais rien ne me répugnait plus. J'ai toujours salué par leur nom les guides qui ont éclairé mon chemin.

Ce livre, d'ailleurs, ne prétend point à l'originalité: c'est un livre de recherches consciencieuses, voilà tout. Mais j'ai senti, en l'écrivant, quelque chose qui, peut-être, lui aura donné l'unité, le souffle, la vie: c'est l'amour de la France.

Je l'ai suivie, cette noble France, à travers son histoire qui fut, durant des siècles, l'histoire même de la civilisation. Puisse-t-elle ne point abdiquer un tel rôle! Je l'ai observée dans les races qu'elle a mêlées pour se créer son âme, dans sa belle langue, dans son lumineux génie. J'ai dit ses défauts, qui sont ceux de chacun de nous, et, quelque tristesse qu'ils inspirent, le passé me fait encore espérer en l'avenir. Ses douleurs d'autrefois et d'aujourd'hui m'ont fait oublier les miennes propres, c'est-à-dire celles que tout homme éprouve dans la bataille de la vie et dans lesquelles on s'absorbe trop souvent. Eh! que sont nos peines infimes devant les malheurs d'un pays? Nos propres maux nous abattent; ceux d'un peuple nous commandent de nous relever, de combattre, de vaincre, et nous sentons que notre vie n'a de prix qu'en se confondant avec la vie de la patrie et de l'humanité.

PREMIÈRE PARTIE

UNE NATIONALITÉ INATTENDUE

I

FÉLIBRES: LEUR PASSÉ, LEURS TENDANCES.

Devant le nouveau grand poème de Calendal, où la langue poétique brille avec tant de splendeur, devant les tendances dont il se fait le manifeste, il importe que la raison se recueille et juge en souveraine. Nous nous sentons pressé d'élever la voix et de dire à ces poètes de la Provence, déjà si connus sous le nom de Félibres: D'où venez-vous? où allez-vous?

D'où ils viennent? Nul ne le sait mieux que moi.

Nous avons eu même berceau; je fus leur ami d'enfance; notre jeunesse s'est passée à redire les mêmes chansons; ivre d'une amitié qui fut le parfum, la poésie de mes vingt ans, j'ai raconté et raconterai encore comment, au souffle de l'amitié, on vit fleurir en Provence une pléiade de vrais poètes (1). Je

n'oublie point qu'ils ont voulu faire vivre mon nom dans leurs livres, dans leurs vers. Non, je ne serai point ingrat envers ces belles années; non, je ne profanerai point ces chers souvenirs!

Eh! comment le pourrais-je? Depuis que j'ai quitté le sol natal, s'il m'a été donné de connaître les hommes qui portent le plus haut l'intelligence et le cœur, et, le dirai-je? si le destin a mis près de moi une âme héroïque pour compagne, d'autre part, hélas! si bien j'ai dû sentir ce qu'il y a d'amer dans cette simple exclamation de Molière: — Le monde est une étrange chose!

J'ai vu tant de médiocrités bouffies, tant d'ambitieux qui vendent la foi jurée, tant de drôlesses qui éclaboussent les honnêtes femmes, tant de viles natures qui se débarrassent du poids de la reconnaissance en calomniant leurs bienfaiteurs,, tant d'âmes inférieures qui ne savent que seconder les méchants; après avoir retrouvé Job sur son fumier, si bien j'ai vu la grande prostituée trônant au sommet de cette tour de Babylone, dont le poète Eugène Pelletan a monté la spirale, comme Alighieri avait descendu la spirale de l'Enfer; ah! j'ai tant vu de choses navrantes, que bien souvent j'ai regretté l'âge d'ignorance et de candeur; je cherchais un refuge vers les jours naïfs d'autre fois.

(1) Voir à l'Appendice n°1.

Revenez, revenez, ô mes belles années!...

Elles ne reviendront plus!... Pourquoi, d'ailleurs, reviendraient-elles? Si rude qu'il soit, ne nous plaignons point de l'apprentissage de la vie. Les chansons joyeuses s'envolent pour jamais de nos lèvres; mais il nous reste la grande poésie, qui sonde les profondeurs de l'âme, la punit ou la venge, et lui ouvre les horizons infinis. Sachons dire adieu à la jeunesse, dont les rêves doivent faire place à l'action: après la fleur qui embaume, le fruit qui nourrit!

Hé bien! quelle sera l'œuvre virile, sérieuse, durable des Félibres? Poètes de Provence, mes frères, où allez vous?

Votre histoire, si jamais vous en avez une, se divisera en deux périodes: celle où vous fûtes simplement poètes et celle où vous avez aspiré à une sorte de rôle politique: c'était votre droit; mais quel rôle!... Poètes, vous chantiez la grâce et la force dans la nature et dans l'homme, l'amour et les vertus viriles, tout ce qui fait la vie douce et grande; et vous chantiez dans cette langue riche, sonore, imagée, qui fut

jadis la langue des rois troubadours et qui, par cela même qu'elle n'est plus aujourd'hui que la langue des laboureurs, des pâtres et des marins, vous rapprochait forcément de ces hommes de la nature. Placés aux sources de la grande poésie rustique, cette source a jailli dans vos vers, spontanée, large, abondante, vive, fraîche, limpide, murmurante, comme la rivière qui sort tout d'un coup, en cascades, de la grotte célèbre appelée Fontaine de Vaucluse, que le dernier des troubadours, Pétrarque, immortalisa. Il y a plus: fils d'une race poétique, vous êtes, nous sommes tous enfants du peuple. Or, des poètes qui ont su leurs pères suer sur la glèbe peuvent aimer le rire, les chansons d'amour, mais ils connaissent le travail et la douleur, et ils auront cet accent que ne peuvent prendre les versificateurs musqués des salons et des boudoirs.

Trois d'entre vous ont déjà conquis une réputation qui a franchi la Provence et même nos frontières: c'est Joseph Roumanille, le promoteur de la jeune pléiade; Frédéric Mistral, qui en est devenu l'âme; enfin Théodore Aubanel, qui, sans parti pris, se sert tout bonnement de la langue qu'il sait le mieux et qui apporte dans ses œuvres peut-être du génie.

C'est ainsi, Félibres, c'est comme poètes que vous avez mérité et obtenu les plus éclatants hommages. Mais, si les grandes villes de la Provence et du Languedoc, vous conviant à des Congrès, ont pour vous décoré les grandes salles de leurs hôtels de ville, vous ont fait asseoir à de splendides festins, vous ont littéralement tressé des couronnes de laurier ou de chêne; si toute la critique parisienne s'est montrée non seulement sympathique, mais enthousiaste pour vos vers; si les premiers représentants des littératures étrangères vous ont fraternellement salués, que va-t-il advenir le jour où, cessant d'être simplement poètes, vous dévoilez les prétentions politiques les plus inattendues et les plus rétrogrades? Dès lors, adieu l'inspiration véritable, qui ne saurait être que l'expression éloquente de la haute raison! Vous pourrez avoir encore la langue du poète, vous n'en aurez plus le chaleureux souffle, l'Idée; et le siècle, qui suit le courant mystérieux du progrès, passera sans plus vous connaître. Vous éprouveriez même la colère des flots, si vous étiez jamais assez puissants pour leur opposer un obstacle.

Quel est donc votre rêve?

Ah! il faut vous rendre cette justice: vous avez été très francs dans votre manifeste. Votre but est de CONSTITUER LA NATIONALITÉ PROVENÇALE.

En face d'une telle prétention, je proteste non seulement comme Français et fils de la Révolution française, mais surtout comme Provençal et poète de la langue de Provence. Si j'étais né dans le Nord,

je me contenterais de rire; mais je me sens blessé, moi qui naquis sous le ciel d'Arles, de cette ville que nos aïeux nommaient Arles en France. Quand on ose vouloir séparer ma province de ma patrie, je me lève pour dire bien haut que, si les Français du Midi ont retenu de leur enfance les vieux airs et les vieilles paroles romanes, c'est au sein de cette province même que leur jeunesse s'est éclairée et fortifiée par la seule langue de la patrie, cette langue française que les Montaigne, les Fénelon, les Montesquieu, les Massillon, les Vauvenargue, tous enfants du Midi, ont rendue harmonieuse de leur instinct rythmique, colorée de leurs images, fécondée de leur amour. N'est-ce pas cette province qui a donné tout d'abord son souffle, à la Révolution, elle qui lui envoya le grand tribun, Mirabeau?

Je ne viens donc point faire ici une critique mesquine. Si je désapprouve des poètes que j'aime, ce n'est qu'au nom d'un amour plus grand, celui qui arrachait au grand écrivain né en Périgord, à Fénelon, ces belles paroles: — J'aime mieux ma famille que moi-même; j'aime mieux ma patrie que ma famille; mais j'aime mieux le genre humain que ma patrie.

Eh quoi! c'est au moment où l'étude approfondie des races fait fraterniser, dans le berceau aryen, Hindous, Persans, Pélasges ou Gréco-Romains, Celtes, Germains et Slaves, c'est ce moment qu'on choisit pour nous montrer, sur le sol gaulois, deux races antipathiques!

Ce dix-neuvième siècle où Lamartine a pu s'écrier:

Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières, Qui bornent l'héritage entre l'humanité:
Les bornes des esprits sont leurs seules frontières;
Le monde, en s'éclairant s'élève à l'unité.
Ma patrie est partout où rayonne la France,
Où son génie éclate aux regards éblouis!
Chacun est du climat de son intelligence;
Je suis concitoyen de toute âme qui pense:

— La vérité, c'est mon pays!

Quoi! c'est ce même dix-neuvième siècle qui verrait se réveiller le vieil esprit provincial, non dans ce qu'il a d'originalité véritable, mais dans ce qu'il offre de routinier et d'étroit, non dans ce qu'il aurait de légitime, en luttant contre une centralisation où l'initiative est étouffée, mais dans ce qu'il montre de jaloux et de tyrannique contre tout voisin!

Félibres, vous n'avez point songé à de telles conséquences, que vous repousserez de toute votre énergie; mais, sachez-le bien, il est partout des esprits sombres (et le Midi n'en manque pas) qui voudraient traduire vos innocentes erreurs en coupables lois. Votre beau talent servirait le parti de l'ignorance; fils de la liberté, vous auriez ainsi prêté main forte à la servitude; vous auriez alimenté la haine, vous, les chanteurs d'amour!

Mais pourquoi vous interpeller tous, ô poètes du Gay saber? Un seul doit ici être en cause; mais celuilà c'est le Capoulier, c'est-à-dire le chef; c'est celui qui nous donne Calendal, après nous avoir donné Mireille et les vers, A la Comtesse, après l'ode Aux Catalans.

II

MIREILLE ET CALENDAL

Le poème de Mireille a obtenu trop de célébrité pour que j'aie besoin d'en parler ici longuement. Dès le début, le poète s'écriait:

... Cantan que pèr vautre, ô pastre e gènt di mas. (Nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et habitants des mas.)

Quoique ce ne fût là qu'une pure forme de langage, puisque l'auteur avait pris le soin de traduire ses vers en français, voulant être écouté par d'autres que les pâtres et habitants des mas, lesquels n'eussent point formé un nombreux auditoire, malgré cela, Mirèio restait une œuvre franchement rustique. Là, nulle autre prétention que de peindre le cœur humain tel qu'il se manifeste chez une population subtile ou fougueuse,

pleine de préjugés comme de ressources, très brutale parfois, poétique souvent, originale toujours, et, comme le sol qui la porte, offrant les aspects les plus divers.

Il y avait dans ce poème deux choses: un roman simple, mais pathétique, et le tableau vivant d'une contrée féconde en beautés naturelles et en souvenirs de l'antiquité ou du moyen âge; c'était l'histoire de deux amoureux et la peinture de tout un pays.

De son souffle puissant, Mistral voulut ranimer l'amour des vieilles mœurs dans tout ce qu'elles eurent d'auguste et de fort, la sympathie pour les hommes primitifs; et il donna comme une sensation de l'inconnu à ceux qui ont déserté l'éternelle jeunesse de la nature.

Jamais poète de génie ne fut accueilli à ses débuts comme l'auteur de Mirèio. La critique trouva des dithyrambes, l'Académie offrit sa couronne, et le pouvoir ne fit pas attendre la décoration. Disons-le: il fallait bien que Mistral fût un robuste poète, pour n'être pas écrasé sous les noms formidables que quelques critiques évoquèrent, comme termes de comparaison, les noms mêmes d'Homère, de Virgile et de Dante.

Laissant l'homme à part, je ne veux point ici pénétrer dans le secret de son âme; mais il me sera permis d'exprimer cette banale vérité que tout grand succès a ses flatteurs et que trop d'éloges nuisent. Qui sait si ce n'est point en comparant le chanteur provençal à Homère et à Dante, c'est-à-dire à ces génies dont le cerveau et le cœur ont enfanté, l'un, la langue et la nationalité grecque, l'autre, la langue et la nationalité italienne, qui sait si ce ne sont point ces éloges-là qui ont inspiré à Mistral le dessein de créer, lui aussi, une langue (celle qu'il parle n'est qu'à lui) et une nationalité?

Mais ce but est-il vraiment le sien? On va le voir.

Depuis treize ans, il se publie, chaque année, à Avignon un petit livre très répandu dans le Midi, très curieux à lire pour ceux qui aiment à suivre le mouvement provincial, dans ce que ce mouvement a de légitime ou d'illusoire. C'est un Armana prouvençau. Prose et vers, contes joyeux et plaintives élégies, proverbes et chansons, tout est écrit en langue provençale. Adouba e publica de la man di Felibre, comme l'annonce le titre (arrangé et publié de la main des Félibres), il est en quelque sorte leur Moniteur, et l'on n'y trouve pas un mot dont les deux chefs, Mistral et Roumanille, n'acceptent la responsabilité.

Hé bien! l'Armana prouvençau de 1867, dès le début, dans la chronique felibrenco, qui est le Bulletin officiel de ce Moniteur-là, proclame ainsi le nouveau poème.

- "Enfin voici le maître! Frédéric Mistral, tenant sa parole, va faire paraître, aux abords de Noël, un poème nouveau en douze chants, Calendau. Nous le disions l'an dernier: le frère de Mirèio fera couple avec son admirable sœur... Calendau est véritablement tout un monde plein de merveilles, et le poète qui l'a créé peut maintenant prendre un repos glorieux à l'ombre de ses deux monuments...
- —... Cette nouvelle œuvre de notre chef, œuvre de sept années, œuvre d'enthousiasme et de virilité, va passionner toutes les âmes généreuses et ASSEOIR NOTRE PROVENCE DANS SA CONSCIENCE DE NATION, e asseta, dit le texte, nosto Prouvènço dins sa counsciènci de nacioun. Puisqu'un tel résultat doit être obtenu par le poème, il importe d'en connaître le sujet.

Estérelle, fille des princes des Baux et descendante du mage Baltazar, est aimée, éperdument aimée par un jeune et pauvre pêcheur de Cassis, Calendal, qui, pour se faire aimer à son tour, entreprend et exécute l'impossible. Il conquiert par son héroïsme le cœur de la fière princesse; mais pourra-t-il obtenir sa main? Estérelle, qui l'avait dédaigné d'abord, puis encouragé et sans cesse poussé en avant, lui révèle enfin qu'elle ne s'appartient point: elle a un maître, un tyran, un époux. C'est le Comte Sévéran, qui habite loin d'elle, dans la froide région des montagnes. Cet homme n'est qu'un chef de brigands, qui avait surpris la bonne foi de la noble jeune fille; mais sa ruse et son infamie avaient été bientôt découvertes, et la mariée, prenant son époux en horreur, s'était enfuie, le jour même des noces. Il n'y a jamais eu d'union entre eux. Et pourtant un lien redoutable attache la victime au bourreau.

Comment le briser?

Calendal, dit le sommaire du livre, court provoquer le Comte, le Comte Sévéran, chef de bandits.

Or il le trouve en chasse, avec ses estafiers et ses drôlesses, profanant au milieu des orgies les trésors dont il a dépouillé la princesse. Pour piquer son rival et pour l'humilier, Calendal se décide à révéler sa vie, ses aventures et ses amours...

Le jeune homme termine son récit par une radieuse échappée d'amour pur, et le Comté Sévéran le convie à son castel, à dessein de séduire et de corrompre sa vertu. Il offre à Calendal un festin sardanapalesque... Calendal indigné brave tous les convives, renverse la table et défie à mort le Comte Sévéran. Voilà enfin la lutte tant désirée qui s'engage. Le jeune héros soutient seul contre les bandits une lutte horrible. A foison, de son Olympe, à foison le jeune dieu fait pleuvoir les rochers comme un orage.

Qui pourrait lui résister?

Son adversaire périt de male mort... et Calendal triomphe dans l'amour et dans la gloire.

Tel est le mythe. Le sens en est facile à deviner. Estérelle désigne évidemment la Provence, et Calendal le Peuple qui la veut posséder. Est-ce que la Provence n'est point aux Provençaux? Serait-elle, par hasard, sous le joug des Turcs ou des Mongols? Selon le poète elle ne s'appartient point: un mariage funeste la lie à un Barbare.

Ici, je l'avoue, le mythe, à mes yeux, s'obscurcissait.

Je cherchais en vain le Barbare; car je ne pouvais admettre et je n'eusse osé dire que, par le Comte Séveran, un chef de bandits, le poète avait voulu représenter la France; mais il faut bien en croire les apologistes de Mistral.

M. Xavier Eyma, un écrivain de talent, non seulement trouve que un grand souffle de patriotisme circule dans cette œuvre et lui donne une fierté d'allure qui charme et impose à la fois; non-seulement il croit que ce poème aura dans le Midi un succès national; mais encore il comprend et révèle le fond du symbole: La Provence, dit-il, est voilée sous l'allusion d'une belle et chaste fille. Les persécuteurs d'Estérelle, ce sont les envahisseurs de cette terre méridionale.

Et voilà!... Il suffit de mettre en lumière la pensée génératrice et dominante. Si cette pensée est notoirement fausse, que sera le poème lui-même? Malgré la mise en œuvre, l'originalité des images et d'incontestables beautés de détail, ce ne sera qu'une œuvre factice; malgré son immense talent et ses efforts, le créateur ne pourra aboutir qu'à l'impuissance. Ce résultat est fatal. L'art est soumis à des principes de raison qu'on ne viole pas en vain.

Aussi, bien qu'il y ait dans Calendal la même langue colorée que dans Mireille, et plus d'habileté dans la composition, l'œuvre nouvelle restera bien au-dessous de l'ancienne. Où sont la naïveté, la sincérité, la vérité qui firent aimer les rustiques héros du Mas des Micocoules?

Le premier poème fut en partie une œuvre du cœur; le dernier n'est qu'une œuvre de l'imagination. L'auteur y esquisse bien des portraits; il n'y dessine pas un caractère. Tous ces personnages symboliques n'ont point la vérité humaine. On voit leur profil idéal; mais on ne saurait lire dans leur figure: elle reste inanimée. Composition d'une très grande valeur descriptive et plastique, et où la métaphore est en général aussi belle que neuve, pourquoi faut-il que, dans ce poème, la profondeur, l'émotion, la vie, fassent complètement défaut?

Si l'on a pu rattacher certaines scènes de Mireille à Homère, tout au plus pourra-t-on rattacher au Tasse les descriptions de Calendal. Encore le Tasse croyait aux chevaliers, aux princesses qu'il célébrait et qu'il retrouvait vivants. Mistral, lui, n'évoque que des fantômes qui ne revivront plus et auxquels il ne saurait nous faire croire, car il ne nous montre que le côté brillant et superficiel d'une époque qui eut pourtant une vie dramatique, une âme profonde. Que d'écrivains ont cru nous révéler le moyen âge, en étalant des panoplies et frappant sur des cuirasses! Cela sonne beaucoup, mais sonne creux! Ce mot très juste, nous le tenons de l'auteur de Cinq-Mars, qui nous disait le tenir de Walter Scott même.

Sans doute la peinture d'aucune époque ne saurait être interdite à l'écrivain. Mais à quelle condition intéressera-t-il les hommes d'à présent aux choses du passé? Ce ne sera qu'en regardant le passé du point de vue actuel de la science.

Certes, il n'en est pas de plus propice que celui où nous sommes parvenus à cette heure. Depuis pascal surtout, l'humanité est bien, à nos yeux, cet homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse. Selon l'expression d'un esprit très pénétrant, M. Albert Castelnau, l'instinct de la continuité humaine est bien le caractère de ce siècle, le sentiment qui domine les recherches des penseurs comme les préoccupations de la foule.

Mais, pour que toutes les phases de l'humanité nous intéressent, il faut que nous nous sentions vivre nous-mêmes durant ces phases-là. Le poète, l'historien devront donc embrasser tout le vaste horizon des siècles. Si, au contraire, ils se parquent dans l'érudition étroite, dans des recherches spéciales, sans nulle vue d'ensemble, ils ne feront rien vibrer en nous. Bien plus, si j'en crois l'écrivain que je viens de citer: dans ces recherches spéciales, l'esprit rétrograde sait trouver son compte.

En définitive, l'auteur de Calendal représente le moyen âge comme réalisant l'idéal où la Provence doit aspirer. Placer dans l'avenir ce qui est à jamais disparu! si un tel rêve fait sourire chez ces esprits étroits, mais convaincus qui regrettent l'Inquisition, il irrite chez un esprit éclairé qui invoque Mirabeau. Mais, dira-t-on, c'est le patriotisme qui l'inspire! Étrange patriotisme, en vérité, que celui qui le porte à dépeindre les Français du Nord comme des estafiers, leurs femmes comme des drôlesses! Le patriotisme consisterait-il encore à vouloir se détacher de la patrie, car nous n'en connaissons point d'autre que la France? Si le poète de Provence a raison, alors, au même titre, levez-vous, Basques, Bretons, Normands, Picards, Champenois, Lorrains, Alsaciens, Bourguignons; réveillez vos souvenirs, ranimez vos colères, et à la rescousse! Vengez-vous, affranchissez-vous, et, comme Calendal, triomphez dans l'amour et dans la gloire!

Vain rêve! inutile appel! Le temps des thaumaturges est passé; nul ne ressuscitera les morts. D'ailleurs, eussions-nous le pouvoir de les ranimer, pour la plupart, que seraient-ils, aujourd'hui, sinon des revenants, des fantômes, des spectres?

Un poète en qui la puissance d'évocation est, certes, bien autre que chez Mistral, devant ce moyen âge dont il a su reproduire les formes et dont il a sondé l'âme, Edgar Quinet s'écrie: — Épopée des jours passés, chevalerie, amours enchantés, légendes, charmes commencés, larves, images ébauchées, poésie qui aurait pu être, qui n'a été qu'à demi, flottez, errez dans les limbes des vides souvenirs. Vainement vous redemandez à naître: il est trop tard; un monde nous sépare de vous. Spectre des temps évanouis, que deviendriez-vous parmi nous? Vous nous feriez mourir, et nous ne vous ferions pas vivre une heure.

Le voilà jugé le poème provençal, et jugé par un des maîtres qui nous révélèrent le mieux les temps anciens, mais qui furent aussi des voyants de l'avenir. Non! Estérelle ne saurait vivre une heure parmi nous, et Calendal fera mieux de consacrer ses douze travaux d'Hercule à un autre but que de rendre à sa bien-aimée la couronne princière des Baux et l'étoile des mages qui brillait à cette couronne.

Ш

OU L'ON MET LES POINTS SUR LES I.

Je m'accuserais moi-même de trop de sévérité pour Calendal, si, après tout, le Félibre ne nous avait montré qu'un symbole. Une certaine licence est due à la poésie, et des métaphores, des images ne sont point des formules mathématiques: elles vont souvent au delà de la pensée de l'auteur. Peut-être même qu'ici, les termes de nation, nationalité sont de ces paroles figurées qu'il ne faut point prendre au pied de la lettre. Nous avons eu, au sujet du royaume arabe, un auguste exemple de ces métaphores-là. Détrompons-nous: ces mots ont une portée que le chanteur de Calendal n'ignore point. Lui-même dissipe tous les doutes par les notes très soignées, très érudites du nouveau poème. La prose vient au secours des vers: elle met les points sur les i.

De la lecture de ces notes et surtout d'une pièce que je citerai, il ressort deux choses: - 1° l'écrivain provençal saisit tous les motifs pour signaler l'antagonisme, selon lui allumé encore, entre ce qu'il appelle la race du Nord et la race du Midi, entre les Franchimands et les Provençaux; - 2° il faut logiquement séparer ce qui se repousse.

Oui, inimitié vivante entre le Nord et le Midi, et cela, de temps immémorial. Ainsi (dans une note même de l'épisode où Calendal vient réconcilier les Compagnons du Tour de France), le poète, à propos de deux légendaires contemporains de Salomon, dont l'un, enfant de la Gaule méridionale, fut, dit-on, assassiné par les disciples de l'autre, originaire du nord des Gaules, le poète s'écrie: — C'est encore, sous une forme allégorique, l'antagonisme du Nord et du Midi.

N'est-ce point ce que Edgard Quinet appelle faire remonter au maillot les rancunes des peuples vieillis? Mais voici la grande lutte des premières années du treizième siècle.

Elle est pour Mistral le sujet d'un manifeste véritable: Dans cette guerre contre des hérétiques, la question religieuse s'efface; seul l'antagonisme des races apparaît.

— Bien que la croisade commandée par Simon de Montfort, dit-il, ne fût dirigée ostensiblement que contre les hérétiques du Midi, et plus tard contre le comte de Toulouse, les villes libres de Provence comprirent admirablement que sous le prétexte religieux se cachait un antagonisme de race; et quoique très catholiques, elles prirent hardiment parti contre les Croisés.... Le Midi, taxé d'hérésie, malgré qu'il en eût,... succomba... aussi, que voulez-vous? bien que les historiens français condamnent généralement notre cause..., il nous est impossible de ne pas être ému dans notre sang, et de ne pas redire avec Lucain: Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Nous montrerons quelle main a armé les Croisés et s'est appesantie ensuite sur le Midi. Contentonsnous ici de demander au poète quels historiens français condamnent sa cause. Chose qui, à elle seule, prouverait l'influence de la question religieuse dans la guerre: ces historiens français, ce sont tous les historiens ultramontains.

Mais, dira-t-on, cette lutte, manifeste déjà sous Salomon, si vivace au treizième siècle, elle s'est enfin éteinte aujourd'hui? Détrompez-vous! Le Nord ne cesse de peser sur le Midi. Après la guerre, la langue d'oc fut mise nus pieds et bâillonnée. Ajoutez à cela, s'écrie Mistral, l'interdit impitoyable qui proscrit encore notre idiome des écoles de l'Université. Est-ce que les Français du Midi ne payent pas comme les autres l'impôt de la terre et du sang?...

Incompréhensibles colères! Si les Provençaux sont Français, peuvent-ils s'indigner contre cette grande loi qui décréta l'unité de l'éducation nationale? Si les Provençaux sont Français, de quoi se plaindraient-ils quand on leur enseigne le français, la seule langue qui, dans notre patrie, puisse créer des hommes, puisqu'elle seule peut donner le pain viril du savoir?

On ne sait vraiment comment s'expliquer la rancœur de Mistral contre une langue qu'il connaît si bien et à laquelle il doit tant! Les Provençaux eux-mêmes parlent-ils ou ne parlent-ils pas l'idiome du terroir, qui, après tout n'est plus qu'un patois? Respect aux premiers! Les autres, ce ne sont que les francisants indigènes, vulgairement nommés Francihots.

La langue a créé en Provence deux classes bien distinctes: le peuple et les messieurs. Vous en doutez? Lisez donc: — A Aix, le peuple dit: la tourre de la Queirié... mais les messieurs: la tour de César. A Arles, le peuple dit: — lis Aupiho, mais les messieurs: les Alpines. A Toulon, le peuple dit: — la Margo..., mais les messieurs: la Malgue...

On le sait bien: les noms se défigurent en passant d'une langue dans une autre, et les Félibres n'écrivent point le provençal d'aujourd'hui comme le vieux roman. Comme ils dénaturent ce mot arabe Almanach, en disant Armana! Je pourrais citer mille exemples. A quoi bon? Peut-on, sur de semblables puérilités, établir des démarcations, des dénominations sociales distinctes?

Une note curieuse est celle consacrée à Pascalis. La voici tout entière: — Pascalis, grand patriote provençal, né à Eyguières, en 1732, assassiné à Aix, en 1790 et, citant M. Charles de Ribbe, Mistral ajoute: — Il combattit pour le salut de la Provence; il tomba avec la Provence et pour la Provence.

Ce Pascalis, qui ne figure guère que dans les dictionnaires biographiques de la localité, célèbre avocat au parlement d'Aix, honnête cœur, esprit étroit, on pouvait bien le laisser dormir en paix dans sa tombe; mais, puisqu'on le réveille, puisque M. Charles de Ribbe s'écrie: — Sa mort fut la mort de notre pays, de nos libertés! je dirai d'abord à cet écrivain qui veut, lui aussi, ressusciter la Provence: C'est condamner un pays à la mort que d'en montrer le salut, la vie non dans un peuple, mais dans un homme; je demanderai ensuite quels sont les actes publics de cet homme, sinon d'avoir sans cesse combattu Mirabeau et ce qu'on appelait alors les idées nouvelles? Est-ce là ce que vous appelez combattre pour le salut de la Provence?

En vérité, à l'heure où vécut Pascalis, était-il opportun de réclamer des privilèges d'oligarchie et de province, alors qu'il s'agissait d'établir l'égalité et de faire appel seulement aux vertus civiques de tous? Cet appel, un grand cœur le jetait alors. Celui-là pourtant, c'était un Breton qui adora son pays natal, un savant qui glorifia la langue de son pays natal, un soldat qui portait jusque dans son bissac les bardes de son pays natal; mais celui-là vécut avant tout pour la patrie, et pour elle tomba mort au champ d'honneur! C'était Malo Corret, La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de la République française. Simple et héroïque figure, que de fois, tandis que je composais ce livre, ne m'est-elle point apparue! Le grand citoyen Carnot a retracé avec émotion les traits de ce Malo Corret qui rayonne dans l'histoire. (1) Or, nul ne l'appela jamais, ce contemporain de Pascalis, grand patriote breton.

C'est qu'en ces jours où la patrie était menacée d'un démembrement, le titre de grand patriote breton aurait bien pu signifier mauvais citoyen français.

(1) Voir l'Appendice n° 2.

IV

FATALES COINCIDENCES.

L'antagonisme des deux races posé en fait, à moins d'être privé de tout sentiment et de toute logique, il faut conclure à la séparation. Et ici, disons-le, nous ne pouvons nous dissimuler qu'un certain parti assez influent ne considère point comme définitive, inébranlable, l'union du Midi et du Nord.

Sans rappeler Toulon, livré aux ennemis de la France, des hommes qui sont encore dans la force de l'âge (comme M. A. Guéroult qui nous parlait de ce fait), se souviennent qu'en 1836, Henri Fonfrède rêva de donner la Guyenne et Gascogne à l'Angleterre. Alors, disait-il aux populations qu'il voulait séduire, plus d'impôts sur les vins!

Mais ne remontons pas si haut.

En 1863, M. Gapefigue, l'historien des Reines de la main gauche, a écrit, dans un de ces livres que lui seul est capable d'enfanter: — La division par départements accomplit l'œuvre de centralisation commencée par Richelieu. On eut une administration, on ne fut plus une nation... (1)

Quelle douleur!... Il est vrai que l'espoir renaît bien vite dans son âme, et il s'écrie, en concluant son livre: — Nous ne serons jamais les enfants des Bouches-du-Rhône, démarcation de fantaisie; nous sommes des Provençaux!!!

(1) Les Cours d'amour et les comtesses de Provence,

Ouvrons un autre historien, M. Amédée Gabourd, celui-là même que le haut clergé a adopté pour l'enseignement dans ses écoles, et lisons ce qu il écrit sur les habitants de l'ancien comtat Venaissin: — Vous diriez les montagnards des Abruzzes et les moissonneurs de la Calabre ou des Apennins. N'attendez pas de ce peuple une soumission docile et silencieuse. Ce peuple se considère comme conquis et n'a pu encore se plier tout entier à nos lois civiles, à nos règlements, à notre police administrative. Il obéit comme par contrainte, il se résigne sans spontanéité, sans amour... et vous le verrez toujours prêt à en appeler à son couteau de la logique et de la loi...

Voici ce qu'il écrit sur les Languedociens et les Bordelais: —... La race du Nord n'a cessé de peser sur cette race du Sud, comme si leur opposition traditionnelle devait se perpétuer en se transformant; les intérêts ont conquis les intérêts là où les peuples n'avaient plus à conquérir les peuples, et, dans ce dernier duel, les vainqueurs se sont montrés implacables... Autrefois, les Francs allaient droit au but: ils arrachaient les vignes d'Aquitaine et coupaient par le pied les beaux pruniers qui bordent le Lot et la Garonne. De notre temps, on procède par la loi; la souffrance est moins vive, mais plus durable. Si jamais l'unité française pouvait être amoindrie, c'est par les provinces languedociennes et bordelaises que le mouvement commencerait...

Loin de moi la pensée de rendre Mistral responsable de ce que rêva Fonfrède, de ce que M. Amédée Gabourd a pu écrire, et de tout ce que M. Capefigue a fait éditer! Mais entre les tendances du poète et celles que je signale, il y a incontestablement, à défaut d'accord, une coïncidence fatale: tous, à des titres divers, parlent de séparation entre le Nord et le Midi

Cela se fera-t-il à l'amiable ou par la guerre? Le lecteur décidera à quel parti se rattache le chantre de Calendal.

Parlant de cette lutte où le Midi succomba, selon lui, il fallait, paraît-il, que cela fût, pour que la vieille Gaule devint la France moderne. Seulement les Méridionaux eussent désiré que cela se fît plus cordialement (qui en doute?) et désiré que la fusion n'allât pas au delà de l'état fédératif.

L'état fédératif! D'après les lois de l'histoire, cet état, dans notre vieille Europe, aurait, chez nous, ainsi qu'en Allemagne, perpétué la féodalité. Nous n'aurions peut-être pas encore la Patrie.

Ajoutons que l'auteur de Calendal trouve l'attraction de sa province bien moins vers Paris que vers les Espagnes.

Cette intelligence de la nationalité se manifesta spontanément dans tous les pays de langue d'oc, (remarquez bien cette configuration du royaume futur!) depuis les Alpes jusqu'au golfe de Gascogne et de la Loire jusqu'à l'Èbre. Ces populations, de tout temps sympathiques entre elles par une similitude de climat, d'instinct, de mœurs, de croyances, de législation et de langage, se trouvaient à cette époque prête à former un état de Provinces-Unies....

Ainsi, entendez bien: c'est de la Loire jusqu'à l'Èbre qu'il faut chercher des populations fraternelles; si l'on monte vers la Seine, on ne trouve plus que races antipathiques. Au point de vue de l'histoire comme de la géographie, quoi de plus faux? En 1831 déjà, le célèbre Fauriel, l'homme de France qui, avec Raynouard, a le plus vécu avec nos vieux troubadours, disait précisément, après avoir constaté les rapports de la Provence avec la Catalogne: — Entre les populations chrétiennes de l'Espagne et les pays de langue provençale, il y avait les Pyrénées. Mais entre ces derniers et le nord de la France, la France proprement dite, il n'y avait rien qui méritât le nom de barrière. Les habitants des deux pays appartenaient en grande partie à la même race; ils parlaient des dialectes rapprochés des uns des autres; ils avaient été à plusieurs reprises unis par les mêmes liens politiques, et naturellement destinés à l'être de nouveau; ils avaient déjà depuis longtemps ensemble des communications de toute espèce. Telle était enfin la situation respective des deux peuples, que l'un ne pouvait guère faire dans la civilisation de progrès marqués, sans que l'autre y participât bien vite...

Qu'on juge, après cela, si les poètes de Provence peuvent se tourner contre Paris, pour s'unir aux Catalans. Ils tendent une main amie à l'étranger: rien de mieux! mais qu'ils ne retirent point l'autre main de la main de leurs frères!

Il s'est établi, dès 1861, une communion nouvelle entre les Félibres provençaux et les Troubadours catalans. Troubadours exaltent les Félibres, Félibres exaltent les Troubadours.

— Le grand poète patriote, don Victor Balaguer..., dit l'Armana de 1867, est venu cet été... nous réjouir de ses hymnes sublimes.

Et don Victor Balaguer s'écrie:

J'ai vu Nîmes et Marseille, Avignon et Tarascon: Je ne sais s'il est des villes Plus belles dans l'univers!

— Et votre Séville, ô poète des Espagnes? Je me trompe: — Et votre Barcelone, ô poète catalan? Mais voici que son lyrisme personnifie la Provence dans un homme:

¡ O terra de prometenza, O ben amada Provenza, Deu te guardo de tot mal! ¡ Viva Provenza! ¡ Viva En Mistral!

Cet accord actuel de la Provence et de la Catalogne devient significatif quand on songe que la Catalogne poursuit ouvertement la décentralisation radicale rêvée par quelques Provençaux.

Voilà pourquoi, en 1861, Mistral adressait, sous forme d'hymne, un manifeste politique aux troubadours catalans. Comme expression littéraire, cet hymne est vraiment splendide; au point de vue politique, rien n'est plus vague, plus insuffisant. Le poète veut-il prêcher contre l'excès de centralisation, contre l'absorption de tous par un seul, contre le despotisme? Mais Paris ne veut pas autre chose: qu'il joigne sa voix à celle de Paris. S'il réclame au contraire, sous le nom de fédération, la désagrégation de nos provinces, nous lui montrerons à quel prix ce résultat serait obtenu aujourd'hui.

Et c'est ce résultat qu'il envie. Pourquoi? Pour voir régner en souverain, dans tout le Midi, l'idiome dans lequel il a écrit ses poèmes. Ici, je laisserai la parole à l'un de ses biographes, M. J.-B. Gaut. Ce dernier prononça, à l'Académie d'Aix, un discours dont il a fait une brochure (1867), où il nous révèle la haine de l'auteur de Calendal contre la langue française. Est-il bien renseigné au moins?. — Notre intimité, dit-il, notre camaraderie avec Mistral, nous ayant permis de le voir de très près et de le connaître à fond, nous allons essayer de faire revivre cette éminente personnalité poétique de notre époque.

Faire revivre! voilà qui est merveilleux! O le grand thaumaturge qui a le pouvoir de faire revivre les vivants!

Eh! comme il excelle en outre à tracer leur portrait! Mais il s'agit de l'aversion qu'éprouve Mistral pour la langue française; or voici ce que M. J.-B. Gaut nous révèle à ce sujet: — Le temps passé au lycée d'Avignon, où il (Mistral) a fait ses études classiques, lui parut un véritable exil. Habitué à parler et à n'entendre autour de lui que la langue harmonieuse de la Provence, il éprouva une profonde douleur en se voyant interdire, au collège, l'idiome de sa mère, de ses parents, de son pays. Ses condisciples, les autres enfants, cet âge est sans pitié! se plaisaient à le taquiner en tournant en ridicule ce qu'il aimait jusqu'à l'adoration, les souvenirs, les manières, le parler de son village. Il se sentait humilié, a-t-il dit souvent, non-seulement en sa personne, mais dans toute sa famille et dans toute sa race. Il n'aspirait qu'à une chose, venger un jour et réhabiliter cette langue maternelle sacro-sainte, que l'on s'efforçait de lui faire oublier et mépriser à force de brocards et de pensums. Il ne fit point comme le poète latin: indignatio facit versus, mais son indignation s'exalta jusqu'à la haine. Il se jura, dans son for intérieur, qu'il n'embrasserait jamais une profession qui le forcerait à se servir d'un langage imposé: c'est en ces termes qu'il traite le français.

Si Mistral a fait un tel serment, combien il y a été peu fidèle en se vouant aux lettres, ce qui l'oblige, plus que tout autre profession, à l'étude et à l'usage du français!

Le récit de M. J.-B. Gaut n'est pas de l'histoire. Il est très sincère pourtant. Cela prouve que la légende commence déjà pour le chantre de Mirèio et de Calendal. Comme on fait de lui le Rédempteur de la langue provençale, il est tout naturel qu'on le représente ayant souffert pour elle comme un Christ. Sa Passion a commencé dès l'adolescence; des bambins sont les premiers bourreaux, puis arrivent Hérode et Pilate (je veux dire les professeurs) envoyés par les Conquérants du Nord.

Je le répète, légende que tout cela! C'est en quittant son village, c'est précisément dans l'Institution où l'envoya son excellente famille que Mistral fut porté à faire des vers provençaux. Il trouva là M. Dupuy, son chef d'établissement, qui en faisait, Roumanille, son professeur, qui en faisait, Anselme Mathieu, son condisciple, qui en faisait. En outre, le Mistral d'autrefois avait si peu juré haine à la langue française, que les premiers vers qu'il publia, tandis qu'il étudiait le droit à la faculté d'Aix, ce furent des vers français. Il en parut à diverses reprises, en 1849 ou 1850, dans un journal de la localité. Ces vers français, je les ai vus, de mes propres yeux vus.

Telle est l'histoire; mais j'avoue que le Mistral d'aujourd'hui a rendu possible la légende. Quelles jolies épithètes il jette à tous les Méridionaux qui parlent le français, dans cette invocation à l'idiome de Provence!

— Langue d'amour, s'il est des fats et des bâtards, ah! par Saint-Cyr! tu auras à ton côté les mâles du terroir; et tant que le Mistral farouche bramera dans les roches, ombrageux nous te défendrons à boulets rouges, car c'est toi la patrie et toi la liberté!...

Voilà une fière attitude pour la défensive, n'est-ce pas? Attendez! vous allez voir le poète prenant l'offensive.

V

REVANCHE DES ALBIGEOIS.

L'Armana de 1867 contient, sous la signature de Frédéric Mistral, la pièce allégorique la plus étrange qu'on puisse concevoir. Figurez-vous, dans l'opéra de Grétry, le troubadour Blondel, sous la forteresse où Richard est prisonnier, et chantant ces vers (de Sedaine):

Dans une tour obscure Un roi puissant languit; Son serviteur gémit De sa triste aventure.

Voilà le thème. Seulement hommes, choses, époque, tout est changé. Blondel, c'est Mistral; le roi puissant devient une comtesse: c'est la Provence; la prison est un couvent, c'est Paris; au lieu de se passer vers l'an 1192, l'action se passe en 1867; le chant, au lieu d'être un soulas, une élégie, est un sirvente, un cri de guerre. Entendez l'appel réitéré au troubadour, transformé en Pierre l'ermite, ces deux vers qui, pour mieux frapper l'oreille, ne riment point ensemble ni avec aucune strophe:

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

LA COMTESSE

I

Moi je sais une Comtesse, Du vrai sang impérial; En beauté comme en altesse Elle ne craint nuls rivaux; Et pourtant une tristesse De ses yeux trouble l'éclair.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Elle avait cent villes fortes, Elle avait vingt ports de mer; L'olivier devant sa porte Jetait son ombrage clair Et tout fruit que terre porte Fleurissait dans son enclos.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Pour la houe et la charrue Elle avait un sol béni, Des monts couverts de nuages Pour se rafraîchir l'été, D'un grand fleuve l'arrosage, D'un grand vent le souffle vif. Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Elle avait pour sa couronne Bled, olives et raisins; Elle avait des taureaux fauves Et des chevaux sarrasins, Et pouvait, fière baronne, Se passer de ses voisins.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Elle chantonnait sans cesse, Au balcon, sa belle humeur; Et chacun mourait d'envie D'en entendre quelques sons, Car sa voix était si douce Que l'on en mourait d'amour.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Les troubadours, comme on pense, Se pressaient à son entour; Les galants, sous la rosée, L'attendaient de grand matin; Mais elle était perle fine Et se tenait à haut prix.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Elle portait une robe Faite en rayons du soleil; Qui voulait connaître l'aube, Près de la belle courait; Mais ores l'ombre dérobe La figure et le tableau!

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

II

C'est que sa sœur, sa sorrâtre, Pour hériter de son bien, L'emprisonna dans le cloître, Dans le cloître d'un couvent, Qui, comme un pétrin, l'enferme D'un avent à l'autre avent.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Jeunes et vieilles morveuses, Là, portent également Capuche de blanche laine Avec noir habillement Là, le même son de cloche Règle tout communément.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Là, plus de chanson joyeuse, Mais sans cesse le missel; Plus de voix claires et libres, Mais silence universel: Rien que fillettes fanées Ou vieilles portant bâton.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Ah! blonds épis de touselle, Craignez la faucille! Hélas! A la noble demoiselle On chante vêpres de mort; Puis, au fil des ciseaux tombe Grande chevelure d'or.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Or, la sœur qui l'emprisonne Se pavane en même temps; Cette barbare envieuse Lui brisa ses tambourins, Et de ses vergers s'empare Et vendange ses raisins.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Elle la donne pour morte, Sans pouvoir décourager Ses galants qui par le monde Errent, depuis, sans pouvoir... Et ne lui laisse, on peul dire, Que ses beaux yeux pour pleurer.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Ш

Ceux-là qui gardent mémoire, Ceux-là qui vont le cœur haut, Ceux-là qui, dans leur cabane; Sentent jaillir le mistral, Ceux-là qui cherchent la gloire, Les valeureux, les plus grands.

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

En criant: Écrase! écrase!

Vieux et jeunes, on avant! Nous partirions tous en race Avec la bannière au vent, Nous courrions comme un orage Pour crever le grand couvent!

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Nous démolirions le cloître
Où, toute en pleurs, jour et nuit,
Jour et nuit vit enterrée
La jeune nonne aux beaux yeux...
En dépit de la sorrâtre,
Nous bouleverserions tout!

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Et puis nous pendrions l'Abbesse A la grille d'alentour. Nous dirions à la Comtesse: — Reparais donc, ô splendeur! Dehors, dehors, la tristesse! Vive, vive la gaîté!

Ah! si l'on savait m'entendre! Ah! si l'on voulait me suivre!

Celui qui fait retentir de telles plaintes, suivies de tels cris de vengeance, est-ce bien un poète du dixneuvième siècle?

Ne croiriez-vous pas entendre plutôt ce chroniqueur latin du douzième siècle, dont parle Augustin Thierry, et qui semble avoir trempé sa plume dans le sang des batailles de ce temps-là? Il s'adresse lui, non à un mythe mais à une vivante, à cette belle et folle Eléonore de Guyenne, que le chevaleresque et impolitique Louis VII avait répudiée, et qui devait attirer de si grands et si longs malheurs sur la France.

Écoutez donc le vieux moine aquilain: — Tu as été enlevée de ton pays et emmenée dans la terre étrangère. Élevée dans l'abondance et la délicatesse, tu jouissais d'une liberté; royale, tu vivais au sein des richesses, tu te plaisais aux jeux de tes femmes, à leurs chants, au son de la guitare et du tambour; et maintenant tu te lamentes, tu pleures et te consumes de chagrin. Reviens à tes villes, pauvre prisonnière.

Où est ta cour? où sont tes jeunes compagnes? où sont tes conseillers? Les uns, traînés loin de leur patrie, ont subi une mort ignominieuse; d'autres, bannis, errent en différents lieux. Toi, tu cries, et personne ne t'écoute, car le roi du Nord te tient resserrée comme une ville qu'on assiége; crie donc, ne te lasse point de crier; élève ta voix comme la trompette, pour que les fils l'entendent; car le jour approche où ils te délivreront, où tu reverras ton pays natal.

Voilà bien les mêmes passions, les mêmes colères, les mêmes espérances. Seulement le cri poussé en 1175, peut-il l'être encore en 1867? Faudrait-il, aujourd'hui, rallumer des haines éteintes depuis des siècles et proclamer une immortelle vendetta?

D'ailleurs, qu'on le remarque bien, le roi du Nord, que le vieux chroniqueur latin maudit, ce n'est point le roi de France, mais celui d'Angleterre: — Le sceptre du roi du Nord s'éloigne. Grâce à l'orgueil de ce roi, la trêve est enfin rompue entre les royaumes de France et d'Angleterre.

Le moine aquitain du douzième siècle se montre patriote. Mistral, lui, qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou non, s'est élevé contre la France.

En lisant la Comtesse, dont on peut louer la forme, mais en réprouvant l'esprit, on se demande si le poète a prétendu faire une œuvre sérieuse: Certainement! répondra le biographe, M. J.-B. Gaut, qui, à ce sujet, annonce la création d'une franc-maçonnerie nouvelle. Il devrait dire un cénacle, lui qui nous révèle les prodiges opérés quand Mistral lit ses vers.

— Il a, dit l'académicien d'Aix, un accent, une verve, des intonations où respire le mens divinior: sa physionomie et ses yeux brillent de toute l'éloquence de l'inspiration; on croit voir des langues de feu descendre sur lui, et les masses (sont) électrisées par les effluves qui rayonnent autour de sa tête.

Quelle est la divinité qu'adorent les nouveaux apôtres? C'est la Provence. — On l'entoure d'adorations occultes et ferventes, et les adeptes de cette franc-maçonnerie déplorent toujours le meurtre d'Hiram et espèrent la reconstruction du Temple. La belle Comtesse, c'est ainsi qu'ils l'appellent dans le langage des initiés, vaincue et persécutée, brisera un jour ses chaînes, reparaîtra dans sa gloire et sa beauté, et remontera au zénith de sa splendeur... L'ode de Mistral est une profession de foi, une allégorie diaphane et une proclamation poétique.

Ce n'est pas tout: cette pièce dédiée au troubadour don Balaguer, avec cette épitaphe en catalan:

Morte, dit-on qu'elle est, Mais je la crois vivante!

voici, paraît-il, que les Catalans la chantent comme une sorte de Marseillaise.

Jamais cette Marseillaise-là ne nous fera oublier l'hymne célèbre de nos grands jours de péril, où tout nom de province s'efface, où toute vieille appellation a disparu: enfants de la Bourgogne, enfants de la Normandie, enfants de la Bretagne, enfants de la Provence, tous se confondent et n'entendent que cet appel:

Allons, enfants de la Patrie!

SECONDE PARTIE

LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Les trois principes: féodal, national, fédéral.

Attester l'unité française, d'abord au point de vue religieux ou plutôt philosophique, puis au triple point de vue de la nationalité, de la langue et du génie, voilà notre but. Qu'en faveur de cette pensée, le lecteur nous pardonne les mille détails où nous devrons entrer. Ils ne seront point stériles, s'il en résulte une idée d'ensemble. Soumis à une harmonie, à une synthèse, de leur chaos apparent pourra jaillir une lumière.

Cette lumière sera peut-être plus utile qu'on ne croit à cette heure où tant d'idées claires semblent s'obscurcir et où, pour combattre l'excès de centralisation, quelques esprits ne craignent point de combattre les principes qui nous ont faits libres: médecins qui songent à donner de l'énergie aux membres, quand le mal est au cerveau ou au cœur! Guerre à la centralisation! Bien! mais comment la détruire et par quoi la remplacer? Est-ce par le réveil de l'esprit des provinces, qui ne ferait, aujourd'hui, que multiplier les centres de despotisme?

J'en sais qui parlent de Fédération: c'est Féodalité, oligarchie qu'il faut entendre. Leur amour sans bornes du passé, leur haine contre tout ce que nous appelons l'avenir ne permettent aucune méprise. La Fédération, c'est le magnifique élargissement de Patrie. Le comprennent-ils ceux qui veulent rétrécir patrie dans chaque petite province?

Trois principes se posent devant nous: le principe féodal, le principe national et le principe fédéral. Ils suivent dans l'histoire une hiérarchie. Le premier a disparu, le second nous gouverne encore, et nous aspirons au triomphe du dernier.

Le principe féodal domine le moyen âge. Alors tout n'était que morcellement. Chaque province avait son maître et seigneur qui guerroyait avec celui de la province voisine. Pourtant, entre les mille États de l'Europe, il y eut une sorte de lien moral: la Chevalerie, et le Catholicisme. C'est à ce titre que Auguste

Comte a pu parler de la République catholique du moyen âge, et qu'un des plus nobles esprits que je connaisse, M. Charles Fauvety a pu écrire: — L'idée chrétienne représentée surtout par l'Église de Rome et le clergé catholique, fournit à l'Europe renouvelée un lien moral, un principe d'unité qui fut insuffisant sans doute, à cause de son caractère purement spirituel, pour faire régner l'ordre et la paix dans un monde barbare composé le tant de forces diverses, mais qui favorisa l'éclosion d'une conception plus large de l'unité.

L'unité au moyen âge, disons-le, ne fut de la part de l'Église, selon la juste expression de M. Charles Fauvety qu'un rêve pénible et sanglant. Les autodafé sont là qui l'attestent. D'autre part, le catholicisme ne cherchant, d'abord, à réaliser que l'union spirituelle, laissa les hommes livrés aux divisions politiques, divisions que le principe rival de l'Empire, purement temporel, était impuissant à faire cesser. Alors se manifesta dans toute son énergie l'antagonisme de l'âme et du corps, la lutte des papes et des empereurs, des Guelfes et des Gibelins. Loin de nous donc, le règne de la féodalité, où le lien moral fut impuissant à créer un lien politique, et où, tandis que tout était morcellement, décentralisation, rien n'était liberté!

Les premiers suzerains, c'est-à-dire les rois, absorbant peu à peu le pouvoir des grands et des petits vassaux, s'appuyant sur le peuple en révolte, aidèrent, au profit de leur ambition, à constituer les nationalités. Louis XI nous offre le type le plus remarquable de ces politiques. Leur œuvre fut un incontestable progrès, car du chaos l'on vit naître des centres qui attirèrent dans leur orbite d'attraction tous les éléments divers susceptibles de former un ensemble. La configuration géographique des pays, l'affinité des races, même entre races conquérantes et races conquises, la prépondérance de l'une d'elles sur les autres, voilà ce qui détermina la création des groupes nationaux, tels à peu près qu'ils sont encore dans notre Europe.

Seulement, en ce temps-là, ces groupes ne pouvaient être que rivaux, ennemis. Sous le règne barbare et exclusif du droit de conquête, les nouveaux États adoptèrent le vieil axiome romain: Si vis pacem, para bellum, si tu veux la paix, prépare la guerre. A l'exemple de l'Empire romain, ils créèrent des armées permanentes. M. Henri Martin le signale: la France fut la première à les établir; l'Europe entière l'imita; et ces armées permanentes, dressées d'abord pour la sauvegarde des nations, devinrent bientôt pour celles-ci une perpétuelle menace; elles devinrent le soutien des despotismes et la cause première de l'excès de centralisation. C'est en face de cet ordre de choses que Lamartine a pu s'écrier:

Nations! mot pompeux pour dire Barbarie! (La Marseillaise de la paix.)

Cet ordre de choses périra. Par quoi? par le Principe qui, unissant philosophes, savants, artistes, industriels, négociants, ouvriers, tous les travailleurs de la tête et des bras, tous les citoyens de toutes les patries, éclairant les foules, rapprochant les esprits, confondant les intérêts détruira inévitablement la guerre; avec la guerre, ce qui ne s'appuie que sur le régime militaire, c'est-à-dire les grands pouvoirs centralisateurs basés sur la force: il n'y aura plus alors qu'un pouvoir civilisateur, la Fédération européenne.

Et l'on verra les hommes d'une même région, les citoyens d'une même ville débattre librement leurs intérêts, sous l'œil seulement des congrès européens d'où émanera la vie commune. Variété dans l'unité! Nous ne rêvons pas plus l'uniformité humaine que l'aplanissement du globe. Il faut que chaque pays et chaque homme gardent leur spontanéité, leurs caractères originaux, à la seule condition que ces caractères ne puissent les rendre hostiles à d'autres pays ou à d'autres hommes. Gardons ce qui nous distingue, en rejetant ce qui nous sépare. Soyons libres, mais solidaires; soyons libres, mais que les principes d'une morale commune soient le cercle tracé à la liberté de chacun. Sans cela, l'Union n'aboutirait tôt ou tard qu'à la guerre.

L'exemple des États-Unis d'Amérique, qu'il n'est pas hors de propos d'invoquer ici, devra servir aux futurs États-Unis d'Europe.

Les Pères de la république américaine fondèrent leur Constitution sur des compromis. Plus accoutumés à envisager la vie du côté des faits que du côté des théories, ou peut-être habitués à cherche dans les faits la pierre de touche de la théorie, ces hommes éminents, hommes pratiques avant tout, se bornèrent à agir dans les limites du possible. Pour se demander ce qu'ils devaient faire, ils scrutèrent avec soin ce qu'ils pouvaient faire.

Dès le début, ils eurent à choisir entre deux résultats, ou l'Union puissance vis-à-vis d'autres nations, mais avec le maintien de l'esclavage, ou l'impuissance de colonies sans liens et sans intérêts communs. Que firent-ils? Sans vouloir approuver l'institution esclavagiste, ils laissèrent aux États particuliers tous les pouvoirs que le gouvernement central crut dangereux de s'attribuer à lui-même. Par là, ils voulaient

éviter le désaccord et seulement consacrer l'Union; mais ils consacrèrent ainsi, dans certaines colonies, comme un droit légal, le maintien des esclaves. Et, lorsque, vers 1820, par l'extension inattendue de la culture du coton, l'esclavage, que l'on espérait peu à peu abolir, parut tout à coup plus utile aux intérêts privés et sembla devoir s'éterniser, alors les États d'Amérique se trouvèrent placés entre l'inévitable conflit d'un droit légal invoqué par le Sud, et d'un droit moral invoqué par le Nord. Le compromis devint de plus en plus intolérable

La gloire de Lincoln a été de le rompre et de prendre, en quelque sorte, avec tous les abolitionnistes, une devise rappelant le mot de Brissot: — Périsse l'Union mais que l'humanité triomphe! seulement les hommes du Sud avaient pour eux la force que donne un droit légal, même injuste, droit puisé dans des compromis, qui, on le voit, ne peuvent enfanter, tôt ou tard, que des guerres épouvantables.

L'Europe, je le crois, n'aura pas à redouter de tels conflits; car, s'il est vrai que la Fédération doit se créer plus lentement que chez les Américains, chez nous, qui gardons des vestiges de la féodalité, ignorée du nouveau monde, il est vrai aussi qu'une union plus large et plus durable peut être basée sur notre principe universel des Droits de l'homme.

Or, ce principe, de plus en plus proclamé, réalisera dans l'avenir ce que n'a pu qu'indiquer l'ère catholico-féodale, qui imposait l'idée du devoir en comprimant l'idée du droit.

Le grand but est d'harmoniser ces deux éléments de la vie sociale: ordre et liberté!

Sommes-nous loin du but? Ah! je vois bien des obstacles; mais je sens aussi la force qui nous pousse. Il est un courant qui seul, désormais, entraîne les peuples; prenant sa source vive parmi les philosophes stoïciens de l'antiquité, grossi à travers le moyen âge qui y mêla ses eaux troubles, épuré par les humanistes de la Renaissance, devenu fleuve et grand fleuve au dix-huitième siècle et s'appelant Révolution française, rencontrant alors des barrages, montrant par suite sa colère, soulevant son limon, son écume, il prit son véritable aspect sublime et se répandit dans le monde.

Les nations viendront se mêler à cette mer. Plus de petites patries en guerre: l'humanité!

La France a été le cœur de cette humanité, le jour où elle salua comme ses concitoyens, c'est-à-dire comme des citoyens du genre humain, tous ceux qui servent l'espèce humaine; et l'exemple des pères n'est point pour les fils. Combien j'en pourrais donner de preuves! mais il me faudrait entrer dans les faits politiques du moment, et je veux me tenir dans la calme région des principes. C'est en vertu de ces principes dont la lumière éclaire l'avenir, que je puis dire: — Oui, oui, il viendra, le règne prédit, le règne attendu, que Mistral a glorifié dans cette strophe superbe:

Nous verrons, je vous dis, sur la moindre cité Redescendre, ô bonheur! l'antique liberté Et l'amour seul unir les races; Et si, noire, apparaît la griffe d'un tyran, Toutes les races bondiront En pourchassant l'oiseau de proie! (1)

Comment le poète qui veut atteindre ce but préconise-t-il les moyens qui en éloignent? Comment arriver

E veiren, iéu vous dise, à la mendro ciéuta Redescendre, o bon ur! l'antico liberta E l'amour soul jougne li raço; E quouro que negreje une arpo de tiran, Touti li raço boun biran Pèr coussaia la tartarasso!

à l'union en prêchant l'antagonisme? D'une part, il aspire, plusieurs de ses strophes l'attestent, au règne de l'humanité, et, d'autre part, il réclame la séparation des provinces d'une même patrie!

Cette doctrine n'est pas seulement illogique: elle offre des dangers. Bien des gens aujourd'hui la soutiennent: elle pourrait s'accréditer dans plus d'un groupe, au Midi surtout. C'en est assez pour la combattre sérieusement.

Chantre de sa province, Mistral s'est plu à accuser sans cesse l'antagonisme entre les hommes du Midi et ceux du Nord. Voyons donc si, entre eux, il y a antipathie au point de vue: - 1° des croyances, - 2° des races, - 3° des langues, - 4° des caractères. Voyons si, parcourant la France, des rives de la Manche aux rives de la Méditerranée, nous pourrons, sous la variété des régions et des génies, trouver autre chose qu'une nation homogène et compacte: la Nation française!

LIVRE PREMIER

LA RELIGION

I

LE MIDI FUT-IL HÉRÉTIQUE OU NON?

Il est un principe, le principe religieux, qui a été, jusqu'à cette heure, un des éléments essentiels d'une nation. Que ce principe se transforme de religieux en philosophique, n'importe! il a exprimé et exprimera toujours la vie morale des peuples. La Grèce ne vécut que par ses Dieux: avec ses Dieux elle tomba. C'est là la conviction de l'ardent helléniste, Louis Ménard. Même destin pour Rome, où le penseur couronné, Julien, avait senti que les Galiléens étaient plus que les barbares redoutables à l'Empire.

Oui une idée religieuse constitue souvent une patrie. Voyez de nos jours l'Irlande et surtout la Pologne: Comment peuvent-elles se dresser, celle-ci en face de la Russie, et même celle-là en face de l'Angleterre?

De quel droit revendiquent-elles leur autonomie? Ah! je sais bien que la Pologne a le droit sacré des martyrs en face des bourreaux. N'importe! De même que la question d'Irlande cesserait d'être, le jour où tous les fainéants embrasseraient le Calvinisme anglican, de même je crois fermement que la Pologne n'existerait plus du jour qu'elle se prosternerait devant les autels du Czar.

Hé bien! au point de vue religieux, les hommes du midi de la France se distinguent-ils des hommes du Nord?

On sait que la grande guerre qui éclata entre eux, au treizième siècle, fut une guerre religieuse. Le nom l'indique: Croisade contre les hérétiques albigeois.

Mais pourquoi en évoquer ici le souvenir? Mistral, dans les vers de Calendau, n'en a pas dit un mot. Il écarte la question religieuse. C'est ce qu'on peut faire en vertu de grands principes. Le poète, lui, n'en a affiché aucun. Est-il libre penseur ou catholique? Est-il pour ou contre les Albigeois?

Nul n'aurait le droit de le demander, si, dans la note la plus longue et la plus importante du volume, l'écrivain n'était venu obscurcir les notions les plus claires. Il cherche à bien constater qu'il n'y eût, dans l'épouvantable guerre contre les Albigeois, que le prétexte religieux sous lequel se cachait un antagonisme de race.

Mistral avoue bien, à quelques lignes de là, que le Nord, armé par l'église, avait à son service les masses innombrables de la chrétienté, et à son aide l'exaltation du fanatisme. Oui mais ce n'étaient là que ces forces aveugles; il n'y eut dans ce conflit qu'une force consciente et influente: la haine des races. Pour éloigner le doute à cet égard, le nouvel historien nous montre les villes de Provence très catholiques... Le Midi taxé d'hérésie, malgré qu'il en eût.

Que penser d'une telle assertion?

Ce Midi qu'on proclame orthodoxe, combien il fut loin de l'être complètement! Il nous offre, aujourd'hui encore, presque toute la population protestante de la France, et, sans parler de ces étranges disciples de Rainier de Pérouse, poursuivis par les armes spirituelles et temporelles, et qui parurent, vers le milieu du treizième siècle, sous les noms de Flagellants, Blancs battus, Dévots, Frères de la Croix, c'est là que l'on a vu tour à tour des sectaires s'appeler Ariens, Manichéens, Gnostiques, Henriciens, Bulgares, Bolgres ou Bougres, Paulitiens, Cathares, Purs, Patarins, Léonistes, Vaudois, Parfaits, Croyants, Bonshommes, Gueux de Lyon, Pauvres de Lyon, Humiliés, Ensabatès, Albigeois, Huguenots, Camisards. Ce midi a été ensanglanté, dans tous les siècles, à cause de ses croyances hérétiques, et sous Clovis, et sous Louis VIII, et sous François 1^{er}, et sous tous les Valois, et sous Louis XIV, et jusque sous la Restauration.

Mais quoi! dans cette histoire de la Provence que raconte le héros Calendal, en remontant jusqu'à l'époque où, vêtus de peaux, rudes, barbares, nos ancêtres hantaient les cavités des monts, dans cette histoire, le pinceau du poète n'a pas trouvé un seul trait pour les guerres religieuses, qui offrent les plus dramatiques tableaux, son esprit, pas une réflexion sur les luttes morales, qui seules manifestent la vie des peuples, son cœur pas une larme de pitié pour ces victimes dont chaque siècle accumule les cadavres! Le Midi a donné l'éveil à la liberté religieuse et philosophique: le patriotisme de Mistral refuse-t-il cette gloire-là?...

Lorsque, dans cette contrée, l'hérésie se montre sans cesse vivante, comment peut-on méconnaître celle du treizième siècle? L'histoire est là qui en proclame l'évidence. Ouvrons Fauriel, et puisque nous

devons, dans ce livre, souvent l'invoquer, il faut dire que cet investigateur, considéré comme ayant régénéré en France la critique littéraire, laisse, à cet égard, moins de titres que comme historien (1). Or voici ce qu'il a écrit touchant le sujet qui nous occupe: Nul doute que la raison immédiate et principale de la croisade contre les Albigeois ne fût une raison religieuse. Une grande hérésie avait envahi le Midi; elle y devenait de plus en plus redoutable au catholicisme...

(1) Il nous reste de lui, sur la Provence: Histoire de la Croisade contre les hérétiques Albigeois,1 vol.in-4°. Hist. de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains, 4 vol. in-8°. Hist. de la poésie provençale, 3 vol. in-8°. Notre citation est empruntée à ce dernier ouvrage, t. II.

Et maintenant, saluons un autre maître de la science historique: Augustin Thierry. Voici ce qu'on peut lire dans son Histoire de la conquête de l'Angleterre: — C'était en vain que les courriers pontificaux apportaient à Alby, à Toulouse et à Narbonne, des bulles d'excommunication et d'anathème contre les ennemis de la foi romaine. L'hétérodoxie avait gagné jusqu'aux desservants des églises où ces bulles devaient être fulminées, et les évêques eux-mêmes, quoique plus fermes dans la discipline catholique étaient sans pouvoir, ne savaient que résoudre et subissaient l'influence d'un entraînement universel. (C'était) un grand schisme auquel avaient part toutes les classes et tous les rangs de la société... Cela (Augustin Thierry l'indique par une note), cela est écrit d'après le savant et judicieux dom Vaissette, le grand historien du Languedoc. Et les historiens antérieurs, les contemporains même de la Croisade, doutent-ils de l'hérésie? En doute-t-il Guillaume de Puylaurens, ce chapelain du comte de Toulouse, et Matthieu Paris, ce moine de Saint-Alban, qui a rapporté le mot célèbre de l'abbé de Cîteaux au sac de Béziers, et Pierre de Vaux-Cernay, qui suivait Montfort, en attisant la guerre? Parmi les historiens de cette époque, il en est un, qui, soit sous le nom vrai, soit sous le pseudonyme de Guillaume de Tudèla, nous a laissé le monument le plus sincère, le plus véridique, le plus précieux: la Canzos de la Crozada. Un cœur d'homme palpite sous ses vers pleins de rudesse. Il flétrira avec indignation la férocité de Montfort; mais il ne ferme pas les yeux, sur l'extension de l'hérésie qu'il proclame ainsi dès le début.

Bien avez tous ouï comment cette hérésie (1) Était si fort montée, elle que Dieu maudie! Que partout Albigeois était en sa baillie, Carcassais, Lauraguais en majeure partie; De Béziers à Bordeaux, la route était remplie De tant de ces croyants et de leur compagnie Que, si l'on disait plus, on ne mentirait mie. Le chef apostolique, avec l'autre clergie, Voyant multiplier cette grande folie, Plus fort que de coutume et chaque jour grandie,

(1) La traduction que je donne, aussi littérale que celle de Fauriel, qui est en prose libre, a de plus le grand avantage de reproduire complètement la physionomie du poète. Pour qu'on en juge, voici l'original:

Ben avetz tug auzit coment la eretgia
Era tant fort monteia cui domni Dieus maldia
Que trastot Albiges avia en sa bailia
Carcasses Lauragues tot la maior partia
De Bezers tro a Bordel si col cami tenia
A motz de lor crezents e de lor companhia
Si de plus o diches ja non mentria mia
Can lo rics Apostolis e la autra clercia
Viron multiplicar aicela gran folia
Plus fort que non soloit e que creich en tot dia

Tous mandèrent prêcher quelqu'un de leur baillie; Et l'ordre de Cîteaux, ayant la seigneurie, Envoya très souvent ses hommes en vigie, Et l'évêque d'Osma en tint cour réunie; Et les autres légats à ceux de Bulgarie Se joignant, Carcassonne en fut tout remplie. Là, vint roi d'Aragon et sa grand' baronnie,
Lequel sortit bientôt ayant la cause ouïe;
Et, bien étant prouvé le fait de l'hérésie,
Ses lettres il envoie à Rome, en Lombardie.
Mais les nouveaux croyants (Ah! que Dieu me bénie!)
Prisaient prédicateurs comme pomme pourrie.
Cinq ans et plus encor, de telle tromperie
Ne veut se convertir cette gent ébahie:
De quoi maints grands sont morts, mainte foule est périe,
Et bien d'autres mourront avant guerre finie:
Etre autrement ne peut.

Ainsi parle le chroniqueur sincère qui, relatant jour par jour les événements, jettera ses malédictions contre les horreurs de la Croisade, mais qui en montre la cause dans l'hérésie qui se propage et grandit.

Tramezon prezicar caseus de sa bailia E lordes de Cistel que nae la senhoria I trames de sos homes tropa mota vegia Si que lavesque d'Osma ne tenc cort aramia E li autre legat ab cels de Bolgaria Lai dins a Carcassona on mota gent avia Quel reis d'Arago y era ab sa gran baronia E quen ichit adoncs can ac la causa auzia Queretgés estavan e apercenbut o avia El trames sos sagels a Roma en Lombardia No sai que men diches si Dieus me benezia No prezan lo prezic una poma porria V ans o no sai cant otengon daital guia Non volon convertit cela gent esbaya Quen son mant home mort e manta gent peria E o seran encara tro la guerra er fenia Car als estre non pot.

Le Moyen Age entier, dans cette grande lutte, n'a vu que le côté religieux. J'en trouve une preuve dans l'Hommage que les deux plus grands poètes d'alors ont rendu à l'évêque de Toulouse, Folquet de Marseille, ce fanatique acharné contre les Albigeois. Pétrarque lui donne un rang élevé dans son Triomphe d'Amour; Dante fait plus encore: il le place dans son Paradis. Et cependant qui, plus que Dante et Pétrarque, s'est montré sympathique à la Provence et aux troubadours? Ce que la grande époque catholique poursuivit dans les Albigeois ce fut donc des hérétiques, non des enfants de telle ou telle patrie.

On pourrait soutenir encore que les haines de race furent seules en jeu, si les mêmes sectaires, persécutés dans le Languedoc, avaient été laisses paisibles dans d'autres contrées; mais non, et ce que l'histoire nous révèle à cet égard jette une grande lumière dans la question. Partout où les Vaudois se répandirent, ils furent également poursuivis. Avant qu'on envoyât des prédicateurs pour les convertir en Languedoc, ils avaient été déjà écrasés en Italie. Plus tard, ils ne furent pas plus épargnés au nord qu'au midi de la France. L'an 1304, en effet, 114 Vaudois furent brûlés à Paris! Si la persécution ne prit nulle part la même intensité qu'en Provence et Languedoc, c'est que nulle part l'hérésie ne prit tant de racines.

II

CARACTÈRES ET CAUSES DE L'HÉRÉSIE.

Il faut bien le reconnaître, nul sol mieux que celui du Midi, n'était préparé à recevoir cette propagande dont la Réforme, deux siècles plus tard, ne sera que le réveil et la continuation. Et ceci m'amène à dire un mot du fond même de l'hérésie.

Mais n'y avait-il qu'une seule hérésie dans cette contrée? Le grand historien Michelet a pu dire: — Là devait avoir lieu le grand combat des croyances.... Quelle croyances? Je dirais volontiers toutes. Ceux même qui les combattirent n'y surent rien distinguer, et ne trouvèrent d'autre moyen de désigner ces fils de la confusion, que par le nom d'une ville: Albigeois.

S'étonnerait-on qu'en des âges d'ignorance la foule ait pu confondre des sectes, lorsque, de nos jours, les savants historiens spéciaux: C Schmidt, F. de Portal, le pasteur Frossard et cet autre vénérable pasteur, Alexis Muston, que Michelet glorifie, ont trouvé tant de peine à débrouiller ce chaos? Jetons-y quelque lumière.

Dès les premiers siècles, l'hérésie d'Arius, qui niait la Divinité de Jésus-Christ, avait été par les Visigoths introduite dans l'Aquitaine et s'y était perpétuée.

Plus tard, vers le commencement du douzième siècle, vinrent, de Bulgarie et d'Asie Mineure en Espagne et d'Espagne en Provence, les Paulitiens, (ainsi nommés de Paul, un de leurs chefs né en Arménie en 844). Ils apportaient le Manichéisme, doctrine de Manès, renouvelée de Zoroastre et selon laquelle deux principes Ormuz et Ahriman, le dieu du bien et le dieu du mal, éternellement se partagent le monde. Ces sectaires orientaux offraient surtout ce péril qu'ils avaient des accointances avec le Mahométisme; ils avaient fait beaucoup de prosélytes en Arabie, et, à cette heure des grands combats de l'Europe avec l'Asie, des Chrétiens avec les Musulmans, les Paulitiens pouvaient, l'exemple le prouva, donner accès aux énervantes mœurs orientales.

Enfin, vers 1160, apparut une troisième secte: celle des Vaudois. Un certain Pierre Valdo, Pierre de Vaux, Pierre le Vaudois, de Lyon, en face de la démoralisation du clergé, voulut ramener les esprits à la simplicité apostolique; riche marchand, il vend ses biens et les distribue aux pauvres. Sa parole, ses exemples frappent les âmes; de nombreux sectateurs l'imitent et le suivent. Bossuet, si âpre pour tous les dissidents de l'Église, Bossuet lui-même a écrit: — La gloire de la pauvreté avait séduit Valdo et les siens. Austères de mœurs, ils marchaient en sandales, d'où le surnom d'Ensabatès, comme ces autres surnoms Gueux, Pauvres de Lyon, Bonshommes, Humiliés.

On ne saurait imaginer de doctrine plus pure. Elle est consignée dans un précieux monument (qu'on trouve dans l'œuvre de Raynouard), c'est la Nobla leycson (la Noble Leçon). Ne croirait-on pas déjà entendre Luther? (1)

Mais si Christ nous voulons aimer et suivre sa doctrine, Il nous faut veiller et lire l'Écriture

... L'Écriture dit et nous le pouvons voir Que si y en a aucun bon qui aime et craigne Jésus-Christ, Qui ne veuille maudire, ni jurer, ni mentir, Ni adultérer, ni occire, ni prendre de l'autrui, Ni venger soi de les siens ennemis, Ils disent qu'est Vaudois et digne de punir (mourir) Et lui trouvent accusation en mensonge et tromperie. (2)

- (1) Voir l'Appendice n°3
- (2) Traduction littérale de Raynouard,

Ces hommes vénéraient la femme, l'admettaient au sacerdoce, proscrivaient tout serment et réclamaient l'extinction de la peine de mort. A quel titre était-on admis dans la secte?

Le moine Pierre de Vaux-Cernay nous révèle le mode de réception.

- Mon ami, si tu veux être des nôtres, il faut que tu renonces à la foi catholique.
- J'y renonce.
- Reçois donc le Saint-Esprit par les Bonshommes!
- "Et alors ils lui soufflent sept fois dans la bouche; puis ils lui disent:
- —Renonces-tu à la croix que le prêtre t'a imposée dans le baptême, sur la poitrine, les épaules et la tête avec l'huile et le chrême?
- J'y renonce.
- Crois-tu que cette eau opérera ton salut?
- Je ne le crois pas.
- Renonces-tu au voile que le prêtre a étendu sur ta tête pendant le baptême?
- J'y renonce.

Alors il reçoit le baptême des hérétiques et renie le baptême de l'Église. A ce moment, tous lui imposent les mains sur la tête et l'embrassent; ils le revêtent d'un vêtement noir, et de cette heure, il est un des leurs.

Faut-il rien de plus pour faire comprendre la réprobation que les Pierre de Vaux-Cernay, les Puylaurens, les Matthieu Paris, les Reynerus Sacco font peser sur de tels schismatiques? Mais, chose bien digne de remarque! tandis qu'aujourd'hui des historiens catholiques peignent les Vaudois sous

d'horribles couleurs et glorifient Montfort, eux, les vieux et sincères chroniqueurs, eux qui condamnent les hérétiques dans ce monde et les damnent dans l'autre, eux ne calomnient point. Que dis-je? ils constatent, à leur manière, les vertus de leurs ennemis. Mais que sont les vertus humaines pour qui n'admet que les vertus théologales? Le chapelain Puylaurens l'a dit: — Fausseté, sous l'apparence d'une vie pure, Falsitas sola nitidæ vitæ apparentia.

C'est ce que répète le théologien Alain de Montpellier, leur contemporain, lorsque, reconnaissant les vertus des Vaudois, il n'y voit qu'un piége du démon, et déclare que ce sont des loups revêtus de la peau d'agneaux: cum sint lupi veste agni induti. Saint Bernard ne fera pas autre chose lorsqu'il attribuera au malin esprit l'héroïsme dont ils firent preuve dans les souffrances. Mais l'hommage le plus éclatant leur a été rendu par leur propre inquisiteur, Reynerus Sacco. Celui-ci, et c'est un juge, distingue parfaitement les Vaudois des autres sectes, et, selon lui: — il n'y en a pas de plus pernicieuse à l'Église, parce qu'au lieu que toutes les autres sectes inspirent de l'horreur par les affreux blasphèmes qu'elles vomissent contre la Divinité, celle-ci a une grande apparence de piété, parce que ses partisans vive, justement devant les hommes, ne croient de Dieu que ce qu'il en faut croire, et reçoivent tous les articles du symbole des apôtres. seulement ils blasphèment contre l'Église romaine et son clergé.

Telles sont les trois sectes qui vivaient dans le midi de la Gaule: Ariens, Manichéens ou Paulitiens et Vaudois. Les Vaudois, dont le rationalisme, dit Michelet, semble un fruit spontané de l'esprit humain, furent, tout d'abord, les seuls objels des anathèmes catholiques.

Deux conciles, celui de Lombers et celui d'Alby, et enfin la bulle terrible d'Innocent III ne fulminent que contre cette secte.

De tout ce qui précède ne faut-il pas conclure que, par leurs vertus mêmes, ils étaient regardés comme les plus redoutables? Selon toute apparence encore, ils étaient, et de beaucoup, les plus nombreux. Je l'ai dit déjà, le sol méridional était préparé pour recevoir leur propagande. Prédécesseurs des Huguenots, ils voulaient ramener le christianisme à sa simplicité primitive, et cette reforme était nécessitée par la démoralisation du clergé.

Cette démoralisation, tout l'atteste, et d'abord, la grande et impartiale Histoire générale du Languedoc par les bénédictins Claude de Vic et dom Vaissette. — Des moines, dit Sismondi à leur sujet, peuvent être crus sur parole, lorsqu'ils racontent, dans un ouvrage très religieux, la corruption de leur propre clergé, et le mépris où il était tombé.

Nombre de sirventes de troubadours sont à cet égard des documents, précieux pour l'histoire religieuse et morale des douzième et treizième siècles.

Parmi les satiriques provençaux de ce genre, il faut citer Guillem Montagnagol, Bernard Sicart de Marjevols, Tomiers Bertrand Carbonel, Pons de la Gardia. (1)

(1) Un savant docteur, don José Coll y Vehi, a groupé leurs vers dans son ouvrage sur La Satira provenzal, discurso leido al claustro de la universidad central (Madrid).

Mais celui qui par l'élévation du cœur et du talent les efface tous, c'est Pierre Cardinal. Ecoutez-le:

Le milan ni le vautour
Ne flairent mieux chair puante
Que clercs et prédicateurs
Flairent où gît l'homme riche.
Ils s'en font les familiers
Et, quand maladie le frappe,
Lui font faire donation
Qui dépouille les parents.

Cette accusation était-elle calomnieuse? Un canon du concile d'Arles, du 8 juillet 1234, porte: — Nul ne fera de testament qu'en présence de son curé.

Et le catholique M. Alletz, faisant remarquer que cette prescription est très fréquente dans les conciles, la justifie par la crainte de voir des mourants tester en faveur des hérétiques: Belle raison, en vérité! Mais écoutons encore le poète:

Pour argent vous aurez pardon Avec eux, ayant fait le mal;

Tartarassa ni vautour Non sent plus leu carn puden Com clerc e prezicador Senton ont es lo manen: Mantenem son seie privat, E quan malautia' l bat, Fan li far donatio Tal qu'l paren no y an pro.

Per deniers trobaretz perdos Ab els, s'avetz fag malestan;

Usuriers enseveliront Pour les biens qu'ils convoitent tant; Mais point les pauvres souffreteux Par eux ne seront enterrés Ni visités, ni bienvenus, Mais ceux dont ils ont grands présents.

Dans un autre sirvente, les vitupères de Cardinal s'élèvent encore:

Des clercs déloyaux je m'éloigne. Ils ont tant d'orgueil amassé, De trahisons, de convoitises, Que nul ne mène plus grand train; Ils prodiguent les indulgences Pour ravir ce qui nous restait, Et c'est par eux gardé si bien Qu'homme ni Dieu n'en ont plus miette.

Et ce qu'on ne peut démentir C'est que, plus ils sont grands prélats,

E renoviers sebeliran
Per aver, Lan son cobeitos,
Mas ges los paubres sofrachos
No seran per els sebelitz
Ni vezitatz ni aculhitz,
Mas aquels de cuy an grans dos.

Dels deslials clergues me mir Que an tot l'erguelh amassat E l'engan e la cobeitat, Que hom mais elhs no sap trahir; E fan soven perdos venir, Per aver so que ns es restat, E aquo lor es ben gardat, Que hom ni Dieus non pot jauzir

E d'aquo no'ls pot hom partir, Qu'aissi com son plus aut prelat

Moins ils ont foi et vérité....
Par le monde ils s'en vont prêchant
Que le vol est bien détendu,
Alors qu'ils ont tout dérobé.
Les verrez sortir des b......
Servir, tête droite, à l'autel....

Volant l'Église, envahissant,

Par leurs ruses, voilà les clercs Maîtres du monde, et supplantant Foulant ceux qui devraient régner Charles Martel les sut tenir; Mais connaissant nos rois stupides, A ces sots eux font à leur gré Honorer ce qu'on doit honnir.

Je n'ai pas besoin de signaler l'influence que durent exercer de telles critiques jetées par un des troubadours les plus élevés par son rang comme par son caractère et auquel les autres troubadours répondaient en chœur. Rien ne saurait mieux établir non plus que la question religieuse ne fût pas un prétexte.

An mens de fe e de vertat ... E fan soven pel mon auzir Que raubador sian vedat, E quant elh an tout et emblat; Los veiretz del bordelh issir, Cap dreg van al autar servir.

Ab raubar gleizas e'nvazir, Et ab enguans son fals clergat, Senhor del mon, e sotzplantat Sotz els sels que degran regir. Carles Martels los saup tenir; Mas aquest rei conoisson fat, Que'l fan far del tot a lor grat, E so qu'el degr' onrar, aunir.

Mistral ignorait-il par hasard ces satires religieuses qui jettent un si grand jour sur les causes de l'hérésie et de la Croisette? Non, il ne les ignore point, et combien il fut mieux inspire le jour où, dans sa belle poésie aux Catalans, il s'écria:

Les Troubadours, et nul n'alla plus loin depuis, A la barbe des clercs, à l'oreille des rois Dressant la langue populaire, Chantaient, remplis d'amour et chantaient librement D'un monde neuf l'avènement Et le mépris des peurs anciennes.

Li Troubaire, e degun lis a vincu despièi, A la barbo di clergue, à l'auriho di rèi Aussant la lengo poupulari, Cantavon,amourous,cantavon libramen D'un mounde noù l'avenimen E lou mesprès di vièis esglari

Quoi! ils ont fait cela, et personne ne les a dépassés?... pas même Voltaire, pas même Diderot?... Mais comment proclamer alors que le Midi était très catholique?

Loin de moi le plaisir mesquin de mettre le poète en contradiction avec lui-même! Quelquefois ce n'est point l'historien, ce sont les documents qui se contredisent, et les écrivains les plus sérieux, à cause même de leur sincérité, ont pu, gardant les mêmes principes, mais en face de documents nouveaux, prononcer des jugements différents. C'est mille fois plus louable que de dire: Mon siége est fait! L'auteur de Calendau a-t-il dû profiter de quelque découverte ignorée par l'auteur de l'hymne aux Catalan s? Il devrait bien faire connaître ce qui intéresse l'histoire du pays.

Supprimer toute cause de dissidence religieuse, pour ne mettre en lumière que l'antagonisme des races, c'est ce qu'a voulu faire Mistral: comment l'a-t-il pu?

A CÉSAR CE QUI EST A CÉSAR; AU PAPE CE QUI EST AU PAPE.

Quand on étudie les guerres de religion, on trouve aujourd'hui plusieurs écoles. Tandis que, d'une part, les vrais, les purs catholiques continuent à voir, dans la Croisade des Albigeois, une guerre essentiellement, exclusivement religieuse, qu'ils légitiment, tandis que leurs historiens (comme M. Amédée Gabourd) vont jusqu'à nommer le féroce Simon de Montfort, ce nouveau Judas Machabée! D'autre part, les historiens libres penseurs ont voulu chercher les causes politiques de cette lutte sanglante.

Rien n'était plus désintéressé ni plus profitable à la justice.

Mais voici venir toute une école qui s'empare de ces théories, les exploite habilement et prétend décharger l'Église de toute responsabilité, de toute accusation. Les vieux et sincères catholiques (j'en connais et je respecte leur caractère) disaient: Hors de l'Église point de salut: écraser partout l'hérésie est donc un devoir! Les nouveaux, plus avisés, s'écrient: Que parlez-vous d'oppression? L'Église fut toujours la mère des libertés; c'est le pouvoir civil qui s'est fait persécuteur. Ainsi, les Dragonnades? mesure politique! la Saint-Barthélemy? mesure politique encore! La Croisade contre les Albigeois? mesure politique toujours: il n'y eut là que le prétexte religieux!

Je ne répondrai rien à cette école (à laquelle je ne veux, certes, point rattacher un poète de la valeur de Mistral); mais je demande aux historiens libres penseurs, tels que Mary-Lafon et à un homme aussi remarquable que M. Frédéric Morin, qui s'est occupé du grand drame joué au treizième siècle dans la France du midi, je leur demande: Qui niera jamais que Rome, Rome seule, ait armé la main des exterminateurs et donné le signal du massacre des Albigeois?

Les Méridionaux d'alors ne s'y sont point mépris.

Leurs vers sont là qui l'attestent. C'est à Rome qu'ils attribuent tous les désastres, toutes les calamités, tous les crimes. Qu'on lise le fougueux sirvente de Guillem Figuera:

Ne m'étonne point, (1) Rome, si l'on s'égare:

Voici les stances originales, que j'ai traduites, selon la méthode dont je ne me dépars jamais, en leur conservant le rythme:

No m'meravilh ges Roma, si la gens erra,

Le siècle avait mis
En travail et en guerre.
Mérite et pardon
Par vous meurent, s'enterrent.
Rome qui trompez,
De tous maux félons
Racine et rameaux,
Le bon roi d'Angleterre
Fut par vous trahi.

Rome qui trichez, Convoitise vous trompe, Car à vos brebis Vous tondez trop la laine. Que le Saint-Esprit Qui reçut chair humaine, Entende mes vœux Et brise vos becs! Ne me prêchez plus Rome fausse! et méchante Pour nous et les Grecs.

Qu'el segl' avetz mes En trebalh et en guerra, Car pretz e merces Mor per vos e sosterra: Roma enganairitz, Qu'etz de totz mals guitz E sims e razitz; Lo bon rey d'anglaterra Fon per vos trahitz.

Roma tricharitz
Cobeitatz vos engana
Qu'a vostras berbitz
Tondotz trop la lana;
Mas sayns Esperitz
Que receup carn humana
Entenda mos precx,
E franha tos becx,
Roma, e no m'en precx
Quar yest falsa e trefana
Vas nos e vas Grecx.

Rome, aux hommes niais La chair et l'os tu ronges; Tu mènes les sots Avec toi dans la fosse. Trop bravez les lois De Dieu; car est si grande Votre ambition, Que vous pardonnez Péchés pour argent. De trop mauvaise endosse Oui, vous vous chargez!

Rome à faux semblants, Vous tendez votre trame; Maints mauvais morceaux Mangez à qui l'endure; Sous mine d'agneau Et sous son regard simple Dedans, loup rageur, Serpent couronné De vipères né,

Rom', als homes pecx
Rozetz la carn e l'ossa
E guidatz los secx
Ab vos ins en fossa;
Trop passatz los decx
De Dieu, quar es tan grossa
Vostra cobeitatz
Quar vos perdonatz
Per deniers peccatz;
De trop mala trasdossa
Roma, vos cargatz

Rom', ab fals sembelh Tendetz vostra tezura E man mal morselh Manjatz qui que l'endura: Car avetz d'anelh Ab simpla guardadura, Dedins lop rabat, Serpent coronat De vibra engenrat,

Le diable vous appelle Comme son ami.

Per qu'el diable us apella Com al sieu privat.

Aveuglé par la haine, ou plutôt emporté par l'indignation, ainsi va le poète, durant vingt strophes qui toutes commencent par ce mot, Roma! imprécations qui font pressentir celles du moine Luther.

Mais, dira-t-on, ce ne sont là que des invectives: soit! Ouvrez alors les historiens contemporains, tous clercs, et vous verrez quelle part le clergé, du commencement à la fin, a joué dans cette guerre où tout fut tramé dans des conciles.

Et maintenant, si l'on vient me dire que l'ambition, a cupidité, ont poussé les Bourdonniers en avant, ce n'est pas moi qui le mettrai en doute. La soldatesque de tous les temps fut avide de pillage. Qu'on lise aux pièces justificatives, le long fragment traduit de la Chronique des Albigeois. Je l'ai traduit: — 1° pour donner une idée aussi complète que possible d'un poète fort peu connu; — 2° pour reproduire la scène si fameuse du sac de Béziers; — 3° enfin pour prouver que la cupidité se mêle toujours au fanatisme. Qui donc est assez naïf pour croire qu'il on soit autrement? Mais cela en est-il moins une guerre religieuse, lorsque c'est un légat qui la conduit, après qu'un pape, Innocent III, a écrit: — Nous enjoignons à tous les peuples de prendre les armes contre les Vaudois?

Ou il faut refaire la langue et la raison humaines, ou il faut appeler guerre religieuse une guerre prêchée au nom de la Papauté, attisée au nom de la Papauté, où, tandis que sur les autodafé, les ruines, les cadavres fumants, on entonne le Veni Creator et le Te Deum, les dépouilles sont partagées par la main de la Papauté, une guerre enfin qui s'achève au profit de la Papauté.

Ah! l'on ne parviendra point à lui enlever ce caractère, alors que le savant et vénérable oratorien Daunou a pu écrire: —... Le pape avait ordonné aux archevêques, aux évêques, aux princes, comtes et barons, d'aider de tout leur pouvoir à détruire les Albigeois et les fauteurs de cette hérésie. Exciter et entretenir la guerre civile, déposer les princes indociles, délier les sujets du serment de fidélité, promettre des indulgences aux persécuteurs, exhumer les morts, brûler les vivants, tel fut le ministère des envoyés d'Innocent III.

Quel roi de France a rien commandé de semblable?

Mais admettons, pour un instant, avec Mistral, que la politique seule ait armé le Nord contre le Midi, admettons que l'Église soit restée étrangère aux vraies causes de la guerre, est-elle restée étrangère au résultat, et surtout au résultat moral? Ah! c'est ici que nous allons sentir son action néfaste et permanente.

Les conquérants venus du Nord se sont retirés. Mistral le constate lui-même. — Raimond VII, le dernier comte de Toulouse, dit-il, reconquit ses États, et ne s'en dessaisit qu'en 1229, de gré a gré et en faveur de Louis IX. Le royaume et comté de Provence subsista longtemps encore, et ce ne fut qu'en 1486 que notre patrie s'annexa librement à la France, non comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal.

Chose étrange! le nouvel historien n'invoque ces faits que pour arriver à cette conclusion:

Ce qui fut soumis, qu'on le remarque bien, ce fut moins le Midi, matériellement parlant, que l'esprit du Midi.

Quel aveu d'impuissance! Nous y reviendrons; mais, pour le moment, je me borne à demander: qui donc l'a soumis, cet esprit? Mistral l'ignore-t-il, lui qui cite ces lignes de Fauriel: — Les suites de la croisade furent mortelles pour la poésie provençale. Les procédures de l'Inquisition contre les personnages suspects d'hérésie, l'institution d'une université à Toulouse, la guerre déclarée aux livres écrits en langue romane (c'est le poète qui souligne ces mots), accélérèrent la chute de la littérature provençale; elles la tuèrent en fleur... Ne faut-il pas conclure de là que ce Midi, soi-disant très orthodoxe, a été étouffé par l'orthodoxie?

Mais peut-être qu'aux yeux du chantre de Calendal, la guerre déclarée aux livres écrits en langue romane, au lieu d'être attribuée au pouvoir clérical, doit l'être au pouvoir civil? Et, voyez, après la citation de Fauriel, il a écrit, n'ayant en vue que le pouvoir civil: — Ajoutez à cela l'interdit impitoyable qui proscrit encore notre idiome des écoles de l'Université!

J'irai plus loin: peut-être que Fauriel lui-même a voulu parler plutôt d'une persécution politique.

Eh bien, interrogeons l'éminent historien. J'ouvre son Histoire de la poésie provençale, que Mistral connaît, et je lis ce passage, qui ne peut laisser l'ombre d'un doute: — Indépendamment de ce qu'il y avait, dans la poésie des troubadours, de nombreuses satires contre les papes et une tendance générale fort hostile à la cour de Rome, il existait, en provençal, une multitude de livres de croyance hétérodoxe, relatif à l'hérésie albigeoise ou à d'autres... Tout cela, au jugement des papes, était pire encore que des satires. Ils essayèrent donc de se débarrasser de tous ces livres qui leur déplaisaient...

Le pape Honorius IV recommande emphatiquement aux étudiants (de Toulouse) l'étude du latin et l'abandon de cet idiome proscrit, dont la liberté, la satire et l'hérésie avaient fait leur organe. A l'instigation des papes, diverses mesures furent prises par les autorités civiles, pour la destruction de tous les livres hérétiques en langue vulgaire... On ne saurait évaluer ce qui se perdit de monuments de l'ancienne littérature provençale, par suite de cette persécution inquisitoriale...

Je pourrais citer bien des faits encore. A quoi bon? N'est-il pas évident que, si une politique a étouffé le Midi, c'est bien moins la politique de France que la politique de Rome? Pourquoi donc Mistral nous montre-t-il la fraternité des villes de Provence avec Rome et jette-t-il ses anathèmes contre Paris?

— Quand nous lisons, dit-il, dans les chroniques provençales, le récit douloureux de cette guerre inique, nos contrées dévastées, nos villes saccagées, le peuple massacré dans les églises, la brillante noblesse du pays, l'excellent comte de Toulouse, dépouillés, humiliés... il nous est impossible de ne pas être ému dans notre sang...

Rien de plus juste; mais à qui reporter ces désastres et ces crimes? Aux Français, ou en termes de mépris aux Franchimands.

Écoutez encore: — C'est toujours un grand malheur quand, par surprise, la civilisation doit céder le pas à la barbarie, et le triomphe des Franchimands retarda de deux siècles la marche du progrès.

Eh bien, que le lecteur me pardonne si je reviens sur ce point: c'est pour en finir avec ces accusations aussi dangereuses peut-être qu'absurdes. Puisque le poète provençal trouve, dans l'histoire faussée, des motifs d'outrages contre les Français du Nord, il faut rétablir l'histoire, et les outrages tomberont.

IV

QUI APPELA LA CROISADE AU MIDI?: LE MIDI!

Les vraies causes de cette guerre fameuse ne doivent être cherchées que dans le Midi. Déjà nous avons entendu Fauriel disant: — Nul doute que la raison immédiate et principale de la croisade contre les Albigeois ne fut une raison religieuse.

Quelques lignes plus bas, il ajoute: — Mais il n'est pas moins certain que cette hérésie et cette guerre furent singulièrement aggravées par des antécédents et des incidents TOUT A FAIT LOCAUX. Cette grande catastrophe ne fut, à plusieurs égards, qu'une crise de l'ancienne lutte de la caste féodale et du clergé.

Or, l'historien désigne seulement la caste féodale du Midi, pour laquelle prirent parti les troubadours. Ceux-ci virent de bien autres ennemis que les seigneurs du Nord, et, continue Fauriel, c'est un des phénomènes de la guerre des Albigeois que l'ardeur et l'unanimité avec laquelle les poètes provençaux s'efforcèrent de flétrir le pouvoir ecclésiastique, par l'ordre et dans l'intérêt duquel se fit cette guerre.

Au fond c'est donc là une guerre religieuse et toute locale. Que diriez-vous d'un historien qui, devant tous les massacres de religion dont le Midi a été le théâtre depuis le treizième siècle: sac de Mérindol, de Cabrières, de Lourmarins, de la Tour d'Aigues, de la Motte d'Aigues, de Cabrières d'Aigues, de Rognes, sous François 1^{er}; égorgement des protestants de Toulouse, les 13, 14 et 15 mai 1562; guerres de la Ligue au sud de la Loire (la Ligue qui précisément voulait livrer le Midi au fanatique Philiphe II d'Espagne!); dragonnades des Cévennes; persécution des Huguenots sous la Terreur blanche, etc., que diriez-vous d'un historien qui imputerait tous ces fléaux, tous ces crimes à la race du Nord?

Pour la guerre des Albigeois, pas plus que pour les autres guerres religieuses, on n'a le droit d'en accuser les Français. Ces guerres ont germé au sein même des populations qui les ont souffertes. Sans doute la Croisade du treizième siècle est venue du Nord; mais, ceci est le grand point!, qui l'a appelée? L'an 1208, nouant la grande intrigue, une députation se rendit à Rome, dans le but de dénoncer au pape le comte de Toulouse et les hérétiques, et dans le but d'obtenir une Croisade contre eux. Cette députation d'où partait elle? Du Midi! Qui la composait? Des Méridionaux! C'était Guillaume des

députation d'où partait-elle? Du Midi! Qui la composait? Des Méridionaux! C'était Guillaume des Baux, prince d'Orange; Folquet de Marseille, évêque de Toulouse; le troubadour Perdigon, natif du Gévaudan; et enfin l'abbé de Cîteaux.

Mais cet abbé qui a joué le plus grand rôle dans ce drame sanglant, n'était-il pas du Nord, ne venait-il pas de la fameuse abbaye de Cîteaux, qui est près de Dijon? Nullement! Son nom seul: Arnaud

Amalric, annonce un Méridional. Religieux de l'ordre que Robert de Molesme avait fondé, vers la fin seulement du onzième siècle (1098), et qui couvrait déjà la chrétienté, Arnaud fut d'abord abbé du Poblet, près de Lérida, en Catalogne, puis abbé du Grand Selve, dans le diocèse de Toulouse, plus tard abbé de Cîteaux et enfin archevêque de Narbonne.

Tel fut ce grand meneur. Et par qui fut-il suivi tout d'abord? Par les prélats du Midi. Il faut écouter ici le grand historien de la Crozada. Pénétrons, avec lui, dans la salle du palais de Latran où le conseil des douze cardinaux est assemblé. Là se trouve aussi maître Milon qui parle latin, quant à Innocent III,

Si grand est son rancœur, qu'il se tient la mâchoire.

On discute.

Mais l'abbé de Cîteaux qui tenait front enclin, Sur ses pieds s'est levé contre un pilier marbrin. Il a dit: "Seigneur pape, allons! par saint Martin! On fait de tout ceci trop grand bruit et long train. Vos lettres ordonnez qu'on écrive en latin, Et, dès qu'il vous plaira, je me mets en chemin Pour les transmettre en France et par le Limousin, Par Auvergne, Poitou, jusqu'en Périgourdin; Proclamez vos pardons, ici, dans nos confins Et partout, jusqu'aux lieux où régna Constantin. Qui ne se croisera ne boive plus de vin! Qu'il ne mange sur nappe, au soir ni le matin,

Mas labas de Cistel que tenc lo cap enclin Ses levatz en estans latz un pilar marbrin Et ditz a l'Apostoli Senher per sant Martin Trop fam longa paraula daiso e lonc train Car faitz far vostras cartas e escriure en latin Aitals cum vos plaira quieu me met en camin E trametre en Fransa e per tot Lemoi Per Peitau per Alvernha tro en Peiragorzin E vos faitz lo perdo de sa tota termin Per trastota la terra e per tot Constantin E qui nos crozara ja non beva de vin Ni mange en toalha de ser ni de matin

Ne soit vêtu de drap, de chanvre ni de lin, Et, mort, ne soit pas plus inhumé qu'un mâtin! A ce mot l'on s'accorde! Ils se rangent enfin Au conseil qu'il leur donne.

Quand l'abbé de Cîteaux, l'honorable personne
Qui fut élu plus tard archevêque à Narbonne,
Le plus honnête clerc que tonsure couronne,
A donne ce conseil, plus un seul mot ne sonne.
Mais de l'Apostolique alors la mine tonne:
— Frère, le pape dit, va-t'en à Carcassonne,
A Toulouse la grand' sise sur la Garonne.
Va! mène les Croisés contre la gent félonne.
Au nom de Jésus-Christ tous les péchés pardonne;
Exhorte de ma part les croyants et sermonne
Qu'on chasse les maudits d'avec toute âme bonne!
Déjà prêt à partir, quand vient l'heure de none,
L'abbé sort de la ville et sa mule éperonne
On le suit: le prélat puissant de Tarragone,

Ni ja no viesta drap de carbe ni de lin

Ni no sia rebost si mor plus cun mastin En aquest mot sacordo tuit can venc à la fin Al cosselh que lor dona

Cant labas de Cistel la ondrada persona
Qui poih fo eleish arsevesques de Nabona
Le meilher el plus pros quanc i portes corona
Lor ac dat lo coselh negus mot no i sona
Mas cant del Apostoli que mot fetz cara trona
Fraire so ditz lo Papa tu vai vas Carcassona
E a Tolosa la gran que se sobre Guarona
E conduiras las ostz sobre la gent felona
De part de Jeshu Crist lor pecatz lor perdona
E de las mias partz lor prega els sermona
Quencausan los eretges demest lautra gent bona
Ab lant el sen depart cant venc a la hora nona
E ichit de la vila e forment esperona
Ab lui va larsevesques qui es de Terragona

Celui de Lérida, celui de Barcelone, Et, devers Montpellier, celui de Maguelone, D'autres du Languedoc; celui de Pampelone, Et celui de Burgos, celui de Terrason, Vont tous avec l'abbé.

Eh bien, dans ce dénombrement, où trouver même un seul prélat du nord de la France? Mistral nous montre une nationalité provençale, dans les pays qui s'étendent des Alpes jusqu'au golfe de Gascogne et de la Loire jusqu'à l'Ebre. Or, c'est de là, de là seulement que sont partis les prêcheurs de la Croisade.

Et ce n'est pas tout. Lorsque, plus tard, nous voyons une multitude de clercs, presque tous hommes du Midi, suivre l'armée et l'exciter au carnage, ou, pour citer encore notre chroniqueur, lorsque nous voyons

Le cardinal romain, les prélats des moûtiers, Archevêques, abbés, évêques et Templiers,

E aisel de Lerida et cel de Barsalona E devas Montpeslier aicel de Magalona E dotral Portz d'Espanha \$ aicel de Pampalona E levesques de Burcs e cel de Terrasona Cest van tuit am labat

El cardenals de Roma els prelatz dels mostiers Arsevesques avesques e abatz e Templiers

* Après avoir dit: Et, devers Montpellier, celui de Maguelonne, l'auteur ajoute: E dotral Portz d'Espanha. Nous avons traduit par: d'autres du Languedoc.

Fauriel a traduit plus littéralement par: et d'autres encore d'outre les ports d'Espagne.

C'est cela! Mais, si l'on songe que le poète se donne comme de Tudèle, dans la Navarre il est évident alors que, de son point de vue, outre les ports d'Espagne, au delà des ports d'Espagne, désigne le Languedoc. Si donc, par le besoin du vers, nous nous sommes éloigné de la lettre, notre traduction n'est pas moins fidèle, ni moins claire surtout.

Chanoines, moines blancs, moines noirs, cinq milliers Qui s'en vont suivant l'host, prêcheurs et légendiers Voulant faire marcher les glaives les premiers.

Hé bien, comme contraste à cette troupe fanatique, l'historien provençal oppose... savez-vous qui? Les chevaliers français. Voici comment, simple interprète de cet historien, Fauriel a pu les dépeindre: — Ce sont de braves chevaliers qui sont toujours pour le parti le plus juste et le plus généreux, qui conseillent

toujours à Montfort mieux que Montfort ne veut faire, et lui disent non seulement ce qu'ils pensent, ce qu'ils estiment vrai, mais le lui disent avec une fierté, avec une franchise qui vont souvent jusqu'à la rudesse, en hommes qui ne craignent pas de blesser par leur parole le chef avec lequel ils sont prêts à se faire tuer sur le champ de bataille.

Et ce n'est pas seulement à Montfort que plusieurs des principaux croisés français opposent cette résistance généreuse, c'est aux chefs ecclésiastiques de la Croisade eux-mêmes. On sent à chaque instant, dans leurs paroles, une défiance, des doutes toujours croissants sur la sainteté d'une guerre où il y a tant de choses à faire contre l'honneur et contre l'humanité; aussi les choses en viennent-elles bientôt au point que ce sont des chevaliers qui défendent, contre les prélats, les croyances

E monges e canonges que de blancs que de niers. (1) Na en la ost V. melia dictans e legendiers E prezican e mandan quel glazis an primers.

et les doctrines ecclésiastiques. Les exemples en sont trop nombreux pour que je puisse les indiquer tous...

Fauriel aurait pu ajouter que, lorsque le Légat voulut donner la vicomté de Béziers à un nouveau seigneur, un seul accepta: ce fut Simon de Montfort, qui en fit hommage au pape. Le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Paul, le comte de Nevers, à qui l'on avait fait cette offre, refusèrent le Champ du Sang.

Et quelle fut, pendant la guerre, l'attitude de Philippe Auguste, le grand souverain qui régnait au Nord? L'histoire nous apprend qu'il ne voulut point prendre part à la Croisade et que, si, vers la fin, il permit à son fils, le faible Louis VIII, de s'armer, du moins refusa-t-il pour lui-même les domaines des seigneurs Albigeois. Voyez-le, par exemple, quand son fils, empressé, vient lui rendre compte de tout. Le roi, dit l'auteur de la Chronique, le roi ne répond rien; il ne dit pas une parole. Sur quoi Fauriel fait cette juste remarque.

Y avait-il mieux à faire ici, pour quelque historien que ce fût, que de représenter le sage et magnanime roi repoussant par son silence des projets impolitiques et cruels, mais conçus et soutenus par une puissance démesurée comme l'était alors l'Église?

Je le demande, maintenant, Mistral a-t-il le droit de faire remonter toutes ses accusations, toutes ses haines contre le Nord, contre les noirs chevaucheurs du Nord!

Quand on se fait l'historien, le poète, le représentant, l'apôtre et presque la personnification d'un pays, le premier devoir, qui touche à l'intelligence, c'est de bien connaître l'histoire de ce pays; le second devoir, qui touche au courage, c'est d'oser dire toute la vérité; le troisième devoir enfin, qui touche à la justice, c'est, quand on tient sous sa main la main d'un criminel, de ne point accuser un innocent.

V

RELIGION DU NORD ET DU MIDI.

A quel titre, évoquant le souvenir de jours néfastes, Mistral revendique-t-il pour les provinces méridionales?

Qu'un homme se disant fils des Albigeois réclamât justice pour ses pères massacrés: on le comprend. Quant à celui qui n'a point la foi hérétique de ses aïeux, je ne l'en blâme pas, seulement peut-il parler en leur nom?

Il reste encore quelques descendants directs de ces illustres martyrs: c'est M. F. de Portal qui, de son château de Breillan, a écrit les Mémoires de sa famille; c'est le savant et doux pasteur, M. Alexis Muston, qui, dans les montagnes de la Drôme, chante son poème de Valdésie, juste glorification des Vaudois. Hé bien, que réclament-ils? Le droit commun, la liberté de conscience. Ils possèdent cette liberté: si quelque chose la restreint, qu'on l'élargisse encore! Dans les questions religieuses il n'y a plus qu'une réponse possible; la voici:

La religion fut autrefois semence de guerre; mais, grâce aux hérétiques du Nord et du Midi, aux martyrs du Nord et du Midi, aux philosophes du Nord et du Midi, elle ne doit plus désunir les hommes. Que le Midi soit à son gré Vaudois, Huguenot, Catholique, Libre-penseur, qu'importe? Paix à tous les croyants! paix à toutes les croyances! Selon le mot célèbre échappé à Napoléon: — La France est de la religion de Voltaire.

Or, Voltaire, qui flétrit les bourreaux des Calas et qui sentait la fièvre à chaque anniversaire de la Saint-Barthélemy, Voltaire, c'est le génie terrassant le fanatisme; sa religion est celle de la tolérance et de la liberté.

LIVRE DEUXIEME

LA RACE

I

PLUSIEURS RACES POUR UNE NATION.

Où trouver le principe de nationalité?

Mistral n'en a point donné la formule; mais, de sa note sur les Albigeois, il faut conclure qu'à ses yeux, l'intelligence de la nationalité se manifeste entre les populations sympathiques entre elles par une similitude de climat, d'instinct, de mœurs, de croyances, de législation et de langue.

Et une nationalité lui apparaît dans tous les pays de langue d'oc, c'est-à-dire depuis les Alpes jusqu'au golfe de Gascogne et de la Loire jusqu'à l'Èbre.

Le 14 mars 1867, M. Thiers, dans un discours fameux, répondant à d'autres qu'à Mistral, repoussait cette théorie. Si cette théorie des nationalités, disait-il, signifie quelque chose de sérieux, elle signifie ceci: c'est que tous les États, ou la plupart des États, doivent être composés de peuples d'une seule race, ayant la même origine, parlant la même langue. Mais à cette condition, aucun État n'aurait le droit d'exister...

La vraie nationalité se distingue par le caractère des peuples, elle est là marquée en traits ineffaçables. Et l'on croit chercher les signes de la nationalité dans les traits du visage, dans les origines, dans les patois conservés au fond de quelques provinces! Non, messieurs. La nationalité, c'est celle que le temps nous a donnée en nous faisant vivre sous le même gouvernement, en nous exposant aux mêmes vicissitudes, en nous donnant les mêmes joies et les mêmes couleurs. Voilà la seule nationalité vraie, la seule incontestable.

Faudrait-il donc, avec votre système, aller sur un point de notre frontière demander quelle langue on y parle? Faudrait-il dire à cette héroïque Alsace, le dernier venu des enfants de la France, mais non le moins attaché à la patrie, à cette Alsace, qui, sous la Révolution et pendant l'invasion, s'est conduite aussi héroïquement qu'eût pu le faire la plus vieille province française, qui nous a donné Kléber, un vrai héros légendaire, faudrait-il aller lui dire: Vous parlez allemand, il faut vous séparer de nous. L'Alsace protesterait toute entière, et la nation française avec elle.

Dans cette page éloquente, M. Thiers pose bien le principe vital de la nationalité française, où sont entrées des races diverses. Seulement, par quelle étrange contradiction refuse-t-il aux anciens petits États d'Italie et d Allemagne, le droit de se grouper en nation, comme nous? Il redoute de voir aux portes de la France de grands peuples rivaux. Pour nous qui voyons, dans la formation des groupes nationaux, une conquête sur le principe féodal que représentaient l'Allemagne et l'Italie morcelées, nous le sentons aussi, il y a péril et grand péril, lorsque, trop peu éclairés encore pour trouver une impulsion en eux-mêmes, ces groupes subissent l'impulsion d'un ambitieux. Mais, d'autre part, nous ne croyons pas qu'on puisse longtemps fausser la route des peuples, que tout entraîne vers la paix et l'union.

Un écrivain qui a bien autrement approfondi que M. Thiers le principe de nationalité, c'est M. Charles Fauvety. En 1859, il publiait sur ce sujet une remarquable brochure qu'il a résumée ensuite. Nous n'admettons pas toutes ses conclusions, mais nous nous appuyons sur ses principes qu'il pose en ces termes: — Il ne faut pas chercher la nationalité dans la race, qui n'est que l'un de ses éléments constitutifs. La construction séculaire d'une nationalité exige des éléments divers. Ces éléments ne peuvent être fournis que par la fusion de plusieurs races. Les grands brassements de peuples qui amenèrent et suivirent la chute de l'empire romain ont préparé la civilisation moderne par le croisement des races et la fusion de leurs qualités natives. Ce sont les relations multiples que le commerce, les sciences et les arts, grâce à nos moyens de communication, établissent de nos jours entre les hommes, qui achèveront la fusion des races et, par la confédération des peuples, prépareront l'unification des nationalités.

La race n'est donc point, comme Mistral et d'autres le supposent, le corps d'une nationalité. Elle n'en est qu'un élément. La nature ne nous offre pas un seul corps simple possédant ou pouvant donner la vie. La vie n'est que le résultat des combinaisons: elle se crée d'éléments divers.

La grande loi sur les contraires et sur les semblables est, en outre, aussi vraie dans l'ordre social que dans l'ordre physique et physiologique. Seule, la diversité est richesse: richesse de sève, richesse de sang, richesse d'idées. Des éléments identiques ne pouvant rien se prêter s'appauvrissent ensemble. La violation de cette loi amène l'extinction fatale de toutes les familles dont les membres ne s'épousent qu'entre eux. De même, l'histoire nous montre ce fait implacable que toutes les races primitives et

simples, si elles ne se sont mêlées à d'autres, ou se sont éteintes d'elles-mêmes ou ont été massacrées par de plus fortes.

Liberté d'action de chacun dans l'unité de l'action générale: telle est la formule des sociétés de l'avenir. Mais, si nous rêvons des diversités harmoniques, le passé ne nous offre guère que des diversités hostiles. Les peuples, comme la nature, partent du chaos et traversent les cataclysmes, avant d'atteindre aux lois d'unité et d'accord. Ils n'arrivent à se constituer dans leur puissante autonomie qu'après le mélange du sang des races, mélange commencé presque toujours hélas! sur les champs de bataille.

Comme un grand fleuve enrichi par des affluents, les races reçoivent donc le tribut d'autres races; mais de même que les affluents perdent leur nom et peu à peu la teinte particulière de leurs eaux, dans le courant du grand fleuve, de même ce que j'appellerai les races rivières, sont entraînées par une plus puissante, la race fleuve, qu'elles modifient en s'y confondant.

Il est dans notre nationalité une race dont le caractère se montre avec plus de persistance. On la nomme la race gauloise ou celtique. Les traits dont les historiens antiques et surtout César, nous ont dépeint les Celtes, s'appliquent encore aux Français d'aujourd'hui. C'est l'élément celtique qui, à travers les siècles, est toujours, remuant, bouillonnant; c'est lui qui, en définitive, a triomphé, et voilà ce qui légitime ces paroles du célèbre historien allemand Heeren: — Pour bien comprendre l'histoire de la nation française, il est essentiel de la considérer comme issue de la race celtique.

Malgré les invasions successives qui sont tombées quelquefois sur notre sol comme des torrents, c'est elle le grand fleuve que nous allons voir se dérouler à travers les siècles de l'histoire.

Cette race venait de l'Inde. Elle ne trouva point la Gaule déserte.

Qui donc la peuplait auparavant? Les Ibères vivaient au sud, au pied des Pyrénées, où les Basques, leurs fils, vivent encore; mais est-ce tout? M'éminent philologue, M. Chavée, a parlé d'une race d'hommes grands et forts qui auraient précédé les Celtes; d'autres y voient des Touraniens septentrionaux, Lapons et Finnois, hommes de petite taille.

Comment percer les ténèbres de ces époques lointaines? Avons-nous quelques indices propres à nous éclairer? Nous retrouvons dans les cavernes les restes des peuples antérieurs aux Gaulois: ce sont des hommes de l'âge de pierre. Ont-ils laissé des monuments et les plus antiques de notre sol, Menhir et Dolmens, doivent-ils leur être attribués? Oui! selon les uns; non! selon les autres. Ils sont Celtiques, disent ceux-ci, et il y a bien des motifs de le croire. Ils ne peuvent être Celtiques, répliquent ceux-là, et ils en donnent les raisons. Problème difficile, mais non pas insoluble, et où, comme partout, la science aura le dernier mot.

П

LES IBÈRES.

Une chose positive, c'est qu'avant les Celtes, sur le sol gaulois, nous trouvons les Ibères. Dans la Ligurie, dans tout le midi de la Gaule, par toute l'Espagne, comme le prouvent les recherches de W. de Humboldt, les noms les plus anciens de lieux, de rivières, de montagnes, appartiennent à leur langue, la langue euskarienne. Dès l'antiquité la plus reculée, une couche d'Ibériens a donc couvert ces pays.

D'où cette race venait-elle à son tour? Sœur, par la langue comme par le type simiesque, des Finnois et des Ongro-Tartares, descendait-elle des plateaux de la haute

Asie? Venait-elle de Phénicie, comme l'ont supposé quelques historiens, ou, selon l'avis de quelques autres, sortait-elle d'Afrique? Était-elle un débris de ces Atlantes si célèbres et si mystérieux, dont le continent se serait affaissé sous les eaux et qui auraient survécu chez quelques Indiens d'Amérique, chez les Berbères de l'Atlas et chez nos Ibères des Pyrénées? Enfin y aurait-il plus de fraternité qu'on ne suppose entre les Ibères et les Celtes? C'est là ce qu'on peut déduire de l'existence du peuple celtibérien, mélange des deux premiers. La légende raconte que les deux géants Celtus et Iber étaient frères; enfin, W. de Humboldt, dans ses investigations profondes, loin de rejeter cette parenté, dit expressément: — Il n'y a aucun sujet de nier toute parenté entre les deux nations; il y aurait même plutôt lieu de croire que les Ibères sont une dépendance des Celtes, laquelle a été démembrée de bonne heure.

Guidé par ces indications, M. Edwars a voulu établir que la langue des Basques a une intime analogie avec les langues celtiques, et que les Ibères ne sont que des Pélages, c'est-à-dire des frères des Gaulois. C'est là un problème qu'il appartient à la philologie comparée, à l'anthropologie de résoudre. De laborieux savants s'en occupent. Un jour, la lumière sera faite. Ce qui paraît probable, quand on songe que la langue ibérienne a été presque complètement éliminée, c'est que de grands combats ont dû se livrer entre les vieux possesseurs du sol et ceux qui sont venus le conquérir. Les traditions populaires en gardent l'empreinte.

Il s'est inspiré de ces traditions, le poète escualdunac, Augustin Chaho. — Dans la nuit de notre faiblesse, s'écrie-t-il, la mémoire des vieillards et le génie des bardes sont le miroir où se reflète pour nous la gloire si lointaine des anciens jours. Sorte d'inspiré, vrai Ballanche cantabre, Chaho parle de deux races, la sienne, celle des Voyants,qui fut vaincue par la race des Géants, les Celto-Scythes. Écoutons-le:

—C'était un printemps du premier âge, dès le matin.

Au Midi, le ciel était pur, l'air tempéré, la terre verte et parée, et par moments la grande voix mystérieuse de la nature, confondant ses harmonies en vagues murmures, en brises d'amour, faisait soupirer les jeunes filles, et un feu secret se glissait dans leurs veines et leur cœur battait plus vite.

Et au Nord, l'ours dormait dans son antre, les lacs, couverts de neige, étaient glacés, le ciel tendu d'un voile grisâtre; un souffle aigu, balançant les pins funèbres, leur arrachait, en passant, des frémissements plaintifs, puis la terre des Géants reprenait son silence.

Au Midi, les blés étaient entassés dans les greniers du Patriarche; les celliers regorgeaient de fruits, les tonnes, remplies d'huile, y étaient rangées avec ordre; un pain délicieux couvrait la table du maître; il buvait son vin dans des coupes d'or, et ses troupeaux se répandaient innombrables dans les plaines.

Et au Nord, l'hiver rigoureux avait frappé de mort les troupeaux du Scythe; ses enfants étaient maigres et affamés, et ils pleuraient et criaient; et, dans des cabanes enfumées, la noire écorce des arbres était le seul pain des Géants...

Un tel contraste fait pressentir l'invasion. La femme du géant le pousse à la conquête, et il se lève et il brandit sa hache de fer.

Et le cri guerrier retentit de cabane en cabane, dans la terre des géants, et jusqu'à la nuit et durant la nuit, on n'entendit que ce cri mêlé au bruit des tempêtes: Allons!

Et le lendemain cent mille partirent; et le neuvième jour, neuf millions de Géants étaient en marche pour l'Inde, pour l'Ibérie et pour l'Afrique.

Et à la tête de chaque armée marchait un Géant fort et puissant qui s'appelait Roi; mais les Géants étaient encore des hommes libres.

Et à chaque halte, ils plantaient une épée nue en terre; et, s'assemblant autour du Roi, ils délibéraient en commun comme des frères.

Puis, quand ils se remettaient en marche, les dogues agiles bondissaient, et courant en troupes devant eux, hurlant et aboyant, répondaient aux cris des barbares.

Et il se livra des combats, homme contre homme, Géant contre Voyant; il y eut des massacres et des batailles. Tout champ du Midi fut couvert de sang, et de ruines, tout fleuve roula dans ses eaux des cadavres.

Il y eut des vieillards sans défense égorgés dans leur lit, des femmes enceintes ouvertes par le fer, et des têtes de petits enfants écrasées contre la pierre...

Je m'arrête. Si j'ai cité ce fragment, c'est que les temps les plus ténébreux appartiennent de droit à l'imagination, à la poésie. Se trompe-t-elle toujours?

Ah! lorsque, dans les temps historiques, nous voyons des hommes d'une race tomber par centaines de mille sur un seul champ de bataille, on peut supposer de grands massacres dans les temps plus barbares et plus reculés.

L'ouragan, ajoute Chaho, dévora mes aïeux sur toute la surface de la terre: il en échappa bien peu. Les bardes comparent ce petit nombre aux olives qui restent sur l'olivier après la récolte, aux grappes qui pendent des pampres jaunis et dépouillés, après que la vendange a été faite.

Les Ibères furent-ils exterminés ou refoulés ou absorbés par les Celtes envahisseurs? Divers faits autorisent tour à tour chacune des suppositions. Ce qui est certain, c'est que les Celtes, venant se superposer à eux, ont, comme font d'ordinaire les conquérants, conserve les noms primitifs des lieux conquis; mais, voilà tout La langue, je le répète, a été éliminée; elle n'a fourni que très peu de mois aux vainqueurs, et nous pouvons d'autant mieux nous en convaincre que ce n'est point une langue perdue.

Confinée aujourd'hui dans le petit pays basque, elle paraît distincte de toutes celles que parlent les descendants des Aryas; unique en Europe, elle se rapproche des langues de l'Amérique, car elle forme ses mots par voie d'agglutination.

Avec la prétendue richesse dont elle se vante, les deux cent six présents de chacun de ses verbes, ses modes affirmatifs, négatifs, dubitatifs, impératifs, courtois, familiers, masculins, féminins, cette seule loi de formation des mots atteste une langue essentiellement primitive, une langue de peuple enfant. Elle a pu fournir des poètes, mais elle ne s'élève point aux abstractions de la philosophie. Chose curieuse! voici les lois naturelles de juxtaposition et d'intussusception appliquées au langage! Dans nos mots, un germe s'assimile toutes les autres parties du mot; chaque terme forme une synthèse de parties

coordonnées: dans le basque, les éléments d'un mot s'agglomèrent en restant indépendants; autant de parties, et elles peuvent être nombreuses, autant de touts divers. Or, telles langues, tels peuples. Les Ibères n'ont jamais formé comme nous un grand corps de nation. Ils restèrent isolés en tribus, sans alliances. De là leur faiblesse, de là sans doute leur disparition.

Étendus jadis sur de vastes contrées, il ne leur reste aujourd'hui qu'un coin de terre. S'ils le possèdent encore, c'est qu'ils se sont aguerris dans l'âpre nature qui les défend. Tels ils se montrent déjà dans cette chanson rude et antique, où ils rappellent le souvenir du siége qu'ils soutinrent contre les soldats d'Auguste: — Les plaines arides — sont à eux — (à nous); les bois de la montagne — les cavernes.

En lieu favorable — nous étant portés — chacun (de nous) ferme — a le courage.

Petite (est notre) frayeur — au mesurer des armes; — (mais), ô notre arche au pain, vous —(êtes) mal pourvue.

Si dures cuirasses — ils portent (eux)— les corps sans défense — (sont) agiles...

Forcés par la pauvreté de quitter leur libre montagne, les Basques s'en vont exercer mille métiers ingénieux, en France, en Espagne. Ils passent souvent la mer; ils s'en vont surtout au Rio de la Plata, où les a rencontrés le jeune et savant voyageur, Elisée Reclus, qui tout récemment écrivait l'histoire de leurs émigrations. Mais en eux, quel désir de retour!

Le Basque est avide, curieux, entreprenant; mais il aime son pays avec l'énergie du montagnard, qui ne veut faire fortune que pour revenir, en grand seigneur, étaler son opulence au pied de ces Pyrénées dont l'air pur gonfle son âme.

A cette heure, le petit peuple basque perd beaucoup de son originalité: rien de regrettable, si c'est pour s'inspirer du génie de la France.

(1) Traduite par M. Ampère, dans son histoire de la littérature française avant le douzième siècle, cette chanson fut découverte par Ibanez de Ibarguen, en 1590.

LA RACE

Ш

LES CELTES ET LEURS TRIBUS.

Et maintenant, salut à la race maîtresse dont nous sommes enfants, salut à la race celtique!

Michelet l'appelle la plus sympathique et la plus perfectible des races humaines. Enthousiaste et moqueuse, gaie et sévère, étourdie et réfléchie, fantasque et virile, il n'en est point qui offre plus de contrastes et de plénitude Elle a la vanité, la frivolité, la mobilité de l'enfant, elle qui aurait la jactance de l'Espagnol, si elle n'avait le sentiment du ridicule qui a créé Molière; elle qui jadis rechercha les brillantes couleurs, les parures d'or, et qui a conservé la futile royauté de la mode, et, ce qui est meilleur, la royauté du goût; elle qui, tour à tour, porte le joug, le rejette, puis le relève pour le fouler encore aux pieds. Ses défauts sont ceux d'une race trop vive pour être tenace. Elle ne marche que par soubresauts; une honteuse atonie parfois succède à ses glorieux élans; oui, mais, en somme, elle marche toujours, et son histoire s'appelle le Progrès.

Les Ibères n'ont montré que la force de résistance: chez les Celtes, quelle ardeur à l'attaque! quel besoin d'aller en avant! Barbares ou civilisés, ils ont couru le monde, curieux de voir et de savoir, avides de jouir, fiers de raconter ensuite leurs exploits et surtout de les raconter bien, car il leur faut à tout prix; la gloire ou la gloriole. Aussi, poussent-ils l'ostentation jusqu'à la bravoure, jusqu'au mépris de la mort. Quoique très superstitieux et portant comme talisman des chapelets d'ambre (1), des brins du gui sacré, cherchant l'œuf fabuleux du serpent dont parle Pline, voyez-les défiant la foudre, menaçant la mer courroucée; tout danger les enivre. Le zouave d'aujourd'hui, qui rit de la balle qui le tue, est le fils de ce gladiateur gaulois, qui, sous les yeux de la foule, tirait vanité de bien mourir.

D'où vient tant d'insouciance? N'ont-ils ce genre de bravoure que parce qu'ils sont fanatiques ou irréfléchis? Non! c'est qu'ils sentent que l'âme est supérieure aux forces de la nature. C'est la grande nation qui, avec Pelage, Abeilard, Descartes et Voltaire, affirmera le Moi; lorsque tout l'abandonne, c'est elle qui, à cette question: — Que te reste-t-il? répondra par la bouche de Corneille: Moi! Moi, dis-je, ET C'EST ASSEZ! Elle l'a fait bien voir, lorsque l'Europe entière s'est tournée contre elle. C'est la grande nation qui proclamant les droits de l'homme, la nécessité de la morale, l'égalité, c'est-à-dire l'indifférence des cultes, rendra la Conscience humaine libre, sous l'unique souveraineté de la Raison.

(1) N'est-ce point un reste de cette superstition qui porte les nourrices; à mettre un collier d'ambre aux petits enfants?

Tandis que les Germains, rêveurs comme les Hindous ouvrent les ailes de l'âme vers l'infini, se perdent dans les vagues nuées et n'ont pu encore constituer leur patrie, les Celtes, positifs, pratiques, pleins de décision ont assigné à l'homme son vrai rôle sur la terre. Mais, s'ils ont plus que les Allemands le sentiment de la personnalité, bien plus que les Anglo-Saxons ils ont l'instinct social et sociable. Leur moi n'est pas égoïste, mais, pour me servir de l'expression d'Auguste Comte, altruiste. Ils s'affirment eux-mêmes sans nier le reste du monde.

C'est ainsi qu'ils prennent, reflètent, résument en eux tous les caractères des autres races. Ces races, ils se les sont assimilées par les guerres et surtout par leur incessante hospitalité. Le terme d'étranger ne fut jamais, chez eux, synonyme d'ennemi. La Gaule, la France, place au centre de la civilisation européenne, a reçu le rayonnement successif de tous les peuples et l'a reflété sur le monde. Le vrai génie celtique ou français, c'est d'avoir été arabe au quatorzième siècle, grec au quinzième, italien au seizième, espagnol au dix-septième, anglais au dix-huitième, allemand au dix-neuvième; c'est en un mot, tout en restant soi, de se faire universel. La France, avec sa langue précise comme l'algèbre, lumineuse comme le soleil, formule la pensée de l'Occident. Voilà pourquoi les premiers écrivains des pays qui nous environnent, n'aspirent qu'à une consécration: être traduits en français. On peut donc affirmer qu'avec tous ses défauts, avec ce besoin de mouvement qui quelquefois mêle pour brouiller, mais qui le plus souvent mêle pour unir, les Celtes, leurs fils, ont eu la vertu et la gloire de prêcher et de réaliser la grande communion des peuples: leurs lois deviennent le code de l'humanité.

Non, non, je n'irai point, à la suite de maints historiens naïfs, chercher à faire descendre des Dieux, des demi-dieux ou seulement des Titans, cette race si vraiment humaine. Je ne rechercherai pas davantage si le nom de Celte ou Gaulois, tire son étymologie de gála, au teint de lait, ou gœll, aux cheveux roux, ou gualtog, chevelu, ou galloudec, courageux, ou kelt, homme qui tue, ou keelen, qui coupe la gorge, ou ceiltach, habitant des forêts, ou coïl, vivant sous les chênes, ou gallen, wallen, peuple voyageur, peuple errant, ou gelt, qui vend ses services, ou gaal, qui rachète sa liberté, etc. Toutes ces étymologies, empruntées à plusieurs langues, ont tour à tour été proposées, rejetées, attaquées, défendues. Je n'écrirai pas une dissertation à ce sujet. Ce qui importe, c'est bien moins d'expliquer le nom d'un peuple que de saisir son vrai caractère.

Une chose d'un intérêt réel, c'est le fait linguistique qui, assimilant les noms Cimmerii, Kymris, Cimbres, Keltes, Celtes, Gaulois, Gallois, Gaëlics, Galliciens, Galates, Wallons, Welches, Belges, Bolges, Volkes, Volces, Wales, Valaques, Bolgares, Bulgares, nous montre, en corroborant l'histoire, quelle extension les Gaulois prirent de l'orient à l'occident du vieux monde.

Je ne peux suivre ici les tributs qu'ils ont lancées en avant, celles qu'ils ont laissées en arrière. Étudions-les seulement dans le pays où ils s'agglomérèrent et qui devint leur patrie.

Le célèbre géographe grec, Strabon, divisait la Gaule en Gallia Cis-Alpina et Gallia Trans-Alpina; la première, il l'appelait Gallia Togata, parce qu'on y portait la toge romaine; la seconde se subdivisait en Gallia Braccata, où l'on portait les braies, et Gallia Comata, où l'on portait longue chevelure. Ces parties en formèrent quatre autres: Narbonensis, Aquitania, Celtica et Belgica.

Ceci est à peu près la division adoptée par César qui, dès le début, distingue: la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine. C'est celle encore de Pomponius Mela qui dit, déterminant les positions avec netteté: — Des Pyrénées à la Garonne, ce sont les Aquitains; de la Garonne à la Seine, les Celtes; de la Seine au Rhin, les Belges.

La science contemporaine a justifié, confirmé cette division. Aux temps les plus reculés où il soit permis d'atteindre la race celtique lui offre, subdivisées en familles, trois grandes tribus qui s'étendaient sur trois zones: - 1° la tribu des kymris, hauts de taille, blancs de visage, aux yeux bleus ou gris clair, à la barbe légère, aux longs cheveux blonds, à la tête allongée (dolichocéphales), sauf les Bretons à tête dure et ronde. Ils occupaient la zone du nord-est de la Gaule, plongeaient leurs racines en Allemagne, et plus vinrent en conquérants jusqu'en Armorique; - 2° la tribu des Gaëls, plus petits, bruns, velus, aux yeux noirs et vifs, et brachy-céphales ou, vulgairement, ayant le crâne arrondi. Ils occupaient tout le sud-ouest, où ils se fondirent avec les Ibères; - 3° enfin la tribu des Kymris-Gaëls, mélange des deux premières, châtains, de taille moyenne. Ils étaient placés au milieu, selon une zone qui s'en irait en écharpe des bouches de la Loire aux Alpes et au Jura.

Telle se présente la grande race celtique.

Elles lui appartenaient ces tribus qui peuplèrent, sous le nom de Volces-Tectosages, la contrée de Toulouse, sous celui de Volces-Arécomices, la contrée de Nîmes; elles lui appartenaient encore les populations de la Provence: Salyens, Décéates, Oxibiens, Cavares, Voconces, tous réunis sous la dénomination commune de Celto-Ligures. La première partie de leur nom les associe évidemment aux

Gaulois; quant à la seconde, c'est une épithète qui n'affecte en rien l'ethnologie. Pour les Grecs, et Mistral le rappelle, Ligures ou Liggens signifiait mélodieux. Celto-Ligures serait donc synonyme de Gaulois musiciens. L'explication est poétique; en voici une plus probable: — Le mot Ligures, dit l'historien du Roussillon, Jean de Gazanyola, est composé de deux racines celtiques Ly et Gures, qui, dans cette langue, signifient habitants de la côte.

Et, en effet, on a donné le nom de Ligures à tous les peuples divers qui tiennent le littoral de la Méditerranée, depuis le Xucar espagnol jusqu'au delà de la rivière de Gênes. M. W. de Humboldt prête à ce mot une étymologie un peu différente: Gur ou Gor, à ses yeux, signifie élevé: Ligure, habitant des lieux hauts, des montagnes. Mais cette étymologie, loin de détruire la précédente, la confirme au contraire, quand on songe que le géant Ligur, ce montagnard qui fut vaincu, on le verra tantôt, par l'Hercule de Tyr, était fils du dieu marin Neptune. En résumé, que les Celto-Ligures soient des Gaulois musiciens ou des Gaulois riverains ou des Gaulois montagnards, ils n'en sont pas moins des Gaulois. plutarque le confirme avec des détails qui ne laissent aucun doute. En sorte que, (les Basques mis à part,) on peut affirmer, sous les variétés de tribus, sous les nuances de familles, l'homogénéité de race par toute l'étendue de notre vieille patrie.

IV

ÉTRANGERS EN GAULE. – ROMAINS.

Ce même sol, où s'étaient fixés nos pères, vit apparaître ensuite deux peuples colonisateurs, plus tard deux peuples conquérants. Les colonisateurs furent les Grecs, qui, selon une tradition poétique très connue, trouvèrent, en abordant au sol ligurien, un festin de noces, où leur chef Protis devint l'époux de la fille du roi. Ils ne se répandirent que sur le littoral.

Antérieurement étaient venus les Phéniciens, qui pénétrèrent dans les terres, bâtirent Nîmes et Alésia. Mais devant leurs pas que de résistance! La légende qui voit encore, dans la vaste Crau d'Arles, le déluge de cailloux dont Jupiter accabla les hommes des montagnes pour secourir son fils Hercule (l'Hercule tyrien), cette légende rappelle les luttes antiques des phéniciens avec les aborigènes.

Quelles luttes aussi entre Gaulois et Romains, entre Gaulois et Germains!

Rome naissante est envahie par les hordes celtiques; Rome agrandie et menacée toujours des mêmes invasions. Marius va les défier; il repousse, écrase les barbares; puis César conquiert toute la Gaule; mais, spectacle étrange! on dirait que c'est Rome qui est conquise.

Les vaincus envahissent la ville, l'armée, le théâtre, les lettres, la tribune, les conseils, le sénat et jusqu'au trône impérial. Aussi, loin d'adopter sans contrôle l'opinion si accréditée que la Gaule devint romaine, nous dirions plutôt que c'est Rome qui devint gauloise.

La nationalité romaine ira se dissolvant, tandis que la nationalité gauloise grandira; l'une s'appellera bientôt le Bas-Empire et l'autre la France. Le jour où Vercingétorix enchaîné fut offert en spectacle au peuple de la Ville éternelle, la liberté antique fut vaincue, et, avec elle, le principe vital qui avait animé les citoyens romains. Or, c'est cette liberté que les Gaulois n'ont cessé le vouloir reconquérir, tandis que leurs vainqueurs se couchaient sur les lits d'ivoire et de pourpre de la décadence.

Certes, Rome était mille fois plus policée que la Gaule; elle pouvait montrer avec orgueil ses poètes, ses artistes, ses savants, ses législateurs. A cet égard, la Gaule profita du contact; mais parce qu'elle prit aux Romains le vernis de leur civilisation, on en a trop vite conclu qu'elle leur avait emprunté l'essence même de la civilisation, la civilisation entière. Elle eût donc perdu toute originalité; elle eût abdiqué son caractère, son génie!... Cela n'est pas. Tout en subissant ou acceptant d'inévitables influences, les Gaulois sont restés Gaulois. Michelet proclame leur âpre génie; Augustin Thierry constate que la ténacité de mémoire et de volonté est propre aux hommes de race celtique.

Ces assertions trouvent leur preuve éclatante dans les signes dont les historiens de l'antiquité ont marqué ces hommes, signes qui s'appliquent encore à leurs descendants.

Hé bien, malgré tout, la théorie suivant laquelle la Gaule a été dénationalisée, a jeté de si profondes racines dans notre éducation séculaire, que lorsqu'il s agit d'expliquer les mœurs, les coutumes, le langage, les lois, les institutions de notre peuple, tous nos historiens les plus éminents, presque à leur insu, se tournent vers la vieille Germanie, vers Rome surtout, et leur demandent compte de nos mœurs, de nos coutumes, de notre langage, de nos lois, de nos institutions. Michelet lui-même, le grand écrivain, le grand historien Michelet, lui qui a si bien sondé nos origines nationales, Michelet a écrit: "Ce grand nom d'Empire, cette idée de l'égalité sous un monarque, si opposée au principe aristocratique de la Germanie, Rome l'a déposée sur notre terre. Les rois barbares vont en faire leur profit. Cultivée par l'Église, accueillie par la tradition populaire, elle fera son chemin par Charlemagne et par saint

Louis. Elle nous amènera peu à peu à l'anéantissement de l'aristocratie, à l'égalité, à l'équité des temps modernes.

La Gaule n'avait-elle qu'à opter entre l'aristocratie germanique ou l'égalité romaine? Avions-nous absolument besoin, que Rome nous enseignât l'égalité? M. Ampère a dit: — L'amour de l'égalité pourrait bien être le trait caractéristique de la race celtique.

C'est chose dont on demeure convaincu, quand on songe qu'une loi fondamentale, chez cette race, exigeait l'égalité dans le partage des successions de père et de mère, et qu'une autre loi, corroborant celle-là, proscrivait le droit d'aînesse, base de la féodalité.

Des patientes et profondes recherches que le légiste M. Laferrière a consacrées au droit français, il résulte que les vaincus sont bien loin d'avoir dépouillé leurs coutumes et renié leurs lois primitives devant les coutumes et les lois du peuple vainqueur. Je ne puis qu'indiquer ici un point capital sur lequel je dois revenir, tant à propos de la langue que du génie de notre nation.

D'ailleurs, en croyant, sur le témoignage des faits, que les Gaulois sont restés eux-mêmes, je suis loin de vouloir nier l'incontestable influence de Rome, influence qui fut surtout civilisatrice, car lorsque nous avons le plus emprunté aux Romains, les Romains n'étaient plus, et l'on ne prend aux morts que ce qu'ils laissent de meilleur.

V

GERMAINS.

Le Midi a donc apporté à la Gaule ses éléments: le Nord va lui apporter les siens. Voici que les conquérants romains reculent à leur tour devant des conquérants nouveaux, farouches, doués d'une vitalité puissante: Franks, Burgondes, plus tard Northmans, peuples frères, mais rivaux, connus sous la dénomination générique de Germains.

Je ne parlerai point des Maures, qui vinrent ensuite. Ils ont bien dominé quarante ans à Narbonne; mais, quoi qu'en dise Sismonde de Sismondi, leur passage, même dans les provinces méridionales, n'a rien laissé de profond. Ils ne furent traités qu'en ennemis; venus comme un torrent, comme un torrent ils s'écoulèrent. Ne m'occupant ici que des peuples qui ont marqué leur empreinte sur notre nationalité, je ne dois parler que des Romains et des Germains.

Par ces derniers toute la Gaule fut envahie. A l'est s'établirent les Burgondes; au sud, les Visigoths, et les Franks, au nord de la Loire. C'est entre ces trois familles que vont s'allumer des luttes sanglantes et séculaires, luttes des Franks et des Bourguignons, des Bourguignons et des Armagnacs, des Franks et des Visigoths.

Les vainqueurs du Sud, arrivés moins barbares déjà que ceux du Nord, durent, sous l'influence d'un beau climat et au sein de grandes villes policées, se civiliser sans cesse. Les Visigoths eurent, d'ailleurs, de grands rois dont la conduite et la législation ont été justement louées. Ayant à souffrir les exactions des préfets romains, dont Salvien nous a retracé le tableau, les indigènes virent les nouveaux conquérants sans trop d'antipathie: ces conquérants laissaient aux Aquitains un libre accès à tous les emplois et jusqu'au ministère. Quoi de plus enfin? Ils ne se propagèrent point chez nous comme nation distincte; c'est Augustin Thierry qui le remarque. Voilà pourquoi, bien qu'on trouve aujourd'hui encore, dans le Midi, nombre de familles dont les noms attestent l'origine visigothe: des Albric, des Théric, des Alaric, des Amalric, etc. (noms qui, conservant dans la Gascogne et le Languedoc leur physionomie primitive sont, en Provence, devenus les Aury, les Théry, les Alary, les Amaury, etc.), voilà pourquoi la belle langue des Goths, comme l'appelle M. Chavée, est morte avec eux. Nous ne la possédons plus que dans une version de la Bible, écrite par leur savant évêque Ulfilas.

Les Visigoths n'ont pas même laissé leur nom au pays qu'ils conquirent. Augustin Thierry prouve, par des chartes, que Franks et Burgondes employaient d'ordinaire le terme de Romains pour désigner les habitants de la Gaule méridionale. La terre des Visigoths était appelée terre romaine.

Ainsi les Gaulois du Sud restèrent en quelque sorte maîtres de leurs destinées. Bien moins bénigne fut la condition des Gaulois septentrionaux.

Les Romains avaient sinon apporté, du moins développé dans le Midi la forme des Municipes; les Germains avaient implanté dans le Nord la féodalité. Il y eut donc une France féodale et monarchique, d'une part; d'autre part, une France municipale et presque républicaine: Première cause, cause politique de division.

Il y eut une autre cause simultanée et non moins puissante: la cause religieuse. Le Christianisme n'était plus seulement une religion nouvelle: il aspirait à devenir une nouvelle politique. N'ayant rêvé d'abord

que l'empire des âmes, ses représentants rêvaient la domination terrestre, et une domination catholique, c'est-à-dire universelle. Source d'unité morale, il devint source de guerres sanglantes.

Depuis Clovis, les rois de France avaient accepté l'héritage échappé aux faibles successeurs de Constantin: la mission de protéger, de défendre, d'enrichir le pouvoir clérical. C'est Pépin et Charlemagne qui établissent le pouvoir temporel de la papauté. Poussés par l'orthodoxie ambitieuse des évêques, combien de fois les Fils aînés de l'Église n'ont-ils point guerroyé contre les hérétiques, c'est-à-dire contre la libre conscience! Combien de fois le Midi ne vit-il pas apparaître, missionnaires en armes, les soldats de ces acharnés convertisseurs!

C'est là, dans ces différences politiques et dans ces haines religieuses, qu'il faut voir la cause des guerres entre le Nord et le Midi, et non dans un imaginaire antagonisme de race; Ces guerres furent le fait des prêtres et des rois, non de la nation. Cela est si vrai que les prêtres perdant le pouvoir d'armer des Croisades, les rois disparaissant, la nation reprenant sa souveraineté, toute lutte devient impossible sur la question de race.

\mathbf{VI}

L'UNITÉ FRANÇAISE.

En France, la masse du peuple rustique est celte. Les conquérants ont passé dessus, sans lui faire perdre le fonds de son caractère original. Jacques Bonhomme, son nom l'indique, était Gaulois, et Jacques Bonhomme jadis attaché à la glèbe, c'est le libre peuple de France. Il s'est assimilé le génie de ses propres vainqueurs; mais, en s'enrichissant, il est reste lui. Nul peuple n'a manifesté son amour de l'indépendance par plus de révolutions, et cela, sur toute l'étendue du territoire, des Alpes à l'Océan et de la Manche à la Méditerranée, et cela, depuis Vercingétorix jusqu'à Étienne Marcel et d'Étienne Marcel jusqu'aux héros de 89.

Le couronnement de notre longue histoire est dans la Révolution, et la Révolution, c'est le triomphe du peuple, c'est à dire de l'élément gaulois.

Longtemps comprimé, cet élément fait irruption dans nos annales sous le nom d'affranchissement des communes. Que le Midi soit glorieux d'avoir souvent, contre la féodalité et avec le roi, plus tard, contre les Parlements du roi, prêté main-forte aux magistrats qu'il s'était librement choisis: consuls, capitouls, maires, officiers de la municipalité! Mais le Nord montra-t-il par hasard plus de complaisance pour le despotisme? Les Flamands apportaient-ils dans la lutte moins d'ardeur que les Provençaux? Lisez le petit livre si substantiel, si dramatique de Frédéric Morin, la France au moyen âge, et dites lesquels des Gaulois du Midi ou des Gaulois du Nord furent le plus héroïques. Vaine question de prééminence entre des hommes qui ont tous fait le devoir! Au grand jour où le Tiers-État, c'est à dire la vieille race celtique suant sur la glèbe, montait de l'ombre à la lumière, au jour où, dans un effort commun ils reconquéraient leur indépendance, hommes du Nord et hommes du Midi se sont reconnus frères, se sont donné la main sur l'autel de la patrie, qu'ils proclamaient UNE et INDIVISIBLE.

Mais que dis-je? Ce que le mouvement de 1789 eut de grand, c'est que la fraternité fut proclamée alors sur le seul titre qu'on était hommes. On ne savait point encore combien notre race mère eut d'homogénéité. Les vieilles provinces se considéraient toutes plus ou moins comme de race diverse: elles n'en furent que plus généreuses en venant abjurer toutes différences de races, de gouvernements, de principes et de noms. Il n'y eut plus qu'un grand peuple: unité sociale dont l'empire romain, pliant les nations à son joug, n'offrit jamais que la vaine apparence, et que la France réalisait par la liberté, par les droits de l'homme; elle la réalisait sur le sol de la patrie, d'abord, et en y conviant toutes les races du globe.

Voilà l'histoire de notre nation, dans sa vérité, dans sa simplicité, dans sa grandeur. Seule la forte unité de la France, maintenue par la Convention, nous a sauvés dans un passé qui n'est pas loin encore. Luimême, en 1796, Joseph de Maistre l'affirmait ainsi: — Que demandaient les royalistes lorsqu'ils demandaient une contre-révolution?... Ils demandaient la conquête de la France; ils demandaient donc sa division, l'anéantissement de son influence et l'avilissement de son roi, c'est-à-dire des massacres de trois siècles peut-être, suite infaillible d'une rupture d'équilibre. Mais nos neveux, qui s'embarrasseront très peu de nos souffrances et qui danseront sur nos tombeaux, riront de notre ignorance actuelle; ils se consoleront aisément des excès que nous avons vus et qui auront conservé l'intégrité du plus beau royaume après celui du ciel.

Et c'est cette unité, conquise, maintenue au prix de tant de sang, cette unité qui seule nous sauverait dans l'avenir comme elle nous a sauvés déjà, c'est elle que l'on voudrait détruire!

DE L'ESPRIT DES HISTOIRES DE PROVINCES.

En face de cette grande nationalité française qui plonge ses profondes racines dans la vieille terre des Gaules, s'évanouissent les prétendues nationalités flamande, picarde, bretonne, angevine, saintongeoise, gasconne, languedocienne, provençale.

La plupart de nos provinces ont eu leurs historiens: tant mieux! Il faut connaître chaque membre de notre grande famille pour bien apprécier la famille elle-même. Ces historiens ont tous glorifié leur pays natal:tant mieux encore! Il est juste de montrer les trésors que chacun apporta au domaine commun. Seulement dans quel esprit doivent être rédigées les grandes monographies des provinces, pour n'être

point stériles?

Les écrivains sérieux qui, avant la révolution de 1789 et jusques il y a trente ans, se sont appliqués à l'étude des histoires locales, tels que dom Vaissette, pour le Languedoc, et, pour la Provence, Bouche, Ruffi, Papon, Augustin Fabre, tous ces graves et savants auteurs, inspirés par le simple bon sens, avaient considéré comme un fait naturel, inévitable, légitime, la réunion de leur pays à la France: leur province aimée n'effaça point à leurs yeux la patrie.

Et lorsque, par l'étude de nos origines gauloises, de même que par la philosophie de l'histoire propagée, on eut compris que la réunion moderne de nos provinces n'était en quelque sorte que leur retour au giron primitif, un acte non de fatalité, mais de raison, une loi de notre vie sociale, il sembla que l'esprit national devait de plus en plus s'imposer aux annalistes provinciaux. Alors Augustin Thierry, si partisan qu'il fût de la variété pittoresque, écrivait: — Le nouveau caractère, le cachet d'originalité que la théorie de l'histoire de France a reçu des études contemporaines, consiste pour elle à être une, comme l'est maintenant la nation.

De puissants travaux consolidèrent encore cette simple et forte doctrine; mais bientôt, avec les restaurateurs du passé, on vit la fantaisie remplacer le bon sens, l'esprit provincial en lutte contre l'esprit national, et quelques-uns dirent, montrant une taupinière: Voilà la patrie!

Vous pensiez sans doute que le cœur de la France était à Paris? Comme le médecin de Molière, eux ont changé tout cela. Chacun le place à sa guise. Étranges observateurs! ils ne voient rien au naturel, rien dans les justes proportions. On dirait qu'avec une lunette ils regardent les grandes choses du côté qui les diminue, les petites du côté qui les grossit, et, de la sorte, des riens acquièrent à leurs yeux plus d'importance parfois que les événements qui ont remué le monde. O grands historiens du royaume de Lilliput! ils rappellent, dans l'orgueil de leurs travaux mesquins, ces artisans dont parle Rabelais, lesquels dedans un long parterre soigneusement mesuroient les saults des pulces: et cestui actes affirmoient estre plus que nécessaire au gouvernement des royaulmes, conduictes des guerres, alministrations des républiques, alléguants que Socrates... employoit la moitié de son estude à mesurer le sault des pulces.

Certes, si nous ne rencontrions, parmi les historien provinciaux de la nouvelle école, que des nains, nous n'aurions point à les combattre: ils eussent échappé à tout regard; mais parmi eux se fourvoient des hommes d'esprit, des écrivains d'un incontestable talent. En ce qui touche la Provence, j'ai là, sous les yeux, deux monographies d'une réelle valeur historique; l'une, que j'ai signalée déjà, de M. Charles de Ribbe: PASCALIS, étude sur la fin de la Constitution provençale; l'autre, de M. Ludovic Legré, la Ligue en Provence. La première est une étude pleine de savoir, la seconde un tableau où de patientes recherches se déguisent sous un grand mouvement dramatique. L'auteur est jeune, dit-on, et son livre contient de belles promesses; mais il ne les pourra tenir et utiliser son beau talent que s'il se tourne vers d'autres dieux, car je le dis, avec respect pour la personne, mais avec une conviction très ferme sur les choses: rien de plus faux, rien de plus imprudent que le point de vue où se place cet écrivain! Je tiens d'autant plus à le dire, que l'organe des Félibres, l'Armana prouvençau de 1867, parlant de M. Ludovic Legré, dont le tort immense est de considérer comme un mouvement national du Midi la Ligue, qui, d'une part, appelait Philippe II d'Espagne, et, d'autre part, ouvrait les portes d'Aix au duc de Savoie, l'Armana s'écrie: — A la bonne heure! au moins celui-là — et ce ne serait pas trop tôt, écrit l'histoire de Provence au point de vue provençal!

Ce point de vue est celui d'où l'on considère comme réelle l'existence d'une NATION PROVENÇALE dans le passé, comme désirable et possible sa restauration dans l'avenir. Double erreur, double mirage qu'un rapide coup d'œil sur l'histoire va dissiper.

Y EUT-IL JAMAIS UNE NATIONALITÉ PROVENÇALE?

Depuis le jour où, elle-même, la Provence, appela les Romains, il n'est pas une province qui ait eu plus de maîtres étrangers.

Cela ne s'explique que trop bien, d'ailleurs, par la beauté du pays, par l'attraction qu'il exerce.

— Le gouvernement de Provence, dit César de Nostredame, à esté de tout temps un si friand et glout morceau, voire mesme une pièce tant espiée et jalouse!...

Donc, après les Romains, les Visigoths; après les Visigoths, les Bourguignons; après les Bourguignons, les Ostrogoths; après ceux-ci les Francs d'Austrasie, puis les Francs de Neustrie, puis les Tudesques, puis de nouveau les Bourguignons, puis la suzeraineté effective de l'Empire, puis la domination des Comtes de Barcelone et celle des Comtes de Toulouse et enfin celle des comtes d'Anjou, sous lesquels elle fut réunie à la France. Dans cette longue succession de dominateurs, je cherche en vain l'autonomie, l'indépendance, les vrais signes d'une nationalité.

Un de ses plus glorieux fils, Mirabeau, a pu dire: — Notre Provence fut subjuguée par les Romains, sans coup férir; quoique éloignée de la métropole, jamais elle ne songea à secouer le joug, les Romains l'appelèrent la province fidèle, c'est-à-dire esclave, ou la province par excellence. Lors du rétablissement de leur empire, elle fut au premier occupant, et lui resta fidèle aussi. Boson la démembra de l'empire de Charlemagne, et la Provence obéit. La reine Jeanne en vendit une portion au Pape, et la Provence obéit. Charles d'Anjou disposa du reste par son testament, en faveur de Louis XI, et la Provence obéit. Vienne enfin une Constitution qui amalgame nos vingt Royaumes en un Royaume, et il faudra bien que la Provence obéisse.

Cette fois, du moins chez les esprits les meilleurs, l'obéissance, au lieu d'être passive, fut raisonnée, volontaire. On sentit bien que la liberté n'était plus, ne pouvait plus être dans la revendication des vieux privilèges particuliers, mais dans la conquête des libertés générales. En face des Droits de l'homme qu'allait proclamer la nation, que pouvaient être les droits provençaux, invoqués seulement par une oligarchie jalouse de ses immunités? Ce qu'ils étaient, Mirabeau l'a dit sévèrement encore: — Un désordre dans le désordre, une incohérence dans l'incohérence, une anarchie dans l'anarchie! On ne peut trouver là un droit national.

Ce droit, ce titre de nation, la Provence ne l'eut jamais. Elle eut des droits provinciaux comme ses sœurs, voilà tout. Je sais bien que parfois ses suzerains, trop éloignés, ne pesèrent pas beaucoup sur elle; mais elle n'en était pas moins vassale de nom; je sais bien qu'elle eut des comtes qui ne lui furent point rudes, tels que ceux de Barcelone et ceux d'Anjou; mais ils n'étaient point de famille provençale, et leur pouvoir fut loin d'être incontesté. Voyez les seigneurs des Baux frappés de ruine, pour s'être levés contre la maison de Barcelone; voyez le seigneur de Castellane frappe de mort, pour avoir lutté contre la maison d'Anjou; je sais bien enfin que les communes montrèrent plus d'une fois le sentiment de la liberté municipale; mais que de fois aussi n'ont-elles pas appelé des protecteurs, c'est-à-dire des maîtres! Oui, on les a vues se tourner vers l'étranger, et cet acte, qui serait un crirne aujourd'hui, fut en tout temps une faute. La nature a marqué l'attraction de la Provence, et j'ai presque honte de formuler une vérité de M. de la Palice telle que celle-ci: — La Provence isolée n'est rien; elle ne sera jamais forte et libre que par son union avec le Nord.

Ce que nous disons de la Provence proprement dite, s'applique à tout le Midi. Où l'on proclame une nationalité, je ne trouve pas même de limites précises, pas même de nom distinct, et la langue, elle aussi, on l'appelle tour à tour langue romane, langue d'oc, langue de Limousin, langue de Provence. Tout est dans le vague: les limites et les appellations. Quant à une sympathie nationale entre Méridionaux, comment y croire, lorsque nous trouvons des auteurs de Provence qui parlent des Gascons comme d'étrangers? Ainsi, César de Nostredame, à propos de ceux qui se firent les copistes des Vies des troubadours: — Les uns, dit-il, avaient écrit en leur pure langue maternelle provençale, les autres qui n'y étaient pas si bien versés pour estre de diverse nation: Espagnole, Italienne, Gasconne et Française, avaient farci et entremêlé leurs compositions de plusieurs mots et idiomes de leur ramage, qui les rendaient tant obscures et si mal intelligibles qu'à peine en pouvait-on tirer le sens.

Ailleurs, il se plaint encore que la langue provençale est si meslée de termes François, Espagnols, Gascons, Toscans et Lombards, qu'à grand peine est-elle de nous qui sommes du pays entendue. Ainsi, nulle part l'unité: partout le vague, la confusion. Or, point de nationalité là où il n'y a pas même de drapeau.

Le Midi avait ses troubadours et ses chevaliers, la richesse et la gloire, à l'heure où, de toutes parts, en Europe, se constituaient les nations modernes. S'il ne s'est pas alors constitué, lui aussi, en nation, c'est

qu'il manquait des éléments nécessaires à un tel rôle. Rien ne ressortira avec plus de clarté qu'en étudiant le principe de la civilisation provençale manifestée par ses poètes.

Qu'on n'invoque plus la croisade contre les Albigeois comme seule cause de mort pour un pays qui était déjà moribond! Cette erreur est réfutée par les faits, par le témoignage de Mistral lui-même. Non! ce n'est point la guerre qui a tué le Midi. Selon le chantre de Calendau, elle était enviable. Pour que la nationalité du Midi, pour que cette force éparse prît vigoureusement conscience d'elle-même, il ne fallait plus qu'une occasion: une guerre d'intérêt commun. Cette guerre s'offrit... mais dans de malheureuses conditions! ajoute aussitôt l'écrivain. Cela veut dire que le Midi fut vaincu. Eh! quel peuple n'a subi de défaites? Cette guerre fut courte; les conséquences n'en devaient pas être mortelles pour un pays qui fut bientôt rendu à lui-même. Pourtant on vit sa lumière, sa vie s'éteindre. Encore une fois, c'est que sa lumière, sa vie n'avaient plus d'aliment. Mistral le constate par cet aveu: — Ce qui fut soumis, qu'on le remarque bien, ce fut moins le Midi matériellement parlant que l'esprit du Midi.

Certes, la France a subi de longs et épouvantables désastres. Matériellement parlant, elle a été soumise; mais, pour l'esprit, jamais, et c'est pourquoi elle est restée LA FRANCE. Que d'ennemis jaloux! que d'attaques! que de ravages! On a vu son roi, le roi d'un grand royaume, n'être plus que le petit roi de Bourges; mais elle a su repousser les envahisseurs, et au besoin par le bras de la femme. La Coalition haineuse et farouche a-t-elle osé porter la main sur elle, au jour de son accablement, au lendemain de Waterloo? Non, non! Ils sentaient, les despotes du Nord, tout ce que peut dans son désespoir cette France qui palpite au cœur de ses fils. Dans ce cœur il restera toujours assez de sang pour animer la patrie!

Si le Midi avait dû constituer une nationalité distincte, il en aurait eu le pouvoir, car c'est aux peuples surtout qu'est rigoureusement applicable la maxime de Charles Fourier: Les attractions sont proportionnelles aux destinées. Les Méridionaux du treizième au quinzième siècle, attirés, entraînés vers la France, s'unirent à elle librement. Fils de la grande race gauloise, de bonne heure, ils se sentirent frères des hommes du Nord, citoyens français comme eux. Ce sentiment ne fit que s'accroître. Lors de la Révolution, rien ne fut plus irrésistible, et un des grands historiens de cette grande époque, Louis Blanc, a pu écrire à bon droit: — Il retentira d'âge en âge ce cri que des milliers de voix poussèrent un jour sur la roche de Dons: — Plutôt mourir que de n'être pas Français!

Insulte et mensonge! qui vient nous dire que nous, hommes du Midi, nous sommes une population vaincue? A qui donnons-nous le droit, aujourd'hui, de s'appeler nos conquérants? Sur tous les points de la France, chaque citoyen français sent toujours la patrie. Qu'on ne parle donc plus d'un antagonisme de race que dément l'ethnologie, que dément l'histoire, que dément la raison!

Moi, Félibre provençal, je ne puis sentir vivre mon pays et moi-même que dans LA France et par la France. Comme c'est le devoir de chacun, je veux, pour ma très humble part, contribuer de tous mes efforts à rendre cette chère France plus libre; je le veux d'autant plus, que, par là seulement, je servirai ma province. L'isolement pour celle-ci ne serait que la mort.

IX

NOTRE CAPITALE. – LE GASCON HENRI IV A PARIS.

Oui, toutes nos provinces ne peuvent et ne doivent vivre que de la commune vie nationale. Où se révèlet-elle?

Prenez l'être humain: la vie en lui est partout, elle vient de partout et rayonne partout; s'il n'en était ainsi et qu'un seul membre fût profondément lésé, il y aurait malaise général, maladie, menace de mort. Cependant il est des organes, le cœur et le cerveau, où la vie se révèle avec plus d'intensité, non qu'elle s'y absorbe, puisque, si c'est là qu'elle converge, c'est de là aussi qu'elle se répand dans les moindres fibres. Toutes les veines aboutissent au cœur, et c'est du cœur que partent, chargées de sang vermeil, toutes les artères vibrantes; tous les filets nerveux aboutissent au cerveau, et c'est le cerveau qui communique partout le mouvement et la sensation: échange perpétuel, ineffable harmonie! voilà l'image des nationalités restreintes d'aujourd'hui, des fédérations plus larges de l'avenir! Et tant que nous serons la France, nous aurons ce cœur, ce cerveau qui se nomme Paris.

Que dis-je? les futurs États-Unis d'Europe auront-ils une autre capitale? Paris, n'est-ce point la ville

Que les peuples émus appellent tous la sainte?

C'est ainsi que la nomme le poète contemporain Auguste Barbier; mais écoutez comment le méridional Montaigne la saluait dès le seizième siècle: — Je ne suis Francoys que par cette grande cité, grande en

peuples, grande en félicité de son assiette, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités, la gloire de la France et l'un des plus nobles monuments du monde.

Hé bien! faut-il encore.

En criant: Écrase! écrase! Vieux et jeunes en avant! Nous élancer tous en race, Avec la bannière au vent, Et courir comme un orage Pour crever le grand couvent?

Un homme Midi, un Gascon, est venu dans ce couvent, pour entendre la messe, tout huguenot qu'il était; et, s'il mit un pied dans l'église, ce fut pour avoir le droit d'ouvrir les temples de la Réforme. On eût préféré le voir atteindre à ce but par un autre moyen; mais, si l'on n'apprécie que les résultats, il est certain que Henri IV a donné ainsi la plus éclatante revanche à ses pères les Albigeois, et, couronné roi de Paris, la plus éclatante revanche à tous les Méridionaux.

Et s'est-on jamais bien demandé pourquoi Henri IV a été, malgré ses défauts, le roi populaire par excellence,

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire?

C'est qu'étant d'origine, d'éducation, d'humeur, de manières et de politique vraiment gauloises, c'est-àdire nationales, il put, mieux que ses prédécesseurs, représenter la nation, toute la nation (1).

Alors il n'y eut plus de Franchimands, plus de Provençaux, mais seulement des Français; alors, plus que jamais et pour toujours, l'unité de langue devint le signe éclatant de l'unité nationale. Vif, familier, naturel et populaire, Henri IV bannit l'affectation italienne du langage; il fit régner les véritables qualités de notre génie primitif, qui allaient bientôt se manifester avec tant de lumière chez nos plus grands écrivains, et qui, par toute l'Europe, devaient faire considérer le français comme la langue de la civilisation.

Le Midi a-t-il protesté au nom de son idiome? Mais quoi! tout le génie de cet idiome passait alors dans la langue française; mais quoi! sur dix hommes à peine connus qui, sans théorie, sans prétention aucune, il faut le dire à l'éloge de leur bon sens, ont écrit en provençal des œuvres légères et seulement des œuvres légères, sur dix poètes provençaux, je compte par centaines, telle est la proportion, que je puis justifier, les hommes remarquables du Midi qui ont laissé un souvenir, grâce à leurs écrits français. Nul ne démentira ce fait. Que devient donc alors le système de ceux qui cherchent encore dans l'idiome provençal le signe d'une prétendue nationalité? Dans l'étude que je vais faire de cet idiome, on verra s'il est possible d'y chercher autre chose qu'une preuve nouvelle de la fraternité entre le Nord et le Midi.

(1) Voir à l'appendice n° 10.

LIVRE TROISIÈME

LA LANGUE

I

CE QUE L'AUTEUR SE PROPOSE D'ÉTABLIR.

La question de langue est comme la forteresse où les Félibres semblent avoir voulu se retrancher. Ils la croient formidable, inaccessible; et, d'ailleurs, ombrageux ils la défendront à boulets rouges, car, dit Mistral, invoquant son idiome, c'est toi la patrie, toi la liberté!

On pourrait sourire et passer outre; mais voici que de la forteresse partent mille traits contre la langue de France. L'auteur de Mirèio a dirigé contre elle un réquisitoire que nous reproduirons plus loin; l'auteur de Calendau jette les épithètes de fats et de bâtards aux Méridionaux qui en font usage,

justifiant ainsi son biographe M. J.-B. Gaut, au dire duquel son indignation contre le français s'exalta jusqu'à la haine. Le français, pour lui, n'est que le langage imposé.

Pour son propre compte, M. J.-B. Gaut le nomme le langage conquérant.

Castil-Blaze, de facétieuse mémoire, l'appelait le patois parisien. Il avait raison au fond, seulement c'est un patois qui est devenu langue nationale. Or, prenant au sérieux cette plaisanterie, un écrivain méridional nous enseignait en 1861, dans une revue, que la langue française est un froid et diplomatique patois. Un autre, le Félibre de l'Ail (lisez: un des bibliothécaires les plus érudits de la Provence, et rien de moins!) comparant au provençal, devant qui il lui ordonne de courber son front, notre beau parler de France: combien, lui demande-t-il,

Combien peux-tu compter de fêtes? Dis-moi, gringalet, à son âge, S'il est beaucoup de sarments verts? Va, carre-toi sur les collines De Ventadour et de René: Tout écorcé qu'est le vieux chêne, Auprès de lui tu n'es qu'un nain (1)!

(1) Armana prouvençau de 1859.

On attaque, il faut répondre.

Puisque c'est dans le langage que des observateurs superficiels croient trouver la preuve certaine de l'antagonisme entre les deux régions, puisque Mistral a écrit: — La langue du Nord est naturellement, et le sera toujours, antipathique au caractère... des Provençaux, je montrerai, dans la langue surtout, les signes les plus anciens, les plus vivants, les plus manifestes, les plus irrécusables de la fraternité entre les populations du Nord et du Midi.

Après une étude profonde de ce sujet, j'affirme, et, après l'examen des preuves que j'apporte, tout lecteur non prévenu pourra affirmer aussi que les deux parlers offrent des différences bien plus apparentes que réelles.

Ces différences consistent dans les désinences, plus sourdes au Nord, plus sonores au Midi; mais les racines des mots sont les mêmes, souvent identiques sont les mots, et une commune prosodie, une commune syntaxe, de communes lois de versification régissent les deux langues. Il n'y a donc là, rigoureusement parlant, que deux dialectes, et, si les vieilles appellations, déjà usitées par Dante, de langue d'oc et de langue d'oïl pouvaient faire supposer des démarcations analogues à celles qui existent entre la langue de ia et la langue de si (l'allemand et l'italien, ainsi nommés encore par Dante), il faudrait hardiment alors proscrire ces appellations comme trompeuses, et dire avec plus de raison: dialecte du Sud et dialecte du Nord.

La démonstration de cette vérité sera aussi facile qu'irréfutable. J'aurais pu me borner là; mais j'ai voulu élargir l'horizon dans le passé et rechercher si les dialectes de notre France moderne ne trouvent point leurs éléments dans les vieux dialectes des Gaules.

Digression qui s'harmonise avec la thèse générale! Je ne crains point d'inviter le lecteur à m y suivre, car les études philologiques offrent, de nos jours, un attrait qui les accompagne dans toutes leurs explorations. N'atteignissent-elles pas le but, ces explorations ne sauraient être infécondes. Les alchimistes ne trouvèrent point la pierre philosophale, mais combien de corps précieux rencontrés au fond de leur creuset!

Cela seul justifierait nos études, cela seul témoigne de notre défiance de nous-même. Prétendons-nous faire la découverte d'un monde? Nous ne voulons que chercher. Le libre examen est un droit dont il est toujours bon que l'on use: c'est un devoir d'y recourir, quand les systèmes accrédités ne satisfont point l'esprit.

Quels sont ces systèmes!

La plupart des linguistes les plus éminents, presque tous, on peut dire, affirment la défaite, l'oubli, la disparition d'un idiome dont je crois que la logique et une foule de faits démontrent la persistance. Voilà pourquoi je viens opposer mes objections aux théories consacrées.

Opposer mes objections est le vrai terme: je veux plutôt interroger que contredire, plutôt demander securs que combattre. Grande est mon estime, grand est mon respect pour la personne et les travaux des savants à qui je m'adresse; mais, comme ils laissent dans l'ombre des points essentiels.

Je voudrais sur ces points voir projeter une vive clarté. Redisons en tout le mot de Gœthe: — Plus de lumière! plus de lumière!

Quels phénomènes de langage se sont accomplis dans les temps lointains et obscurs? Nous avons vu comment est née et s'est constituée notre nation: De quelle manière est née et s'est constituée aussi notre langue française? Rien de plus aisé à suivre que son développement, rien de plus difficile à saisir que son éclosion.

Je vais exposer sommairement, simplement ce que j'en crois; je fournirai ensuite les preuves sur lesquelles mon opinion se fonde.

Le génie des langues et leur histoire ne sont rien moins que l'histoire et le génie des races. Les langues se mêlent avec les langues comme les races avec les races; et lorsque, dans ce mélange, une race a dominé les autres par son caractère et son génie, la domination échoit à son parler.

Puisque, sur le sol de la Gaule, la race primitive fut assez homogène, ne présentant que de simples variétés, conservant sous les invasions son caractère original, finissant par reprendre la prépondérance; en un mot, puisque le génie gaulois revit dans le génie français, l'idiome de cette race doit offrir à son tour les mêmes phénomènes: caractère commun des dialectes celtiques, et, sous les conquérants romains et germains, persistance de ces dialectes qui, s'assimilant quelques éléments étrangers, ont au fond constitué le génie de notre langue.

Les proches racines du français sont dans la langue romane parlée au moyen âge.

Cette dernière est-elle née, comme on le croit, de la décomposition du latin classique? est-ce un latin dénature, corrompu? Nullement. L'on en trouve déjà les traces dans le latin vulgaire qu'on parlait en Italie et bien avant le siècle d'Auguste.

Au moment où l'aristocratie romaine tomba, la langue patricienne tomba aussi; elle devint de plus en plus langue des lettrés, langue morte. Alors, avec les classes nouvelles qui montaient à la vie politique, se leva ce qu'on a appelé le latin rustique, langage nouveau, aussi vieux pourtant que la plèbe, langage non de décadence mais de progrès, et qui, loin d'être la parole laissée par les morts, fut la parole apportée par les vivants.

Or, ce latin rustique ou latin vulgaire était analogue au celtique.

Ce n'est pas seulement au moyen âge que l'Italie et la Gaule ont parlé des langues sœurs, mais dès la plus haute antiquité. Dès la plus haute antiquité, des peuplades celtes s'étaient répandues, fixées en Italie, et se mêlant de plus en plus aux Pélasges, qui étaient leurs frères déjà, elles contribuèrent à la formation des dialectes de la péninsule, analogues ainsi aux dialectes du continent.

C'est à tort que l'on considère le parler d'Armorique, d'Écosse et du pays de Galles, comme étant le seul parler celtique. Ce n'étaient là que les dialectes kymriques; mais les dialectes gaëls n'étaient pas moins gaulois. Ce sont ces derniers qui ont triomphé.

Si le bas-breton, le gaëlic (langue d'Écosse) et le gallois (langue du pays de Galles), offrent aujourd'hui encore d'incontestables analogies avec le latin vulgaire, bien plus grandes sont les analogies du bas-latin avec les dialectes moins confinés des Gaules, et qui ont constitué le roman-provençal, le roman-wallon, enfin la langue française.

Trop mal observée, trop mal expliquée, la ressemblance native de ces derniers avec le latin a fait croire que les Gaulois avaient oublié leur langue pour celle des conquérants venus d'Italie. Autant vaudrait dire que le Rhône perd ses eaux, quand vient s'y jeter la Saône. La langue gauloise c'est le fleuve: le latin n'est qu'un affluent. Quant aux idiomes germains, ils n'y ont guère versé que quelques faibles ruisseaux.

Telle sera la première partie de notre thèse; voici la seconde: Au moyen âge, tous les peuples de la race dite latine, et qu'il faut appeler celto-latine, parlent une langue à peu près commune, qu'on nomme romane et qu'il faudrait nommer celto-romane, car elle a ses plus fortes racines dans le gaulois. Cette langue étend ses rameaux de l'occident à l'orient, sur l'Espagne et jusqu'en Portugal, sur l'Italie et jusqu'en Roumanie; en Gaule, où est le tronc, elle jette deux grandes branches, elle donne naissance à deux idiomes, l'un parlé au sud, l'autre au nord de la Loire, la langue d'Oc et la langue d'Oril.

Ces deux langues ont de tels rapports, de telles analogies, de telles similitudes, qu'il ne faut les considérer, ai-je dit, que comme deux dialectes d'un même parler.

Du onzième au treizième siècle, l'idiome du Midi a donné une floraison merveilleuse; mais il n'était point destiné à voir mûrir ses fruits, et à l'heure présente il n'est plus qu'une langue rustique, un patois. A partir du treizième siècle, l'idiome du Nord, au contraire, a pris le plus grand développement, et, cultivé par tous les génies de la France, du Midi comme du Nord, il est devenu la belle langue française.

Frères jumeaux, ces deux idiomes ont eu des destinées tout opposées: de là leurs aptitudes différentes aujourd'hui. L'un exprime à merveille tous les progrès de la civilisation moderne; l'autre ne peut exceller que dans la peinture des mœurs rustiques.

Demander lequel, à cette heure, est supérieur, revient à demander si la langue de Guillaume de Lorris, de Jehan de Meung, de Rutebeuf, de Joinville, d'Alain Chartier et de Villon est supérieure à la langue de Corneille de Molière, de Bossuet, de Fénelon, de Voltaire et de Victor Hugo.

Poser une telle question, n'est-ce pas la résoudre?

Voilà pourquoi les Méridionaux qui suivent le mouvement progressif des siècles, n'acceptent comme vraie langue littéraire, que le français. On n'écrit plus de grandes œuvres dans les dialectes des provinces, qui doivent s'effacer devant une langue nationale.

On le voit, sonder la souche gauloise commune au Français et au Provençal, montrer leurs ressemblances dans le passé, leurs différences dans le présent: tel est le but de ce livre. La route est longue et se divise en deux parts. Dans la seconde moitié du chemin, qui ne traverse que des siècles bien connus, nous marcherons d'un pied ferme; mais la première moitié plonge dans des époques obscures. Je n'ai point voulu cependant l'éviter, et, pour trouver le rayon qui nous guide, je vais tout d'abord rechercher le principe même des langues.

П

PRINCIPES DU LANGAGE.

Qu'est-ce que la langue d'un peuple? Grave question qui est loin d'être complètement résolue; pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur les ouvrages des philologues les plus éminents. Là, que de contradictions encore! Il n'y a pas un siècle, on en était aux rêveries de Court de Gébelin.

Il ne faut pas trop s'en étonner. La linguistique, science à peine embryonnaire dans les écrits d'Aristote, de Platon et de Lucrèce, obscurcie par le moyen âge, qui ne permettait point d'attribuer aux langues d'autre origine que celle du peuple de Dieu, la linguistique n'a pris un peu de développement qu'avec les humanistes de la Renaissance. Platon, dans son Kratyle, avait bien demandé si le langage est né de la nature des choses ou de la convention des hommes; mais les réponses de Socrate, qui raisonne tantôt pour et tantôt contre, ne sont pas et ne pouvaient être une solution.

C'est le dix-huitième siècle qui, ayant pour lui la science qui manquait à l'antiquité, la liberté qui manquait au moyen âge, pose nettement enfin, après le grand Leibnitz, la question de l'origine du langage.

Mais ce siècle glorieux qui a tant fait pour la raison humaine, oublia trop ce que nous devons à la nature, et le langage lui parut un art créé par l'homme, au même titre que l'écriture ou la rhétorique. Possédant un langage essentiellement réfléchi, les philosophes d'alors ne virent point ce qu'il y eut de spontané, d'involontaire dans le premier langage humain. Est-ce une raison pour qu'un homme de la valeur de M. Renan ait cru pouvoir dire que de toutes les hypothèses (la leur) fut la plus fausse ou pour mieux dire la moins riche en vérités?

Virent-ils donc mieux ce qu'il y a d'inconscient, de naturel dans la parole, les de Maistre et les de Bonald, ces philosophes réactionnaires qui ont signalé le commencement du dix-neuvième siècle? M. Renan, qui constate que leur opinion intéressée était loin d'être sans venin, y voit en un sens un véritable progrès.

En quel sens? — La nouvelle école, dit l'auteur: les Origines du langage, montrait bien l'incapacité de l'homme réfléchi à inventer la parole; elle relirait ainsi le langage de la sphère des inventions vulgaires. Comment M. Renan ne remarque-t-il point que la nouvelle doctrine au font n'accordait rien de plus à l'intuition, à l'instinct de l'homme, et voyait si bien dans le langage le seul résultat de la réflexion, que, selon M. de Bonald, la parole eût été nécessaire pour créer la parole?

Les philosophes philanthropes du dix-huitième siècle ont cherché dans l'homme le principe du langage; les philosophes catholiques du dix-neuvième ont cherché ce principe hors de l'homme, dans la révélation. Les uns considérèrent l'homme primitif comme semblable à eux-mêmes, doué d'une haute logique: ils voulaient ainsi fonder la liberté; les autres considéraient le premier homme comme incapable de rien tirer de soi-même, et sa race comme devant vivre tremblante toujours sous la main du révélateur surnaturel, représenté en religion par le Pape, en politique par le Roi: ce qu'ils servaient ainsi, on le devine.

Lesquels furent plus près de la vérité?

Ces deux théories, dont l'une nous montre l'homme si puissant, l'autre si faible, sont vaincues. Nous, que voyons-nous dans le langage? Un fait naturel. L'homme a la parole comme l'animal son cri,

l'oiseau son chant; il parle comme il respire, et l'identité est complète entre la parole et lui. L'homme n'a pas plus réfléchi, combiné ses premiers accents que l'enfant ne calcule, d'après les lois mécaniques, ses premiers pas. Rien n'est voulu dans ces actes générateurs de tous les autres actes, ou plutôt rien n'y est prémédité: ce ne sont point des arts. Nous abandonnons ainsi la théorie des Encyclopédistes: mais, d'autre part, nul homme sensé ne peut admettre qu'un Mentor, un professeur de langue appelé le Bon Dieu, soit venu enseigner à Adam les mots, les phrases qu'il devait dire; car ou le mot Révélation signifie cela ou bien ce n'est qu'un leurre.

Richesse, exubérance, superfluité, prodigalité, tels sont les attributs que révèlent les langues à mesure qu'on s'approche plus de leur berceau. Rien au contraire n'est pauvre, roide, sec comme les arts à leur débuts. Les maquettes de nos sculpteurs, les croquis de nos peintres sont bien supérieurs aux traits grossiers dessinés sur les murs, taillés dans le bois par les artistes primitifs. L'art, pauvre dans son principe, va vers la richesse. La nature, elle, procède par fécondité, surabondance, et va, sinon s'appauvrissant, du moins se réglant par des lois. Langage primitif: forêt vierge que la civilisation ne fait qu'émonder. Ce fait, constaté par la science, prouve combien le langage fut non une création réfléchie de l'art, mais toute spontanée de la nature.

Pour qu'une science se constitue définitivement et passe de l'état problématique à l'état positif, il lui faut une chose bien simple et que souvent l'on ne trouve que tard: la constatation d'un fait élémentaire, axiomatique, irréductible. L'essor de l'astronomie date du jour où Newton, s'aidant des lois de Kepler, formulait la gravitation universelle; la chimie naissait à l'heure où Lavoisier et Guyton de Morveau établissaient que les molécules des corps s'affinent; la botanique a son point de départ dans la cellule organique étudiée par les de Candolle et les Jussieu; la biologie trouvait son élément dans la fibre contractile que palpait le scalpel de Bichat; la sociologie prend son point de départ dans cette observation d'Auguste Comte que, de tous les êtres, l'homme est le seul qui amasse, par suite le seul qui prévoie et qui modifie les fatalités de la nature (1). La morale est basée sur ce principe, plus que jamais affirmé, que l'homme se connaît et reconnaît dans autrui une conscience semblable à la sienne. Hé bien!

(1) Voilà pourquoi les Néo-Hollandais ne se civilisent pas et moins encore les Mincopie des îles Andaman.

La linguistique, elle aussi, a trouvé enfin sa loi simple et profonde: La parole est naturelle à l'homme. Ce fait acquis pour tous, excepté pour les écoles théologiques qui le rejettent comme une impiété, cette science marchera désormais de conquête en conquête. Elle qui avait pour unique point de départ l'aride, la mesquine grammaire et pour unique but la pédante et fausse rhétorique, elle fait partie désormais de la grande science de la Vie; l'anthropologie la réclame. Puisque la parole est naturelle à l'homme, c'est dans l'activité propre de l'homme, dans sa conscience, dans ses besoins créateurs, c'est là qu'il faut chercher les origines mystérieuses du langage et ses lois positives.

Ш

LES LANGUES ET LES RACES. VITALITÉ DES LANGUES.

La parole étant un fait de nature, chaque race primitive, chaque groupe humain possède nécessairement un langage harmonique à ses facultés physiques, intellectuelles et morales. De là, des corollaires tels que M. H. Chavée a pu les poser nettement: La race chinoise est à la langue chinoise comme la race indo-européenne est à la langue indo-européenne.

- Telle race, telle langue, et telle langue, telle race.
- Une seule race ne pouvait créer deux langues.

Deux langues radicalement diverses supposent nécessairement deux variétés primitives de l'organisation cérébrale propre à notre espèce.

Or, s'il est vrai, ainsi que le pensent plusieurs philologues et ainsi que M. Chavée l'affirme, qu'il y ait des langues, comme celle des Sémites et celle des Aryens, dont les éléments soient irréductibles, on est en droit d'affirmer que le règne hominal, semblable au règne végétal, offrit plusieurs centres de création.

Mais j'entends déjà l'inévitable accusation: — Vous qui dans vos formules invoquez la fraternité, vous cherchez à détruire jusqu'à l'unité humaine.

Voici ma réponse: C'est l'intelligence seule qui établit la similitude entre les hommes et constitue l'unité du genre humain. Si le chien et le cheval parlaient, c'est-à-dire pensaient comme moi, je les appellerais

mes frères. D'ailleurs, les croyants à la Bible reconnaissent bien un père unique dans Adam, oui, mais ils divisent les deux premiers frères, ils jettent la malédiction à tous les fils de Caïn et de Cham, et, aujourd'hui encore, au nom de la Bible, nombre d'entre eux justifient l'esclavage; les croyants à la science, assez indifférents aux mystérieuses questions d'origine, trouvant que tout est chaos, confusion, guerre, au point de départ, affirment hautement que tout doit tendre à l'harmonie, à la concorde: Lesquels manifestent le plus de foi à l'unité et à la fraternité des hommes?

Saluons donc l'unité humaine, en constatant la pluralité des races, attestée par la pluralité des systèmes de langues.

Cette pluralité de systèmes ne pouvait être même soupçonnée sous l'empire des erreurs théologiques touchant la filiation des peuples. Les esprits les meilleurs, les plus souverains même, étaient conduits à chercher l'origine de toutes les langues dans l'hébreu, alors que le peuple hébreu était considéré comme père de tous les autres et sa langue comme celle de la révélation. Le grand Alighieri, dans son traité de Vulgari eloquio, a naïvement exprimé à cet égard la pensée de l'école, et son opinion, celle d'un des plus beaux génies du moyen âge, ferait aujourd'hui sourire un enfant. Écoutez-le: — Suivant ce qui est écrit au commencement de la Genèse, où la très sainte Écriture enseigne les origines du monde, la femme, je veux dire Ève, la plus présomptueuse, est la première qui ait parlé lorsqu'elle répondit aux interrogations du diable...

Quoique la Genèse rapporte seulement le premier discours prononcé par la femme, la raison conjecture que l'homme a parlé auparavant. Un acte aussi important du genre humain, nous devons le penser, a d'abord émané de l'homme, selon l'avis le plus sage. Le don de la parole fut accordé à notre ancêtre Adam par celui qui l'avait formé d'argile, et sa première parole, tout esprit judicieux le sentira, fut le nom de son Créateur, c'est-à-dire Éli, soit par interrogation, soit par réponse. Il paraît irrationnel que l'homme ait d'abord parlé d'autre chose que de Dieu, la cause et l'agent de son existence; comme, après la chute, le mot hélas devint l'exorde du langage...

Le premier cri jeté, il le proféra dans le lieu où il reçut l'insufflation divine, dans le paradis ou hors du paradis, l'opinion reste libre là-dessus... Selon mon jugement, Dieu a créé, en même temps que la première âme, une forme déterminée de langage... c'est le langage que parlèrent Adam et toute sa postérité jusqu'à l'édification de la tour de Babel, c'est-à-dire tour de confusion, où il se divisa en idiomes incorrects et barbares. C'est de lui qu'ont hérité les enfants d'Héber, appelés Hébreux du nom de leur patriarche. Eux seuls le gardèrent pur après la confusion, car le Rédempteur qui, pour l'humanité, s'incarna parmi le peuple, devait proférer non le langage de la confusion, mais celui de la grâce. (1)

Aussi les lèvres du premier être parlant articulèrent l'idiome hébreu.

(1) Il n'en fut pas même ainsi: Jésus parla l'idiome chaldéen.

Et voilà toute la linguistique du Moyen Age, qui trouve, en 1693, son couronnement dans l'ouvrage de l'oratorien provençal, le P. Thomassin, ouvrage intitulé: — La Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et utilement la grammaire et les langues par rapport à l'Écriture sainte, en les réduisant toutes à l'hébreu.

La science a pour jamais fait crouler cette base, et, sauf quelques théologiens, philologues attardés de deux siècles, nul ne cherche encore dans la Judée le berceau de nos langues. Chose singulière, c'est par l'amour propre national que nous nous affranchîmes de la théologie. Vers l'époque où le père Thomassin publiait sa méthode, Borel, en 1655, puis dom Pezron, en 1703, Pelloutier, en 1740, Bullet, en 1754 et 1759, Le Brigant, en 1787, la Tour d'Auvergne, en 1792, tous soutenaient que la langue celtique fut la mère des langues de l'Europe (1). Leur doctrine exagérée, inacceptable dans son ensemble, fut ridiculisée sous le nom de celtomanie. — Et pourtant, comme le fait observer avec justice un des savants philologues de nos jours, M. van Bemmel, leur hypothèse, toute vague, toute étrange qu'elle paraissait alors, renfermait le germe d'une vérité profonde qui ne devait pas tarder à voir le jour. A compter de l'apparition des systèmes celtiques, il est facile de remarquer un mouvement sans cesse progressif dans les idées linguistiques.

(1) Voir à l'Appendice n°11 quelques détails sur ces philologues.

Ne faisons pas trop fi des celtomanes: les premiers, ils ont sinon trouvé, du moins préparé la grande voie qui ramène nos langues européennes au sanscrit. Ce n'est qu'en 1809 que Frédéric Schlegel publia son fameux Essai sur la langue et la philosophie des Indiens, dont le plus grand mérite fut de provoquer à ces études. Or, dès l'année 1792, la Tour d'Auvergne publiait les Origines gauloises, où, à

côté d'inévitables erreurs, se révèlent le jugement sagace, le noble caractère du grand homme, enfin cette lumière qu'il dirige sur les Celto-Seythes et qui devait bientôt éclairer les Hindous: — Le seul moyen, dit-il, d'expliquer la cause de l'analogie du grec et du breton serait peut-être de se fixer à l'opinion des savants qui, envisageant l'Asie comme le berceau originel des hommes, ont classé le grec dans le nombre des langues formées de celle des Celto-Seythes leurs voisins. Ce qui n'a même été regardé jusqu'ici que comme une conjecture paraît se convertir aujourd'hui en certitude. Qu'on change simplement le nom de Celto-Seythes en celui d'Aryas, et l'on se trouve en plein dans l'école contemporaine.

La linguistique, après avoir subi les fluctuations des erreurs générales et des amours-propres particuliers, (1) trouvait enfin la véritable route, le jour (il n'y a pas longtemps) où, fixant son regard sur toutes les races du globe, elle constatait qu'il existe, entre elles toutes, deux races supérieures: la race aryenne ou indo-européenne, et la race sémitique ou syro-arabe.

(1) Voir, Pièces justificatives, n° 12.

Or, notre race à nous diffère essentiellement de celle des Juifs. Nous leur avons emprunté le monothéisme, qui s'est mêlé, sans l'effacer, à notre antique polythéisme européen; mais nos idiomes n'ont presque rien de commun avec l'hébreu. Les magnifiques travaux des Wesdin, des Schlegel, des Humboldt, des Bopp, des Eichoff, des Burnouf, des Pictet, des Chavée, des Maury, des Renan, etc., ont démontré que toutes les langues de notre Europe, à part le finnois et le basque, suivent des lois analogues, et que, si l'on veut en entendre les premiers accents, il faut remonter au berceau antique de l'Arya.

Qu'est-ce à dire? C'est que tous les peuples indo-européens, ayant même type de conformation cérébrale, ont des idées et par suite des langues dont le type aussi est le même.

Les éléments essentiels du discours, c'est-à-dire les racines verbales, qui ont fourni les racines des noms et des adjectifs, sont les mêmes chez tous ces peuples.

Mais ces éléments, les mêmes partout, sont partout aussi modifiés selon le caractère particulier des tribus qui, à des époques diverses, s'éloignèrent du berceau commun, modifiés selon les mélanges de ces tribus entre elles ou avec d'autres étrangères, modifiés selon le sol, le climat où ces tribus se fixèrent, modifiés, en un mot, selon les diverses nationalités qu'à la suite des siècles formèrent ces grandes hordes d'émigrants, dont l'idiome, riche, sonore, éclatant, sous le ciel oriental, se contracta, devint plus sévère, plus morne, plus triste, à mesure qu'il se transplantait plus haut sous les brumes du Nord.

La parenté entre ces idiomes n'est point perdue: Les siècles, les climats, la diversité de nourriture et de vie la rendirent lointaine, et chaque langue se constitua à part, comme chaque nationalité.

Le principe des langues est donc identique avec le principe des races et des nationalités constituées par les races.

Plus vaste, plus complexe, l'organisme de la nationalité est analogue à celui de l'être humain et obéit aux mêmes lois.

Le développement de l'individu nous représente celui des nations, et semblables seront l'éclosion et les progrès du langage. Or, l'homme s'accroît par une force interne: il transforme les matières étrangères en sa propre substance: Ainsi, une nation s'assimile des races diverses; ainsi une langue nationale s'assimile des dialectes divers. Ce n'est point là œuvre de juxtaposition, phénomène qui ne se manifeste que dans le règne inférieur de la nature. Dès qu'on s'élève à l'organisme le plus infime, l'assimilation, c'est-à-dire l'unification devient loi. M. Renan l'a exprimé à merveille: — Les langues doivent être comparées, non au cristal qui se forme par agglomération autour d'un noyau, mais au germe qui se développe par sa force intime et par l'appel nécessaire de ses parties.

Le savant et vénérable docteur Honnorat, de Digne, qui a consacré sa fortune et quarante ans de sa vie à créer un grand Dictionnaire de la langue d'oc, écrivait, en 1840: — Dans l'état actuel, on doit considérer la langue provençale comme un composé de mots latins, celtes, grecs, maures, arabes, allemands, saxons, espagnols, italiens, catalans, portugais et français: on y reconnaît l'existence de quelques termes pris de l'hébreu.

Si je cité cette naïveté, c'est parce qu'on répète des choses analogues pour toutes les langues. Hé bien! autant vaudrait dire que l'homme est un composé de pain, de vin, d'eau, de bœuf, de mouton, d'agneau, de gibiers, de légumes, de fruits et d'épices. Non, mille fois non! L'homme est une unité, toute langue est aussi une unité. Ame d'une nation, elle se développe et s'enrichit d'après les lois de son activité propre. Tous les mots de la vie familière, elle les possède et ne les transforme qu'en se transformant elle même; les mots nouveaux, les mots des autres peuples, elle ne les reçoit qu'en recevant les choses

ou les idées nouvelles que ces peuples apportent et en harmonisant ces éléments étrangers avec les éléments indigènes.

Toute langue est un germe, un embryon qui se développe sous la chaleur du sentiment et la lumière de la raison, comme la plante sous le soleil. L'un pas plus que l'autre ne changent de nature.

— Jamais, dit van Bemmel, jamais les langues n'altèrent leurs éléments constitutifs, c'est-à-dire leurs racines; jamais elles ne changent leur esprit, leur caractère propre, c'est-à-dire leur grammaire et leur syntaxe. Rien n'est donc plus inhérent, plus adéquat à un peuple que son parler.

Que ceux qui croient à la parole révélée, admettent comme un fait tout simple la transmission du langage d'une race à une autre race: c'est pour eux une conséquence logique; mais on est forcé de repousser cette facilité de transmission, quand, au lieu de voir dans un idiome une chose enseignée et apprise, on y trouve la première et inévitable manifestation du génie de la race.

Les plus grands philologues s'accordent aujourd'hui à envisager les langues comme des organismes vivants qui poussent bien subir de lentes influences, mais nul changement radical. Il n'y a que deux choses possibles pour une langue, je le répète, vivre de sa propre vie ou mourir, et, quand une langue est morte, morte est aussi l'âme du peuple qui la parlait. Il est donc, en ce sens, profondément vrai le vieux proverbe:

EN LA LANGUE GIST LA MORT ET LA VIE.

IV

THÉORIE CONSACRÉE SUR LA FORMATION DU FRANÇAIS

Si les faits prouvent, d'une part, la vitalité des langues, d'autre part, que le génie gaulois est demeuré vivace, n'y a-t-il point quelque embarras à admettre que nous n'avons rien gardé du parler de nos aïeux? Fortifiée par des savants de premier ordre qui n'appartiennent pas au monde officiel, cette doctrine est celle de nos collèges, de nos lycées, de nos facultés, de nos académies. On la retrouve partout. Le docte M. Alfred Maury, de l'Institut, n'a été qu'un de ses mille interprètes, lorsque dans son beau livre, la Terre et l'homme, il a écrit: — Un peuple tout entier, comme les Gaulois... peut abandonner sa langue pour celle d'une nation qui le domine... Le gaulois, ou plutôt les dialectes gaulois, ont été complètement évincés par le latin, que les habitants des Gaules adoptèrent rapidement après la conquête romaine.

Montrer tout de suite les erreurs qui se glissent dans cette formule serait chose facile. Au savant M. Maury affirmant que les dialectes gaulois ont été complètement évincés, je pourrais opposer le savant M. Ampère, qui, tout en disant: — Le français est une langue latine, ajoute aussitôt: — Les mots celtiques y sont restés. Je pourrais encore... mais non, je ne veux point affaiblir un système que je combats: par devoir de loyauté, je veux le présenter dans toute sa force, avec toutes ses preuves, avec tous les arguments qui l'ont fait accepter non seulement comme probable, mais comme certain.

C'est ce que je ne saurais mieux faire qu'en transcrivant le remarquable article par lequel M. Victor Luciennes a voulu analyser une substantielle leçon du maître en philologie M. H. Chavée; le voici: (1) Trois éléments: l'élément gaulois, l'élément romain, l'élément germain, ont contribué à former la langue française; il s'agit de déterminer la part de chacun d'eux.

Cinquante ans avant Jésus-Christ, la Gaule chevelue était pacifiée, mot qui, dans la langue des conquérants, signifie qu'un pays a été ravagé par le fer et le feu, les moissons foulées aux pieds des chevaux, les villages détruits, les familles plongées dans le deuil et dans les larmes. La Gaule était donc pacifiée par César.

(1) L'article du jeune et savant écrivain a paru dans la liberté du 3 avril 1867. Je le reproduis presque in extenso.

La langue latine, dès lors, devenait la langue officielle, la langue administrative: les vaincus, par politique, par intérêt, allaient l'étudier. — On ne négligea rien, dit M. Henri Martin, pour dénationaliser la Gaule. Sous Auguste, les lettres latines s'enseignent déjà avec éclat dans plusieurs villes, à Autun surtout et à Reims. Enfin, plus tard, c'est en latin que sera prêchée la foi chrétienne.

Peu à peu, à côté de la langue correcte que parlent les prêtres de la religion nouvelle, les magistrats, les lettrés, il se forme un bas latin qui devient la langue vulgaire. Ce bas latin s'altère de plus en plus, et c'est de cette langue en décomposition que naîtra la nouvelle langue, la langue française, obéissant ainsi à cette loi suprême de la nature qui de la mort fait sortir la vie. Le célèbre serment de Strasbourg (14

février 1842) est un monument remarquable de cette langue romane, qui n'est déjà plus le latin, qui n'est pas encore le français.

L'élément latin a donc apporté à ce qui sera un jour la langue française le fonds, le canevas, la matière même de la langue. Cherchons quelle est, dans ce lent et difficile travail de transformation, la part de l'élément gaulois.

Voyez un Français qui étudie une langue étrangère.

Il l'apprend par les yeux avant de l'apprendre par l'oreille; il commence par la lire et par l'écrire, il la parlera plus tard, s'il le peut; en un mot, il est frappé par les signes écrits qu'il voit plus vivement que par les sons qu'il entend. Cette faculté, nous la tenons de nos pères, les vieux Gaulois, et c'est à eux que nous devons l'orthographe si nette, si rigoureuse de notre langue... Notre langue, qui, lorsqu'elle est parlée, prête si facilement à l'équivoque, devient, lorsqu'elle est écrite, d'une rare précision.

Nous voici devant le troisième élément constitutif, du français: l'élément germain.

Le latin était une langue synthétique: le français est une langue analytique, et c'est aux Germains qu'il le doit. Les Germains nous ont donné l'usage des prépositions et des auxiliaires, c'est-à-dire l'esprit d'analyse dans le langage. Le français a décomposé les cas du latin; il a mis la préposition devant le substantif pour indiquer les différentes espèces de rapports. Le français a décomposé le passé des verbes latins; il a mis l'auxiliaire devant le participe: au lieu de vidi, il a dit j'ai vu... Enfin, le français a décomposé le futur latin; il a dit J'AI à aimer, ce qui est devenu, par la transposition de l'auxiliaire, j'aimer-AI, j'aimerai.

Voilà l'esprit de la langue française: d'une part, une orthographe qui rappelle l'étymologie du mot, et de l'autre, des procédés constants d'analyse. Ajoutez l'usage de l'article, qui donne au langage une nouvelle précision, et vous voyez comment LA CLARTÉ est le trait dominant, la caractéristique de la langue française.

Mais, qu'est-ce que l'esprit d'une langue, sinon l'esprit même de la race qui a créé cette langue? La clarté, la netteté, est donc la caractéristique du génie français, et c'est à cette admirable faculté, si précieuse dans les recherches scientifiques, dans les discussions politiques, c'est à la netteté de notre langue et de notre esprit national, que nous avons dû de marcher jusqu'ici à la tête de la civilisation européenne.

Après avoir relu cette belle page, j'hésite en quelque sorte à la réfuter: il y a là, et si clairement, si noblement exprimées, tant de vérités auxquelles j'applaudis! Oui; mais descendons au fond du système: il repose sur la plus grande contradiction. D'une part, on reconnaît que c'est à nos pères, les vieux Gaulois, que nous devons LA CLARTÉ, la netteté si rigoureuse de notre langue; ou affirme que l'esprit de la langue française est l'esprit même de la race qui l'a créée, la race gauloise: Très bien! Mais comment alors admettre, d'autre part, que ce peuple dont persistait le génie, l'opiniâtre génie, selon la juste expression de Michelet, ait pu renoncer complètement à ce qui est la plus haute expression du génie d'un peuple: sa langue? On ne prétend point, je suppose, qu'ils fussent muets, ces Celtes que les historiens nous dépeignent comme si grands et si beaux parleurs: Oui, parleurs terribles, infatigables, abondants en figures, dit M. Michelet, d'après Diodore de Sicile; et voici ce que ce même Diodore de Sicile nous apprend en outre: — La langue des Celtes est concise, élevée et laconique, supérieure au langage efféminé des Grecs et des Romains. Celte langue, qu'est-elle devenue? Le peuple qui la parlait et qui n'a cessé de vivre, a-t-il dû la rejeter?

Quoi! par des distinctions, par un triage qu'on ne nous explique pas et qui me semble, en effet, inexplicable, quoi! ils ont pris, d'une main, le vocabulaire des conquérants du Sud, et, de l'autre main, la grammaire des conquérants du Nord; ils ont pris, d'ici, les mots ou la matière, de là, la syntaxe ou la forme, et ils n'ont rien gardé de leur propre langage, rien gardé d'eux-mêmes, ces Gaulois qui sont si bien restés eux-mêmes?

Si les faits, comme nous le verrons, ne venaient démentir cette théorie, la logique seule, on le voit déjà, suffirait à l'infirmer.

Mais pénétrons plus avant au cœur du système. Le point de départ est en ceci: — Peu à peu, à côté de la langue correcte... il se forme un bas latin qui devient la langue vulgaire. Ce bas latin s'altère de plus en plus, et c'est de cette langue en décomposition que naîtra la nouvelle langue, la langue française, obéissant ainsi à cette loi suprême de la nature qui de la mort fait sortir la vie.

Admettons la loi; mais allons jusqu'au bout: Lorsque la vie naît ainsi de la mort, ne sont-ce pas des éléments nouveaux qui surgissent? Si ces éléments, ces germes nouveaux n'éclosent, il n'y a pas même décomposition, mais dessèchement, stérilité absolue: telles les fleurs d'un herbier.

Quand le latin du siècle d'Auguste, laissant de splendides fleurs, mourait sur sa tige, alors, à côté du vieux tronc qui tombait en pourrissant, se leva une forte tige nouvelle qui sans doute s'assimila les

débris de l'arbre mort, mais uniquement parce que l'arbre naissant et grandissant avait sa vie antérieure, sa vie propre. Il n'y a que la vie qui ait la puissance de féconder ce que laisse la mort.

Ainsi, la langue qui succéda au latin, roman d'abord, français plus tard, vivait, obscure, mais vivait bien avant que le latin classique fût langue morte, que dis-je? avant même que le latin classique acquît sa perfection.

M. Chavée a cru pouvoir écrire: — Le français n'est que le latin gâté, j'allais dire déguisé. Eh bien, au lieu d'y voir le résultat d'une décomposition, j'y trouve celui d'une élaboration créatrice. Le travail de vie dans le roman et l'œuvre que la mort accomplissait dans le latin classique furent simultanés, mais distincts, et je voudrais voir séparer ce que la philologie confond encore.

Il faut pour cela: - 1° montrer, dans l'antiquité, les germes de la langue vulgaire au moyen âge; - 2° montrer quels éléments gaulois sont dans le roman et par suite dans le français.

V

ANTIQUITÉ DU LATIN VULGAIRE.

Le bas latin ou latin vulgaire n'est point un idiome qui déchoit, mais un idiome qui s'élève, parler des foules asservies, qui deviendra celui des seigneurs féodaux et des peuples libres. En outre, au lieu de le voir naître sous le dernier Romulus, nous le trouvons déjà vivant sous le premier et en usage au temps des rois légendaires de Rome.

Voilà du nouveau! s'écriera plus d'un lecteur. Hé bien! non; rien de nouveau sous le soleil. Cette parole de Salomon est faite pour rendre modestes bien des gens qui croiraient inventer. Je n'ai point cette prétention et je n'innove point: je me souviens, et je rappelle.

Dès le treizième siècle, en son traité de Vulgari eloquio, ou, à travers les erreurs inévitables du temps, il a semé tant de précieux renseignements sur les dialectes de l'Italie et de l'Europe au moyen âge, Dante, avec l'intuition du génie, avait deviné l'antiquité de cette langue populaire qui, bien plus vivante que le latin classique, lui parut même plus noble et qu'il fixa dans sa patrie par son poème immortel.

Ce n'est point au hasard qu'il a adopté l'idiome du peuple.

Il avait déjà, dit-on, écrit quelques chants de la Divine Comédie en latin. Il les déchira, préférant à la langue du passé la langue de l'avenir; et bien fit-il, sans quoi, malgré le génie, son œuvre serait restée inanimée comme tant de poèmes latins postérieurs.

— Par la langue vulgaire, dit-il dès son premier chapitre, nous entendons le langage auquel leurs guides forment les enfants, à l'heure où ils distinguent les mots, ou plus brièvement celui que, sans aucune règle, nous nous approprions en imitant notre nourrice. Il y a ensuite un langage de seconde formation que les Romains ont appelé grammaire... Un petit nombre seul y arrive, parce qu'un grand labeur de temps et d'études se consume nécessairement pour réglementer et philosopher une langue.

Le plus noble des deux langages, c'est la langue vulgaire, soit parce qu'elle fut la première interprète du genre humain..., soit parce qu'elle nous est naturelle; l'autre (le latin classique) n'est qu'un langage artificiel, et nous voulons traiter de la plus noble.

Nous reviendrons plus loin sur ce sujet, à propos de l'auteur de Calendal, qu'on a comparé à Dante; nous ne voulons constater ici qu'une chose, l'antiquité que le grand Alighieri attribue à cette langue, qu'il appelle aussi langue illustre, cardinale, aulique, seigneuriale et vulgaire.

Sa pensée relativement à l'antériorité de la langue vulgaire sur le latin classique devait renaître au quinzième siècle. Alors un des maîtres de la Renaissance, Leonardo Bruni, surnommé l'Arétin (mais qui n'a de commun avec son fameux et infâme homonyme que d'être né à Arezzo), dans ses lettres latines (1472), Leonardo Bruni affirma qu'on parlait jadis à Rome une langue vulgaire, différente de la langue des classes lettrées, par les désinences, par la syntaxe, par les inflexions ou l'accent et même par la signification.

En 1601, Celso Cittadini, fécondant la pensée de l'Arétin, prouva avec plus d'évidence, dans un traité spécial (1), qu'il y eut de tout temps à Rome deux sortes de langues.

Ce fait, plus ou moins reproduit chez tout peuple d'une culture avancée, était inévitable chez une nation où l'on trouve deux classes tellement distinctes que le profond historien allemand Niebuhr a pu dire:

— Les deux États de la nation romaine sont aussi appelés deux peuples, et ils étaient distingués par deux lignes de démarcation plus profondes que bien des peuples habitant des territoires éloignés les uns des autres.

(1) Trattato della vera origine, e del processo, e nome della nostra lingua. Ce traité, fort rare, publié à Venise en 1601, se trouve analysé reproduit par longs fragments, en tête de l'Essai d'un glossaire

occitanien pour servir à l'intelligence de la poésie des troubadours. C'est dans ce glossaire, rare aussi, que j'ai puisé ce que je cite de Celso Cittadini. Le glossaire occitanien, publié à Toulouse en 1819, sous le voile de l'anonyme, est du savant M. de Rochegude.

La dualité du langage à Rome, Cicéron, Quintilien, Statius Cœcilius, ce comique latin d'origine gauloise, en portent le témoignage, et Plaute parle en termes formels de la lingua nobilis et de la lingua plebeja, langue des patriciens et langue de la plèbe.

Cette dernière est, au fond, celle que le concile de Tours, tenu l'an 812, nomme lingua romana rustica, et qu'on appela encore tour à tour gallica, simplex, vulgaris, usualis. De toutes ces dénominations, deux seules devaient prévaloir: d'abord langue rustique, plus tard langue romane (ou langue romance, ou simplement roman). Succession de termes significative! Langue rustique désigne les dialectes populaires qui ne sont point encore sortis du peuple; langue romane, ces mêmes dialectes devenus enfin la langue des troubadours, des seigneurs féodaux et des rois.

Grande fut l'extension de ce langage. Celso Cittadini, fatalement borné dans ses vues, le restreint à l'Italie; mais l'honneur de ce philologue est d'avoir le premier donné cette formule: — Il y eut toujours dans Rome deux sortes de langues: l'une pure latine, seulement à l'usage des nobles et des lettrés, l'autre à l'usage du peuple... Lorsque ceux qui, par le secours de l'art, avaient formé la langue pure vinrent à manquer, celle du peuple reprit ses droits et se conserva jusqu' à nous.

Des faits dont l'érudition, depuis Cittadini, a bien grossi le nombre, légitiment cette assertion. Si l'on examine la langue nécessairement familière des comiques, Térence et surtout Plaute, les écrits de Varron, qui nous a conservé des vers saliens, ceux de Festus, qui rapporte les lois de Numa et de Servius Tullius; puis, dans les Pandectes, dans Cicéron ou Ulpien, les lois des Douze tables, qui furent données par les décemvirs 451 ans avant J.-C.; puis, la fameuse inscription de la colonne rostrale, élevée l'an de Rome 494, c'est-à-dire 240 ans avant J.-C.; en un mot, si l'on examine les monuments de l'ancienne latinité, on est forcé de reconnaître qu'autant ce vieux latin s'éloigne du latin d'Horace, autant il se rapproche du latin vulgaire qui prévalut quelques siècles après Horace; sauf les inévitables transformations et évolutions amenées par le temps, le bas latin rappelle le latin primitif.

Prenons, dit Celso Cittadini, les mots de la colonne rostrale (je les rapporte aux pièces justificatives (1), substituons autant de mots de la même valeur et de la même signification du temps de Cicéron: on voit clairement que les derniers diffèrent plus des premiers que ne le font presque nos vulgaires.

(1) Voir aux Pièces justificatives n° 13.

Dans les fragments qui nous restent du langage primordial, — on observe, dit M. van Bemmel, les mêmes transmutations de lettres, les mêmes abréviations que dans le roman: plusima s'y rencontre pour plurima, cante pour canite; puis gau pour gaudium, cœl pour cœilum poplo pour populo; mi, sos, sas, pour mihi, suos, suas; et même fust pour fuerit, mais pour magis, etc.

Plus tard,même avec les auteurs du siècle d'Auguste et surtout avec ceux qui suivirent, tels que Suétone, Quintilien, les deux Sénèque, Vegèce, Columelle, etc., la langue originaire va émergeant de plus en plus du sein des foules; le latin patricien baisse, le latin populaire grandit. Pudicitia, amicitia, deviennent puditia, amitia, dans la bouche de Plaute. Pour ecce illum, Térence dit ellum; pour oracula, Ovide emploie oracla; circulos se change en circlos chez le puriste Virgile lui-même. On voit apparaître les prépositions remplaçant les cas. M. Pelissier, dans son livre la Langue française (1), cite les exemples: Templum de marmore pris à Virgile; restituit ad parentes emprunté à Tite Live. On voit apparaître encore le verbe habere jouant le rôle d'auxiliaire: de Cæsure satis dictum habeo, écrit Cicéron. Copias quas habebat paratas, écrit Jules César de son côté. On voit apparaître enfin, avec l'emploi d'articles, les pronoms ille, illa, illud.

C'était là, comme nous dirions aujourd'hui, la langue noble se démocratisant sur les lèvres même de ses premiers écrivains.

(1) Je signale avec plaisir cet ouvrage que notre éditeur commun m'a remis au moment où j'avais achevé le mien.

M. Pelissier suit une autre doctrine; mais, entre nous, que de points de contact!

Voici, par exemple, un fragment de Sénèque (1), dans son traité des quatre vertus:

Quatuor virtutum species multorum sapientium hominum sententiis diffinitæ sunt, quibus humanus animus comptus ad honestam potest accedere vitam; prima est prudentia, secunda magnanimitas, tertia continentia, quarta justitia.

Brunetto Latini, le maître de Dante, traduisit l'ouvrage de Sénèque. Comment rend-il cette période?

Quattro specie di virtudi sono diffinite per molti savii huomini, per le quali l'animo dell'huomo puote venire ad honesta vita; la prima si é prudentia, la seconda magnanimità, la terzia continentia, la quarta justicia.

Comparez mot pour mot ce latin avec ce vieil italien, et dites s'il y a grande différence. Mais quoi! est-ce bien loin du français?

Quatre espèces de vertus sont définies par moult savants hommes,

par lesquelles l'âme de l'homme peut venir à honneste vie; la prime c'est prudence, la seconde magnanimité, la tierce continence, la quarte justice.

Je crains de lasser le lecteur: qu'il me permette cependant encore une remarque. Souvent dans la langue latine les noms des choses usuelles sont doubles; il y a le terme noble et le terme vulgaire. Pour dire homme, il y a vir et homo; pour cheval, equus et caballus; pour table, mensa et tabula; pour plume, penna et pluma, etc., etc.

(1) Celso Cittadini le cite.

Or, le roman et les langues qui en découlent ont toujours pris le mot populaire, rejeté le mot patricien; et, lorsque le terme noble a pénétré dans nos langues, ce n'est point comme substantif, comme racine, comme mot essentiel, mais simplement comme adjectif, comme dérive, comme accessoire. Vir, equus, mensa, penna, n'ont donné que des qualifications: viril, équestre, commensal, penné, etc.

Ces petits détails permettent de déduire cette grande loi, d'autre part confirmée par l'histoire: Le moyen âge, dans son principe, fut l'extinction du patriciat romain, l'avènement de la plèbe. Ce ne fut que plus tard que la féodalité pesa de tout son poids sur ce monde inculte, jeune et plein d'élan vers la liberté.

Quel fut le rôle de la religion nouvelle dans cette transformation? Le christianisme et ses prêtres, qu'on représente d'ordinaire comme les conservateurs incessants des lettres antiques, ne le devinrent que plus tard, vers les cinquième et sixième siècles. Alors Grégoire de Tours se plaint que peu d'hommes entendent le latin, beaucoup le rustique; alors le clergé commence à constituer sa puissance propre, à la fois en dehors ou à côté des serfs et des seigneurs, offrant souvent aux uns une main secourable, parfois appuyant les autres au bras de fer, jusqu'au jour où il fera son pacte définitif avec les rois, à la condition de les dominer. Mais n'oublions pas que, dès le début; le christianisme seconda de tout son pouvoir le mouvement populaire. Que dis-je? il s'en fit le directeur, et, partageant à la fois la grandeur des sentiments nouveaux et l'ignorance fatale du peuple, favorisant les instincts de justice et nourrissant d'injustes préjugés, il se dressa contre toute la civilisation antique, contre ce qu'elle eut de funeste et contre ce qu'elle laissait de précieux, contre les vices païens et contre les belles-lettres et sciences, maudites comme profanes, impies, œuvres de magie, armes du démon.

Un concile tenu à Carthage, en 398, proscrit les livres profanes. Remontons à la source même de la nouvelle religion: aux Actes des Apôtres, chap. XIX, verset 19, on lit: — Plusieurs aussi de ceux qui s'étaient adonnés aux sciences magiques apportèrent ce qu'ils en avaient de livres et les brûlèrent devant tout le monde. On supputa ce que ces livres pouvaient valoir, et on trouva que la somme allait cinquante mille deniers d'argent

Et dire que peut-être flambaient là d'admirables manuscrits perdus à jamais! (1)

Étrange fatalité des choses humaines: toujours le mal et le bien confondus! En haine d'une société en décadence,

(1) Il est curieux de voir comment certains catholiques d'aujourd'hui apprécient ce fait. Dans une édition des Évangiles, publiée en 1861, sous le titre Manuel du chrétien, avec approbation de Mgr l'archevêque de Tours, le verset que je cite est enrichi de cette note: Cinquante mille deniers d'argent! Somme très considérable en ces temps-là, où l'argent était beaucoup plus rare qu'aujourd'hui; ce qui preuve la grandeur de la victoire que l'apôtre A REMPORTÉE SUR L'ENFER!

on brûlait des œuvres qui sont la gloire de l'esprit humain. Un monde vieilli mourait alors: un monde nouveau se levait à la vie.

Celso Cittadini n'a point vu et peut-être en son temps ne pouvait point voir cette grande révolution sociale, dont la révolution dans la langue n'était que le signe. N'importe! son travail fit sensation; disons mieux, sa pensée fit école. Combattue par Zeno, Fontanini, Bembbo, Castelvetro, Muratori, Buommantei, elle eut pour défenseurs, d'abord Bettinelli, Quadrio, Maffei et Gravina; plus tard, notre illustre Ducange l'adoptait en partie; vers le milieu du dix-huitième siècle, le savant académicien, Pierre Bonamy, la relevait dans son traité de la Langue latine vulgaire; et, à la fin du même siècle, deux jésuites, deux érudits de premier ordre l'Espagnol Hervas, préfet de la bibliothèque Quirinale, et l'Italien Lanzy, fondateur et ordonnateur du cabinet étrusque, à Florence, donnaient un grand éclat à ce système que, depuis, nos philologues français ont trop méconnu et que je n'ai pas craint de rappeler avec tant de détails, vu les grandes et fécondes vérités qu'il contient. Qui pourrait les contester encore?

Le même phénomène qui s'accomplit à Rome, s'est reproduit chez nous. La langue populaire en France, la langue de nos campagnards normands, picards, tourangeaux surtout, est précisément la même qu'on trouve, dans nos bons vieux auteurs. Sous Louis XIII, les précieuses la méprisent, sous Louis XIV,l'Académie eut le grand tort de la condamner souvent, ne la comprenant pas toujours. Certes, je rends hommage à cette grande institution littéraire qui a tant contribué à l'unité, par suite à la clarté, à la gloire de notre langue, symbole vivant de notre unité sociale; mais si, aujourd'hui, à distance, nous apprécions ce rôle de l'Académie d'autrefois, il est certain que, dans le principe, les membres de la docte assemblée furent loin d'avoir conscience d'une telle mission. Par la création de son dictionnaire,

..... ce beau dictionnaire, Qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire. (LEBRUN.)

l'Académie se proposa surtout de renseigner les écrivains sur les mots qui sont ou ne sont pas du bel usage. Le grand Molière ne nous a pas fait entendre seulement les Précieuses ridicules, il nous fait ouïr aussi des académiciens. Écoutez:

Pour la langue on verra dans peu nos règlements, Et nous y prétendons faire des remuements. Par antipathie ou juste ou naturelle Nous avons pris chacun une haine mortelle Pour un nombre de mots, soit ou verbes ou noms, Que mutuellement nous nous abandonnons: Contre eux nous préparons de mortelles sentences; Et nous devons ouvrir nos doctes conférences Par les proscriptions de tous ces mots divers Dont nous voulons purger et la prose et les vers.

(Les Femmes savantes, act. III, sc II.)

Ce qui fut dit fut fait. Les Trissotins et les Vadius trient, choisissent, adoptent, excluent, louent, flétrissent les termes de notre vieille langue. Il y eut le côté des Boucs et le côté des Brebis; les mots furent séparés en nobles et en vilains. Combien furent rejetés avec cette malédiction: terme populaire, bas, grossier! Vainement le Gaulois la Fontaine, vainement son ami Furetière réclamèrent-ils droit de cité pour une foule d'expressions du terroir qu'ils savouraient: les grands juges furent impitoyables. Chapelle s'écriait alors: — Ils ont tant décharné la langue qu'ils en ont fait une momie!

Mais de grandes secousses se font sentir; le bruit des révolutions gronde; on entend le cri: La Patrie est en danger!... La Patrie est sauvée pourtant: Par qui? par le Peuple. Ah! ce ne sont plus ici les ouvriers en paroles qui travaillent à l'exaltation de la France, comme disaient, parlant d'eux-mêmes, les premiers académiciens: ce sont les ouvriers des bras. Et, quand ils parlent leur langue, il faut bien qu'on les écoute. Viennent maintenant les marquises et marquis, tous les précieux du vieux régime empesés, brodés, dorés, enrubannés, frisés, poudrés, musqués: ils entendront par l'organe de Mirabeau, par l'organe de la Gironde et de la Montagne, la voix du peuple, cette voix dont les accents se prolongent jusqu'à nous, grandis par tous nos grands écrivains qui les répètent et par les vers de Victor Hugo s'écriant:

Plus de mot sénateur! plus de mot roturier! Au panier les Bouhours, les Batteux, les Brossettes! A la pensée humaine ils ont mis les poucettes: Aux armes, prose et vers, formez vos bataillons!

(Les Contemplations.)

Et voilà comment notre langue, aujourd'hui, se retrempe à ses sources populaires et dans nos vieux auteurs

Ainsi en fut-il à Rome, où la langue plébéienne se releva avec la plèbe. Loin de naître du détritus de l'empire romain, cette langue vivace avait ses racines dans les entrailles mêmes du peuple.

\mathbf{VI}

PARTICIPATION DES GAULOIS A LA FORMATION DU ROMAN. LES GAULOIS EN ITALIE.

C'est de la lingua vulgaris que sortirent les dialectes des trouvères et des troubadours, c'est-à-dire la langue romane.

De quels éléments la romane s'est-elle formée?

On les a demandés, ces éléments, à l'italie, à la Grèce à l'Allemagne, à la Phénicie et jusqu'à l'Arabie; mais n'est-il pas curieux qu'on ait cherché les origines de la langue des Gaules partout, partout... excepté dans la Gaule même?

Encore une fois, les Gaulois étaient-ils muets? Non: Grands et beaux parleurs! Les Gaulois ont-ils abdiqué leur caractère? Non: à dix-huit siècles d'intervalle, les fils rappellent leurs aïeux.

Les faits historiques contredisent donc ici les théories linguistiques. Or, cela ne peut être: une science ne peut démentir une autre science, par la simple raison qu'il n'y a qu'une science: la vérité!

Dira-t-on, comme quelques-uns, que les Romains venus en Gaule, y ont implanté leur langue en exterminant toute la population indigène? Oh! sans doute César, ce brigand de génie, avec le fer, avec la flamme, fit périr, il le dit lui-même, et nous devons l'en croire, les Gaulois, leurs femmes, leurs enfants, par vingtaines de mille, par cinquantaines de mille, par centaines de mille. Plutarque nous apprend que par ce massacreur un million d'hommes fut égorgé, un autre million réduit à l'esclavage. N'importe! malgré ces carnages, la Gaule gardait encore d'innombrables citoyens, et les révoltes qui ont lieu sous Auguste, dirigées par Julius Florus et le druide Julius Sacrovir; puis sous Néron, par Julius Vindex; puis sous Vitellius,par Marric; puis sous Vespasien, par Civilis et Velléda, par Eponine et Sabinus; puis, sous Maximien, la grande insurrection des Bayaudes (1), tout nous atteste la puissante vitalité de ces hommes, qui ne se soumirent aux Romains qu'en tant que les Romains se montrèrent fraternels. Et, puisque je parle de ces révoltes, je veux en noter ici le caractère: ce n'est pas un esprit turbulent, ce n'est même pas le sentiment patriotique seul qui les provoqua, mais, parfois, quelque chose de plus large, de plus grand, quelque chose où se révèle déjà le rôle généreux de notre peuple. Voyez en vertu de quels principes Vindex s'élève contre Néron: — Néron, s'écrie-t-il, a dépouillé l'univers entier; il a moissonné la fleur du sénat, il a violé les lois, il a bouleversé le gouvernement de l'empire, il a tué sa mère! Et après cela on l'appellerait César, empereur, Auguste!... Ah! levez-vous enfin, nations de la

Voilà des vaincus qui se sentent assez forts pour protéger leurs propres vainqueurs! Quelle fière personnalité, et comme l'on comprend que les Romains aient bien vite donné à ces hommes tous les droits de citoyens de la Ville éternelle, accès à la cour, au sénat et jusqu'au trône impérial.

Gaule! portez remède à vos propres maux, donnez aide au peuple romain, et rendez la liberté au

(1) Bagaudes, du mot celtique bagalt, attroupement.

Mais, si des Gaulois comblés d'honneurs, acceptaient la langue lettrée de l'empire, il n'en pouvait être de même pour les populations obscures et sans nombre des campagnes. La probabilité à cet égard se change en certitude, quand on recueille le témoignage des vieux historiens sur la persistance de la langue gauloise, et je ne trouve point de raisons assez convaincantes pour la thèse contraire.

Un des grands linguistes européens avec qui je causais de ces choses, étant d'un autre avis, me disait:

— Oui, c'est un mystère que les Toscans aient abdiqué leur langue; oui, c'est un mystère que les Gaulois aient abdiqué la leur; mais cela est!

Ce philologue, esprit émancipé, sait bien qu'il n'y a point de mystère, lui qui en a éclairé plus d'un: Il n'y a que notre ignorance. Chaque jour la dissipe: la science de demain n'est que l'explication du mystère d'aujourd'hui.

Cherchons donc! et, je le disais dans ma préface: si nous n'avons la certitude d'avoir trouvé la vérité, donnons-nous du moins la satisfaction d'avoir mis toute notre ardeur à la découvrir.

Du reste, la théorie que je conçois pour montrer la part légitime, nécessaire des Celtes à la formation de leur langue, ne nie point expressément la théorie que je combats: elle ne fait que l'élargir et ne la détruit qu'en l'absorbant. Je ne nie point l'influence des Romains; mais, avec toute l'histoire, j'affirme le génie des Gaulois. Tandis qu'on regarde les deux éléments comme si radicalement opposés, que l'un a, diton, anéanti l'autre, je crois au contraire que Gaulois et Romains sont tellement rapprochés, tellement analogues, tellement fraternels, que l'hypothèse d'un peuple imposant sa langue à l'autre me paraît non-seulement inexacte, mais tout à fait inutile.

De ce que les Gaulois parlaient, au moyen âge, un idiome qui rappelle le latin, on en a conclu que c'était le résultat de la conquête. Il fallait remonter plus haut; il fallait se demander si, bien antérieurement, il n'y avait pas analogie entre les dialectes d'Italie et ceux des Gaules. Cette analogie reconnue eût expliqué du même coup l'affinité qui, entre les deux peuples, se révèle aussitôt après la conquête, affinité que peut seule compromettre la tyrannie des vainqueurs, affinité si grande que, de son temps déjà, Cicéron pouvait écrire: — Les Gaulois semblèrent ne plus fermer qu'un peuple avec les Romains. La question se trouve donc ramenée à rechercher les sources mêmes de cette langue vulgaire dont nous avons déjà remonté le courant, par delà le siècle d'Auguste, jusqu'aux temps primitifs du Latium. Quels éléments ont fourni la lingua vulgaris d'abord, plus tard la langue romane? L'histoire et la linguistique vont nous répondre.

L'histoire, en premier lieu, nous apprend que, des Alpes à l'Apennin, du Var au Rubicon et à l'Arno, toute la partie septentrionale de l'Italie était nommée Gaule cisalpine, occupée par les Gaulois, et cela dès le quatorzième siècle avant Jésus-Christ. Dans cette région se trouvaient les Veneti (Vénitiens) qui, au dire de Strabon, descendaient des Vénètes armoricains (habitants du pays de Vannes).

Une autre tribu célèbre, celle des Ombriens, Ambra, était descendue plus bas encore. Ces Ombriens, dont le nom signifiait nombreux, d'après les hellénistes, qui font dériver ce mot de ombros (pluie); ou bien vaillants, d'après dom Pezzon, Michelet et Amédée Thierry, ou enfin compatriotes, d'après la Tour d'Auvergne et Lehuérou (1), ces Ombriens, selon le témoignage de Denis d'Halicarnasse, de Pline et de Florus, étaient venus tôt. Florus dit même: — Les Ombriens étaient le plus ancien peuple de l'Italie.) Ils étaient en multitude et ils se répandirent partout. Or, selon ces historiens, de même que selon Festus et le scholiaste du poète grec Lycophron, c'était là une race gauloise.(Umbroni quædam gens gallica, dit le premier; Ombroi genos galaton, réplique l'autre.) Plutarque confirme cette opinion dans son beau récit, imité par Chateaubriand, de la dernière invasion des Celtes-Kymris, vaincus en Provence par Caius Marius.

(1) Voir aux Pièces justificatives n° 9 pour cette étymologie.

Appesantis par l'excès de la bonne chère, mais plus résolus et plus fiers que jamais, et égayés d'ailleurs par le vin qu'ils venaient de boire, ils s'avançaient non pas courant sans ordre et furibonds, ni poussant une clameur confuse, mais frappant les armes en cadence, bondissant tous en mesure, et répétant leur nom: Ambrons! Ambrons! soit pour s'appeler les uns les autres, soit pour effrayer l'ennemi, en se faisant reconnaître. Ceux des Italiens qui descendirent les premiers furent les Ligures. Lorsqu'ils eurent entendu ce cri et qu'ils l'eurent saisi distinctement, ils répondirent par le même cri, comme étant de tout temps leur nom; car les Ligures appellent leur race du nom général d'Ambrons. On répéta et on se renvoya souvent ce cri de part et d'autre.

Mais ce n'est pas tout: si l'on en croit Festus et Denis d'Halicarnasse, les Albins et les Sabins, avec qui se confondirent les habitants de Rome, étaient des Ombro-Celtes et parlaient la même langue que ces derniers.

Celtes étaient aussi, dit-on, les Ausones, ces autres habitants de l'Italie, qui, de leur nom, fut si souvent appelée Ausonie. Je sais bien qu'on rattache étroitement les Ausones aux Osques ou Opiques, et que l'on considère ces derniers comme des Pélasges venus d'Illyrie; mais l'état des Osques: pâtres, laboureurs ou brigands; leurs institutions, qui donnent tant d'importance au chef de la famille, au patriarche; leur religion populaire, fondée sur les choses simples de la vie, sur les travaux agrestes, sur l'adoration et l'effroi qu'inspire la nature: tout cela rapprochait tellement ce peuple des Gaulois antiques et même des Bas-Bretons d'aujourd'hui, que l'on peut, sans trop de témérité, croire à une communauté d'origine, surtout quand, d'une part, on songe que, selon les savants Cluvier et dom Taillandier, l'Illyrie, d'où vinrent les Osques, était peuplée de Celtes; quand, d'autre part, Macrobe nous donne à penser que les deux langues se ressemblent; quand Aulu-Gelle dit, à plusieurs reprises: — Ce mot est opique ou gaulois; quand enfin nous savons que le vieux poète Ennius, surnommé Tricor, parce qu'il savait trois

langues: le grec, le latin et l'osque, a employé dans ses vers nombre de termes opiques qui sont aussi gaulois. (1)

De tous ces témoignages, il résulte deux choses: - 1° dès la plus haute antiquité, les Celtes s'étaient répandus et fixés en Italie; - 2° une grande part doit leur revenir dans la création de la vieille lingua vulgaris ou latin populaire.

Denis d'Halicarnasse, qui employa vingt années a rechercher les origines des Romains, affirme à deux reprises que la langue romaine naquit du mélange de l'ancien gaulois avec le grec. Une parenté lointaine liait déjà les Celtes aux Pélages; ici, la parenté se rapproche. Elle explique comment la philologie a pu croire que

1) Voir l'Appendice n°14.

Les Gaulois avaient, après la conquête de César, accepté la langue de leurs vainqueurs, tandis qu'en réalité ils en avaient déjà une analogue et qu'ils n'ont eu qu'à la conserver.

Ce point marque toute la différence de notre système avec le système consacré: l'un, contre bien des preuves historiques, affirme l'extinction de la langue gauloise; l'autre en affirme la persistance, sans nier le fait évident que notre langue répond au latin.

\mathbf{VII}

CARACTÈRES DE LA LANGUE CELTIQUE EN GAULE: UNITÉ DANS LA VARIÉTÉ

Pour mieux nous convaincre de cette vérité, soumettons-la à une double épreuve: après avoir montré comment les Celtes contribuèrent, sur le sol même de l'Italie, à la création de la lingua vulgaris, voyons quels étaient les caractères du langage, sur le sol de la Gaule, et si, là, loin de Rome et avant la conquête romaine, il différait essentiellement du latin vulgaire.

Mais où trouver les vestiges du vieux parler gaulois?

Notre théorie ne permet, pour cette question, qu'une seule réponse logique: Partout où le gaulois prit fortement racine, on doit aujourd'hui le retrouver encore; plus ou moins pur, plus ou moins reconnaissable, n'importe! il faut qu'on puisse dire: De la vieille souche voilà les rejetons!

Nous sommes ainsi amenés à sonder la souche primitive, à étudier les caractères de la langue de nos aïeux. Or, l'histoire va nous la montrer une et variée, c'est-à-dire offrant des dialectes divers, sous un caractère commun.

Établissons bien ce premier point.

César, je l'avoue, semble détruire, dès l'abord, cette base.

Il dit que les trois peuples des Gaules: Aquitains, Celtes et Belges, différaient entre eux par les langues. Mais quelle est la portée de cette affirmation? Fauriel observe judicieusement qu'elle est très vague; j'ajoute que César pourrait la renouveler aujourd'hui, en face de tous nos dialectes différents. Nous avons néanmoins une langue commune au fond, et tous les Français, du Nord au Midi, peuvent s'entendre. Mais quoi! César ne donne-t-il point à penser qu'il en était ainsi chez nos pères, lorsqu'il parle des réunions générales des druides au pays chartrain? A une époque fixe de l'année, dit-il, les Druides s'assemblent dans un lieu consacré, sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de la Gaule. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends, et ils se soumettent aux jugements et aux décisions des druides.

Ces assemblées générales font supposer une langue générale.

Les affirmations explicites des autres historiens ne laissent aucun doute à cet égard. Strabon dit positivement que les habitants de la Celtique et de la Gaule belge avaient même parler n'offrant que des variétés légères. Ammien Marcellin redit même chose: — Eadem non usquequaque lingua utuntur omnes, sed paululum variata. Tacite assure que les deux langues bretonne et gauloise ne différaient pas beaucoup.

Descendons au Midi: même langage qu'au Nord! Saint Jérôme, qui résida plusieurs années en Gaule, nous apprend que le parler était le même à Trèves et à Toulouse. Aussi Fauriel a pu écrire: — Les traditions du quatrième siècle affiliaient aux Belges de César les Volces ou Volkes Arécomiques et Tectosages dont Nîmes et Toulouse étaient les capitales, et si les premiers appartenaient au grand corps des Gaulois proprement dits, ceux-ci devaient également y être affiliés.

Descendons plus encore, jusqu'à Marseille. Varron appelle les Marseillais Trilingues ou Triglottes, parce que trois langues leur étaient familières: le grec, le latin et le gaulois.

Ainsi, les Basques mis à part, des rives de la Méditerranée aux rives de la Manche et de la mer d'Armorique; la mer du Nord, le monde gallique pouvait s'appeler et se répondre. S'il n'en eût pas été ainsi, comment expliquer le fait, si connu, de ces crieurs postes de loin en loin, porte-voix; ou télégraphes vivants, qui répandaient une nouvelle, avec une étonnante rapidité, sur toute l'immense étendue de la Gaule? L'antique communauté de langue n'est-elle pas attestée encore par ces réunions générales dont parle César; attestée par la commune physionomie des noms de seigneurs sur tous les points du pays: Viridorix d'Armorique, Eporedorix d'Helvétie, Cingétorix de Trèves, Dumnorix d'Autun, Ambiorix de Liége, Vercingétorix d'Auvergne; partout le même signe, rix ou rich, fort, puissant (1). Cette communauté de langue n'est-elle pas attestée enfin par tous les noms de lieux, de fleuves, de rivières, de montagnes, de villes, de villages, qui nous offrent aujourd'hui encore, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Midi, leurs origines celtiques (2).

Analogie et variété des dialectes gaulois: ce grand fait linguistique du passé, qui se reproduit de nos jours, est d'une importance énorme. On a bien signalé le fait; mais qu'on est loin d'en avoir tiré toutes les conséquences!

- (1) De là sans doute notre mot riche.
- (2) Voir aux Pièces justificatives n°15.

La première, c'est de détruire l'erreur accréditée non-seulement par les celtomanes, mais même par les Celtisans, à savoir que le bas-breton et les dialectes jumeaux (irlandais, gallois, gaëlic, etc.) sont aujourd'hui les seuls véritables vestiges du gaulois, et seuls contiennent tout le vieux gaulois. Cela est soutenu, mais n'est guère soutenable. Déjà les savants auteurs de l'Histoire littéraire de la France et, après eux, Roquefort, en relevant le passage de Tacite, que j'ai cité tantôt, relativement à la ressemblance du langage chez les Bretons et chez les Gaulois, en avaient conclu avec justesse que le bas-breton n'est tout au plus qu'un dialecte de notre ancienne Gaule. C'est ce que vient corroborer W. de Humboldt: — Les anciennes langues celtiques, dit-il, ne peuvent avoir gravement différé du breton et du gallois actuels; la preuve en est dans les noms de lieux et de personnes, dans beaucoup d'autres mots et dans l'impossibilité de supposer une troisième langue qui eût entièrement péri.

Dès lors, seconde conséquence capitale, les idiomes du Nord et du Midi, aussi bien que celui de l'Ouest, le wallon et le provençal, aussi bien que l'armoricain, sont dialectes gaulois. Les différences qu'on signale entre eux, puisqu'elles existaient déjà avant la conquête romaine, ne sauraient les faire rejeter de la famille des langues celtiques. Mais il n'existe pas que des différences, on y découvre de nombreux et intimes rapports, qui ne s'expliquent que par la communauté d'origine: branches diverses du grand chêne gaulois.

La vision de ces rapports me semble avoir frappé l'illustre Raynouard. M. Hersart de la Villemarqué raconte que ce provençaliste, initié seulement à la fin de sa vie à l'œuvre de Le Gonidec, regretta vivement de ne point l'avoir connue plus tôt.

Légitimes regrets! Les deux éminents linguistes avaient poursuivi séparément une œuvre qu'ils auraient dû élaborer ensemble; car la langue romano-provençale, dont Raynouard nous avait donné le dictionnaire et la grammaire, répond à la langue bretonne dont Le Gonidec donna aussi les deux mêmes fondements essentiels.

Rapprochons ces langues entre elles; rapprochons les aussi de la langue d'oïl. C'est de cette triple étude parallèle, de là seulement, que sortira la connaissance complète de nos origines. S'il est constaté qu'un seul de ces idiomes aujourd'hui vivants, ait précédé la conquête romaine, et n'en ait point subi l'influence, l'analogie persistante des autres avec celui-là doit prouver que tous ces idiomes sont bien, dans leur essence, malgré leurs inévitables métamorphoses, nos idiomes primitifs. Le lecteur voudra-til me suivre dans ces recherches purement techniques? Je le sais, le terrain est âpre, mais non pas infécond: on voit là jaillir les sources nationales de la langue française.

Voici d'abord le provençal et le breton. Ils sont, de tous nos anciens dialectes, ceux entre lesquels la séparation s'est faite la plus grande, et néanmoins que d'analogies encore! Je laisserai souvent ici la parole à Fauriel. Habile et consciencieux investigateur, il a recueilli bien des faits qui seront une ressource plus profitable pour nous que pour lui.

Parmi les matériaux du provençal, dit-il, il y en a de plus curieux et de plus anciens que le grec. Il s'y trouve des mots encore aujourd'hui vivants dans le bas-breton et dans le gallois. Il y eut donc autrefois des peuplades celtes dans une partie des contrées où se forma depuis le provençal.(1)

Le lexique provençal, dit-il encore, renferme un grand nombre de termes qui ne se retrouvent nulle autre part que dans l'irlandais et le gallique... Je m'en tiendrai à noter quelques-uns de ces mots galliques, dont l'existence, dans des monuments provençaux, peut être regardée comme un fait curieux. Tel est, par exemple, l'adjectif certan, certana, dans les cas où il n'a point de sens, si, comme on en est de suite tenté, on le traduit par certaine, mais qui devient très expressif si on le traduit par le substantif keart, qui signifie justice, droiture, loyauté. Beaucoup d'autres mots employés par les troubadours, et des plus difficiles à interpréter, sont de même des mots galliques, des restes de l'ancien gaulois (2)...

1)Histoire de la poésie provençale, t. I, p. 199.

2) Fauriel, même ouvr., p. 202.

Ces rapports entre le provençal et le gallique en font soupçonner encore plus entre le provençal et le bas-breton, ce dernier étant resté dans la Gaule d'où son frère jumeau, le gallique, se trouve exilé.

Fauriel affirme que les mots qui se retrouvent avec le même sens et presque sans variante de son dans les deux langues bretonne et provençale sont en assez grand nombre. Il en cite douze comme exemple (1). Vraiment, qu'est-ce que douze mots, quand on pourrait en citer plus de mille?

Le tableau que j'ai dressé aux pièces justificatives suffira, quelque imparfait qu'il soit encore, à prouver quelles analogies existent entre le dictionnaire breton et le dictionnaire provençal. Or, si l'on trouve en outre des analogies semblables entre les deux grammaires, ne faudra-t-il pas en conclure que les deux idiomes, si opposés en apparence, dérivent d'une source commune?

Après avoir comparé le provençal au parler de la basse Bretagne, est-il nécessaire de le comparer, par exemple, au wallon? Le wallon, et j'entends ici le parler de Namur, n'est, comme le picard, le normand, le bourguignon, qu'un dialecte de la langue d'oïl, seulement c'est le plus éloigné de la langue d'oc: voilà pourquoi je le choisis. Ses rapports avec le provençal n'en seront que plus probants.

(1) Je les reproduis, avant le tableau, aux Pièces justificatives n°16.

Mais dois-je entrer ici dans les mêmes détails que pour le bas-breton? Rien ne serait plus facile; néanmoins comme je dois comparer minutieusement la langue d'oc et la langue d'oïl, je me contenterai, pour le dialecte particulier de Namur, de renvoyer le lecteur curieux au livre si intéressant publié par M. Chavée sous ce titre: Français et wallon, parallèle linguistique(1), et au savant dictionnaire wallon de M. Ch. Grandgagnage. Quiconque sait le provençal verra là quel grand nombre de mots se retrouvent identiques dans les deux langues, et, chose curieuse! la prononciation des voyelles et des diphthongues y est le plus souvent identique aussi. Le wallon n'est qu'une branche de la langue romane dont le provençal est l'autre branche extrême. Ils s'expliquent l'un par l'autre et ne sont que des variations d'une forme primordiale.

Il résulte de tous ces parallèles que, de l'est à l'ouest, du nord au midi, et dans le présent comme dans le passé, se répondent les idiomes de notre vieille terre gauloise.

VIII

RAPPORTS DU LATIN VULGAIRE ET DES DIALECTES CELTIQUES. PERSISTANCE DE CES DERNIERS.

Selon la méthode indiquée d'avance, j'ai cherché les caractères du langage sur le sol de notre patrie.

Pourquoi cela? Pour examiner si, loin de Rome et avant la conquête romaine, le langage celtique différait essentiellement du bas-latin.

Si la réponse est: oui! si l'histoire et la philologie démentent à cet égard toute ressemblance, alors la disparition des dialectes gaulois devient indéniable, et ils ont raison ceux qui affirment que nous parlons l'idiome imposé par les Romains; il faut admettre encore que notre vieille race a vu tarir toutes les sources de son sang, et quand on parlera des Celtes, disons: Peuple qui fut jadis et dont il ne reste nulle empreinte.

Mais si, au contraire, la réponse est: non! si l'histoire et la philologie (sans chercher plus loin) attestent que notre langue, avant la venue de César, offrait d'incontestables rapports avec le bas-latin, alors, est-on forcé d'admettre encore que nous avons reçu la langue des conquérants? Non, non! et il est, je ne dirai pas plus patriotique: le patriotisme n'a rien à faire dans les conclusions de la science, qui ne

doivent ressortir qu'aux faits, il est mille fois plus logique d'admettre que nous avons gardé notre langue originale, que notre nation n'a point abdiqué autant qu'on le croit devant les vainqueurs.

Les rapports entre nos dialectes primitifs et le bas-latin existent aujourd hui: ils existaient avant la venue de César.

César lui-même semble le confirmer d'une façon indirecte Apprenant que son lieutenant, Quintus Cicéron (le frère de l'orateur), court, en Belgique, au milieu des Nerviens, un grand péril, il veut lui dire de tenir bon, qu'il va le secourir, et, à cet effet, lui envoie une lettre: — Cette lettre, dit-il, était écrite en grec, afin que, s'ils l'interceptaient, les ennemis ne pussent connaître nos conseils. Pourquoi cette lettre écrite en grec (2)? César craignait que, saisie par les indigènes, ceux-ci pussent la comprendre, si elle eût été en latin. Le latin n'était donc pas si difficile à être compris des Gaulois! Une telle conclusion est permise; mais je n'attribue point à ce fait plus de portée qu'il n'en peut avoir. L'analogie entre le latin et le celtique se déduit de preuves directes, de l'examen même des langues.

Viens-je établir ici un parallèle entre le latin et le provençal? Les rapprochements seraient très faciles, très nombreux, frappants; oui; mais je verrais se lever l'objection que le midi de la France avait de bonne heure adopté le langage romain; on ne manquerait pas de me dire avec Fauriel: — Le fonds des mots provençaux est latin et provient immédiatement du latin. Je pourrais, il est vrai, réfuter Fauriel par Fauriel lui-même (3); mais à quoi bon soulever des difficultés semblables?

- (1) De Bel. gall., I. V, 48.
- (2) Voir à l'Appendice no°17, à propros de cette lettre et des caractères grahiques en usage chez les Gaulois.
- (3) Voir le n°18 des Pièces justificatives.

La Provence est trop près de Rome? Soit! Hé bien! transportons-nous en basse Bretagne.

La langue de ce pays confiné, isolé, n'a point subi l'influence de la conquête romaine. Les paysans bretons, ainsi que le déclare la Tour d'Auvergne, si compètent à les juger, " ne sauraient être regardés comme un mélange de Goths, de Vandales, de Romains et de Francs. N'ayant eu en aucun temps de commerce avec les étrangers, ils n'ont pu adopter leurs mœurs, leurs usages ni leur langue. Ces Bretons forment proprement une classe d'hommes à part, qui ne change pas; et nous reviendrions au monde dans deux mille ans, que nous les retrouverions tels qu'ils sont aujourd'hui, et tels qu'ils étaient sans doute il y a vingt siècles. Oh! qu'à bon droit Michelet s'écrie à son tour: — Race de pierre, immuable comme leurs rudes monuments druidiques, qu'ils révèrent encore!

Hé bien! ces hommes, en qui il n'est rien de romain, ont-ils une langue qui se rapproche de la langue de Rome? Si cela est (je parle ici de rapports plus intimes que ceux qui se trouvent entre toutes les langues aryennes), si cela est, il en faut nécessairement conclure de nouveau qu'entre l'Italie et la Gaule, il exista des liens étroits, bien antérieurs à la conquête de César.

Or, ils existent ces rapports. Fauriel, si hardi dans certaines hypothèses où il aurait dû l'être moins, si timide à contredire l'opinion générale sur la formation toute latine de notre langue, Fauriel constate ceci: — Le gallique et le breton ont, avec le latin, des ressemblances nombreuses et manifestes, non-seulement quant aux mots, mais quant aux formes grammaticales; et il y eut, sans aucun doute, des ressemblances équivalentes entre ces mêmes langues à l'époque où, sous les dénominations de celtique et de gaulois, elles coexistèrent dans la Gaule. C'est un fait dont il est facile de s'assurer. Les débris assez nombreux des langues de la Gaule, que nous ont transmis les écrivains de l'antiquité classique, offrent un ensemble frappant d'analogies avec le latin. (1)

Mais écoutons l'historien Michelet qui, avec sa vive et patiente pénétration, a vu ces mêmes faits, dont il formule bien autrement les lois.

- Un caractère remarquable des langues celtiques, dit-il, c'est leur frappante analogie avec les langues latine et grecque. Les premiers vers de l'Éneide, le fiat lux en latin..., se trouvent être purement gallois et irlandais.
- (1) Hist. de la poésie prov., t. I, p.206.

Il n'y a pas un homme illettré en Irlande, Galles et Écosse du nord, qui ne comprenne:

Arma virumque (ac) cano Trojæ qui primus ab oris

Gaëliq.: Arm agg fer can pi pim fra or

Gallois: Arvan ac gwrcanwyv Troiau cw priv o or

Fiat lux et (ac) lux facta fuit Gaëliq.: Feet luragg lur feet fet Gallois: Tydded lluch a lluch a feithied

(Cambro-Briton, janvier 1822.)

On serait tenté d'expliquer ces analogies par l'influence ecclésiastique, si elles ne portaient que sur les mots scientifiques ou relatifs au culte: mais vous les rencontrez également dans ceux qui se rapportent aux affections intimes ou aux circonstances de l'existence locale. On les retrouve également chez des peuples qui ont éprouvé fort inégalement l'influence des vainqueurs et celle de l'Église, dans des pays à peu près sans communication, et placés dans des situations géographiques et politiques très diverses, par exemple, chez nos Bretons continentaux et chez les Irlandais insulaires. (1)

(1) Michelet, Hist de France, t. I, p. 140, 141, texte et note,

Autre exemple de traduction:

Le fameux serment de Charles le Chauve, rapporté par Nithard, petit-fils de Charlemagne, qui l'appelait son Homère, ce serment prononcé à Strasbourg, en 842, et partout reproduit comme le plus ancien monument de notre langue, on le trouve partout aussi comparé au latin. Certes, les rapports sont évidents; le sont-ils moins, si on le compare au celtique? C'est ce qu'a fait Le Brigant. Je donne ici sa traduction, et d'autant plus volontiers qu'elle est plus rare, pour ne pas dire introuvable (1).

ROMAN

Pro Déus amur, et pro Christian Poblo, et nostro commun salvament dist di en avant in quant Déus savir, et podir me dunat.

LATIN:

Pro Dei amore, et pro Christiano populo, et nostro communi salvamento de isto die in adventurum in quantum Deus sapere, et posse me donet.

CELTIQUE:

Bé ro Té uss amo rai et béro Popl Christen, et ni o ze ter commun salvach mént,de zété dé in ad ven tou ra om in couant Té uss sav é rai, et bout zé mé dôn ét.

Le Brigant a voulu justifier chaque membre de sa traduction: il en atteste l'origine celtique et en développe le sens.

Du reste, que le lecteur veuille bien jeter les yeux, aux pièces justificatives (2), sur le fragment de vocabulaire synoptique que j'ai dressé. Il pourra se convaincre aussitôt de l'incontestable similitude qu'affectent si souvent les mots celtiques et les mots latins.

(1) Je l'avais cherchée en vain à la bibliothèque Richelieu, la plus riche du monde. On ne possède là qu'une partie des Détachements de la langue primitive de Le Brigant. Un heureux hasard, le même jour, me fit trouver le tout, chez un bouquiniste de rue, un exemplaire venu de la bibliothèque de Louis XVI. (2) Voir Pièces justificatives, n° 16.

De ces faits, qui justifient pleinement nos principes sur la vitalité et la persistance des langues populaires, de ces faits dont je pourrais non pas doubler et tripler, mais décupler le nombre, il faut conclure ceci: — Une langue si analogue au latin a pu fournir à la nôtre un nombre considérable de mots, qui, à la faveur de leur physionomie latine, ont été rapportés à la langue savante, à la langue du droit et de l'Église, plutôt qu'aux idiomes obscurs et méprisés des peuples vaincus. La langue française a mieux aimé se recommander de ses liaisons avec cette noble langue romaine que de sa parenté avec ses sœurs moins brillantes. (1)

Ce que Michelet avait entrevu, son illustre ami, M. Edwards l'a démontré (2). Mais les rapports de langue apparaîtront bien plus frappants et bien plus naturels à la fois, si l'on observe qu'ils tenaient à ce qui fut, dans l'antiquité, la racine même des choses: la religion. Polythéisme romain et polythéisme

gaulois se ressemblent d'une telle manière que les vainqueurs en furent frappés. Écoutons César parlant des Celtes: — Mercure, dit-il, est le premier de leurs dieux, et ils lui élèvent un grand nombre de statues. Ils le regardent comme l'inventeur de tous les arts, comme le guide des voyageurs, comme le protecteur actif et influent du gain et du commerce Après lui, ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils ont de ces divinités, à peu près les mêmes idées que les autres nations.

(1) Michelet, Hist. de France, t. I, p. 141.

(2) Ces idées que je hasarde ici, dit Michelet, dans une note, trouvent leur démonstration complète et invincible dans le grand ouvrage que M. Edwards va publier sur les langues de l'Occident de l'Europe. (Hist. de France, t. I, p, 143. 1833)

Apollon guérit les maladies, Minerve enseigne les éléments des arts, Jupiter est le maître du ciel, Mars l'arbitre de la guerre. — Ce curieux rapport devient bien plus sensible encore, quand on trouve les noms des Dieux de Rome, expliqués par leurs attributs mêmes, dans la langue des Gaulois. Ainsi: Jovis, en celtique Jevanc, jeune prince (le plus jeune fils de Saturne.)

Tonans — Taran, qui lance le tonnerre.

Mars — Mawr, guerrier, puissant.

Neptunus, — Nold Dyfn, qui nage sur les flots.

Herculeus, — Erchyl, terrible.

Vulcanus, — Wael Gin, inventeur d'armes.

Apollo, — Ap Haul, Ap Heulin, fils du soleil.

Rhea, — Rheys, princesse.

Venus, — Ghuin, belle.

Diana, — Di Anaf, chaste.

Minerva — Min Arfan, qui donne la trempe aux armes.

Quelle similitude entre génie celtique et génie latin! voilà pourquoi l'on croit emprunté à Rome ce qui était déjà notre propriété! Mais le caractère autochtone du celtique va ressortir d'autres considérations.

(1) César, Guerre des Gaules, liv. VI. chap. 17

Toute langue est constituée de deux éléments: la matière et la forme que reçoit cette matière, le vocabulaire et la syntaxe. Si la langue que nous parlons n'a point rejeté le vocabulaire gaulois, est-il plus raisonnable de croire que nous ayons adopté la syntaxe germanique? Les formes primitives ont-elles disparu du français? Pas plus, croyons-nous, que les mots, et c'était inévitable, car rien de ce qui a vie n'est indépendant de sa forme.

Et le mot, qu'on le sache, est un être vivant! (VICTOR HUGO, les Contemplations.)

Quelque chose l'est plus encore. — Les mots, selon la juste expression d'Ampère, ne sont que le corps d'une langue, et les formes grammaticales en sont l'âme.

Qu'est-ce qui doit le plus persister? On voit la grammaire survivre quand le vocabulaire va tombant dans l'oubli. Une expérience vulgaire, dit M. Renan, confirme ce résultat. Un homme transporté hors de sa patrie, surtout si on le suppose incapable d'apprendre une langue autrement que par l'usage, parviendra au bout de quelque temps à n'employer que des mots reçus dans le nouveau pays qu'il habite; mais il ne saurait se débarrasser de son tour étranger et de ses idiotismes nationaux. Ces tours ont vieilli avec lui et se sont, en quelque sorte, assimilés avec sa pensée. A combien plus forte raison n'en doit-il pas être ainsi, quand il s'agit des peuples envisagés dans leur ensemble!

Constatons d'abord que, de l'aveu de tous les linguistes qui font dériver notre langue du latin, la phrase française est rarement conforme à la tournure du latin classique. Les uns, comme les illustres Estienne, au seizième siècle, et, tout près de nous, le savant M. Auguis (1), sont allés demander aux Grecs la raison de nos idiotismes, de nos façons de parler et même de certaines prononciations; les autres, et c'est le plus grand nombre, en ont demandé compte aux Germains. Les Gaulois n'étaient-ils donc point là? Certes, une race communicative, expansive comme la nôtre, qui aime tant à donner, a beaucoup emprunté aussi; mais, je le répète pour la centième fois, tout nous démontre qu'elle a gardé son génie.

(1) Du Génie de la langue françoise, 1820.

C'est pourquoi je pense qu'une grammaire est à faire, une grammaire où l'on démontrerait les rapports de notre lexicologie française avec celle des dialectes celtiques, dont les vestiges ne sont pas aussi perdus, aussi rares qu'on l'avait cru longtemps. Raynouard a écrit la grammaire de la vieille langue d'oc, M. Burguy, celle de la vieille langue d'oïl: travaux précieux, mais restreints à l'étude de quelques siècles du moyen âge. Ne peut-on rêver une œuvre plus étendue et qui, s'enfonçant dans le passé, s'élevant jusqu'au présent, montrât la sève qui circule des racines enfouies sous sol aux rameaux en fleurs que nous voyons.

Cette œuvre, je n'ai ni la science ni le loisir pour la traiter. Du reste, le cadre même de ce livre s'y oppose. A peine m'a-t-il été permis d'en toucher un point: un des plus difficiles et des plus délicats, celui qui a rapport à notre vieille déclinaison et aux désinences de nos mots actuels. Ce n'est là que le chapitre d'un livre (1); mais le lecteur jugera, par cette épreuve, si l'on peut ou non affirmer que des formes gauloises persistent dans notre langue.

(1) C'est le chapitre XIV qui suit.

Un homme célèbre par ses œuvres comme par l'étrange destin qui le prit, misérable, et dans la condition de domestique, au collège de Navarre, pour l'élever au rang des plus glorieux professeurs au Collège de France; un homme qui, reconnu pour savant, rencontra la persécution des savants, et, désigné comme impie, la protection d'un cardinal, désigné comme séditieux, la protection de deux rois; un philosophe novateur qui eut l'amitié de Charles IX et qu'un philosophe rival, paraît-il, fit égorger au jour de la Saint-Barthélémi: Pierre Ramus, ou mieux La Ramée, avait entrevu ce que je me fais un honneur d'indiquer après lui: ceci ne fut malheureusement de sa part qu'une affirmation sans preuves et dictée avant tout, je le crois, par le fort sentiment de nos origines galliques; mais il est curieux d'entendre, dès l'an 1562, un professeur d'éloquence latine au Collège de France, faire au début de sa Grammaire, cette déclaration: — Combien que les Romains et les Francoys nous ayent innové une infinité de parolles et de façons de parler, de maniere que nostre langaige soit appellé tantost roman, tantost francoys, toutesfois la grammaire gaulloyse nous est demeuree es nombres et cas des noms: es persones et conjugaisons des verbes: en toute terminaison de chacun mot: au bastiment et structure de loraison: et quelque espece que les etrangers ayent apportee en la Gaulle, les Gaulloys lont habillee a la gaulloyse. (1)

(1) Grammaire de P. de la Ramée, lecteur du Roy, en l'Université de Paris. Voir l'analyse, de 100 pages environ, que lui a consacrée M. Livet dans son ouvrage sur les Grammairiens du seizième siècle.

IX

LE VRAI NOM DE NOTRE LANGUE.

Sauf chez quelques rares écrivains qui l'ont appelée quelquefois gallica, et d'autres écrivains postérieurs, rares aussi, qui l'ont appelée gallique, gaulloyse, la langue de notre patrie n'a jamais porté le véritable nom qui lui convient. Au moyen âge, on dit langue romane, et elle n'a point adopté la syntaxe romaine et n'a point rejeté le vocabulaire gaulois. Plus tard, elle recevra le nom de Frank teod, Franctoid, François, François, Français enfin, de par l'orthographe de Voltaire. Selon l'opinion commune, que j'apprécierai plus tard, cela signifie langue des Francs, et les Francks sont ceux qui ont le moins apporté d'éléments au français.

Une telle singularité n'est pas sans exemple. Nous parlons chaque jour de la Grèce antique, des Grecs antiques, et les Grecs ne se connurent que sous le nom d'Hellènes. il ne donnèrent qu'un nom à leur patrie: Hellade. Près de nous, l'histoire n'a-t-elle pas consacré une grande usurpation, en appelant le nouveau monde l'Amérique?

Je n'ai point la folie de venir réclamer contre un usage universel et très indifférent en définitive. Appelons notre langue du moyen âge roman, appelons notre langue moderne français; mais constatons que les Gaulois l'ont empreinte de leur génie vivace. Certes, elle n'a point repoussé l'influence des peuples du Nord ni des peuples du Midi. Isolée comme le bas-breton, elle eût perdu tout empire, tandis qu'elle a été le verbe civilisateur; mais sa lumière lui vient de l'esprit vif, clair, précis, fécond, animé des hommes qui la parlent et qui de Joinville à Commines, à Alain Chartier, à Villon, à Rabelais, à Montaigne, à Marot, à Régnier, à Pascal, à la Fontaine, à Molière,à Saint-simon, à Diderot, à Voltaire, à Beaumarchais, à Paul-Louis Courier, à Béranger, à Proudhon, à Georges Sand,établissent cette veine qu'on appela toujours la veine gauloise.

Là est le véritable esprit, la véritable langue de notre nation, grande nation qui, dans sa sympathie universelle garda toujours son originalité. Et l'on nous dit qu'elle a abdiquer sa langue?...

Cherchons dans les siècles passés le moment de cette abdication: nous ne le trouverons point; mais que de faits viennent prouver le contraire! Nos historiens, les Michelet, les Amédée Thierry, nos philologues, tels que M. Miorcec de Kerdanet et M. van Bemmel, en ont recueilli bon nombre.(1) Ces recherches nous prouvent que le génie romain n'a jamais été si triomphant ni le génie gaulois si vaincu qu'on se l'imagine.

Dès le Ier siècle, nous entendons le poète Martial nous dire qu'il gardera dans ses vers les rudes dénominations de sa patrie. Ces dénominations seront conservées jusque dans les noms des plus grands personnages. Antonius Primus, ce Toulousain dont la victoire valut l'empire à Vespasien, était surnommé Becco ou Bec, pour la forme de son nez.

Sulpicius reçut le surnom de Galba à cause de son embonpoint (3). Quant à l'empereur Antonin Bassianus, fils de Septime Sévère et né à Lyon, il dut d'être appelé Caracalla, à la caracalle, long manteau gaulois garni d'un capuchon, soit, au dire des uns, parce qu'il aimait ce vêtement, soit, au dire des autres, parce qu'il voulait qu'on vint, chaque matin, le saluer en ce costume. Pour un tel prince, l'opinion qui semble la plus absurde doit être la plus vraie.

- (1) Le premier, dans son histoire de la langue des Gaules (1821), le second, dans son livre de la langue et de la poésie provençales (1846), ont classé ces faits, les même en général, siècle par siècle.
- (2) Michelet, Hist. de France, t.I,p. 138.
- (3) Nous devons ces deux renseignements à Suétone: Vitellius n°18, Galba, n° 3.

Combien d'autres mots, d'autres noms gaulois, sous la plume des historiens latins! Voici mieux: Saint Irenée, étant venu, l'an 183, prêcher dans le midi des Gaules et plus tard à Lyon, nous dit qu'il fut obligé, pour se faire entendre, d'apprendre le celtique. L'an 230, Alexandre Sévère permet de tester en gaulois: c'était légaliser cette langue. Au dire de Lampride, c'est cet empereur qu'une druidesse apostropha en gallique. Vers l'an 270, une autre druidesse, de Tongres, promet l'empire à Dioclétien, alors simple soldat. Au quatrième siècle, Julien, faisant son entrée à Vienne, une vieille aveugle accourt, et lui crie en son patois qu'il relèvera les temples des Grands Dieus.

Durant le même siècle, Galates et habitants de Trèves, selon le témoignage de saint Jérome, parlaient toujours le celtique. Vers la même époque, le poète Ausone nous apprend que son père, médecin à Bordeaux, ne savait pas bien le latin. Que parlait-il donc? demande M. van Bemmel. Ce fait particulier acquiert plus de valeur, quand on le rapproche du fait plus général signalé, au sixième siècle, par Grégoire de Tours, lequel se plaignait, on l'a vu ailleurs, que peu d'hommes entendissent le latin, beaucoup le rustique. (Philosophantem. rhetorem intelligunt pauci, loquentem rusticum multi.)

En cette occurrence, les collègues de Grégoire de Tours, les évêques, tantôt interdisent, tantôt encouragent la langue populaire; mais, qu'elles soient pour ou contre, leurs décisions mêmes en démontrent la vitalité.

Je pourrais citer bien des faits encore: inutile! Ce qui se produit alors frappe tous les yeux. — D'un côté, a dit excellemment M. Burguy, on voit quelques savants se cramponner à la langue écrite, qui avait encore un appui dans la justice et l'école; de l'autre, l'idiome vulgaire lève fièrement la tête et une lutte désespérée s'engage. Elle dura des siècles, il est vrai; mais l'issue fut tout en faveur des idiomes populaires; car pour ceux-là même qui le défendaient, le latin était une langue morte. (1)

(1) Burguy, Grammaire de la langue d'oïl.

Langue savante, subtile et si difficile que César Auguste lui-même n'en écrivait pas bien l'orthographe, comment le latin eût-il convenu aux simples et libres allures de nos aïeux ignorants? Les analogies signalées entre la langue romane et le latin ne doivent point effacer à nos yeux leurs différences ni la difficulté de traduire le latin en roman. C'est cette difficulté que signale un écrivain du treizième, ou au moins du quatorzième siècle, qui traduisit tous les psaumes.

—... Il n'est nulz tant soit boin Clers que lou Laitin puiessent translateir entierement en Roumant... Aulcune fois li Laitin ait plusour mos que en Romans

ne porois exprimeir, ne dire proprement,... aucune foy, li Laitin wairde (garde) ces figure de graimaire, ses caliteis, ses personnes, ses nombres, ses déclinésons, genre, et cause que en Romans on ne puet proprement wardeir pour les varietéit des linguaige et lou deffault d'entendement de maint et plusour qui plus forment lour voix et lour mos à plaisir que à veriteit....

- "Qui weld dire (les mots) celonc lou Laitin, il dit moitiet Laitin, moitiet Romans, et c'est chose corrompue et imperfaite, que aulcune fois faulce la sentence.... Li sens de l'Escriture est corrompus, et parvertie est l'entencion dou S. Esperis per quelz ensignement, li Sains, li Prophètes, Apoustres et Éwangelistres ont eut parleit; et contient teilles translations, errours et heresie, et en ceu gist li perilz de ceux qui se mellent de translateir. Car nulz purs graimairiens ne aultres Clers i ait, soit ceu que des simples gens, soit boins Clers reputeiz, ou combien que en auculne science soit bien fondeiz pour ceu n'ait-il mie graice, ne science de translateir; quar c'est don especiaul dou S. Esperit, qui n'est mie à tous donneiz, mais ai poc de gens.... (1)
- (1) J'ai emprunté cette citation au rare et précieux Glossaire de la langue romane, de Roquefort, qui dit: Cette pièce est tirée d'un manuscrit du quatorzième siècle, qui appartient à M.l'abbé de Tersan, et paroît n'être que la copie d'un plus ancien. (T. II, p. 492.)

Ainsi, dès son berceau, notre langue se distingue du latin. Elle a, surtout dans la tournure, quelque chose de plus simple, de plus naïf, de plus primesautier. La langue dont elle se rapproche le plus durant le quatorzième, le quinzième et même le seizième siècle, c'est le grec. Cela explique la beauté des traductions grecques faites durant cette période; il suffit de citer le nom des Estienne et d'Amyot. Cela explique pourquoi Paul-Louis Courier, le grand helléniste, est retourné à la langue de cette époque là, et pourquoi notre savant et illustre M. Littré, voulant reproduire en vers la physionomie d'Homère, est revenu aussi à celle même langue pleine de franchise et de naturel.

Quant à la forme et surtout au génie intime, quoi de plus opposé que le latin, ce langage artificiel propre aux seules classes privilégiées et la langue vivante, familière et

populaire! Êtes-vous riche? le Romain vous ouvre sa carrière (sa porte); poures (pauvres), s'en reviennent confus: c'est ce que l'auteur du Roman de Charité, le Reclus de Moliens, exprime en son vieux style:

Roumains a le langue legiere Quant elle est ointe et bien parliere, Et a langue desjointe et mus; Et qui bien lui oint sa carniere Entre ens, ou s'en recourt arriere Li poures, et s'en reva confus; Li riches entre sans refus.

Il n'en fallait pas plus pour que Rabelais proclamât: Grecz. ou Latins plus à craindre que loups. (1)

Rabelais! quel homme! Lamartine l'appelle le Léviathan de la crapule. C'est le Génie populaire à son berceau malpropre encore, voilà tout. Il apparaît, ce grand artiste, doué d'une intuition profonde et regardant l'avenir, il apparaît à l'heure où le monde moderne est dans l'enfantement. Bien des races ont passé sur le sol de la Gaule, y laissant tout au moins le souvenir de leurs idiomes. Un de ses héros, Panurge, les a tous appris, tous retenus; aussi l'entendons-nous parler tour à tour allemand, arabe, italien, anglais basque, espagnol, danois, grec, que sais-je encore? — Dea, mon ami, dist Pantagruel, ne sçavez-vous parler françois? — Si fais très-bien, seigneur, respondit le compagnon, Dieu merci; c'est ma langue naturelle et maternelle... (2)

Eh! ventre Sainct-Quenet! ventre goi! par Sainct-Fiacre de Brie! par Saint-Andouille, par Saint-Godepin, par Sainte m'amie! voilà le langage qu'il faut à Pantagruel! voilà le langage qu'il faut au curé de Meudon! Aussi, comme il fouaille le jeune muguet, l'écolier limousin qui dénature le franc parler de ses aïeux!

- (1) Gargantua, C. LIV,
- (2) Pantagruel, L. II, ch. IX

Mon ami, d'ond viens tu à ceste heure? — L'escholier lui respondit: De l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce.—.... Et bren, bren, dist Pantagruel que veult dire ce fol? Je croi qu'il nous forge ici quelque language diabolique. — A quoi dist un de ses gents: Seigneur, sans doute ce galant veult contrefaire la langue des Parisians; mais il ne faict qu'escorcher le latin,... et lui semble bien qu'il est quelque grand orateur, parce qu'il dédaigne l'usance commune de parler. — A quoi dist Pantagruel: Est-il vrai? — L'escholier respondit: Senior missaire, mon génie n'est poinct apte nate à ce que dict ce flagitiosc nebulon, pour escorier la cuticule de nostre vernacule gallique: mais

viceversement, je gnave opère, et par vèles et rames je me enite de le locupleter de la redundance latinocome.— Par Dieu, dist Pantagruel, je vous apprendrai à parler.... Or vien çà que je te donne un tour de peigne?...

Et (qui ne connaît ce mirifique dialogue, cette scène vivante?) Pantagruel saisit l'étudiant limousin. Celui-ci, dans son effroi, ne sait plus trouver que des mots naturels; il est aussitôt relâché. Il fault, dit l'auteur en concluant, il fault éviter les mots espaves, en pareille diligence que les patrons de navire évitent les rochers de mer.

Rabelais est le Dante de notre langue, lui qui boit à plein godet entre les joyeuses Muses à l'éternelle fabrique de nostre vulgaire. — Vive le peuple! foin des plus grands clercs; ils ne sont pas les plus savants, dit-il en imitant leur vrai jargon: magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes! C'est contre eux qu'il se tourne, eux ceste hideuse, morveuse, catarrheuse, vermolue cagotaille... qui détestent les livres friands... en nostre langue gallique... Ah! sécrie-t-il, par arguments non impertinents et raisons non refusables, je leur prouverai en barbe de je ne sçai quels rappetasseurs de veilles ferrailles latines, revendeurs de vieulx mots latins moisis et incertains, que nostre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et à mespriser qu'ils l'estiment...

O barbouilleurs de papier, scripteurs, bullistes, dataires, patenostriers, chaffoureux de parchemin, notaires, raminagrobis, tous vous voulez forger en notre langue des mots latins, hé bien! il vous dépasse tous, Rabelais, qui forge ce mot:

SORBONICOLIFICABILITUDINISSEMENT!!!

et qui l'achève dans un puissant éclat de rire.

C'en est fait; les grands écrivains n'auront plus d'autre langue que la vraie langue populaire, nationale, celle que, par le rire du bon sens, le génie de Rabelais consacra.

Bonaventure des Periers marche sur ses traces. Dans ses Nouvelles récréation et joyeux devis, comme il se gausse de ceux qui ont l'ambition de latiniser! Lisez le conte Du Normand allant à Romme, qui fit provision de latin pour porter au Sainct-Père, et celui De l'advocat qui parloit latin à sa chambrière, et du clerc qui estoit le truchement, et celui De trois frères qui cuiderent estre pendus pour leur latin. Eh! bonnes gens, parlez donc le latin de votre mère! Aux yeux de des Periers l'étymologiste qui va toujours cherchant en Italie, en Grèce, la source des mots français, prêtera force ris pour ceux qui auront la rate un peu saine.

(Lui) ne sera point si songe-creux, beau sire, de peur qu'on ne s'en moque.

L'auteur des Nouvelles et du Cymbalum mundi est encouragé par son ami Tahureau, lequel s'élève à son tour contre plusieurs du jourd'hui, qui ne penseroyent pas avoir rien faict de bon si, à tous propos, ils ne farcissoyent leurs livres d'une infinité de termes nouveaux, rudes, et du tout eslongnés du vulgaire; se faisans par ce moyen estimer grands, seulement de ceux qui n'admirent rien plus que ce qu'ils entendent le moins.

N'importe! malgré la sotte admiration pour les imitateurs serviles, l'originalité de notre caractère prévaudra.

Voyez Montaigne, qui suit de près. Nul fut-il jamais plus nourri de l'antiquité grecque et latine? Hé bien! il reste tout Gaulois. Comme il se rit du pédantisme des écoles! comme il bafoue l'érudit tout pituiteux, chassieux et crasseux, qui sort à minuit d'une étude, travaillant à pâlir, à mourir: pourquoi? pour révéler à la postérité la mesure des vers de Plaute et la vraie orthographe d'un mot latin! Ce que cherche Montaigne, lui, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche. Atteindra-t-il à ce style naturel? N'en doutez mie! et que le gascon y arrive, s'écrie-t-il, si le françois n'y peut aller!

Quittons Michel Montaigne pour la célèbre pléiade qu'inspire et domine Ronsard. On en sait les tendances, qui furent ainsi formulées: Imiter! imiter les Romains et les Grecs!

Le génie gaulois va-t-il être étouffé? bon pas! Dans sa Deffense et illustration de la langue françoise, (1549), qui fut le manifeste de la nouvelle école, c'est ce génie même qu'exalte Joachin du Bellay.

—Or, s'écrie-t-il, nous voici, grâce à Dieu, après beaucoup de périls et de flots étrangers, rentrés au port à sûreté. Nous avons échappé du milieu des Grecs; et, au travers des escadrons romains, pénétré jusqu'au sein de la France, tant désirée France. Là donc, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine et de ses serves dépouilles ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie et ce traitre Camille, qui sous ombre de bonne foi vous surprennent tout nus comptant la rançon du Capitole. Donnez en cette Grèce menteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallo-Grecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois, et ne craignez plus ce muet Apollon et ses faux oracles. Vous

souvienne de votre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles, avec une chaîne attachée à sa langue.

Conquérir l'antiquité et rester soi, tel est en somme le programme. Ronsard lui-même

Dont la Muse en français parla grec et latin... (BOILEAU.)

Ronsard, et c'est ainsi qu'il put écrire les vers qui l'immortalisent, montra, sous les brillants oripeaux antiques dont il s'affublait, le sentiment, la sève populaires. Il cherche, il prône la noblesse du style et des idées; mais qu'il est loin de proscrire les patois de la France! Il autorise le poète à user des mots gascons, poitevins, normands, manceaux, lionois ou d'autres pays, pourvu qu'ils soyent bons. Qu'il est loin de proscrire les termes familiers, expressifs des travailleurs! Il donne au poète ce conseil: — Tu pratiqueras avec soin les artisans de tous métiers, comme de marine, orfèvres, fondeurs, maréchaux; et de là tireras maintes belles comparaisons.

Son biographe nous dit qu'en ce point, il prêcha d'exemple autant que de conseil.

Or, à la même époque, un écrivain qui ne fut pas de la pléiade, Jacques Pelletier, du Mans, mathématicien, médecin, grammairien, poète, auteur d'un Art poétique françois, écrivait de son côté: — Le poète pourra apporter de mon conseil, mots picards, normands et autres qui sont sous la couronne: Tout est françois puisqu'ils sont du pays du Roy!

Ne riez pas trop de la raison que donne Pelletier. Il y a quelque chose là-dessous: c'est l'unité politique de la France reconnue, l'unité de langage aussi, et le droit de conserver, de faire passer dans la langue, le génie des dialectes.

Ainsi, cette époque de Ronsard, où l'on ne voit généralement que le triomphe d'une école factice et raffinée, est bien loin d'avoir voulu mettre le parler populaire au rebut.

Enfin Malherbe vint!... Hé bien! Malherbe qui fait événement, Malherbe le puriste, Malherbe le créateur du style noble, Malherbe prit pour modèle... Qui? Le peuple encore!

D'après lui, si Virgile et Horace avaient pu revivre, ils eussent fouetté ceux qui font des vers latins; et, raconte son biographe et ami,le poète Racan: — Quand on lui demandoit son avis sur quelques mots françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au foin et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage.

Malherbe avait été précédé dans cette doctrine par ce Pierre La Ramée que j'ai invoqué déjà et dont j'ai réservé l'opinion, comme la plus expresse et la plus complète. Écoutez avec quelle soumission mêlée de fierté il parle: — Ce nest point a vous ny a moy de commander au peuple de France: trop bien pouvons nous proposer nostre advis avec toute submission: ce seroit de nous departir le moins qui nous seroit possible de la coustume, et toutesfois retenir la vérité. Et ailleurs: — Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc aleu, et n'en doit recognoissance a aulcun seigneur. Lescolle de ceste doctrine n'est point es auditoires des professeurs hebreux, grecs et latins en l'Université de Paris: elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, a la place Maubert... Qui jamais a dit mieux?

A partir de Louis XIII, je le sais bien et je l'ai montré déjà, le style noble, les expressions du bel usaye, du bel air, tendent à s'introniser; mais, pour qu'il n'y ait jamais prescription contre l'esprit gaulois, cet esprit ne cesse de protester et par l'organe des plus grands écrivains. Faut-il, par mille citations nouvelles, le montrer vivant dans Régnier, vivant dans Pascal, vivant dans la Bruyère, vivant dans Corneille, vivant dans la Fontaine, vivant dans Molière, vivant dans madame de Sévigné? Faut-il encore le montrer vivant dans Voltaire, dans Beaumarchais, dans Diderot, vivant enfin dans Paul-Louis Courier, Chateaubriand lui-même, Béranger, Pierre Dupont, Gustave Mathieu; George Sand, Victor Jacquemont, Rochefort, Eugène Noël et le grand poète qui pousse à la charge les mots roturiers:

Aux armes, prose et vers, formez vos bataillons!

Telle est la généalogie ininterrompue qui permet de remonter, de l'époque actuelle, jusqu'aux racines de notre langue. En vain on a voulu l'ébrancher et même l'abattre, il est toujours debout et puissant, le vieux chêne gaulois!

Ce peuple, qu'on nous représente comme s'étant annihilé devant les Romains, semble n'avoir donné à quelques mots français la terminaison latine en us que par moquerie: Bibus, mordicus, quibus, rasibus, Jaudeamus, calus, etc. De tout temps le titre de savant en us a été dérisoire. Molière n'a trouvé que Trissotin (trois fois sot?) à mettre en compagnie de Vadius. C'est pourquoi, dans les noms propres des

Romains, nos pères ont longtemps préféré les terminaisons françaises: Brute, Scevole, Tite, Manlie, corume nous disons les Gracques.

Au contraire, le terme même de gaulois, gallois, gallois, gallois, gallois (galoï, comme on dit encore en provençal), fut toujours synonyme de galant, gai, gaillard, robuste, courageux Henri IV, le vert galant, n'est autre que le vert Gaulois!

 \mathbf{X}

QUELLE FUT L'INFLUENCE DES GERMAINS:

1° DANS LES MŒURS? 2° DANS LE LANGAGE?

1° Dans les mœurs.

Ayant gardé son originalité en face des Romains, la Gaule ne l'a-t-elle pas défendue de même contre l'invasion germanique?

Jusqu'à ce jour, ont a attribué aux conquérants du Nord une influence très grande, mais toute autre que celle exercée par les conquérants du Sud. De mœurs appauvries, mais d'une intelligence riche, les Romains, dit-on, agirent sur notre intelligence; bornés dans leurs conceptions, mais d'une grande pureté de mœurs, les Germains agirent sur notre moralité. Les premiers s'étaient emparés de notre esprit par leur savoir; les seconds dominèrent notre âme par leurs vertus. Renaissance de l'esprit guerrier, sentiment de l'honneur, religion de la foi jurée, dévouement volontaire de l'homme à l'homme, respect profond pour les femmes, protection à la veuve et à l'orphelin. Voilà ce qu'ils nous apportèrent; ils vinrent, dans leur sang, leur force, leur courage, leur héroïsme, retremper le monde vieilli, qui se mourait, pour avoir perdu le sentiment des choses sublimes, seul inspirateur des barbares du Nord (1). Il est des choses que tout le monde répète, parce qu'on les a dites une fois. Cette pensée de Montesquieu me revient en mémoire; mais il faut avouer que nous avons été jetés et entretenus dans l'erreur par bien des causes.

Tacite nous fournit la première. Ce grand historien, qui est avant tout un grand moraliste, pour mieux flétrir les vices de Rome, voulut leur opposer des vertus; il en chercha les exemples dans les forêts de la Germanie. M. Guizot l'a dit: — Son livre est une satire des mœurs romaines, l'éloquente boutade d'un patriote philosophe qui veut voir la vertu là où il ne rencontre pas la mollesse honteuse et la dépravation savante d'une vieille société.

Tel, à dix-huit siècles d'intervalle, Jean-Jacques Rousseau, en face des mœurs de la Régence, alla chercher la perfection dans ce qu'il appelait l'état de nature. Or, les sauvages vantés par Rousseau, mangent leurs ennemis: les barbares glorifiés par Tacite buvaient leur sang dans leurs crânes. Ce breuvage est le plaisir suprême qui leur était promis dans le Walhalla, le ciel d'Odin.

- (1) Pour le développement de cette thèse, voir tout le ch. III. de l'Histoire de la littérature française, de m. Demogeot, livre si bien finit d'ailleurs; voir aussi maints passages du bel ouvrage de M. de Montalembert sur les Moines d'Occident.
- (2) Guizot, Histoire de la civilisation en France, t. I, p. 258.

Il suffit de ce trait pour nous mettre en méfiance contre la belle et vive couleur morale sous laquelle le grand Tacite a représenté les Germains.

Sous l'empire d'un autre sentiment, les chrétiens saluèrent, dans les peuples du Nord, les messagers des colères célestes. C'est un thème consacré que leur rôle providentiel. Ces destructeurs de Rome, un professeur à la Sorbonne les appelle: — les peuples que la Providence conviait à cette destruction régénératrice. L'historien Amédée Gabourd est plus expressif: — Par les desseins de Dieu qui... fait servir les fureurs des hommes à l'accomplissement de ses vues providentielles, le moment approchait où la puissance romaine... allait enfin disparaître sous l'inondation des barbares du Nord... Le sang de plusieurs millions de martyrs criait contre l'empire et demandait satisfaction. Comment, d'ailleurs, douter de leur mission divine, lorsque, d'instinct, Attila s'appelait lui-même le fléau de Dieu?

Ajoutez qu'ils embrassèrent bientôt le christianisme. Que de sang répandu Clovis et les siens n'ont-ils point lavé avec l'eau du baptême!

Leur nom, dit Augustin Thierry, fut rayé des légendes destinées à maudire la mémoire des meurtriers des serviteurs de Dieu; et les martyrs qu'ils avaient faits dans leur invasion furent attribués à d'autres peuples, comme les Huns ou les Vandales. (1)

La partialité des pieux chroniqueurs est à cet égard d'autant plus manifeste, que des trois peuples germains qui envahirent la Gaule, ce sont les Franks qui sont le plus loués, quoiqu'ils fussent sans contredit les plus cruels. En vain les Burgondes furent-ils humains pour les vaincus; en vain les Wisigoths eurent-ils de grands rois lettrés et pacifiques, les Euric, les Théodoric II, les Ataülfe: ce n'étaient là que des ariens; les Franks étaient catholiques. L'Église fit leur fortune et nos vieilles annales portent ce titre: Gesta Dei per Francos.

(1) Lettres sur l'histoire de France, lettre VI, p. 80.

A ces causes d'erreur, sur les Franks surtout, est venue s'en ajouter une singulière: notre vanité nationale. Ceci est curieux et vaut qu'on y insiste.

Dans le désir de nous attribuer une origine illustre et antique, nous avons rattaché à la série des rois de France tous les chefs, capitaines ou konings des Franks. Eh! qui eût osé même soupçonner la disparate? Tous, dans ce long défilé, apparurent sous le type imposant, magnifique, réalisé par Louis XIV. Dans cette généalogie qui rattache le dernier Bourbon à Hugues Capet, Hugues Capet à Charlemagne, Charlemagne à Mérovée, on remonta... jusqu'au vieux Priam. Quoi de plus digne d'admiration! Eustache Deschamps, qui fut huissier d'armés de Charles V et de Challes VI, s'en émerveillait déjà au quatorzième siècle.

Aussi avons-nous des François La conqueste et geste des Rois Dont nostre mémoire est instruite Depuis la grand Troye destruite, Jusques à ce temps qui ores est.

Effectivement, dans le Roman du Brut de Robert Wace ou Gasse, qui date du douzième siècle, le grand arbre généalogique étend ses rameaux.

Qui velt oïr, qui velt savoir De roi en roi et d'hoir en hoir Qui cil furent et dont ils vinrent... Maistre Gasse l'a translaté Qui en conte la vérité...

Mais maistre Gasse n'a point inventé cela, et si l'on va, de Paul Diacre, qui vécut à la cour de Charlemagne et qui fait le même récit, à Frédégaire, qui vivait dans la première moitié du septième siècle, voici ce qu'on trouve: — Selon un certain poète appelé Virgile (!),Priam fut le premier roi des Franks, et Friga fut le successeur de Priam. Troie étant prise, les Franks se séparèrent en deux bandes; l'une commandée par le roi Francio, s'avança en Europe, et s'établit sur le bord du Rhin. Vous voyez qu'il n'est pas difficile d'expliquer le nom des Français! Rien n'embarrasse nos vieux chroniqueurs, et Frédégaire nous apprend aussi que la reine, épouse de Khlodion, se baignant dans la mer, fut surprise par un monstre dont elle eut Mérovée (1). Tous les généalogistes ne mentionnent point cet ancêtre-là. A dire vrai aussi, tous les historiens ne remontent point jusqu'à Priam, ni même jusqu'à Francio. Allez dans nos écoles publiques, demandez aux élèves: Quel est le premier roi de France? Tous répondront imperturbablement: Pharamond! Il monta sur le trône en 420 et mourut en 428! Il n'y a rien à redire, sauf que Pharamond n'eut jamais de trône, et qu'il est impossible de fixer la date où il vécut, par la simple raison que son existence même est on ne peut plus problématique.

Ce célèbre Pharamond n'est mentionné que par une phrase, que l'on croit même interpolée, dans la Chronique du Gaulois Prosper Tiro. (2) L'an 420, Pharamond règne en France.

Il y a une éclipse de soleil. Or, sachant la terreur qu'inspirait jadis ce phénomène, si l'on songe que Pharmund signifie qui frappe le monde, n'est-on pas en droit de supposer que ce nom désigne l'éclipse même (3)? L'histoire rappellerait donc ici le singe de la Fontaine:

Notre magot prit, pour ce coup, Le nom d'un port pour un nom d'homme.

- (1) Voir M. Guizot, Documents inédits de l'hist. de France
- (2) La Chronique de Prosper Tyro se trouve jointe à la Chronique de son contemporain, compatriote et homonyme, saint Prosper d'Aquitaine qui vécut au cinquième siècle.
- (3) Une éclipse de soleil eut lieu effectivement, mais en 418 et non en 420.

On a fait justice de Francio, justice aussi de Pharamond; mais non point de ces Majestés mérovingiennes dont les Velly, les Anquetil ont gravement raconté l'avénement au trône. Pourtraits, couronne au front, dans les livres à l'usage de la jeunesse, ce sont toujours des monarques magnifiques, les premiers rois de France. L'un des mots répétés le plus souvent et avec le plus d'emphase, dans les écrits et les discours politiques, c'est que la monarchie française avait, en 1789, quatorze siècles d'existence. Voilà une de ces formules qui, avec un air de vérité, faussent de tout point notre histoire (1). Et voyez! Chateaubriand lui-même, qui savait si bien à quoi s'en tenir, cède à la force de l'habitude. Il clôt sa belle Analyse raisonnée de l'histoire de France par cette phrase à effet: — C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer le grand empire chrétien des Français. Ce serait donc un sacrilège que de dépouiller Clovis et ses successeurs de leur glorieuse auréole; ce serait profaner le sentiment national.

Hé bien! un homme s'est rencontré qui a osé porter la main sur les Dieux, et l'on a compris que ces Dieux n'étaient que de vaines idoles. Grâce à Augustin Thierry, la superstition historique touchant les Mérovingiens a fait place au culte de la vérité. Adieu les images pompeuses des rois franks!

(1) Aug. Thierry, Lettres sur l'histoire de France, lettre. IX, p. 110.

C'etaient là de simples chefs de bandes pillardes. Leur nom même, ce premier titre de gloire, s'est dévoilé, dans sa nudité, synonyme de wrang, wrag, frak, frok, qui répond au latin ferox. Ce mot n'exige pas qu'on le traduise.

L'irruption de tels hommes dans la Gaule pouvait-elle donc être enviable? — Oui! a-t-il été répondu pendant longtemps, et aux motifs qui ont dicté cette réponse, il faut ajouter celui-ci: que les Gœthe, les Schiller, les Humboldt ont bien fait oublier le caractère des Chlodio, des Chlodowig, des Chloler; la féconde et heureuse union littéraire et scientifique de la France et de l'Allemagne a fait oublier la vieille antipathie de la Gaule et de la Germanie. Ah! puisse la politique en perdre à jamais souvenance, ou plutôt qu'elle s'en souvienne, en songeant que, loin de remonter le passé, elle doit préparer aux nations un meilleur avenir.

Quant à l'histoire, son devoir est de constater ce qui fut.

— La vérité scientifique, a écrit M. Littré, doit être dite impartialement, advienne que pourra.

En ce qui touche les Germains, écoutons cet homme qui, éclairé par la science générale, pénètre dans les faits les plus obscurs, et, avec cette patience du génie dont parle Buffon, débrouille soit les origines de notre langue, soit les origines de notre civilisation: — On prétend, dit-il, et c'est un lieu commun fort rebattu que l'invasion germanique fut un bienfait pour l'empire romain; qu'elle renouvela le sang épuisé et à une population abâtardie substitua une population jeune et vigoureuse; que si cet événement n'était pas survenu, la décadence se serait continuée sans obstacle jusqu'à un terme qu'on ne saurait assigner. A mon gré, rien de plus erroné qu'une pareille assertion. On peut dire, d'une façon peut-être absolue, que l'invasion germanique n'a causé que des maux sans compensation.

Èt, s'appuyant sur M. Guérard, le consciencieux et savant éditeur du polyptique de l'abbé Irminon, M. Littré cite de lui ce passage: — Ce serait en vain que la poésie et l'esprit de système prendraient à tâche d'exalter les Germains, de grandir et d'ennoblir leur caractère, et de les peindre comme ayant, par leur mélange avec les Romains, retrempé l'état social... L'esprit d'indépendance qui les animait n'était autre qu'un penchant irrésistible à se livrer sans règle et sans frein à leurs passions farouches et à leurs appétits brutaux. La liberté qu'ils connaissaient, la liberté qui leur était chère, et pour laquelle ils bravaient les dangers, était la liberté de faire le mal. Avides de posséder quelque chose, ils s'efforçaient à tout prix d'acquérir davantage, et, lorsqu'ils bravaient la mort, c'était moins par dédain pour la vie que par amour pour le butin. (1)

(1) Voir Littré, Études sur les barbares, p. 200 et 201; Guérard, son beau travail sur la condition des personnes et des terres, depuis les invasions barbares jusqu'à l'institution des communes, placé en tête du Polyptique de l'abbé Irminon, ou dérombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne (Paris, 1834).

De tels jugements portent coup, parce qu'ils sont la déduction des faits.

Triomphe des Germains, désastre pour la Gaule. Ils y affermirent une servitude que, malgré les exactions des officiers du fisc; les Romains n'auraient jamais fait peser sur les vaincus.

Il faut distinguer entre un mal très grand mais passager, et un autre moindre mais durable. Que le servage germanique fût un progrès sur l'esclavage romain, cela n'est pas douteux; mais la question

offre un autre aspect que voici: vaut-il mieux supporter un court esclavage avec la liberté au bout, ou vivre serf durant des siècles? Rome avait des esclaves (la Germanie aussi); mais à leurs révoltes continuelles et sous l'influence de la philosophie stoïcienne et du christianisme naissant, Rome sentait le besoin de les libérer; or, l'esclavage antique tombant, il restait de libres citoyens, quelque chose qui eut été une préparation rapide à la démocratie moderne.

Par les Germains, comme principaux sinon seuls instaurateurs du régime féodal, l'idée de noblesse ne fut plus attachée qu'à l'exercice des armes; le travail, l'industrie, vraies sources de la fortune et de la gloire des nations, furent considérés comme ignobles; le pouvoir électif fit place au pouvoir héréditaire, base du despotisme; les fonctions publiques ne furent plus l'attribution naturelle de la capacité, la récompense du mérite; mais le privilège exclusif des possesseurs de grands domaines; l'homme ne fut rien: la terre était tout.

De là cette ridicule et déplorable manie, qui persiste toujours, de renier le nom de son père, pour chercher l'illustration dans ce qui ne peut absolument la donner, c'est-à-dire dans les choses. Nous usurpons, quasi pour une grande gloire, les noms des seigneuries, métairies, molins, buyssons, montagnes, vallées, prez, hayes, chaussées; finablement, il semble que le François fait si peu de compte de porter le surnom de sa race qu'en le delaissant il s'usurpe le nom de ses possessions et seigueuries, et, en défautl d'elles, il s'en forge sur des buyssons, haves, loups et renards, comme Bruyère, Louvetière, Renardière.

Cela était écrit, en 1550, par le grammairien Louis Meigret, et ce n'est point sans motif que je le transcris en 1807! La source de cette manie est dans la féodalité. L'homme alors était attaché à la glèbe, à la terre, et, toute terre ayant un maître héréditaire, chacun fut l'homme d'un autre homme. Il n'y eut plus que des vassaux, surtout des serfs, et, en quelques endroits, pour si longtemps; qu'à la veille de 89, des abbayes détenaient encore des serfs dans leurs domaines. Voilà les bienfaits des Germains!

Mais, chose étrange! tandis que l'histoire nous montre la vive résistance des Gaulois contre les Romains, elle ne nous les montre point se levant contre les barbares. D'où vient cela? A-t-on, comme quelques historiens l'ont cru, le droit de les assimiler, de les confondre, Non pas! On doit distinguer, a dit Ampère, la race celtique de la race germanique; il ne faut pas mêler Tacite et César (2). Mais quoi! César lui-même a fortement distingué les deux nations. Leurs mœurs, dit-il, diffèrent beaucoup, multum differunt.

La différence la plus caractéristique et la plus persistante entre le génie des deux races me paraît en ceci: que les Germains ont plutôt le sentiment de la Nature et les Gaulois celui de l'humanité. Michelet dit bien que la profonde impersonnalité est le caractère fondamental du génie germanique; mais il faut s'entendre. Oui, les Germains, panthéistes et mystiques, laissent flotter leur âme dans l'Univers, ou, suivant leur propre langage, leur moi dans le non-moi; mais quelle individualité en face des hommes! Voyez les Anglo-Saxons. Eh! la grande famille allemande ne présente-t-elle pas toujours, comme au temps de Tacite, vingt petites nationalités qui n'en ont pu former encore une seule?

(1) César, Commentarii; voir l. VI, c. XI et XXI.

Les Gaulois, au contraire, se sont plus vite détachés du monde physique, mais pour s'unir plus fortement à leurs semblables et se constituer en un grand peuple. Je pourrais prolonger le parallèle, signaler chez le Gaulois plus de vivacité d'action, chez le Germain plus de douceur passive, et, tandis que l'un fut coureur d'aventures, montrer, en Allemagne, l'homme pieux et recueilli du foyer. C'est là que l'idéale Marguerite arrose les pots de fleurs sur sa fenêtre, là que fleurit le vergissmein-nicht, la fleur du souvenir; aussi, les Germains d'aujourd'hui rappellent-ils encore, au physique, les Germains de Tacite: — Leurs yeux sont farouches et bleus, leurs cheveux blonds, leurs corps développés et vigoureux, mais seulement par fougue; car ils n'ont point la même force pour le travail et la fatigue, et par l'effet du climat ou du sol, ils sont habitués à endurer le froid et la faim; mais non la chaleur et la soif.

Du cinquième au dixième siècle, les deux races vécurent sans cesse côte à côte sans se confondre. Leurs rapports entre eux étaient ceux du mépris d'une part, de la haine de l'autre; jamais de la confiance et de l'abandon.

Si l'invasion des barbares fut généralement et ardemment souhaitée par les évêques des Gaules, le peuple, lui, et saint Jérôme fut de son côté, manifesta sa préférence pour les Romains. Toutes les provinces répétaient ce cri désespéré des Bretons vers le général Aétius: Au secours!

Les barbares nous poussent à la mer et la mer aux barbares: Repellunt barbari ad mare, mare ad barbaros! Autre fait caractéristique: lorsque, l'an 68, le Batave Civilis pressait les Gaulois de se joindre aux Germains, pour mieux secouer le joug de Rome, déchirée alors par les luttes de ces trois rivaux qui

furent empereurs: Othon, Vitellius et Vespasien, loin de répondre à cet appel, la Gaule manifesta ses sympathies pour l'empire, et c'est le général gaulois Becco (Antonius Primus,) qui donna la victoire et le sceptre à Vespasien.

Cela marque les préférences des Gaulois; mais, en thèse générale, on peut dire que, trop affaiblis par de longues et cruelles guerres, ils laissèrent la lutte circonscrite entre Romains et Germains. Leur rôle fut celui de spectateurs intéressés; puis, à peine les Tudesques eurent-ils la victoire, que la race gallique lentement se releva, et c'est elle qui eut enfin le triomphe.

La domination germaine en Gaule, implantée par deux invasions, commence avec Mérovée, s'affermit avec Clovis, atteint son apogée sous Charlemagne, et aussitôt décline rapidement. A peine un demisiècle après sa fondation, l'empire carlovingien ou mieux carolingien, s'est presque écroulé. Il n'en restait plus l'ombre, le jour où Hugues Capet enfermait, dans la tour d'Orléans, le dernier rejeton du grand empereur.

Comment s'accomplit cette immense chute? "Les expressions mêmes des chroniques, dit le noble historien qui perdit la vue à les lire, donnent à entendre que la question du changement de dynastie n'était point regardée alors comme une affaire personnelle. Selon elles, il s'agissait d'une haine invétérée, d'une entreprise commencée depuis longtemps dans la vue de déraciner du royaume de France la postérité des rois franks... L'avènement de la troisième race est, dans notre histoire, d'une bien autre importance que celui de la seconde; c'est, à proprement parler, la fin du règne des Franks et la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. Dès lors, en effet, l'histoire de France devient simple; c'est toujours un même peuple, qu'on suit et qu'on reconnaît, malgré les changements qui surviennent dans les mœurs et la civilisation...

Le peuple des Gaules rejette comme étrangers les fils de Pépin le Bref; il rejette ces grands poèmes épiques où l'on célébrait les Gestes:

De Charlemaigne et de Rolland Et d'Olivier et des vassaux Qui moururent à Roncevaux (Robert Wace,le Roman de Rou.)

Comme étranger enfin, il rejette le tudesque, langue des vainqueurs.

2° Dans le langage.

Ce tudesque avait si peu pris racine parmi nous, que le fameux serment de Strasbourg (842), nous montre Louis le Germanique obligé de parler roman pour être entendu des soldats de son frère Charles le Chauve, lequel est obligé de parler allemand aux soldats de Louis. Une telle démarcation rendait une scission inévitable. Tout sembla y concourir. A la cour même de Charles le Simple, les of- iciers dédaignaient le germanique au point que, lorsque, en 911, le célèbre Rollon vint prêter serment de fidélité au roi, des les premiers mots de la formule tudesque By Got (par Dieu), tous les assistants éclatèrent de rire. Même dérision accueille les seigneurs qui, en 920, suivaient le roi de Germanie,

Henri 1^{er} l'Oiseleur, dans son entrevue avec le roi de France. Avertissement dont les princes carlovingiens ne firent nul profit, puisque, en 936, nous trouvons le fils de Charles le Simple, Louis IV d'Outre-mer, qui ne comprenait plus que l'allemand. Le peuple dès lors se tourna contre de tels souverains et vers ceux qui parlaient sa langue. L'habile Hugues Capet, voulant bien prouver qu'il n'entendait faire usage d'aucune autre, quoiqu'il sût le latin, réclama un interprète pour s'entretenir avec l'empereur Othon II, lorsque, à la suite de l'armée lorraine, celui-ci s'était avancé jusqu'à Montmartre.

Le second Capétien, Robert, marcha sur les traces de son père; un vieux chroniqueur vante sa faconde à parler... la langue gauloise: Erat linguæ gallicæ peritia facundissimus!

Cet empire du langage révèle l'empire que le peuple conquit rapidement sous les Capétiens. Quoique soutenue par les empereurs d'Allemagne, la féodalité, en France, ira baissant en raison de l'essor que prennent les Communes: ce fut l'essor de la vieille Gaule, et l'histoire moderne commence pour nous avec cet affranchissement.

Tant de faits auxquels il faut joindre ce que j'ai dit sur la disparition complète de l'idiome wisigoth, nous font repousser la théorie qui considère notre langue comme formée par un mélange de latin et de tudesque. Les conquérants du Nord ont-ils eu sur le français tel empire? Oui, répondent en chœur Ginguené, Fauriel, Raynouard lui-même; oui, répètent MM. Chavée, Villemain et de Chevallet que, si jeune encore, la mort vient de ravir à la science (1); oui, s'écrie M.Maxi Müller, et celui-ci va jusqu'à

dire: — Les langues romanes sont le latin ôté à la bouche romaine et transporté dans la bouche allemande, où il a pris son développement.

(1) Il laisse trois beaux volumes in-8 sur l'Origine et formation de la langue française, où il fait très large, trop large part à l'élément germanique.

A cela le savant M. Burguy a répliqué: — Si les langues romanes avaient l'allemand pour base, elles cesseraient par cela même d'être romanes. C'est évident. M. Littré a répondu encore à M. Max Müller: — Je repousse de toutes mes forces cette conclusion générale, à savoir que les langues romanes sont du latin parlé par les Germains. Cette conclusion est en contradiction avec les données historiques.

Mais quoi! voilà deux cent soixante-six ans déjà que Celso Cittadini, comprenant la fécondité de son principe sur la formation du langage vulgaire, écrivait: — Le changement du latin en vulgaire ne doit pas être attribué à la venue des barbares en Italie, puisque les deux langues avaient toujours existé simultanément. (3)

Du reste, plusieurs faits contemporains doivent nous faire comprendre ce qui eut lieu. J'en emprunte un à Sismondi.

Le passage de l'allemand à la langue romane, dit le célèbre historien, est aussi tranché que si les deux peuples étaient séparés par plusieurs centaines de lieues: un village n'entend pas le village voisin; et il y en a quelques-uns, comme Fribourg et Morat, en Suisse, où les deux races, ayant été accidentellement réunies, ne se sont jamais mêlées, et ont habité pendant des siècles la même ville, sans passer jamais d'un quartier à l'autre et sans pouvoir s'entendre mutuellement. Si un tel phénomène se produit en temps de paix, que se passa-t-il donc, jadis, en temps de guerre!

(3) Il n'est question là que de la langue italienne; mais celle de la Gaule est une langue sœur, soumise aux mêmes lois, et ce qu'on dit de l'une, à cet égard, s'applique à l'autre.

MM. Fréd. Dietz et Ampère, qui ont compté les mots germains que le français s'assimila, nous ont montré que ce sont termes de guerre, de féodalité, de colère, de violence, de mépris. Avec cette finesse, souvent mêlée de profondeur, qui le caractérise, Ampère fait observer que nombre d'expressions germaniques n'ont été reçues chez nous qu'avec un sens ironique. Ainsi, de herr (seigneur), nous avons fait un hère, pauvre diable; de land (terre), landes, sol inculte; de buch (livre), bouquin, vieux livre sans valeur; de ross (cheval), nous avons fait rosse.

Et, qu'on le remarque bien, à l'époque où l'influence germaine pouvait le mieux se faire sentir, notre langue appelée tour à tour, je l'ai dit, lingua vulgaris, simplex, ruralis, usualis, plebeia, gallica, rustica, romana, jamais n'a porté, comme à tort l'avaient cru Du Pin et La Ravallière, le nom de lingua francica; or, c'était le bon moment de la baptiser ainsi; mais, chose étrange! ce n'est qu'après Hugues Capet, c'est-à-dire après la complète expulsion de l'idiome franck, que le nôtre reçoit le nom définitif de français.

D'où vient cette appellation? Déjà, en 1584, le fameux Théodore de Bèze en donnait le vrai motif. Dans son traité sur la prononciation de notre langue (1), il l'appela lingua francica, et non lingua gallica; mais il eut bien soin de noter que, s'il lui donnait ce titre, ce n'était point à cause des Francs, et seulement parce que l'ancienne Gaule a pris le nom de France. J'ajoute que, si notre langue tirait son nom des Francs, on devrait dire langue francisque. Le terme de langue française n'a été déterminé par aucune considération de race, mais par une raison purement géographique; il vient en réalité du pays nommé Ile-de-France, duché de France ou simplement France, lequel, ayant donné sa capitale au royaume entier vit par suite son dialecte servir de type et de centre de gravitation aux autres. Ceux-ci, dans leur vie propre, ne furent considérés, depuis, que comme patois. Une seule nation, une seule langue, langue qui et bien moins d'emprunts aux Francks qu'aux Romains, et qui, dans son essence, rappelant toujours la vieille race maternelle, porte à bon droit le titre de langue nationale!

(1) On peut voir une longue analyse de ce traité (de Francicæ linguæ recta pronunciatione tractatus) dans le grand et consciencieux travail que M. Livet a publié sous ce titre: la Grammaire française et les grammairiens du seizième siècle (in-8 de 536 pages. Paris, 1859).

J'en ai dit assez sur la question des origines. De toutes ces considérations, de toutes ces preuves, une vérité ressort: les Gaulois ont garde leur personnalité, leur génie, leur langage. Est-ce à dire que nous parlons aujourd'hui le même idiome qu'il y a deux mille ans? Rien ne serait plus absurde; ce serait nier

l'activité humaine, dont l'essentielle condition est de transformer sans cesse tout ce à quoi elle s'applique. Seulement, par son empire, tout se transforme selon une loi de continuité qui, sous les métamorphoses les plus diverses, révèle un même principe actif. Chez nous, le principe générateur fut l'élément gaulois.

Cet élément, ce germe a subi les influences extérieures; il s'est enrichi, fécondé par des éléments étrangers: de là, un plus complet épanouissement. Ni les vainqueurs du Nord, ni ceux du Midi n'eurent le pouvoir de dénationaliser la Gaule. Leur conquête, au contraire, même celle des Germains, eut ce résultat bienfaisant et qui n'a pas été signalé, que je sache, de rendre les Gaulois à eux-mêmes, en les délivrant de la caste théocratique et jalouse des druides. Cette caste, on le sait, ne permettait qu'un enseignement oral; les créations intellectuelles ne pouvaient avoir que ce dépositaire infidèle, incertain: la mémoire. Voilà pourquoi presque rien n'est resté d'un peuple si inventif et si fécond dans les choses de l'esprit. Le druidisme, à ce point de vue, semble l'antithèse du génie des Gaulois. Passionnés pour le beau langage et l'action, leurs prêtres les condamnaient à une sorte de mutisme!

Les conquérants les mirent à même de montrer leur valeur intellectuelle et de remplir leur véritable mission, qui fut de s'assimiler et de répandre tous les éléments de progrès. L'histoire démontre que, dans les temps modernes, par sa position et son génie, la France a été le lien des grands peuples occidentaux, le trait d'union du Nord et du Midi de l'Europe. Ce fait doit être étendu à la Gaule. Position et génie étant les mêmes pour les Celtes, le rôle a été le même aussi, et l'on peut dire que nos aïeux, tout en restant originaux, mais grâce à leur don d'assimilation et à leur faculté communicative, ont établi la transition du monde germanique ou barbare au monde gréco-romain ou civilisé.

XI

ÉPANOUISSEMENT DES LANGUES ROMANES.

Voilà bien longtemps, cher lecteur, que tous nous sommes mis en chemin. Si tu m'as suivi jusqu'ici, je loue ton courage et te rends grâce pour moi; car longue est la route et combien âpre souvent! J'ai cherché, il est vrai, tout ce qui intéresse le voyageur: l'ombre de l'arbre, les sites pittoresques, les vastes horizons; et peut-être, comme j'allais d'un pas libre, insoucieux des chemins battus, si j'ai pu m'égarer quelquefois, peut-être, quelquefois aussi, avons-nous rencontré, cher compagnon, des points de vue tout nouveaux. En somme, le voyage vaut qu'on l'entreprenne. Le chemin poudreux de la linguistique se déroule à travers le domaine de l'histoire: peuples et siècles se lèvent devant vous; mots et tournures viennent vous révéler l'âme des races, leurs sympathies, leurs rivalités; et c'est parce qu'il y a toutes ces choses au fond de simples questions de langage, que je n'ai pas craint de m'engager momentanément et de t'entraîner, lecteur, dans cette voie-là.

Pourquoi, me détournant de travaux favoris, que tu pourras lire un jour, si Dieu nous prête vie à l'un et à l'autre — me suis-je fait linguiste d'occasion? Pourquoi?... Tu le sais de reste; je veux atteindre un but. Que si, à l'exemple de Pantagruel, j'ai beaucoup pratiqué le grand art de flanerie, c'est qu'il est de moult agrément et de moult proufict. Mais, tout en flanant, j'avance. Ami, nous arriverons. Allons! encore quelques pas!

Ici, j'aurais voulu faire halte, et, selon un mode antique, introduire quelque intermède. Lequel? Ah! le sujet s'indiquait de soi. Pour égayer mon sévère travail, ma fantaisie pourrait secouer les marionnettes, les types frivoles de nos jours, figures que l'on n'a pas besoin de faire grimacer. Mais à quoi bon? Lecteur, pose le livre et cours à ta fenêtre: la comédie est là qui descend aujourd'hui des salons dans la rue.

Tu vois les femmes vêtues en folies, les jeunes beaux en pantins; c'est un monde en carnaval qui passe. Est-ce donc la peine, par un temps comme celui-là, d'écrire des livres comme celui-ci? Eh! oui, puisque tu le tiens dans tes mains, le préférant encore aux Mémoires de Rigolboche. Viens donc, en attendant que s'écoule la grande Descente de la Courtille, viens, reprenons notre tâche, et d'un cœur allègre, car rien ne procure plus de joie que la peine qu'on se donne pour trouver la vérité!

Deux remarquables phénomènes se produisent et se répondent dans l'Europe occidentale, dès le onzième et surtout au douzième et treizième siècles: c'est, d'une part, chez des peuples qui, jusque-là, n'avaient guère manifesté qu'une activité guerroyante, leur éveil à la vie politique, intellectuelle et morale; d'autre part, l'essor que prirent tout à coup les langues populaires, se révélant dans une poésie originale, jeune et forte.

Rien de plus spontané que ce double mouvement. Il est donc le signe que ces langues dites romanes, au lieu d'être un fruit d'importation étrangère, étaient partout le fruit du terroir. Sans doute la culture latine ne leur fut point défavorable; mais c'est la sève populaire qui en elles circulait. Or, dans toutes les patries, qu'est-ce que le peuple, sinon la population attachée au sol et qui change le moins? Les conquérants viennent, passent sur elle; qu'importe? Elle est comme le gramen caché, mais vivace, dont toute la vie tient aux racines; on le piétine en vain: il sort de terre, il reverdit toujours.

Les langues populaires, autochtones s'offrirent d'abord avec un tel caractère de ressemblance qu'au lieu de dire les langues romanes, souvent on dit la langue romane, le roman. En effet, si l'on examine le vestige le plus ancien qui en soit resté, c'est-à-dire la formule du fameux serment de Strasbourg (842) (l). — Ce serment, dit M. Villemain, se rapproche beaucoup du roman provençal tel que nous le voyons au dixième siècle.

(1) Fauriel et M.van Bemmel après lui, ont voulu diminuer l'importance de ce document. C'est là pourtant un acte officiel; il se rattache à une circonstance solennelle, et il est rapporté par Nithard, qui, petit-fils de Charlemagne, conseiller de Charles le Chauve, est le chroniqueur pour ne pas dire l'historien le mieux renseigné, le plus sérieux de ces temps-là.

C'est là l'opinion aussi d'un homme bien plus compétent, M. Raynouard. Ce laborieux chercheur a voulu établir qu'une langue romane homogène était parlée au nord comme au sud de la Loire; il la trouve encore en Italie et en Espagne. Les premières traces de cette langue, dit-il, semblent identiques dans toutes ces contrées; la langue romane, comme elle existe en Catalogne et dans le royaume de Valence, existe encore aux îles Baléares. Des anecdotes prouvent qu'un Espagnol et un Italien s'entendaient au sixième siècle...

Ici, une objection se présente: Comment une langue dont nous avons dit que le fond est celtique, putelle s'étendre à tous ces pays divers? Ce n'est point là une difficulté en ce qui touche l'Italie et la Gaule. Leurs vieux et intimes rapports ont été signalés. Ces rapports ne sont pas moindres entre la Gaule et l'Espagne. Le célèbre géographe allemand, Cluvier, cité par dom Taillandier, a établi, voilà longtemps, que les Celtes peuplèrent cette dernière contrée. — Les preuves sur lesquelles s'appuie cet habile critique, dit à son tour M. de la Villemarqué, ne laissent rien à désirer. Oui, Vascons, Galliciens, Lusitaniens, Vettons, Cuniques, toutes les populations du Nord et de l'Ouest de la péninsule étaient de pure race celtique; Vaccéens, Arévaques, Olcades, Carpetans, toutes les populations du centre étaient celtibères. De la s'ensuit que l'Espagne et la Gaule durent avoir un langage commun. Ce fait était déjà affirmé par Strabon. Rien n'est donc moins surprenant qu'au sixième siècle un Espagnol, un Gaulois, un Italien pussent s'entendre: tous les trois avaient même fond primitif; tous les trois avaient en outre reçu même vernis romain.

Seulement, la langue qu'ils parlaient, était-ce une langue régulière, méthodique, fixée? Raynouard le pense. Nous ne saurions être de son avis. Une telle langue, on la chercherait vainement alors: comment trouver la fixité dans cette Europe, où tout n'était que tourmentes, décomposition et recomposition? Dans ce monde vague et, si j'ose dire, en fermentation de chaos, il y avait quelque chose de commun: ce fut le roman, germe fécond d'où sortirent des langues fraternelles, en Gaule et dans les deux grandes péninsules qui la touchent.

Ce fait d'une langue commune, malgré ses variations et ses variétés, permet de juger la doctrine généralement admise que l'une des langues romanes, et c'est le provençal qu'on désigne, aurait été la langue mère d'où les autres dérivent. Cette opinion, il y a plus de deux siècles déjà, des savants espagnols et italiens eux-mêmes l'accréditaient. L'auteur du Traite de l'origine des jeux Floraux, Caseneuve la leur emprunta, en les citant, et, dans le beau style de son siècle, il écrivait: — Voilà bien à la vérité de grands avantages pour une chétive Langue, que les inconstantes révolutions du temps ont avilie à ce point que les honnêtes Gens tiennent maintenant à une espèce de honte d'en exprimer leurs pensées; et qui, après avoir été bannie de toutes sortes d'actions publiques, est à peine soufferte dans le Commerce des Gens de basse condition. Toutefois si la considération d'avoir été autrefois heureux laisse quelque respect à la misère présente, ce lui est toujours de l'honneur d'être comme le Cep d'où s'est provignée cette belle Langue Françoise qui se fait maintenant voir parce de toutes les grâces dont l'Esprit humain est capable. Mais quand j'aurai fait voir de plus que c'est d'elle que les Langues Italienne et Espagnole ont pris leur naissance, j'ose bien assurer qu'en tout cas on n'en fera pas moins d'estime qu'on en fait d'ordinaire des sources des grands fleuves, quelque petites qu'elles soient. (1) Daunou, Fauriel, Raynouard, Villemain et cent autres n'ont pas émis d'autre théorie; récemment en Allemagne, dans un Congrès de philologues, le docteur Mahn parlait ainsi du provençal: C'est lui la clef, c'est lui le fondement des autres langues latines.

Or, si les langues, comme je l'ai dit dès le principe, sont des individualités, des personnalités qui se développent par leur propre germe, selon leur propre constitution, on ne peut admettre qu'elles dérivent d'une autre, ce qui, signifiant au fond qu'elles reçoivent le germe, la constitution d'une autre, serait la négation même de leur propre individualité. Une langue artificielle peut être dérivée; une langue populaire et vivante non pas! D'ailleurs, pourquoi invoquer cette prétendue dérivation entre langues romanes? Parce qu'elles se ressemblent? Rien d'étonnant: Elles furent le parler de la grande famille celto-romane. On n'a pas à chercher loin les causes de similitude entre sœurs!

(1) Voir l'étude de Caseneuve, placée en tête du Ramelet Moundi, du poète Pierre Goudelin; édition de Toulouse de 1716

La seule chose qu'on puisse se demander, c est de savoir laquelle fut le plus parfaite et mériterait de servir de type; laquelle, aujourd'hui, se rapproche le plus de son origine (1); laquelle s'est déliée la première et a contribué à donner aux autres leur essor. Là-dessus, tout répond qu'après l'âge de barbarie c'est dans les provinces du Midi que l'essor paraît avoir commencé. Sismondi appelle les Provençaux les premiers nés de l'Europe pour la poésie romantique.

Ce brave Adolphe Dumas, pauvre ami que j'ai veillé tant de nuits, voulait remonter plus haut encore. Avec sa parole enthousiaste, que Lamartine a comparée à celle du prophète, il me répétait quelquefois ces vers:

C'est que Provence et Provençaux Sont nés les premiers nés des eaux, Dans les éclairs et les tempêtes, Le jour où Jupiter Ammon Était aux couches de Junon... A la naissance des poètes! (Provence.)

(1) A cet égard, je répondrai: le catalan, puis le languedocien, puis le provençal

Soit! le roman-provençal a fleuri le premier; puis le roman-wallon; puis l'espagnol; puis le portugais; puis enfin l'italien; mais, singulier contraste! tandis que le premier n'a rien laissé de vivant de son ancienne littérature, le dernier venu, l'italien est celui qui a le plus tôt acquis la gloire, car il produisit le plus tôt un grand poète: Dante Alighieri, qui le fixa.

Voilà à quoi se réduisent en somme ces questions d'antériorité, qui ne peuvent flatter que certains amours-propres. La science, au lieu de se restreindre à ces points de vue particuliers, cherche les points de vue d'ensemble, et ce qui, en tout ceci, l'intéresse le plus, c'est qu'une ère nouvelle s'ouvre par le triomphe des langues celto-romanes.

M. Littré, tout en les considérant comme une corruption du latin, atteste que ces langues sont un progrès sur la langue qui fut leur mère. Et, ajoute-t-il, il ne faut pas compter parmi les moindres œuvres du moyen âge les langues néo-latines. Pourquoi? Parce que ce fut la, après la féodalité, le signal de la vie nationale parmi les peuples modernes. Par vie nationale, j'entends celle où toutes les classes de la société peuvent s'unir. La communauté de langue fut l'image, de cette union féconde, hors de laquelle il n'y a tour à tour que despotisme d'en haut ou despotisme d'en bas, jamais la liberté!

XII

FRATERNITÉ DE LA LANGUE D'OC ET DE LA LANGUE D'OÏL 1° DANS LA MATIÈRE OU LES MOTS.

Voici que nous touchons au but du voyage: langue d'oc et langue d'oïl vont nous apparaître dans leur fraternité. Pour cela, il nous reste à écarter quelques broussailles encore, je veux dire quelques préjugés. En voici un très répandu. Je le laisse exprimer par un des érudits qui le partagent, par M. Mazure: — Le caractère général, dit-il, qui distingue la langue d'oc de la langue d'oïl, c'est d'être plus essentiellement fille de Rome, c'est-à-dire moins mélangée de mots d'origine théotisque ou franque. Le bon abbé Papon, je parle d'un très grave historien, membre de l'Institut, est allé bien plus loin dans ce système. Son opinion est même une véritable curiosité philologique. Dans sa fameuse querelle avec Legrand d'Aussy, qui exaltait les trouvères et conspuait les troubadours, lui, exaltant les troubadours et

conspuant les trouvères, nous apprit que la langue de ces derniers était... toute tudesque! Après la destruction de l'empire d'Occident, elle fut portée dans les Gaules par les Francs et les Bourguignons; en Italie, par les Ostrogoths et les Lombards; en Espagne et en Portugal, par les Suèves, les Alains et les Wisigoths; en Afrique, par les Vandales; en Angleterre, par les Pictes, et dans une partie de l'Asie par les Huns.

Mais voilà vraiment la langue universelle!... Oh! que non pas! Allons plus loin, et nous verrons: — La Romane Françoise, quoique appuyée de l'autorité des Vainqueurs à Naples, en Sicile et dans l'Orient, du temps des Croisades, n'a laissé dans ces pays aucun monument qui ait survécu à la race des conquérants. Personne, en Italie, ne s'avisa même de l'employer dans ses écrits sous la domination de Charles d'Anjou, qui gouvernait presque toute cette contrée, depuis Naples jusqu'à Gênes.

Que je relève un détail, en passant: Personne ne s'avisa même de l'employer sous Charles d'Anjou... personne?... Pourtant Charles d'Anjou, semble-t-il, devrait compter pour quelqu'un: il cultiva lui même la Romane françoise. Les manuscrits de Cangé, à la Bibliothèque impériale, contiennent une chanson d'amour, en cette langue, Par li quens (le comte) d'Anjou. C'est le même dont parle Papon. Mais ne cherchons point chicane pour si peu; écoutons encore: Pendant qu'on rejetait ainsi le français, neuf troubadours italiens avaient déjà écrit en provençal... Par quelle fatalité aucun peuple étranger n'a-t-il fait le même honneur à la Romane françoise? N'est-ce point parce qu'elle n'avoit à produire pour titres uniques de sa supériorité, que des nasales, des syllabes muettes, des sons durs, des constructions embarrassées, et des poésies incapables d'amuser et d'instruire?

En vérité, on comprendrait à moins qu'elle ait été chassée de partout. Une chose étonne même, c'est qu'on l'ait acceptée au nord de la Loire; mais, bah! elle était bien assez bonne pour les sauvages de ce pays-là!...

Înutile de réfuter une telle opinion. Si les détails fourmillent d'erreurs, l'ensemble est absurde. Mais cette même théorie prend un caractère spécieux, quand elle se borne à dire, comme nous l'avons entendu, que le français contient, plus que le provençal, de termes germaniques. On serait tenté de répondre: c'est probable!

Eh bien! l'on aurait tort. M. Littré, cherchant dans quelles proportions les mots germains sont entrés dans les langues romanes: la française, la provençale, l'espagnole et l'italienne, est arrivé à cette conclusion: — Le gros de ces mots est le même dans les quatre langues; le français, plus voisin géographiquement de la Germanie, n'en est pas plus voisin philologiquement; il n'en a guère plus que l'espagnol séparé par un si long espace.

D'ailleurs, l'influence germanique aurait pu s'étendre au bord du Rhône comme aux bords de la Seine. La ville où Frédéric Barberousse vint se faire sacrer, et où, deux siècles plus tard, en 1365, l'empereur Charles IV se fit couronner roi, la ville d'Arles, a dépendu du saint-empire. Aujourd'hui encore, les pêcheurs qui descendent le fleuve, désignent par le mot Empèri! la rive gauche, et par le mot Reiaume! l'autre rive. J'ajouterai que les chevaux sarrasins qui errent libres dans le Delta du Rhône, ne reçoivent, dans le pays, que le nom allemand de rosses, appellation qui perd en ce cas tout sens dérisoire, et devient synonyme de chevaux camarguais. Ni plus ni moins les deux langues du Nord et du Midi ont subi l'influence germanique, et rien, sur ce point, n'est venu les différencier ni altérer leur caractère originel.

Que la souche romane tienne, comme j'ai voulu le montrer, aux vieilles racines celtiques, vivaces toujours, ou que ce soit un rejeton de l'arbre latin qu'avait frappé la mort, il n'en est pas moins vrai que français et provençal sortent de cette souche: ce sont bien deux langues sœurs; l'oratorien Papon mis à part, tout le monde là-dessus a la même opinion.

C'est sur un autre point que l'on se divise. Les deux langues sont sœurs; oui; mais, entre sœurs, que de rapports divers sont possibles! La Curne de Sainte Palaye et M. Littré, un immense érudit et un véritable savant, ne voient entre les deux langues que d'intimes accords; Tiraboschi et Daunou, un jésuite et un oratorien, affirment, d'autre part, que il existe une différence essentielle entre le provençal et le français, et (que) ce n'est pas assez dire que de les appeler deux dialectes principaux. (1) Enfin voici Mistral, qui, aussi érudit que poète, et ce n'est pas un mince éloge, n'accuse entre les deux langues qu'antipathie, incompatibilité.

Comment choisir entre des opinions si opposées? Comment juger des juges si compétents? Ce rôle semble bien audacieux; c'est au fond le plus simple: il n'y a qu'à revoir les pièces du procès. Les faits parlent plus haut que les juges. Je vais les mettre sous tes yeux, cher lecteur, et c'est toi-même qui prononceras l'arrêt.

(1) Daunou, dans l'Histoire littéraire de la France, t. XVI. Voir le beau travail intitulé Discours sur l'état des les lettres au treizième siècle, chap. XX, sur les Langues vulgaires.

Tiens! pour simplifier la tâche, ne considérons deux opinions: celle qui signale, entre les deux idiomes, d'intimes accords, et celle qui y voit des différences essentielles. Si, par hasard, cette dernière était mal fondée, nous n'aurions plus rien à dire du système sur l'antipathie: il tomberait à néant. Le débat est donc entre le savant Daunou et M. Littré, ou, si nous remontons à un siècle, entre Tiraboschi et Sainte-Palaye.

Le grand historien de la littérature italienne, le jésuite Jérôme Tiraboschi, assurait (1772) que, si l'on confronte les vieilles poésies provençales avec les livres écrits en français à la même époque, on reconnaît clairement combien les deux langues différent. (1)

Or, à l'heure même où le Conseiller du duc de Modène indiquait ce moyen décisif de confrontation, de son côté.

(1) Certo è ch'esse furon troppo diverse l'una dall'altra, come chiaramente si riconosce al confronte delle poesie provenzali che ancor ci rimangono, co' libri scritti al tempo medesimo in lingua francese.

La Curne de Sainte-Palaye y avait recours et rapprochait des textes. Il suffira de lui emprunter deux courtes citations:

ROMAN DU NORD OU WALLON.

Quant se rejoïssent oisel, Au doz tems qu'ils voyent venir, Vi dos dames soz un chastel En un pré florettes coillir; La plus joenete se plaignoit Et à sa compaigne disoit...

ROMAN DU MIDI OU PROVENÇAL.

Can se recointent auzeu E lo tems commensa dossir Vi dos damas sotz un chasteu Floretes en un prei culhir; La plus jove si se planioyt E soven à l'autra dizoyt...

Hé bien! lecteur, ne prononces-tu pas, avec Sainte-Palaye, un jugement opposé à celui de Tiraboschi? Allons plus loin! Dans quel idiome, au juste, le roi d'Angleterre, Richard Cœur de lion, a-t-il composé le fameux soulas ou sirvente qu'il chantait dans sa prison d'Allemagne, après quinze mois de captivité? On l'ignore. Les manuscrits nous l'offrent à la fois en langue d'oc et en langue d'oïl(1). Dans cette dernière, la pièce a six strophes; elle n'en a que cinq en provençal. Les reproduire toutes serait superflu: ab uno disce omnes.

ROMAN DU NORD.

La! nus homs pris ne dira sa raizon Adroitement, se dolantement non. Mais por effort puet-il faire chançon; Moût ai amis, mais poure sont li don; Honte i auront se por ma reanço Sui ca dos yvers pris.

ROMAN DU MIDI.

Jà nul hom près non dirà sa razon Adreitamen, se come hom doulen non, Mas per conort pot el faire canson; Prou ha d'amicz, ma paûre son li don! Honta y auran se por ma rehezon Souy fach dos hivers prez.

(1) Un manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale, fond de Cangé, n°66. Le texte provençal est reproduit dans beaucoup d'ouvrages répandus.Le texte français été donné par Sismondi (Littérature du midi de l'Europe, t.I, p.149), qui traduit ainsi, peu littéralement:

Si prisonnier ne dit point sa raison Sans un grand trouble et douloureux soupçon, Pour son confort qu'il fasse une chanson. J'ai prou d'amis, mais bien pauvre est leurs don; Honte ils auront, si faute de rançon, Je suis deux hivers pris.

De nos jours, dans sa belle Histoire de la langue française (1), M. Littré est revenu sur la question. Il a pris la peine de traduire un long passage de la langue du Midi au douzième siècle, dans celle du Nord à la même époque. Nous allons mettre en regard un fragment des deux textes, et on jugera de l'épreuve.

LANGUE D'OC

Totz hom que vol trobar ni entendre deu primierament saber que neguna parladura no es tant naturals ni tant drecha del nostre lingage con aquela de Proenza, o de Lemosi...

... Perque ieu vos dic que quant ieu parlarai de lemosis, totas estas terras entendas et todas lor vezinas et totos cellas que son entre ellas, etc.

LANGUE D'OÏL:

Toz hom qui vuelt trover ne entendre doit premierement savoir que nule parleure del nostre langage n'est tant naturels ne tant droite com cele de Provence, ou de Limousin...

ou de Limousin...
... Por quoi je vos dic que
quand je parolerai de
Limousin,que entendiez
totes ces terres et totes lor
voisines et totes celes qui sont entre eles, etc.

(1) T. II, p.424 et 425. — Dans son livre intitulé la Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours, M. Pélissier, reproduisant, comme nous, le texte provençal, qui est de Raymond Vidal, et la traduction de M. Littré, s'exprime ainsi sur le texte: Autant vaut dire un français du temps.

Hé bien! lecteur que j'ai fait juge, ta décision peut-elle être douteuse? L'analogie ne saute-t-elle pas aux yeux? Et je ne parle encore ici que de la matière, c'est-à-dire des mots. A cet égard, la ressemblance, frappante au douzième siècle, a persisté bien en deçà. Que de termes, aujourd'hui usités en Provence et qui semblent n'appartenir qu'à ce terroir, se rencontrent dans nos vieux auteurs!

La masse des mots de la vie familière se répondent, et souvent avec les mêmes assonances, d'une langue dans l'autre. Des calculs dont je ne puis donner ici que le résultat, m'autorisent à dire que le nombre de ces mots est d'environ douze mille. Le vocabulaire que j'ai dressé aux pièces justificatives (1), pour la seule lettre A, et en élaguant une foule de mots trop connus, ce simple tableau synoptique, si le lecteur veut bien y jeter les yeux, lui prouvera que mon opinion est basée sur des faits irrécusables.

On comprend, dès lors, quelle ressource l'étude du vieux français peut offrir à tout traducteur d'écrits provençaux. Je ne veux pas dire qu'on fasse des traductions ayant besoin elles-mêmes d'être traduites; non; mais, en écartant les mots trop oubliés, on peut, en somme, être à la fois clair et littéral. Il est regrettable que l'auteur-traducteur de Calendau et de Mirèio ait rejeté ce moyen, qui lui aurait permis de rendre service à la langue française (2). Mais c'est la conséquence de son système, à savoir que le provençal tient sa valeur de son éloignement du français!

- (1) Voir Pièces justificatives,n°19
- (2) Ibid., n° 20.

L'étude lexicologique des deux langues ne laisse aucune base à cette opinion. Voyons si, à un autre point de vue, elle se peut mieux soutenir.

ХШ

FRATERNITÉ DE LA LANGUE D'OC ET DE LA LANGUE D'OÏL

2° DANS LEUR DÉCLINAISON.

Si Raynouard a pu établir que la langue Provençale est sœur de celles parlées au delà des monts alpins et pyrénéens, on peut affirmer qu'elle est non seulement sœur, mais sœur jumelle de l'idiome d'outre-Loire. Cependant l'opinion générale la considère comme bien plus rapprochée de l'italien et de l'espagnol. M. Littré, le premier, que je sache, s'est élevé contre cette manière de voir. — Il y a vraiment, dit-il, dans les langues romanes, à distinguer deux faisceaux, l'un hispano-italique, l'autre franco-provençal. Cette loi acquiert sa démonstration éclatante, quand on compare les deux langues d'oc et d'oïl au point de vue de leurs caractères les plus originaux, tels que la déclinaison et l'accentuation. Je ne crains point de m'engager dans cet examen, d'où résultera une connaissance plus profonde du français.

Tandis que l'italien et l'espagnol ont perdu, dès l'abord, tous les cas de la déclinaison antique, la langue d'oc et la langue d'oïl en ont conservé deux, le nomitif et le régime. Ce fait grammatical, de la plus haute importance pour l'intelligence des troubadours et des trouvères, fut signalé par Raynouard. — La nouvelle langue, dit-il, trouva une méthode aussi simple qu'ingénieuse qui produisit le même effet que les déclinaisons latines. Au singulier, l's ajoutée ou conservée à la fin de la plupart des substantifs, surtout des masculins, désigna le sujet, et l'absence de l's désigna le régime soit direct, soit indirect. Au pluriel, l'absence de l's indiqua le sujet et sa présence les régimes.

D'où vient, se demande l'auteur de la Grammaire romane, l'idée d'une semblable méthode? De la langue latine elle-même; la seconde déclinaison en us suggéra ce moyen... Peut-on assez admirer cette industrie grammaticale, qui n'a existé dans aucune langue, industrie qui ensuite fournit et facilita aux poètes la multitude des inversions à la fois les plus hardies et les plus claires?

Il faut le dire, et j'insiste sur ce point intéressant qui explique les formes doubles d'un grand nombre de mots actuels, cette règle était insuffisante: les substantifs féminins terminés en e muet y échappaient, On eut recours à d'autres formes; le régime fut indiqué par le changement de la voyelle finale et par l'adoption d'une de ces désinences: in, ain, an,on,or, eur, ou, au, eu, etc.

Ainsi, Eve faisait Evain; nonne, nonnain, Marie, Marion; Hugues, Huyon; lerre, larron; abbe, abbé; enfe, enfant (1), etc.... Ainsi encore, fel devenait felon; drac, dragon; gars, garçon; Jupiter (avec contraction), Jupin; saps, sapin, etc. Quelquefois le même mot recevait plusieurs désinences, mais qui marquaient alors des diminutifs: Jan, Janot, Janet, Janin, Janon.

Les mots qui avaient, en français, la terminaison ère, en provençal aire, formaient leur régime en eor. Jonglère, jounglaire, faisaient jongleor, joungleor; emperere, emperaire faisaient empereor.

Cependant cette dernière finale n'était point la même dans tous les dialectes. Si en Bourgogne l'on disait or, en Normandie résonnait la désinence ur, en Picardie l'on entendait à la fois our, ous et eur. Ce dernier son, ayant passé dans l'Île-de-France est, pour cette raison, celui qui a prévalu; et nous avons en français mille mots environ qui se terminent en eur, contre une vingtaine de noms communs terminés en or, le même nombre en our, et seulement une dizaine de mots qui finissent en ur.

(1) Cette forme persiste dans la basse Picardie, à Boulogne.

Est-il bien certain au moins qu'autrefois l'on ait écrit, ici, par exemple, savour, doulour; là, color, labor; plus loin, tournur, agricultur? Sans doute, puisque, dans certaines provinces, ces désinences vibrent encore, et que, nous-mêmes, dans notre propre langue, chaque jour nous écrivons ces mots tels quels, dans les composés qui nous restent. Oui, nous écrivons savour et doulour, dans savoureux et douloureux; color et labor dans coloré et laborieux; tournur et agricultur, dans tournure, agriculture, etc

Le provençal, qui n'a pu devenir langue fixée, garde aujourd'hui encore ces diversités de désinences, qui, chose digne de remarque! répondent tout a fait aux anciennes désinences du Nord. On y entend dire également sauvaire, sauvur, sauvour; emperaire, emperur, emperour, etc. Et les finales or, eor, de la langue d'oïl, ne résonnent-elles plus? Je n'ai qu'à répondre par ce fait que la syllabe qu'on écrivait or se prononçait our (1). Villehardouin écrit empereour.

Ces formes diverses, auxquelles il faut joindre celles qui permettaient de dire encore, pour le masculin, emperador et pour le féminin empereiris (formes persistantes dans le provençal), ont leur source dans l'ancienne loi des cas.

L'espagnol et l'italien les avaient tout d'abord rejetés (2); la langue d'oc et la langue d'oïl en gardent, aujourd'hui même, la forte empreinte. Non-seulement en français, nous disons à la fois drac et dragon, gars et garçon, nonne et nonnain, etc.; mais les noms et adjectifs en ol, el, al, ail, présentent aussi d'autres désinences: fol, mol, s'écrivent aussi fou, mou; bel, oisel deviennent beau, oiseau; enfin la grande règle suivant laquelle tant de noms ou adjectifs, terminés au singulier en ol, al, ail, font leur pluriel en ous et en aux, tels sont les irrécusables vestiges de notre vieille grammaire romane.

- (1) Voir de Roquefort, de la Poésie françoise dans les douzième et treizième siècles, p. 20.
- (2) Parfois l'italien garda le génitif; voir quand, aux Pièces justificatives, n° 21.

Je dois noter ceci, en passant: La mutation de ol en ou, de el en eau, de al en aux, etc., a été, dans la langue d'oïl comme dans la langue d'oc, un des points les moins vite déterminés, les plus délicats, les plus capricieux et souvent les plus difficiles. Déjà pourtant, vers la fin du quinzième siècle le curé Fabri ou Le Fèbre, dans son Grand et Vray Art de pleine Rhétorique, s'inquiétait de donner des règles à cet égard.

Johannes qui dictes pourcel, Apprenez à dire pourceau, Et ne dictes point sceel pour seau Jamais ne dictes seau pour sceel. Point ne fault dire ung beau oysel, Mais vous direz ung bel oiseau.

JOHANNES.

C'est bien dict un peché mortel, C'est mal dict un peché morteau. Dictes tout beau chappeau rousseau Sans dire bel cappel roussel.

Je ne parle pas de la difficulté que présente la formation de certains pluriels. Dit-on des combats navals ou des combats navaux? demandait une reine de France, une Médicis, à un courtisan (qui crut faire merveille, le sot! en répondant: on dit navets!) Notre langue a conservé une double forme aux pluriels: ails et aulx, ciels et cieux, œils et yeux, aïeuls et aïeux, travaux et travails; mais, ici, le sens varie avec les désinences, tandis que, dans une foule de cas, on se trouve sans loi. Par exemple, dit-on des orignals, comme on dit des chacals ou des originaux comme on dit des chevaux? Quelques-uns adoptent la première forme; Chateaubriand a choisi la seconde. Les grammairiens disent: des sons labials, nasals; les anatomistes: des tissus labiaux, nasaux. Eh! quel est, s'il vous plait, le pluriel de boréal, austral, nalal, trivial, conjugal, doctoral, ducal, frugal, colossal? Chacun peut l'écrire à sa fantaisie: rien de fixe à cet égard. Ces formes diverses proviennent des diversités de dialectes; l'un dit als, quand l'autre dit aux. On trouve même la désinence au et non al pour le singulier, dans le dialecte angevin. Cela doit-il paraître bien étonnant, lorsque nous-mêmes en français, nous disons aussi bien un four banau que un four banal, et que nous disons toujours un Chevau-léger? De même au Midi, alors que Languedociens et Gascons disent au pluriel: espitals, canals, cels (hôpitals, canals, ciels) etc., les Provençaux disent, même au singulier: espitau, canau, ceu, etc. Ainsi, jusque dans leurs irrégularités, ou plutôt jusque dans leurs variétés de désinences, l'idiome du Nord et celui du Midi présentent des phénomènes identiques.

Source première des variétés que je signale, la grande loi des cas, loi commune au provençal et au français, nous la voyons, durant le quatorzième et le quinzième siècle, disparaître à la fois de ces deux langues. Alors, elles se rapprochent de nouveau par un point commun, qui les distingue de l'italien. Tandis que ce dernier prend des désinences différentes pour marquer le singulier et le pluriel des noms (1), la langue d'oc et la langue d'oïl (excepté dans les mots qui ont conservé les deux formes: cheval, cheuaux...) prirent simplement l'S pour signe du pluriel. C'est là une règle dont personne, parmi les écrivains français, ou provençaux, ne s'est départi, personne, si ce n'est, en ces derniers temps, la jeune pléiade des Félibres (2).

(1) On sait que le singulier a se transforme au pluriel en e, que le singulier e se transforme en i.

(2) Je dis pourquoi aux Pièces justificatives, n° 22.

Comment s'opéra l'introduction de l'S au pluriel? Le voici: Il faut d'abord observer ce fait que presque tous les mots romans ont passé dans notre langue en conservant, dit-on, la forme non du sujet, mais du régime, et du régime le plus employé de tous en latin, c'est-à-dire l'accusatif. Or, tandis qu'au singulier, le régime direct (dominum) et même les régimes indirets (domini, domino, domino) perdent l'S du nominatif ou sujet (dominus), dans le pluriel au contraire, tandis que le sujet (domini) perd l'S, c'est le régime direct (dominos) qui la prend. Nos substantifs, affectant la forme de l'accusatif latin, s'écrivent comme lui, sans l'S au singulier, avec S au pluriel.

Et, puisque je signale le rapport de nos formes substantives avec l'accusatif latin, je dois marquer un point nouveau, par où provençal et français se rapprochent encore, en s'éloignant de l'italien et de l'espagnol. L'italien a pris au latin l'ablatif singulier pour créer le singulier de ses noms (1); leur pluriel a été formé du nominatif pluriel. Nul rapport en cela avec les langues de France. Quant à l'espagnol, il a pris ou plutôt ses formes rappellent l'accusatif latin; oui, mais sans contraction, et c'est en quoi il se distingue, lui aussi, des langues de France, qui rappellent bien ce même accusatif latin, mais fortement contracté. Des exemples vont tout éclaircir. Prenons les mots latins Dei, oculi, cœli, au nominatif, Deos, oculos, cœlos, à l'accusatif; mis en parallèle avec les mêmes noms pluriel, dans les langues romanes, nous avons

| ITALIEN. | ESPAGNOL | FRANÇAIS. | PROVENÇAL. |
|----------|----------|-----------|------------|
| Dei | Dios | Dieux | Dieus |
| Occhi | ojos | yeux | ieus |
| Cieli | cielos | cieux | ceus |

(1) Cette remarque sur l'ablatif latin est du savant Visconti, de l'Institut. Elle répond victorieusement à la doctrine des philologues qui, comme Celso Cittidini, ont paru ne connaître que les nominatifs des noms latins, et se sont embarrassés pour expliquer les formes padre, madre, qui répondent si évidemment aux ablatifs patre, matre.

Je n'ai pas besoin de montrer quelles sont les deux langues qui offrent les plus frappants rapports: chacun désigne le provençal et le français.

XIV

ORIGINE GAULOISE DE NOTRE DÉCLINAISON.

Ici, je m'arrête, ou plutôt je suis arrêté par le lecteur:

Tout beau! monsieur le philologue d'occasion...

- Monsieur mon lecteur, nous sommes d'accord sur ce titre: Après?...
- Vous êtes vraiment bien illogique!
- Rien d'impossible; mais, s'il vous plait, montrez en quoi.
- En quoi? Eh! cela crève les yeux! Comment! après avoir immolé, sur les dolmens, amis et ennemis, tous ceux qui ne proclament point avec vous nos origines gauloises, tous ceux qui demandent au latin l'explication du français, voilà que, pour rendre compte d'un phénomène de notre langue: l'S et les désinences variées du pluriel, vous raisonnez à votre tour comme ceux que vous osez combattre, comme Raynouard!...
- Lecteur, c'est trop d'éloge!... Comme Raynouard?... Mais par la découverte de la loi subtile des cas (1), loi qui vint éclairer les obscurités des textes romans, Raynouard a poussé l'ingéniosité jusqu'au génie! L'immoler, lui? Ah! plutôt le couronner de feuilles de rouvre et de gui sacré!
- (1) La précieuse trouvaille de deux vieilles grammaires provençales, qu'a faite M. Guessard, qui fut le secrétaire de Raynouard, est venue, depuis, confirmer la découverte de l'illustre Provençal.
- Bien! si, dans ton imprudence, ta témérité... cela est de ton âge peut-être!... si tu n'es presque jamais de l'avis commun, du moins tu n'en veux à personne et tu rends justice à qui de droit. Quel malheur que ton peu de logique! car enfin, peux-tu raisonner d'après la théorie de Raynouard, sans être inconséquent avec toi-même?

- Écoute, ami lecteur: Tu sais que les astres ne se lèvent ni ne se couchent, et que pourtant les astronomes (peut-être en es-tu un!) disent le lever et le coucher des astres.
- Où veux-tu en venir?
- Tu sais, à propos de la lumière, que la théorie du rayonnement est vaincue par celle des ondulations, et que toujours, néanmoins, les physiciens disent: rayons du soleil, rayonnement du calorique. Tu sais encore...
- Oui, oui, on sait!.. Mais cela dira-t-il pourquoi la fille est muette? Que veux-tu prouver?
- Une chose, lecteur: Dans les sciences exactes, on a souvent recours à telle ou telle hypothèse vaincue, mais dont l'avantage est de pouvoir encore bien déterminer certains rapports phénoménaux. Ainsi, la théorie physique du rayonnement ou de l'émission montrant bien le fait, sinon la cause du fait qui se produit, quand un corps chaud et un corps froid se trouvent en présence, on ne dédaigne point de raisonner selon cette hypothèse-là. La logique d'un philologue exigerait-elle plus de rigueur que celle d'un physicien? J'ai pu apprécier un fait de langage avec la théorie de Raynouard, sans être inconséquent avec moi-même et sans être contraint de partager absolument ses vues.

La loi de Raynouard est belle, parce qu'elle explique très bien les rapports de la déclinaison latine avec la déclinaison romane; elle fait comprendre celle-ci par celle-là. Mais elle ne me prouve point que nous ayons tiré notre déclinaison à deux cas du latin. Autre chose est de trouver des rapports, autre chose de trouver l'origine, et, s'il faut indiquer la source de ces désinences variées qu'affectent tant de noms et d'adjectifs, la source de l'S comme signe du pluriel, alors fidèle à ma doctrine, je dis: Cela nous vient des Gaulois!

- Oh! oh! il serait curieux d'en voir la preuve!...
- La fournir n'est pas très facile; mais je compte, lecteur, sur ton indulgence; car je marche sur un terrain bien solitaire, où les secours n'abondent pas.

C'est à peine si j'entends de loin, de bien loin, du milieu du seizième siècle, l'illustre martyr de la Saint-Barthélemi, Pierre de la Ramée, qui m'encourage et me crie: — La grammaire gaulloyse nous est demeurée es nombres et cas des noms: en toute terminaison de chaque mot... Mais tout se borne là: de preuves, point! Aussi le savant grammairien de nos jours, M. Livet dit-il: — Personne avant Ramus n'avait émis cette opinion, et personne ne la soutint après lui.

Je m'aventure donc, lecteur, dans un vrai désert. Veux-tu m'y suivre? J'ai mis ce que j'ai pu de provision dans ma besace; peut-être le trouveras-tu suffisant: viens, partons!

Et d'abord, je ferai observer que le phénomène curieux de la déclinaison romane n'a pas été spécial aux langues de la France: il s'est retrouvé dans les patois de l'Italie supérieure. Voici le renseignement que fournit, à cet égard, le savant Visconti, père du fameux architecte. Parlant avec autorité du procédé suivi dans la langue italienne pour former les mots, l'espagnole aussi, dit-il, ne s'éloigne pas de cette méthode; et il ajoute aussitôt: — Mais les langues de la France comme les patois de l'Italie supérieure, se sont tirés de l'embarras des cas, en tronquant pour l'ordinaire les syllabes finales.(1)

(1) Note fournie par Visconti à Rochegude, et que celui-ci a insérée dans la préface de son Glossaire occitanien! page XXVII. Nul n'en a tiré les conséquences.

Maintenant, si l'on veut bien se rappeler que l'Italie supérieure était nommée Gaule cisalpine, peuplée de Gaulois, et qu'on en trouve une preuve encore dans ce fait bien constaté que la voyelle u, prononcée ou dans les deux péninsules italique et espagnole, garde là, au nord du Pô, le son particulier à la race celtique(1), son qui s'étend par toute la France et qui va de la Bretagne à l'Écosse; si l'on observe, dis-je, que la France et l'Italie du Nord sont gauloises, et qu'on trouve précisément, dans ces deux contrées, le même procédé de déclinaison, on est porté à croire que ce procédé pourrait bien tenir exclusivement au génie celtique.

En quoi consiste-t-il au fond? En deux choses:

1° l'emploi de l'S; 2° l'usage de finales différentes au singulier et au pluriel.

Avions-nous besoin d'emprunter aux Romains l'S du pluriel? Des considérations profondes ont été présentées sur le rôle de cette lettre M. Eichhoff a dit, comparant et cherchant l'esprit même des déclinaisons, dans les langues de l'Europe et de l'Inde: — Le nominatif ou sujet reçoit au masculin l'assonance sifflante, consonne pure et sonore qui peint bien la vie et la force, tandis qu'au féminin la voyelle se prolonge avec une mélodie pleine de grâce, et qu'au neutre un contact vague et sourd marque l'état d'immobilité. (1)

(1) Le son de l'U nous est particulier parmi les nations modernes, observait déjà Henri Estienne. Voir livet, les Grammairiens du seizième siècle, p. 352.

Marchant sur les traces de ce maître, M. van Bemmel ajoute: — C'est la même consonne S qui représente dans toutes les langues l'activité, la vie, l'être, soit dans le sujet ou nominatif masculin, soit dans la racine verbale analogue, c'est-à-dire dans le verbe esser provençal, esse latin, AS indien... (2) — Tout cela est très poétique, très philosophique, très profond.

Mais le moindre S gaulois ferait bien mieux mon affaire.

— Sois satisfait, lecteur! M. Burguy, un homme qui a d'excellents yeux, je te jure, a découvert et prouvé que l'S au pluriel existait chez les Celto-Belges.

Eh! je la trouve aussi chez les Celto-Bretons! S ou Z, c'est la même lettre; au seizième siècle, on écrivait: un homme lettré, des hommes lettrez; pas n'est besoin de disserter sur cette similitude de signes. Or, chez les Celto-Bretons, certains substantifs dont le singulier est en ad forment leur pluriel en iz. Breizad (Breton), Breiziz (Bretons). L'intention de rendre, au pluriel, le son plus aigu, plus sifflant, va jusqu'à faire changer une voyelle sourde en une voyelle éclatante (chose que nous pratiquons nous-mêmes chaque jour, en changeant notre article muet au singulier: le, en l'article ouvert au pluriel: les).

- (1) Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, p. 393.
- (2) De la Langue et de la poésie provençales, p. 106.

Cette mutation de ad en iz se retrouve, quoique un peu affaiblie, dans cette règle de notre vieille grammaire, que le glorieux Henri Estienne a ainsi formulée. — Pour les mots qui finent (sic) en t ou en d, au pluriel le t et le d sont tournez en s ou sont rejetez, comme: dent, dens; dard, dars.(1)

L'analogie avec la règle celto-bretonne est frappante. Les Français n'avaient donc pas besoin d'aller chercher à Rome la sifflante qu'ils ont trouvée chez les Celtes, leurs aïeux.

Je vais plus loin; je dis que, dans nombre de cas, le latin ne pouvait fournir l'S au pluriel. Admettons, comme on le dit, que nos substantifs romans soient formés des substantifs latins, pris à l'accusatif; puisque dans les noms neutres du latin, l'accusatif pluriel, pas plus que le nominatif singulier, ne possèdent l'S, ces mêmes noms auraient dû s'en trouver privés, en passant dans le roman.

- Brave linguiste! que de bonne volonté pour me convaincre! Tu ne me fais grâce de la moindre petite preuve; mais, ici, prends garde, tu oublies tes propres principes sur les langues: tous les mots latins qui ont passé dans le roman ont subi la loi du roman. Les mots du genre neutre ont été assimilés aux noms masculins; car, n'est-ce pas? le roman ne connut point ce genre, pas plus que le français.
- (1) Voir Livet, les Grammairiens du seizième siècle, p, 396.
- Ami lecteur, ta raison serait excellente, si le Donatz provensals de Hugues Faidit, cette vieille grammaire en dialecte d'oc, que M. Guessard a retrouvée et mise en lumière, ne venait constater l'existence du genre neutre dans le roman (roman du Nord ou du Midi, c'est le même). Or, après avoir caractérisé le masculin et le féminin, le neutre, dit l'auteur, est celui qui n'appartient à l'un ni à l'autre, comme gaugz (Gaudium), bes (bonum) (1).

Évidemment gaudium et bonum n'ont pu fournir les sifflantes de gaugz et de bes. La déclinaison romane n'est donc pas calquée, au point qu'on le suppose, sur la déclinaison latine, et il est assez prouvé, n'est-ce pas? que l'S et le Z nous viennent des Gaulois.

- (1) Neutris es aquel que non perten a l'un ni a l'autre, si cum gaugz Gaudium), bes (bonum).
- Tout n'est pas là. Je voudrais voir si, à l'aide du celtique, tu peux expliquer le changement de nos désinences ol, el, al, ail en ou, ous, oux, en au, aux, eaux?
- Sans m'arrêter à l'opinion des linguistes qui, avec l'ingénieux M. Génin, pensent que l'équivalait u, et que al, el, ol se prononçaient au, eu, ou, opinion bien fondée dans certains cas, mais contre laquelle je pourrais élever mainte objection; sans m'arrêter à ce point, qui marque, dans notre ancienne langue, au singulier et au pluriel, des différences seulement d'orthographe, mais non de prononciation, je constate avec toi, lecteur, que nous avons, et depuis longtemps, des pluriels dont le son final n'est pas le même qu'au singulier, et j'ajoute que les Celto-Bretons en eurent comme nous.

Quoique leurs langues, nommées néo-celtiques, soient loin, je l'ai dit, de représenter tout le gaulois, je me bornerai à leur examen: elles suffisent à prouver ce que j'avance. J'y trouve des désinences tout à fait analogues aux nôtres, comme caractéristiques du pluriel (1). Dans le pays de Galles, ce pluriel se forme en ajoutant o, io, au singulier; chez les Armoricains, en ajoutant ou, iou, au. Faisons-nous autre chose?

Il est, dans ces langues, une classe de mots dont le pluriel se forme en ajoutant ien: ce sont ceux qui, selon les dialectes, se terminent au singulier par our, eur, air, er (tôer, couvreur, en provençal tôlier, tôerien, couvreurs). Ces mots appellent l'attention. La désinence ere du roman, qui, dans le français actuel, s'est changée en eur, a frappé M. Littré. — Elle pourrait bien, dit-il, répondre à la désinence air du celtique. Observons, d'abord, que le celtique possède même eur; puis, la probabilité qu'énonce l'auteur de l'Histoire de langue française, va se changer en certitude, si nous découvrons le sens de cette finale. La Tour d'Auvergne nous en donne la clef.

(1) Voir Legonidec et les beaux travaux de M. de la Villemarqué.

Les syllabes eur, our, or et er, qui terminent les noms substantifs masculins,... sont manifestement, ditil, des mots représentatifs du primitif celtique wr, en latin vir, l'homme. C'est ainsi qu'on dit en français, un doreur, pour dor wr, c'est-à-dire l'homme qui dore; un cultivateur, l'homme qui cultive.... (1) Quant à la terminaison ien, restée dans le français, elle a fourni plus de deux cents mots, presque tous adjectifs et dont la signification justifie pleinement l'étymologie donnée par Malo Corret. Il suffit de les énoncer: Physicien, tragédien, théologien, athénien, assyrien, asturien, dorien, prétorien, faubourien, historien, etc., etc.

- En vérité, ami grammairien, tout le monde est loin de soupçonner quel nombre de désinences significatives nous devons aux Celtes!
- (1) Origines gauloises. Note de la page 136.
- (2) D'où le nom de Chatenay, où naquit Voltaire.
- Eh! cher lecteur, combien d'autres encore! En me bornant à l'étude de celles dont nos aïeux se servaient comme signe du pluriel, je dois signaler la finale ed, qu'on ajoutait parfois au singulier. Ce ed se retrouve dans la terminaison edo du provençal, et elle marque bien le pluriel, puisqu'elle est le signe d'un substantif collectif, qui ne prend ce caractère que par sa désinence même. Ainsi, en Provence, du mot pin, on fait pinèdo (lieu planté de pins). Le français n'a guère formé de la sorte que le mot avelanède (lieu planté d'avelaniers, vieux mot pour dire aveliniers, noisetiers). Notre langue, au lieu de ède, prit la terminaison aie, un peu différente, mais qui a même signification, comme l'indiquent les mots tremblaie, oseraie, saulaie, aulnaie, châteigneraie ou châtenaie (2), etc. (plantations de trembles, d'osiers, de saules, de cerisiers, d'aulnes, de châtaigniers, etc.) Notons qu'on a écrit oie, jadis, et qu'aujourd'hui encore on dit ormoie, charmoie.
- Dans la chasse aux désinences, la fantaisie l'égare: nous voilà bien loin de ed...
- J'y reviens, pour en bien préciser le sens. En Picardie, je l'ai entendu employer seul. La mère est encore couchie et dormont; le p'chiou (le fils, et surtout l'aîné) (1) vont travailler ED le père. Voilà une phrase de ce dialecte, ed signifie donc avec, par suite, ensemble; d'où l'idée de collectivité qu'il rappelle.
- Mais quoi! c'est le ad latin!
- Mais quoi! c'est le ad celtique! En Bretagne, on termine par ad, au masculin, par adez, au féminin, les noms qui désignent les habitants d'un pays. C'est qu'il y a là idée de groupe, d'ensemble: ad la réveille si bien, que, si on l'ajoute à des mots comme, par exemple, karr (charrette) on a karrad (charretée); boutek (hotte) donne boutegad (bottée); bâg (bâteau), bagad (bâtelée), etc.
- O terre des Gaules, où le même génie a partout présidé à la création du langage! La désinence ad ou adez; du celto-breton se retrouve dans celle en ado du provençal, qu'affectent tant de noms collectifs. Si, en Armorique karr et bâg donnent karrad et bagad, en Provence, carri ou carreto et barco donnent carriodo ou carretado et barcado, ayant même sens que les termes celtiques qu'ils rappellent.
- (1) P'chiou, pichou, dit-on en Picardie; en Provence on dit pichot, pichoun.

De même le provençal forme les noms calado (pavé de cailloux); plantado (plan d'arbres); peirado (chemin pierreux); manado (troupe de taureaux); escarrado (file de bestiaux), etc.

Eh! ne se rapproche-t-elle pas de l'adez breton, la déesinence provençale arés, qui, d'après Mistral, très érudit dans cet ordre-là, indique la réunion, la généralité? C'est ainsi, dit-il, que de vigno, vigne, barco, barque, ribo, rive, on a fait vignarés, vignoble, barcarés, flotte, ribeirés, rivage (1); et de vaco, Vacarés, ensemble de lagunes où vivent les vaches. (2)

La signification de l'ad celtique marquant le lieu où l'on se groupe et le groupe même, explique une multitude de noms français: bourgade (3), peuplade (population d'un bourg, d'une contrée) dryade (habitante des chênes): comme les mots cavalcade, balustrade, colonnade, arcade, barricade, etc., lesquels ne font que reproduire, en y ajoutant une idée de collectivité, les mots cavalier, balustre, colonne, arche, barri (vieux terme qui existe encore en provençal et qui signifie mur, rempart).

- (1) Mireille Notes, p 485, 1re édit.
- (2) C'est le vrai nom de cet étang de Camargue que, dans toutes les géographies et atlas, on écrit par erreur Valcarès.
- Il n'y a point là de val ni de vallon, mais des vaches, dans de vastes plaines rnarécageuses.
- (3) Ce mot peut s'expliquer aussi par réunion de tours ou encore réunion de toits.
- Philologue enragé, puisque tu t'acharnes à la poursuite de l'ad, ne vas-tu point le débusquer sous forme de préfixe, dans les verbes, adjectifs et noms, où, gardant toujours même rôle, il marque l'assemblage, le lien, comme dans adhérer, adhérent, adhérence; admettre, admis, admission; adjoindre, adjoint, adjonction, etc.
- Lecteur, merci de ta remarque; elle est juste; mais je dois me borner à l'étude des désinences et des désinences qui, quoique au singulier, marquent la collectivité ou la pluralité. A cet égard je signalerai encore, dans les langues celtiques, une finale qui se rapproche de ed; c'est ek. Voici son usage. En Bretagne, du mot lin, on fait linek (champ de lin): de kaneb, (chanvre), kanebek

(chènevière), etc. Notre vieux français possédait canèbe(1); les Provençaux l'ont gardé, et de là leur Canebière.

Et j'en dirais bien plus!... mais il faut se borner.

Pourtant, je le répète, j'étais dans mon droit en signalant, à propos de la déclinaison, ces finales, vraies formes pour le pluriel. J'ai voulu en montrer l'origine gauloise, que le français actuel ne peut renier.

Ce n'est pas tout: non-seulement les Celtes nous ont fourni l'S et les désinences du pluriel, mais encore le type définitif de la déclinaison française. Ce type, le voici exposé par celui qui, dans la glorieuse généalogie des Estienne, fut appelé Robert Ier et père du grand Henri II. Saluons de tels rois!

(1) Et aussi cavène.

— Quant aux cas des noms, ou cadence et terminaison d'ung mesme mot, au nominatif, génitif, datif, accusatif et ablatif, nous sommes dit-il, entièrement différents des Latins, car nous n'avons qu'ung cas ou terminaison au singulier pour tous ces six cas des Latins, et ung seul cas pour le pluriel en ajoustant une S au singulier; mais nous declarons ces cas par des articles le, la; de, du; a, au; les, aux, des (1). Hé bien! non-seulement les vieux Celto-Bretons possédaient l'article délini (ann, ar, al); l'article indéfini (eunn, eur, eul qui répond à un, une); et l'article contracté (dann, dar, dal, etc.); mais ils laisaient en outre usage de prépositions qui suppléaient aux divers cas obliques des déclinaisons, et ces antiques lois persistent encore.

(1) Voir les Grammairiens du seizième siècle, p. 397, de M. Livet

Ainsi, pour le génitif, le gaëlic emploie as, a et o; le gallois, oz et o; le breton, ouz et a. Pour le datil, le gaëlie, dë, do,

ad; le gallois, ad ou d; le breton da ou d'. Je ne parle pas des prépositions indiquant direction, concomitance. J'en ai dit assez pour établir que nos déclinaisons romanes et françaises, c'est-à-dire les formes diverses que prennent nos mots romans ou français, répondent à la déclinaison de nos vieux pères des Gaules, dont le procédé se retrouve identique aujourd'hui, et dans la langue d'oc et dans la langue d'oïl.

Ceci me ramène à la question: prouver la fraternité des deux langues. Étais-je cependant loin de mon but, lorsque, voulant bien faire connaître les deux sœurs, j'ai cherché à dévoiler quelques-uns des traits de leur vieille mère?

XV

FRATERNITÉ DES DEUX LANGUES

3° DANS LEUR ACCENTUATION ET AUTRES POINTS DIVERS.

Allez au midi de la France, allez au nord, et demandez tour à tour aux rustres, aux lettrés, aux laïques, aux clercs, quelle est la grande différence entre le français et le provençal; tout le monde répondra: — l'accentuation! Les hommes supérieurs, le génie même sanctionnent ce préjugé de la foule. Augustin Thierry l; dit expressément qu'il y a entre les deux idiomes différence surtout d'accentuation.

Jusqu'où va cette différence? Dans toutes les langues romanes, a écrit Sismondi, dans toutes, le français excepté, il y a dans chaque mot quelque syllabe sur laquelle porte l'effort de la prononciation, et qui semble déterminer le son le plus important du mot. La langue des Provençaux est en particulier fortement accentuée. Selon M. van Bemmel, cet accent est inhérent à l'idiome des troubadours comme à la plupart de nos langues modernes, sauf le français.

Ainsi, la différence n'est pas du plus au moins, elle est du tout au tout: Dans la langue provençale, accentuation très forte, dans la française, nulle!

Faut-il s'incliner devant ce jugement général, en redisant avec Mirabeau: — Quand tout le monde a tort? tout le monde a raison? Le Magister dixit ne règne plus en maître dans la science, et, puisque l'examen des faits est la base de toute solide conviction, examinons.

Les langues antiques possédaient les lois de la prosodie ou quantité, mesurant dans chaque phrase, dans chaque mot, la durée relative des sons. De là naquit la cadence du grec et du latin. Dans les langues modernes, les moyens d'harmonie ne sont plus tout à fait les mêmes. Sans doute nous avons encore des longues et des brèves; mais la mesure est marquée surtout par l'accent. Qu'est-ce que l'accent? C'est la voyelle sur laquelle la voix appuie non le plus longuement, mais le plus fortement. Aux syllabes longues ou brèves des anciens, les modernes ont substitué les syllabes fortes ou faibles; chez les anciens, la voix se posait ou courait sur les sons; chez les modernes tour à tour elle s'élève et s'abaisse. Encore une fois, il n'y a que différence de procédés; il en résulte toujours un rythme, une cadence, une mélopée.

Toutes les langues romanes offrent cette harmonie, et le français lui seul ne la posséderait point?... Nos vieux grammairiens n'en ont point jugé de la sorte.

Voici ce qu'écrivait dès l'an 1545, Loys Meigret, Lyonnais: — L'accent ou ton, en prononciation, est une loi ou règle certaine pour élever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe.... Si quelqu'un ne les observe, soit par usage, ou par doctrine, et qu'il les confonde, l'oreille françoise s'en mécontentera: de sorte que, combien que les syllabes soient observées en la prononciation avec leur quantité, si toutefois l'accent est corrompu, elle ne la daignera avouer sienne.

Plus tard, en 1580, Claude de Saint-Liens, dans son traité de prononciation française, écrit en latin, publié à Londres et dédié à la très illustre et très savante Elizabeth, reine des Anglais, marque également la prosodie dans notre langue. Trois ans après (1583),le chef calviniste, Théodore de Bèze, publiait, à l'usage des Allemands, son Traité de bonne prononciation, que j'ai signalé déjà. Selon lui, il y a dans la langue française deux temps: temps long et temps bref, et trois accents: accent aigu, accent grave et accent circonflexe... Rien ne saurait être plus choquant pour l'oreille que d'entendre prononcer des longues brèves, ou des brèves longues... Que si quelques savants prétendent que la langue française n'a pas d'accents, c'est une erreur grossière, et il suffit de consulter l'oreille pour la détruire.

Qu'on aille donc entendre les vers de Corneille ou de Racine à la Comédie française. Quoiqu'on ne les module plus aujourd'hui comme on l'a fait jusqu'à Talma, la diction des acteurs, confirme cette loi sentie de tout temps et formulée en 1826 par M. Jules Quicherat: — Notre vers alexandrin doit avoir un nombre fixe d'accents. Tous ceux qui, dans nos beaux vers, ne sentiraient pas une musique, rappellent donc les mots du Psalmiste: aures habent et non audiant.

Ainsi, le français, comme le provençal, possède l'accent.

Il y a plus. Les lois prosodiques sont les mêmes pour les deux langues. Dans l'une et dans l'autre, les mots se présentent avec de fortes contractions, qu'on est loin de trouver en Espagne et en Italie; et ces contractions étant les mêmes, au sud comme au nord de la Loire, il s'ensuit que la place de l'accent tonique est la même en français et en provençal. Voici les règles à cet égard:

1° L'accent tonique porte sur la dernière syllabe, quand c'est une syllabe forte ou accentuée: J'ai chanté ai cantá; en chantánt, en cantán; nous chantóns, cantén.

2° L'accent porte sur la pénultième, quand la dernière syllabe est muette: Chánte, múse! cánto, múso! ils chántent, cánton; ils chantèrent, cantèron.

Cette double loi impérieuse distingue le franco-provençal de l'espagnol et de l'italien, qui, plus rapprochés du latin, comme le latin, portent l'intonation sur la pénultième ou sur l'antépénultième.

Qu'on le remarque bien, d'ailleurs, dans les quatre langues, c'est toujours, au fond, la même voyelle qu'on accentue; mais cette voyelle n'occupe plus la même place dans le groupe franco-provençal, qui a perdu une syllabe, syllabe conservée dans le groupe hispano-italique. Quelques exemples mettront ce fait en évidence: français et provençal: J'ai aimé, ai amá; italien et espagnol: ho amáto, he amádo; français et provençal: émáil, esmáut; italien et espagnol smálto, esmálte; de même quand nous avons, d'une part, talènt, talèn, d'autre part, nous aurons talènto, talànte. Ainsi encore: Troubadóurs (français moderne) et trobadórs, trovatóri et trobadóres, etc., etc.

Donc, sur le point important de la prosodie, ce n'est pas de l'italien et de l'espagnol que le provençal se rapproche; ses lois d'accentuation sont identiques à celles du français. L'accent porte sur les mêmes voyelles, seulement ces voyelles et surtout la finale se modifient du bord au Midi. Les désinences, ou pour dire mieux, le son des désinences, voilà le grand point où les deux idiomes se séparent.

Une chose qu'il faut bien observer pourtant, c'est que devenues frappantes, aujourd'hui, où l'un des idiomes a progressé, tandis que l'autre est demeuré plus stationnaire, ces différences étaient presque insensibles autrefois. Alors:

- 1° Les S du provençal, où lon dit testo, festo, besti, etc., n'avaient point disparu du français, où l'on écrivait teste, feste, beste, etc.
- 2° La langue d'oïl, pour les mots comme pauvre, par exemple, offrait les mêmes formes qu'aujourd'hui la langue d'oc, et l'on écrivait paoure, pouvre (1).
- (1) Cette forme appartient encore au patois angevin.
- 3° Les finales or, très-nombreuses dans la langue d'oïl n'avaient point encore été remplacées par la désinence eur, si terne; et or se prononçait our des deux côtés de la Loire. Ainsi le roi de Navarre chantait:

Pourquoi, ma dame dolor, Plaine de si grant douçor, Donne li faie grant vigor De chanter, quant du cuer plor.

- 4° Dans les diphthongues, trouvères et troubadours prononçaient distinctement chaque voyelle, et les mots traïtre, baïle, moïne, reïne, seür, etc., reçevaient jadis au Nord la prononciation qu'ils ont gardée au Midi.
- 5° Enfin, les deux idiomes avaient chacun plusieurs dialectes (singulière coïncidence, quatre chacun!) et voici le curieux phénomène qui se présenta: Quelle que fût la prononciation d'un mot, dans l'un des dialectes du Midi, elle trouvait toujours son écho dans l'un des dialectes du Nord, et réciproquement. Ainsi, un troubadour, comme le roi Richard, disait-il: loï, roï, foï, envoï, etc. (1), le dialecte de l'Ile-de-France, lui qui détermina la prononciation française en oi, répliquait identiquement loï, roï, foï, envoï, etc.(2); mais d'autres troubadours, comme Raimbaut de Vacqueiras, prononçaient-ils: leï, reï, reïno, feï, angleï, etc., cette prononciation méridionale était celle-là aussi du dialecte normand, qui a bien autant fait que les Médicis pour déterminer sur le son oi de l'Ile-de-France, la prépondérance du son ai, que Malherbe et Corneille entendirent au berceau.

La coexistence, au Nord, des sons oi et ai, se révéle dans notre langue, par les irrégularité de certains mots de même famille, empruntés à des dialectes divers. Ainsi nous avons poids, pèse, pesant; loi, loyal, légal; roi, reine, royaume, royal, règne, etc. Il est certain que, jadis dans le même dialecte, on ne disait que poids, poise, poisant; loi, loyal; roi, roine, royal, royaume, roigne, etc., et dans un autre dialecte: peis ou pès, pèse, pesant; lèi, léyal, légal; reï, reïne, reïgne, reïaume, réaume, réyal ou régal (3).

- (1) On a, en effet, de Richard Cœur de lion une poésie où chacune des stances offre des rimes en oi.
- (2) En Picardie et Franche-Comté, ont fait encore ouïr deux sons distincts; là, c'est loé, roé, ou mieux loué, roué; louaé, rouae...
- (3) Ce dernier mot s'est conservé dans ce terme de la vieille chimie, eau régale.

Chose curieuse, bien naturelle pourtant! alors que les dialectes tombés au rang de patois, avaient suivi, chacun dans sa sphère, une loi uniforme de création, la langue, la belle langue qui résulta de leur mélange, ne peut offrir ce même caractère de rigoureuse uniformité. Faut-il s'en plaindre? Laissons les plaintes à ces grammairiens myopes qui ne soupçonnent même point la cause profonde de ces irrégularités, et voyons-y le signe d'une langue vraiment nationale.

Cette langue nationale a pu d'autant mieux se former que, sur toute l'étendue du sol gaulois, ce qui se dévoile surtout, ce sont les analogies. Combien n'en ai-je point montré déjà entre la langue d'oc et la langue d'oïl! En veut-on encore?

En voici:

Mille fois j'ai entendu louer le provençal pour sa richesse en fait de diminutifs et d'augmentatifs. Il n'y aurait qu'à donner son adhésion, si l'on n'ajoutait aussitôt: Certes, le français ne possède rien de tel! — Eh! bonnes gens! lisez donc nos vieux poètes et vous verrez quelle surabondance de diminutifs! Nous

ne possédons pas seulement le mot oiseau; notre langue offre encore oiselet, oiselon, oisilon, oisilon. Enfant a donné les diminutifs enfantet, enfantelet, enfantonet,

enfanchonnet,enfançon,enfançunet, enfancegnon; ange fournit angelos, angelot, angelon, angèle. Qui ne comprend, qui n'a lu et même entendu ces termes: Janot, Janotin, Johanot, Jeannette, Jenni; papillonnet, rossignolet, damoiselet, ventelet, clerjon,singetiaus, castelet, villette,fontenelle, piniaus (petits pins) fenestrele,etc., etc. Non, ce n'est point la Provence seule qui a les choses mignonnes, et lorsque j'applaudis au gracieux félibre Alphonse Daudet, dodelinant les enfantelets avec cette odelette:

Enfants d'un jour, ô nouveau-nés Petites bouches, petits nez, Petites lèvres demi-closes,...

je rencontre déjà même grâce juvénile chez le naïf poète rémois du quinzième siècle, Coquillard, dans son Monologue de la Botte de foin; il voit chez les enfants:

Toujours un tas de petits ris, Un tas de petites sornettes, Tant de petites charivaris, Tant de petites façonettes, Petits gans, petites mainettes, Petite bouche à barbeter. Ba, ba, font ces godinetes Quand elles veulent caqueter.

La poésie provençale use encore et même abuse des diminutifs. Certes, nulle loi ne les a proscrits du français; mais si notre langue en fait moins d'usage qu'autrefois, c'est qu'elle a grandi, et, virile, elle a délaissé les mots petitets, qui ne renfermaient trop souvent que des idées petitetes. Elle conserve la naïveté et la grâce, qui sont dans le sentiment; elle rejette la mignardise et la mièvrerie, qui ne tiennent qu'à l'expression, et peut dire sans trop de regret, devant ses œuvres magistrales:

Chansons, dizains, propos menus Compte-moy qu'ils sont devenus?... (CLÉMENT MAROT.)

Et les augmentatifs? Notre langue n'en a pas plus défaut que des diminutifs. Ils y sont marqués par les désinences expressives et souvent dérisoires: ard, âtre, asse. Riche donne richard; placet, placard; mouche, mouchard; soldat, soudard; soul, soulard; grognon, grognard; blave (vieux mot qui existe encore en provençal) donne blafard, etc., etc De même beau a fourni bellâtre; écolier, écolâtre; mère, marâtre; père, parâtre, etc., etc. Enfin de bêtes dérive bestiasse; de fil, filasse; de mou, mollasse; de chignon, tignasse; de rose, rosace; de papier, paperasse. Eh! qui ne connaît les termes populace, villasse, gallinace, hommasse, avocasse, savantasse, milliasse, rêvasse, écrivasse, etc.? On n'en finirait plus!

Augmentatifs ou diminutifs, le français n'a donc rien à envier au provençal.

Il est une autre richesse qu'on attribue à ce dernier: l'abondance des synonymes. Les mots pauvreté, misère, dénuement, détresse, voilà ce qu'on appelle synonymes en français: termes analogues, non identiques, ils se suivent avec des nuances et en crescendo, comme les notes de la gamme: de là des accords. Ce ne sont point de vrais synonymes; mais le provençal en possède de vrais. Pour dire amitié, par exemple, on trouve et amitié et amista et amistansa et amigueto et amigueta; pour dire folie, on a folia, foulia, foulia, foulia, foulia, follariè, follariè, follia, folhor, folhatge, foldal, folletat, foudat, foleza, folhor. Ces quatorze mots valent-ils plus, disent-ils plus que ne le fait un seul? Incontestablement non! Ce n'est jamais que le même mot, sous des terminologies différentes.

Si c'était là une vraie richesse, nulle langue plus que le français ne serait en droit de la revendiquer. Je pourrais citer par centaines et milliers, les mots qui présentent ces formes variées, et jusqu'à dix, vingt, trente formes diverses. Soit, par exemple, l'iris, le glaïeul, cette plante, si aimée de nos vieux poètes, qu'ils en ont orné toutes les descriptions qu'ils voulaient embellir et rendre plaisantes: de combien de manières ne l'écrivait-on pas! glai, glaiare, glaie, glaieul, glaiolais, glais, glaiz, glajolais, glau, glay, glaye, glayeul. Les synonymes de ce genre pleuvaient; parfois la pluie devenait déluge. Prenons le mot araignée; on disait airagne, araigne, areigne, aragnée, aragnée, areigne, aragnée, iraignée, iraignée,

irantaigne, iregne, iregnie, yraigne, yraigne, yraigne, yraingne, yrengnie. Voilà bien trente et une formes diverses, dont toutes, sans exception, peuvent être justifiées (de Roquefort l'a bien fait voir) par des exemples authentiques. Mais qui ne voit tout de suite que ce sont là des orthographes différentes, rien de plus: elles n'offrent que le mince avantage de faciliter la versification, en multipliant les rimes, et, loin d'apporter à la langue un véritable élément de richesse, elles ne feraient qu'y introduire cacophonie et confusion.

Un savant et judicieux grammairien, le Provençal Dumarsais l'a dit: Il n'y a point de vrais synonymes, sans quoi il y aurait deux langues dans une. Si l'idiome du Midi garde de vrais synonymes, c'est qu'il n'a pu conquérir l'unité; tous ses dialectes restent indépendants les uns des autres; et voilà pourquoi l'on dit toujours aragno en Provence, estaliragna en Languedoc et tararagna en Gascogne. Le français, lui, a choisi une des formes et rejeté toutes les autres, et, s'il y a perdu quelques désinences, il y a gagné la simplicité, la précision, la clarté, ses vrais titres de gloire.

D'ailleurs, de quelque manière qu'on apprécie cette multiplicité de termes au sens identique, qu'on y voie un signe de fécondité ou un signe d'impuissance, il n'en demeure pas moins établi que le même phénomène s'est produit et dans la langue d'oïl et dans la langue d'oc.

Faut-il signaler entre elles d'autres rapports?

Je le puis; mais je crois sincèrement que le lecteur me demande grâce. Il en est de la superfluité des preuves comme de la superfluité des expressions dont je viens de parler. N'est-elle pas assez justifiée la thèse que les deux langues ne sont, à proprement parler, que deux dialectes très rapprochés et sortis de la même souche, le vieux parler gaulois?

XVI

APTITUDES DIVERSES DU PROVENÇAL ET DU FRANÇAIS.

Ceux qui n'ont pas vécu dans le Midi, et surtout au milieu de nos populations rurales, ne peuvent se faire une idée de l'incompatibilité, de l'insuffisance, de la pauvreté de la langue du Nord vis-à-vis des mœurs, des besoins et de l'organisation des Méridionaux. La langue française transplantée en Provence fait l'effet de la défroque d'un dandy parisien adaptée aux robustes épaules d'un moissonneur bronzé par le soleil.

Née sous un climat pluvieux, gourmée, empesée à l'étiquette des cours, façonnée avant tout à l'usage des classes élevées, cette langue est naturellement, et le sera toujours, antipathique aux libres allures au caractère bouillant, aux mœurs agrestes, à la parole vive et imagée des Provençaux. Comme elle est plus factice, plus conventionnelle que toute autre, plus que toute autre aussi elle convient aux sciences, à la philosophie, à la politique et aux besoins nouveaux d'une civilisation raffinée.

Qui parle de la sorte? Le poète de Mireille (1). Un tel jugement ferait croire qu'il n'a étudié notre langue que dans la prose des bureaucrates ou les vers des almanachs de cours, si son propre style ne lui donnait le plus éclatant démenti. Mistral produit l'effet d'un grand artiste maudissant et rejetant l'outil avec lequel il pourrait créer des chefs-d'œuvre. Mais, s'il repousse l'instrument avec dédain, d'autres l'ont employé avec amour; et appellera-t-on dandys parisiens, ces vigoureux manieurs de la langue française qu'on nomme Rabelais, Villon, Régnier, Pascal, Corneille, Molière, Bossuet, Diderot, Voltaire, Jean-Jacques, Josephe de Maistre, de Staël, Michelet, Lamartine, Lacordaire, Prourdhon, Victor Hugo, Georges Sand? Ces noms seuls réfutent l'injustifiable assertion du poète.

(1) Note de Mireille, 1re édition (Avignon, 1859),p 488, 489.

Ont-ils apprécié comme lui, notre langue de France, tous ces étrangers qui sont venus la saluer à son berceau: et Dante Alighieri, attribuant sa vulgarisation à ses charmes et à sa facilité; et Brunetto Latini, le maître de Dante, qui, l'adoptant pour écrire son Trésor, disait: Se aucuns demandoit pourquoi chis livres est écrit en roumans, pour chou que nous sommes ytalien, je diroie que ch'est pour chou que nous sommes en France, et pour chou que la parleure en est plus délitable et plus commune à toutes gens; et cet autre Italien, Martino da Canale, qui, en 1275, composait ou traduisait l'histoire de Venise en français, parce que, disait-il, lengue françoise cort parmi le monde et est la plus délitable à lire et à oïr que nulle autre? Que d'Italiens encore, dès le treizième siècle, adoptèrent la prose française! Tiraboschi l'a montré. Même empressement chez les Anglais. On parlait notre langue à la cour de Jean sans Terre; on la parlait aussi, à la même époque à Constantinople; on la parlait à Athènes. — Il paraît même, dit Daunou, qu'on a eu l'étrange idée de prendre le français du treizième siècle pour la langue naturelle des humains.... L'un des historiens de Louis IX rapporte qu'un jeune homme de 25 ans, né sourd-muet aux

extrémités de la Bourgogne, vint à Saint-Denis au tombeau du saint roi, et que, guéri miraculeusement, il entendit et parla aussitôt non de la langue de son pays, mais celle de la capitale. (1)

(1) Daunou, Discours sur l'état des lettres au treizième siècle, p.279.

Quelle gloire alors de la parler bien! quel regret d'y mêler des incorrecions! Le continuateur du célèbre Roman de la Rose, Jean Clopinel ou Jean de Meung (né à Meung ou Mehun,dans l'Orléanais), dit avec tristesse:

Si m'excuse de mon langage Car ne suis pas de Paris, Ne si cointes (aimable) que Paris.

Et pourtant, cette langue ne donnait alors que des promesses; mais comme elle a su les tenir! Comme elle a justifié les louanges prophétiques reçues à son berceau! On connaît son rôle dans le monde.

Quant au provençal, il a fourni une noble carrière; mais elle fut courte, et il tomba bientôt au rang de langue rustique.

— Bannie de toutes sortes d'actions publiques, comme nous l'avons déjà entendu dire à Caseneuve, elle ne fut réellement plus qu'un patois. Ce terme irrite l'auteur de Mirèio. — Il est profondément injuste, a-t-il écrit, de traiter de patois, et, comme tel, de mépriser un idiome parlé par de nombreuses populations hautement probes, intelligentes et poétiques, sous prétexte qu'il existe au-dessus une langue administrative, commerciale et savante. Traiter banalement de patois la langue provençale, c'est l'insulte que le mauvais riche jette à Lazare, le vainqueur ou vaincu. Mais que prouve une insulte? est-ce un argument?.... Non, mille fois non, et le poète devrait y songer, quand il qualifie si bien la langue française, à laquelle il doit et son instruction et sa renommée.

Le terme de patois, donné au provençal, n'est que la constatation d'un fait indéniable et non point une insulte. D'ailleurs, si insulte il y a, d'où part-elle? Qu'est-il besoin d'invoquer ici le mauvais riche et Lazare, les vainqueurs et les vaincus, et même (l'écrivain est allé jusque là), les Autrichiens et les Italiens? Ni vainqueurs ni vaincus dans notre patrie! il y a deux populations dont nul ne conteste ni l'intelligence ni la probité: celle du Nord et celle du Midi. Or, écoutez bien ceci: Lorsque les gens du Nord entendent le parler du Sud, ils disent, selon qu'ils en ont l'intelligence. C'est du provençal; c'est du languedocien; c'est du gascon! et, lorsque les Méridionaux, eux, désignent leurs propres dialectes, limousin, gascon, languedocien ou provençal, ils disent tous: — C'est du patois!

Voilà un fait qu'on ne peut récuser.

J'emploierai donc le terme de patois: il n'a dans ma bouche, je le déclare, aucune signification flétrissante, et je veux rendre toute justice au parler de mon berceau, qui peut encore servir la langue de ma nation.

J'ai trop insisté sur leurs caractères communs pour ne pas signaler aussi leurs différences, et je n'ai point en vue ces différences actuelles de formes, à savoir qu'au Midi les mots sont plus colorés, les désinences plus sonores. On s'exagère en général la portée de ces distinctions, et l'on n'en cherche point d'autres. J'en vais montrer de plus profondes, dont la foule ne se rend point compte, quoiqu'elle les sente d'instinct: il s'agit des aptitudes.

Très expressive pour tout ce qui touche à la sensation, douce et suave pour l'amour, énergique et brutale pour la haine, poétique pour les choses de la vie familière, la langue provençale est essentiellement rustique. Elle convient à l'expression des sentiments simples et forts; mais elle est tout à fait impropre à traduire les besoins de l'âme agrandie, illuminée par la civilisation moderne; elle convient à la poésie agreste, qui est une peinture, mais la philosophie, les hautes sciences ne sauraient par elle exprimer leurs théories, formuler leurs lois. — Plus on découvre attentivement le langue des troubadours, plus on s'aperçoit que, s'il avait prévalu, il aurait retenu l'intelligence des Français dans un cercle étroit de pensées vagues; il eût mis obstacle au progrès de toutes les connaissances réelles.(1) Ainsi parle Daunou, et, avec plus de compétence encore, Élie Reclus, un de ceux qui aiment la langue provençale, a pu écrire: — Autant cette langue est féconde pour tout ce qui est plastique, autant elle est pauvre et stérile pour tout ce qui est abstrait. Elle est faite pour l'homme extérieur: l'homme intérieur n'est plus de sa compétence. Toute spontanée, elle est incapable de réflexion, le plus noble de nos attributs (2).

- (1) Daunou, Discours sur l'état des lettres. p. 254.
- (2) Le Monde maçonnique. août 1864.

Voilà pourquoi le vers, en provençal, prend des ailes: il chante; la prose écrite, si elle veut s'élever audessus du familier, se traîne: elle bégaye. Constaté au temps des vieux troubadours, ce caractère persiste. Seuls Roumanille et Mistral ont voulu prouver, de nos jours, que leur langue peut donner de la prose, elle aussi. Qu'est-il advenu? Celle de Roumanille, sans haute visée et simplement populaire, est excellente; celle de Mistral révèle à chaque phrase l'artiste très au courant de notre littérature et qui traduit sa pensée parisienne en un provençal artificiel. Hé bien! ou tout l'un ou tout l'autre! et c'est encore le meilleur moyen d'être entendu à la fois du Midi et du Nord. J'y reviendrai. Ce que je veux constater ici, c'est que la prose, celle qui se prête à tous les sujets, les plus nobles comme les plus vulgaires, n'appartient point au provençal. Or, c'est cette prose qui est le langage des peuples civilisés: la poésie seule n'est que le langage des peuples enfants.

Est-ce a dire qu'il n'y aura pas éternellement dans l'homme cette poésie qui, selon le mot de Pétrarque, est la musique qui chante en nous, la musica che nel anime si sente? Chez les peuples simples ou primitifs, elle trouve une langue colorée, imagée, expressive, pour peindre ses émotions, naïves encore et qui ne se détachent guère du monde physique. Chez les peuples hautement civilisés, elle ne trouve plus la même langue concrète: c'est qu'alors son génie nouveau l'entraîne impérieusement vers les lois générales des choses, dans le domaine de la pensée, de l'idéal: La grâce de l'enfance a disparu devant les formes viriles; mais regrettons-nous la langue d'Alain Chartier, en entendant les sublimités de Corneille? Non, le français n'a point perdu le don de la poésie, pour être devenu langue de la science, ce que le provençal ne fut jamais.

Mistral parle? dans une note de Calendau, du célèbre médecin Arnaud de Villeneuve. Il l'appelle savant provençal, qui, au quatorzième siècle, professa avec éclat la médecine à l'université de Montpellier. Bien! mais Mistral n'ignore point que ce savant provençal, comme tous ses confrères, n'écrivait et ne professait qu'en latin. La langue, qui, dans la science et pour tous les besoins de la civilisation moderne, a remplacé, dépassé, fait oublier le latin, c'est la langue française; aussi, M. Littré a-t-il pu dire; Elle a comme le latin, le don puissant d'une prose splendide et harmonieuse qui se prête merveilleusement à refléter les grands côtés de l'âme et de la nature. Elle a, de plus que le latin, la faculté de traiter avec précision, avec clarté, avec élégance, tous les sujets de science et de philosophie auxquels l'idiome des Romains était si peu capable de s'approprier.

Si le français a perdu de la naïveté que le provençal possède encore, que n'a-t-il donc point gagné sous tous les rapports! Et, d'ailleurs, sa naïveté est-elle réellement perdue? Vienne un La Fontaine: il la retrouvera bien! Je dirai, pour conclure, que la langue française possède toutes les qualités essentielles du provençal, tandis que le provençal est loin de posséder les qualités du français. Il y a entre elles la différence du grand fleuve majestueux qui se déroule en fécondant vallées et plaines, à la rivière qui, plus près de la source, serpente dans un vallon pittoresque, mais étroit.

XVII

IDÉE QU'ON A DU FRANÇAIS ET DU PROVENÇAL EN PROVENCE.

Et, en effet, notre langue de France est le fleuve dont les idiomes provinciaux ne sont que les affluents. Tous lui ont apporté leur tribut. Qu'elle soit élaborée surtout à Paris, c'est incontestable; mais il est incontestable encore qu'elle a été élaborée par tous les hommes de génie de notre nation.

Voilà pourquoi tous les décrets, royaux ou républicains, qui ont prescrit chez nous l'unité de langage n'ont jamais été entachés de tyrannie; jamais historien ne les a considérés comme tels, et jamais les provinces n'ont élevé de protestation sérieuse.

Ramus parle bien d'une tentative de ce genre, de la part des Provençaux; mais rien de plus curieux que la fin de l'aventure. C'était sous François 1^{e†}, qui a donné, on le sait, trois édits célèbres (en 1522, 1529, 1539), pour prescrire l'usage exclusif du français, dans les actes d'abord, puis dans les plaidoiries. Or, après l'édit de 1539, daté de Villers-Cotterets, et relatif aux plaidoiries, le barreau de Provence s'émut, paraît-il, et voici ce qui advint ou du moins ce que Ramus rapporte; si, aux yeux de plusieurs, son récit semble un conte, (1) une légende, il en a du moins toute la signification et l'expression morale.

— Il y eut alors, dit le célèbre philosophe, de merveilleuses complaintes, de sorte que la Provence envoya ses députés par devers Sa Majesté, pour remonstrer ces grans inconvéniens. Mais ce gentil esprit de Roy, les delayans (renvoyant) de mois en mois, et leur faisant entendre par son chancellier qu'il ne prenoit point plaisir douir parler en aultre langue quen la sienne, leur donna occasion daprendre songneusement le françois: puis quelque temps après ils exposèrent leur charge en harangue francoyse. Lors ce fut une risee de ces orateurs qui estoient venus pour combattre la langue

françoyse, et neantmoins, par ce combat, lavoient aprise, et par effet avoient monstré que, puisquelle estoit si aysee aux personnes daage comme ils estoient, quelle seroit encores plus facile aux jeunes...

(1) C'est le terme qu'emploie le savant M Livet.

C'est à la même époque que le français, animé et assoupli par le gascon Montaigne, prenait fortement racine au midi de la France, et pour d'autres raisons que les édits du roi. Au Midi surtout se propagea la Réforme; et, en haine de la langue du clergé, dans le désir de répandre leurs doctrines, les réformateurs, rejetant le latin, adoptèrent la langue populaire.

Ceci fut du reste la conséquence du principe de libre examen; et tandis que, d'une part, Luther fixait l'allemand par sa traduction de la Bible, Calvin, un peu après, composait en français son Institution de la religion chrétienne; et Calvin, c'est Bossuet qui le déclare, a excellé dans sa langue maternelle et aussi bien écrit qu'homme de son siècle.

Marot traduisait les psaumes en français, et ce sont ces psaumes que la reine Marguerite de Navarre fit chanter à sa cour, les mêmes qu'on entendit au Désert, les mêmes (1) qui aujourd'hui résonnent dans les temples.

Langue des livres, langue des actes, langue du barreau, langue du prêche, le français fut encore au Midi la langue de la chaire. Par la force des choses ou, pour mieux dire, par la pente libre de la nature, elle est devenue la seule langue de l'éducation. Ceux mêmes-lui ne la parlent point, de quel œil la considèrent-ils? Voici un trait naïf qui caractérise bien l'idée que les Provençaux eux-mêmes se font des deux langues.

Au temps de la Noël, qui est la fête des fêtes, dans les bourgs et villages, on joue de petits drames sur la naissance et la vie du Christ, et qui rappellent tout à fait les Mystères du moyen âge.

(1) Un peu modifiés et mis en musique par le Franc-Comtois Claude Goudimel, créateur de l'école d'où sortir Palestrina, et massacré en 1572 avec les calvinistes de Lyon.

Au dixième et au onzième siècle, dans le mystère des Vierges folles, (2) tandis que les Vierges parlaient provençal, Jésus-Christ et l'ange Gabriel parlaient latin. Dans les scènes qu'on joue aujourd'hui et qui remontent fort loin, pâtres et pastoures, Caïfe, Hérode, Pilate, les démons, les apôtres, saint Joseph, tous les personnages infernaux ou terrestres parlent provençal; mais, dès qu'il s'agit de faire ouïr les anges, la sainte Vierge, Jésus ou le Père Éternel, on n'a trouvé que le français assez digne pour ces personnages divins.

(2) Voir le IIe volume des Troubadours, de Raynouard.

D'après cela, et d'après ce que j'ai démontré sur le génie commun des deux idiomes, je n'étonnerai personne en disant que le provençal se francise chaque jour de plus en plus, même au fond des campagnes. Et la chose est toute naturelle, puisque ce n'est point là un changement radical, mais une simple modification, et puisque les deux familles sont de plus en plus fraternelles. Libre à Mistral de proclamer l'incompatibilité, l'insuffisance, la pauvreté de la langue du Nord vis-à-vis des mœurs, des besoins et de l'organisation des Méridionaux! Libre à lui de prendre la Loire pour un océan sur les rivages duquel vivent deux races antipathiques et qui diffèrent jusque dans leur organisation, c'est-à-dire dans leur système intime et cérébral! Que voulez-vous? Chacun voit avec ses yeux: Je dirai ce que j'ai vu avec les miens.

Venez, lecteur, s'il vous plaît, suivez-moi. Je franchis l'étendue qui sépare mon village natal de Paris.

Oh! je n'ai point à traverser les mers! Voici que j'aperçois déjà les crêtes bleues des Alpilles et la verte colline d'Alleins. A mesure que j'approche, chaque site, chaque bastide, chaque cabane me rappelle mon enfance. J'embrasserais volontiers les arbres où je grimpais autrefois en cherchant des nids; mais les pieds me brûlent d'arriver à la maison. M'y voici; on se jette à mon cou; que d'émotions, que de choses à se dire! Bientôt accourent voisins, voisines: — Ah! le voilà revenu! Il n'a pas changé! — Non, mes amis, et, par le cœur, je resterai le même toujours!

Le lendemain, plus rassis, plus calme, on peut causer. Je rencontre partout une familiarité cordiale qui m'enchante. Fils de travailleurs, je travaille comme mon père et mon grand-père: la différence de métier ou d'habit n'y fait rien. Sauf quelques vieux brouillons et un ou deux jeunes muguets qui font les importants, ici, j'aime tout le monde. Ah! qu'il fait bon se sentir vivre de la vie de nature! Quand on quitte Paris, le petit village d'Alleins est si beau!

Cherchant les gens les plus simples, je vais dans les grottades: ce sont des étables où les campagnards se réunissent durant les soirées d'hiver. Le bétail est d'un côté, les gens de l'autre; les hommes se reposent, les femmes filent leur quenouille. Au bout d'un roseau, le calèn, lampe antique, sorte de lampe sépulcrale, pend à la voûte. Les reflets n'en sont pas bien éclatants; un peintre trouverait là quelque chose de funéraire.

Écoutez: on n'entend que rire, gais propos, chansons, noëls, piquants proverbes, légendes merveilleuses. Que l'on apprend de belles choses parmi ces braves gens! Diffèrent-ils par l'organisation des Français du Nord? Le tronc, les membres, la tête, tout se ressemble; ce ne sont ni des Hurons, ni des Esquimaux, je le jure. Je leur parle d'ordinaire en provençal; si c'est en français, ils me comprennent aussi. Seulement, ce sont alors des exclamations: — Oh! la belle langue! comme vous êtes heureux de la parler si bien!...

- Moi qui ne sais pas même ma Sainte-Croix (1), dit une bonne vieille, penser que cet enfant que j'ai tenu autrefois dans mes bras, sait lire maintenant dans tous les livres! N'est-ce pas? Vous avez passé le Royaumont (2), la Morale en action, le Ragois(3), le Mentor, le Télémaque... Que peut-il y avoir après tout cela?
- Oh! répond la Babaloute, les livres ne manquent point:
- Il y a Estelle et Némorn, les Quatre fils Aymon, Numa Pompilius, Bélisaire, Don Quichotte de la manche. Nous les avons sur notre cheminée.
- (1) Nom donné à l'alphabet, à cause de la croix de Malte qui précède toujours la première lettre, dans les vieux livres de lecture. En Bourgogne, on dit la Croix-de-par-Dieu.
- (2) Le Royaumont ou Bible de Royaumont, qui date de la fin du dix-septième siècle, est un livre populaire dans nos provinces. On l'attribue quelquefois à Lemaistre de Sacy. Elle est de son noble ami, le janséniste Nicolas Fontaine, qui prit, on ne saurait dire pourquoi, le pseudonyme de Royaumont, monastère fondé par saint Louis, à Asnières-sur-Oise.
- (3) Le Ragois est une histoire de France, sœur de celle du P.Loriquet. La bouffonnerie le dispute au mensonge. J'en ai un exemplaire sous la main.
- Eh! saintes gens que vous êtes! dit Toine du Palamart, Eugène a lu bien d'autres livres, lui qui serait peut-être capable d'en faire!..
- Est-ce possible? s'écrient les vieilles femmes. Faire des livres! Il serait donc plus savant que M. le curé, qui ne fait que des sermons!.. Faire des livres!.. un enfant que nous avons vu tout petit!...
- Oui, réplique Toine, il pourrait en faire, et en français encore!...
- Ah! bien, ce serait un fameux honneur pour le village! on le mettrait peut-être dans la gazette!..
- Allez, allez! Eugène n'a pas à attendre: Son nom a été souvent déjà dans les journaux. M. Eugène Garcin, voyait-on imprimé, et on ajoutait d'Alleins, et on disait qu'il a fait en provençal des chefs-d'œuvre, oui, il y avait chefs-d'œuvre, en toutes lettres. Demandez-lui si c'est pas vrai?
- C'est vrai, mes bons amis, les journaux de la Provence ont publié cela; mais je ferais en français des choses cent fois plus belles, que les journaux de Paris ne me donneraient pas la centième partie de ces éloges.
- D'où ça vient?
- Ça vient que le français est beaucoup plus beau et qu'il est plus difficile d'y réussir, dit le fils du Palamart.
- Tu n'y es point, dit alors Peyran le grava, un garçon qui n'a été qu'à l'école du village, mais qui a plus d'idées que bien des bacheliers; ça vient de ce que la renommée en littérature est comme un héritage a partager. Pour la littérature française, il y a foule de prétendants, et les parts sont petites; pour la littérature provençale, on est peu, et alors les parts sont très grandes.
- Ma foi, j'irais où l'on donne les grosses parts, dit l'un.
- Moi j'aimerais mieux un joli jardin bien planté, dit un autre, que de vastes garrigues en friche. Là haut, au Grand Village, monsieur a le plaisir de causer avec des gens de grand talent, tandis qu'ici...
- Halte-là! m'écriai-je. Il ne faudrait pas croire que le talent et le mérite ne se trouvent qu'à Paris. Notre Provence a de vrais poètes: vous les connaissez, n'est-ce pas?
- Nous savons les vieux noëls de Saboli; nous avons lu quelques petits livres de Roumanille...
- Et Mistral donc, le plus célèbre de tous?
- Ah! oui... c'est un de Maillanne, n'est-ce pas?
- Certainement! répond Toine, et même que gouvernement l'a décoré.
- Décoré pour des vers patois!.. plusieurs voix s'écrient ensemble.
- Décoré pour de beaux vers, mes amis, répliquai-je. Si vous ne les connaissez point, vous les connaîtrez demain.

Le lendemain, je retournai, apportant Mirèio. Je n'avais pas fini d'en lire un chant, que les jeunes filles poussaient des exclamations: — Tiens! il dit camiè, au lieu de dire camise (chemise); pèu (poils), pour dire chevu (cheveux). — Qu'est-ce que c'est que des par garramacho? s'écrie un autre. — Mon grand-père, répond un laboureur, appelait ainsi ses guèto (guêtres). Il disait aussi, semblablement au livre, gau, au lieu de plési (plaisir), comme nous disons; coumbour, au lieu de calour (chaleur); abra, au lieu de alluma (allumé)... — Où donc le poète va-t-il déterrer tous ces mots? — Nos arrière-grands auraient peut-être compris tout çà. — Quelle idée de ramener le parler des anciens!... — C'est peut-être comme les vieilles modes qui reviennent. — Il y a là beaucoup de termes gavots; pour les entendre, il faudrait être de la montagne. — Mais vous, monsieur, qui venez de Paris, lisez-nous donc quelque belle histoire en français!

Naïveté de nos villageois, leur bon sens, leur défaut d'instruction, leur désir de savoir, leur bibliothèque curieuse et toute française, l'idéal qu'ils ont de Paris, l'humble place qu'ils font au provençal, que ne savent point lire d'ordinaire ceux même qui lisent le mieux le français, voilà le fond de ce tableau. Est-ce par un sentiment de vanité que je me suis mis en scène? J'ai voulu prouver, au contraire, qu'en écrivant en français plutôt qu'en provençal, j'ai dû chasser tout sentiment de gloriole. J'ai voulu prouver aussi que je ne suis point un renégat de la langue de mon berceau, en adoptant la langue de ma patrie, puisqu'elles fraternisent de plus en plus dans le présent, comme elles fraternisèrent autrefois.

Ceci prouve encore que l'auteur de Mirèio et de Calendau n'a fait qu'un travail archaïque. Il a voulu, avec un patois, créer une langue littéraire qui n'existe point et qui est même très peu comprise dans la Provence de nos jours. Au point de vue de l'art pur, j'admire ce travail, et j'avoue l'avoir pratiqué; mais au point de vue philosophique, je le condamne: il restera stérile pour les foules; aussi le poète est-il infiniment plus connu dans le Paris littéraire que dans la Provence rustique: au contraire de Roumanille, je ne les compare ici qu'au point de vue du style, Roumanille, dont la langue, non travaillée pour le public français, est beaucoup plus française, et par là paraît moins originale à Paris, mais se trouve mieux comprise en Provence. Si donc, avec ses deux poèmes, ou, pour être plus vrai, si, avec la traduction française de ses deux poèmes, Mistral a pu s'asseoir dans la conscience de sa valeur et de sa renommée, ce ne sera, certes, point avec cela, qu'il pourra asseoir la Provence dans sa conscience de nation.

XVIII

DANTE ET MISTRAL. LA LANGUE NATIONALE ET LES DIALECTES PROVENÇIAUX.

Créer une langue avec une épopée et un peuple avec une langue! quel rôle! Ce fut celui de Dante: ce ne sera point celui de Mistral. On a osé comparer les deux poètes. Je ne vois entre eux qu'un rapport, un seul: Dante regardait l'avenir Mistral ne se tourne que vers le passé. Ayant à choisir entre deux idiomes, le latin et l'italien, Dante adopta celui qui était prédestiné a la vie; dans la même situation, Mistral, rejetant le français, a choisi le provençal, qui, comme langue littéraire, est fatalement condamné à la mort.

Nul n'oserait dire que le français d'aujourd'hui soit en Provence, ce que le latin était en Italie, au siècle d'Alighieri. Quoiqu'il fût la langue des clercs, le latin n'en était pas moins langue morte; et, quoiqu'il ne soit pas un patois, le français n'en est pas moins langue vivante. L'auteur de la Divine Comédie eût-il, pour un dialecte de province, répudie une langue à la fois nationale et vulgaire! Croire que Dante rêva le triomphe d'un patois sur la langue générale, ce serait ne rien comprendre à la haute portée de ce génie et à la source du son influence.

Si Mistral, indécis entre le provençal et le français, lui eût demandé: — O maître, quelle langue choisir? Le grand Florentin aurait répondu: — Toutes les variétés et les nuances, en chaque chose, doivent se renouer à un principe, leur mesure appréciatrice. On évalue les nombres par l'unité, selon qu'ils s'en rapprochent ou s'en éloignent, les couleurs par le blanc, et on les dit plus ou moins voyantes, selon leur degré de rapprochement vers la blancheur. Nous mesurons pareillement toutes les choses susceptibles de quantité ou de qualité dans chaque catégorie, et chaque substance, par le degré où elle se trouve dans le genre le plus simple...

Or les signes (qui permettent d'apprécier le langage) sont les propriétés communes à toutes les cités.., non à une seule; ils peuvent ainsi faire discerner la belle langue vulgaire, qui parfume chaque cité sans être circonscrite dans aucune. Seulement sa beauté se manifeste à divers degrés, plus dans l'une que

dans l'autre; ainsi Dieu, la plus simple des substances, se manifeste plus énergiquement dans l'homme que dans la brute, dans l'animal que dans les minéraux, dans les minéraux que dans le ciel.. Avec un tel flambeau nous découvrirons la langue illustre dont nous cherchons la trace.

Ainsi eût parlé Dante; ainsi a-t-il parlé; car cette réponse, le lecteur le sait on le devine, je ne l'ai point imaginée: elle forme presque tout le chapitre XVI du traité De vulgari eloquio. Or ces caractères d'unité et d'universalité que l'immortel poète cherche dans le langage, les trouve-t-on dans le Français ou dans le Provençal, dans le parler d'une province ou dans celui de la patrie?

Dante a marqué par d'autres traits encore la langue d'une nation, la seule que doive parler le génie. Il n'est pas hors de propos de les rappeler ici: — Cette langue, ajoute-t-il, nous l'appelons illustre, c'est-à-dire lumière illuminante et illuminée, comme les hommes illustres, doués d'une puissance irradiante? illuminent les autres par leur justice et leur charité....

N'exerce-t-elle pas une haute magistrature? car, de tant d'éléments hétérogènes, vocabulaires grossiers, constructions perplexes, syntaxes défectueuses, prononciations rustiques, nous la voyons se composer un idiome élégant, désinvolte, parfait, harmonieux... Est-ce que ses serviteurs ne l'emportent pas sur les rois, princes, marquis, comtes et grands seigneurs? En faudra-t-il invoquer des preuves? Nous-mêmes, qui abritons notre exil à l'abri de sa gloire, nous avons éprouvé combien elle rend ses amis honorés; aussi, à juste titre, nous la déclarons illustre.

Nous appelons encore la belle langue vulgaire cardinale, c'est-à-dire le gond tournant.. le pivot sur lequel tourne et s'immobilise la tourbe des langues vulgaires municipales, le père de famille qui extirpe chaque jour de la forêt les branchages vermoulus et y greffe ou y plante de nouveaux rejetons; aulique, car elle a pour demeure naturelle la cour du prince souverain, ou la demeure souveraine commune à tout le royaume. Si nous avions une cour, nous autres Italiens, notre cour serait le Palatin, car une semblable habitation ne doit être la propriété particulière de personne...

Nous appelons enfin cette langue la langue vulgaire pour désigner la langue excellente commune à toute l'Italie; car chaque province, chaque partie de la nationalité a la sienne propre, et il y a l'illustre langue cardinale alliée à tous les vulgaires, la langue de toute l'Italie,... idiome employé par les maîtres illustres qui ont vulgairement poétisé chez nous.... La belle langue italique seigneuriale nous semble l'instrument le plus parfait pour acquérir l'éloquence... (1)

Avec quelle élévation, quelle sûreté, quelle ampleur, cet homme du treizième siècle caractérisait ainsi la langue et avec elle la vie nationale! Voilà pourquoi Dante, c'est l'Italie, et pourquoi l'Italie, qui vient de conquérir son unité, a valu tout d'abord dresser une statue grandiose à ce premier père de la nation.

(1) De vulgari eloquio. Conclusion, ch XVII et XVIII

Non, non! l'exité de Florence qui vint à Arles et à Paris, qui connut la langue d'oc et la langue d'oïl auxquelles il a rendu un glorieux hommage, lui qui, à son époque, aurait pu hésiter entre elles, non, non, aujourd'hui que le français réalise si bien ce qu'il rêva pour une langue, le poète n'aurait pas eu un seul instant d'indécision.

Il y eut autrefois une langue d'oc et une langue d'oïl; mais ces deux grands courants, jaillis d'une même source, ne se sont séparés un temps que pour se rejoindre, et maintenant ils confondent leurs eaux dans ce beau fleuve, la langue française, un de ceux qui ont le plus fécondé les champs de l'intelligence humaine.

Il y eut autrefois une langue d'oc et une langue d'oïl; mais, depuis des siècles, nos grands écrivains n'en connaissent plus qu'une, et ce n'est que parce qu'ils ont rejeté pour elle les dialectes provinciaux, qu'ils out acquis leur influence civilisatrice, leur vaste domination sur les âmes. Que dis-je? c'est à la langue qu'ils doivent la plus grande et la meilleure part de leur génie.

(1) Divers passages de lui autorisent à croire pourtant que, s'il eût aimé la langue des troubadours pour écrire la Vie nouvelle et peut-être le Banquet, il eût incontestablement préféré l'idiome des trouvères pour ses traités de la Langue vulgaire de la Monarchie et pour sa Divine Comédie. Quant à l'opinion émise par M.Gaut,après bien d'autres, que les trois grands poètes, Dante, Pétrarque et Arioste, n'ont été empêchés de chanter en provençal que par des circonstances accidentelles seules, c'est une chose que je crois superflu de discuter.

On va m'accuser de fanatisme. Hé bien! soit! L'on a raison et j'avais tort; mais je me sens converti, et, vais offrir à l'admiration un spectacle tout contraire de celui que je trouvais si beau: Plus d'oppressive unité de langage, la variété pittoresque et indépendante! Supposons même que cette unité jamais n'asservit personne, alors, ô phénomène inouï! Descartes, Châteaubriand, Lamennais n'ont écrit et parlé qu'en bas-breton; Malherbe, Corneille, La Place, Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne n'ont

écrit et parlé qu'en normand; Ducange, Voiture, Gresset, Delambre, Condorcet n'ont écrit et parlé qu'en picard; Turenne, Mathieu Molé, la Fontaine, Diderot n'ont écrit et parlé qu'en champenois; Cuvier, Charles Nodier, Proudhon, Victor Hugo, n'ont écrit et parlé qu'en franc-comtois; Bossuet, Vauban, Buffon, Monge, Bichat, Carnot, Lamartine n'ont écrit et parlé qu'en bourguignon; Ballanche, Ozanam, Ampère n'ont écrit et parlé qu'en lyonnais; l'Hôpital, Pascal, Delille, Vergniaud n'ont écrit et parlé qu'en auvergnat; Montaigne, Bernard Palissy, Fénelon, Montesquieu n'ont écrit et parlé qu'en gascon; Condillac, Mably, Barnave, Champollion, l'ingénieur Vicat n'ont écrit et parlé qu'en dauphinois; Massillon, Vauvenargues, Mirabeau n'ont écrit et parlé qu'en provençal... Quelle merveille n'est-ce pas? Mais quoi! s'il en était de la sorte, qui donc, en dehors des provinces respectives, connaîtrait tous ces noms? Ils seraient ensevelis dans l'obscurité où, sauf exceptions très rares, finissent par tomber ceux qui n'écrivent qu'en leur patois, c'est-à-dire pour un cercle restreint. J'en pourrais nommer par douzaines de ces auteurs; mais cette litanie fastidieuse ne prouverait qu'une chose: c'est que leur foule est semblable à ces vagues ombres que Dante vit errer dans les limbes et qui ne méritent ni blâme ni louange.

Sans la mère commune qui les a nourris, Corneille serait-il Corneille, Montesquieu, Montesquieu, et ainsi des autres?

Ah! non seulement l'illustration leur eût manqué, mais le génie qui la donne; car le génie ne se forme qu'à l'école de tous, grande école créée par l'unité de langue. Sans cette alma parens je vois s'éteindre la famille de nos grands hommes; je vois se briser la communion intime, immédiate, que seul le Verbe commun établit entre un grand peuple qui écoute et le génie qui parle; je vois s'évanouir l'âme même de la France.

D'ailleurs, par l'adoption de l'idiome national, penseurs, poètes, savants doivent-ils renier l'originalité, de leurs dialectes de province? Non! tous les langages qui résonnent de la Manche aux Pyrénées et des Alpes à l'Océan, trouvent leur écho dans la langue de la patrie, qui n'est point la confusion, mais la fusion de tous ces éléments divers et harmoniques. Ces éléments offrent des contrastes, mais nulle incompatibilité. C'est pourquoi la langue nationale s'est toujours enrichie et s'enrichira toujours de l'esprit, des tournures et des termes précieux de chaque province, comme du style et des pensées de chaque homme de génie. Combien souvent les patois nous livrent le secret des formes les plus originales et des métaphores les plus pittoresques qu'on admire chez nos grands écrivains!

Les patois sont les racines des langues. Toute littérature qui cesserait complètement de s'y alimenter, ne donnerait bientôt plus que des fleurs étiolées, et on la verrait dépérir. Nous avons eu en France bien des écrivains factices: nous avons vu, je l'ai dit aussi, notre langue gourmée, empesée à l'étiquette des cours. Cela est vrai, si l'on parle d'une période rapide et de quelques groupes littéraires seulement; cela est faux, si l'on veut caractériser ainsi toute notre littérature. Nos grands écrivains sont nourris, fortifiés par la sève populaire; et ce flot vivifiant qui circule dans la nation, n'est point le ruisseau putride et boueux qui roule la chanson du Sapeur, celle de la Femme à barbe et tant de couplets destinés à l'égout. Quand je parle du peuple, j'entends le grand peuple moral des travailleurs, ouvriers de la pensée ou des bras, qui sont partout le soutien et la gloire de la patrie. Partout j'aime à les saluer.

Voilà pourquoi j'applaudis à tous ceux qui nous révèlent le génie et le dialecte de leur province, à la seule et impérieuse condition de les subordonner toujours au génie, à la langue de la France. Oui, j'applaudis à ces œuvres où Georges Sand utilise et fait aimer le patois de son Berry; à celles où le doux Brizeux et le savant M. de la Villemarqué évoquent les souvenirs de leur vieille Armorique; à celles où, avec le savoir profond de l'érudit et le vif sentiment du poète, M. F. Fertiault nous peint les mœurs et nous chante les noëls de sa Bourgogne.

De même je n'aurais eu que des applaudissements pour le félibre provençal qui cultive avec amour la fleur, la poésie de son terroir, s'il avait eu pour but d'en faire pénétrer les parfums au sein de notre grande littérature.

Trop magnanime pour traiter avec dédain les langues de nos provinces, la langue française sait bien, d'ailleurs, qu'elle eut même origine. Adoptée, choyée, enrichie par les rois de l'intelligence humaine, elle suit une marche triomphale; mais elle attire et élève incessamment à elle ses sœurs plus humbles, qui tiennent à honneur de la suivre de loin; incessamment cette reine se penche vers ces paysannes, et, avec elles, se retrempe aux sources de la nature. Nos dialectes sont les racines où s'alimente à jamais le grand et vieux chêne gaulois.

LIVRE QUATRIÈME LES CARACTÉRES

PREMIER POINT: LES RESSEMBLANCES

I

GRATTEZ LE FRANÇAIS, VOUS TROUVEREZ LE GAULOIS.

L'histoire proclame la persistance d'une race homogène au Nord et au Midi; la linguistique corrobore l'histoire, en prouvant la fraternité de tous les idiomes. Par quoi les deux familles diffèrent-elles donc? Par le caractère

Loin de voir en cela un motif d'antagonisme, j'y trouve une nouvelle cause d'union. Les deux familles diffèrent comme ces électricités de noms contraires dont parlent ou dont parlaient hier encore les physiciens, et qui, par cela même, loin de se repousser, s'attirent et produisent ensemble chaleur et lumière: nos caractères divers constituent l'harmonie de notre nation.

Entre ces éléments divers, il n'y a que des nuances; or des nuances unissent au lieu de séparer. Le phénomène offert par les dialectes: unité dans la variété, se reproduit pour les caractères dont l'expression vivante se montre dans les mœurs et coutumes, dans les lois et dans la littérature.

Avant de signaler les contrastes offerts à ce triple point de vue par le Nord et le Midi, je veux faire voir d'abord les analogies. Elles prouvent que tout émane librement d'un fonds commun, qui, je le répète, est le celtique. Les siècles, les influences extérieures ont pu modifier notre nature primitive: ils ne l'ont point changée, et l'on peut dire, rappelant un mot célèbre: Grattez le Français, vous trouverez le Gaulois.

La preuve en est fournie par le parallèle entre l'organisation sociale, politique, judiciaire et législative, telle qu'elle fut chez les pères, telle qu'elle est chez les fils.

1° Organisation sociale.

La Gaule offrait trois ordres: les Druides, les Chevaliers et le Peuple. Ce sont bien les trois étages sociaux sur lesquels notre monarchie est restée assise jusqu'en 1789: Clergé, Noblesse et Tiers État. Et ils offrent de l'un à l'autre la plus grande similitude dans la vieille Gaule et dans la vieille France.

Soit l'ordre sacerdotal. Des deux côtés, même longue initiation, même influence morale et dominatrice, même exemption d'impôts, même privilège de diriger 'éducation de la jeunesse, même redoutable pouvoir de jeter l'anathème, l'interdit sur quiconque n'obéissait point aux lois religieuses. Comme les premiers prêtres chrétiens, les prêtres gaulois étaient nommés par élection, et leur chef, l'Archidruide était aussi promu au choix, comme Pape catholique. Enfin, de part et d'autre, les membres de l'ordre sacré étaient recrutés dans toute la nation, et l'on aurait tort de confondre les Druides avec les Brahmanes indiens: ils ne formaient point, comme ceux-ci, une caste héréditaire, mais seulement une classe comme notre clergé.

Ceux qui formaient chez les Celtes une caste, c'étaient les Chevaliers. Ainsi en était-il chez les Français. Fonctions militaires, fonctions civiles, pompe extérieure, on retrouve de part et d'autre mêmes attributs. Parlant les chevaliers: — Si une guerre survient, dit César, ils prennent tous les armes.

L'éclat de leur naissance et de leur fortune se marque au dehors par le nombre des serviteurs et des clients dont ils s'entourent. C'est chez eux le signe du crédit et de la puissance. (1) Qui ne reconnaît là notre ancienne noblesse?

Le peuple gaulois, enfin, nous est représenté aussi par celui de la vieille France. César en fait ce tableau: — Le bas peuple n'a guère que le rang d'esclave, n'osant rien par lui-même, et n'étant admis à aucun conseil.

(1) Commentaire sur la guerre des Gaules, liv. VI, 15.

La plupart, accablés de dettes, écrasés d'impôts ou en lutte aux violences des grands, se mettent au service des nobles, qui exercent sur eux les mêmes droits que les maîtres sur leurs esclaves. (1) Tout près de nous, Sieyès écrivait: — Qu'est-ce que le tiers? — Rien!

Cependant, il faut être juste, le peuple n'a jamais été aussi annihilé que ce tableau ou cette formule le donneraient à croire. Sans doute les Gaulois eurent des esclaves; mais selon toute probabilité les esclaves ordinaires étaient peu nombreux.

Ce qui dominait en Gaule, c'étaient les clients. Or César nous révèle leur condition. Considérant les fédérations gauloises de chaque canton, chaque ville, chaque bourg, à la tête de ces fédérations, dit-il, sont les citoyens qui jouissent du plus grand crédit: la plupart des affaires et des résolutions sont soumises à leur jugement. La raison de cet antique usage paraît être de protéger le peuple contre les grands. Aucun ne souffre que l'on opprime ou que l'on tourmente ses clients; s'il agissait autrement son crédit serait bientôt perdu. Ce même principe régit la Gaule tout entière. (2) Voilà un passage qui modifie singulièrement le premier.

- (1) Commentaire, etc., liv VI, 13.
- (2) César, liv.VI,11.

De bonne heure nous trouvons en Gaule le germe de l'association, principe de la force populaire. — Il existait chez les Celtes, dit Laferrière, des sociétés et communautés de laboureurs ou vilains qui détenaient et cultivaient des terres sujettes à redevances plus tard, chose curieuse, et qui n'a pas été observée, que je sache, nous trouvons même des associations de travail leurs, pour constituer les grèves, qui paraissent un usage si nouveau. C'est ce que nous montre le grand jurisconsulte picard, Philippe de Beaumanoir, dans ses Coustuines de Beauvoisis, ce livre si en avant de son époque et que Montesquieu appelle un admirable ouvrage. Beaumanoir vivait au treizième siècle, mais les coutumes qu'il fait connaître étaient bien antérieures, souvent toutes primitives. Il marque fortement le principe de communauté, les usages li quels sont si quemuns à tous, qu'il n'est dû ne cens ne redebvances. (1)

Or voici le passage où déjà nous voyons les grèves: Alliance qui est faite pour le profit commun, c'est quand une espèce de gens estiment et conviennent qu'ils ne travailleront plus à si bas prix comme devant; ainsi, de leur propre autorité, ils élèvent les prix et s'accordent qu'ils ne travailleront pour moins. (2)

- (1) Coustumes de Beauvoisis chap, XXIV.
- (2) Voici le texte: Alliance qui est fete contre* le quemun pourfit, si est: quant aucune manière de gent créantent, ou convenancent, que ils n'ouvreront mais à si bas fuer coume devant, ains croissent le fuer de leur autorité, et s'accordent que il n'ouvreront por meins.
- * Contre traduit par le mot pour, signifie à l'égard de vis-à-vis, près de. Il est encore usité dans ce sens; on dit: sa maison est contre l'église.

C'est ce peuple des Gaules que nous verrons se liguer contre les seigneurs féodaux, à ce cri d'appel vers l'égalité (je traduis):

Nous sommes hommes comme ils sont; Tous membres avons comme ils ont. Et tout aussi grand cœur avons, Et tout autant souffrir pouvons!

(WACE, Roman de Rou)

Et c'est ainsi qu'il s'éleva de la condition où l'on devait dire: — Qu'est-ce que le Tiers? — Rien! à l'état où l'on a pu dire: — Que doit-il être? — Tout! Son histoire, si longtemps cachée, méconnue, dédaignée, est, on l'a compris enfin, celle qui mérite le plus les regards sympathiques; car elle n'est au fond que l'histoire même du développement et des progrès de notre société civile. (1) Mais, pour la bien connaître, il importe de remonter à ces Gaulois dont l'organisation sociale offrait les trois ordres que nous retrouvons plus tard.

(1) Aug. Thierry, Histoire de la formation et des progrès du tiers état,p.1

Et le rapprochement ne s'arrête point là. De même que, jusqu'en 1789, les trois ordres, en France, purent représenter leurs intérêts dans ces grandes assemblées connues sous le nom d'états généraux, la Gaule convoquait tous les députés de ses tribus que César appelle Civitates, à des réunions générales que le même grand historien nommé Consilium totius Galliæ, le Conseil de toute la Gaule: c'est déjà notre Assemblée nationale.

2° Organisation politique.

Ici encore les fils rappellent leurs aïeux. Qu'il me suffise de dire que, morcelée comme la France du moyen âge, la Gaule, pour ses nombreuses cités, eut à la fois trois formes de gouvernement: l' Aristocratie, la Royauté élective, la Démocratie. Notre histoire de France ne présente-t-elle point la reproduction de ces trois formes-là?

3° Organisation juridique et législative.

Même rapports dans l'organisation juridique. Nos pères connaissaient trois sortes de juridiction: une Justice ordinaire, une Justice extraordinaire ou politique et enfin une Juridiction suprême. C'est la hiérarchie que reproduit le moyen âge avec sa basse, moyenne et haute justice; c'est celle qui se retrouve dans nos tribunaux de première instance, Cour d'appel et Cour de cassation ou Cour suprême.

Mais c'est peu que les formes judiciaires soient les mêmes: ce n'est là que le côté extérieur, et bien plus important est-il de voir le fond de la législation. Des lois celtiques ont-elles laissé leur empreinte dans notre code?

Je l'avoue, le système qui a prévalu dans le domaine linguistique a prévalu aussi dans le domaine législatif. Interrogez nos plus grands jurisconsultes: à la presque unanimité ils répondront que, dans ses principes essentiels, le droit civil français dérive du droit civil romain.

Hé bien! qui sait? peut-être y a-t-il ici même méprise que pour le langage. La question vaut examen, et les même règles qui nous ont servi une fois nous serviront encore; car on peut dire des mœurs et coutumes ce qui a été dit du parler: les formes varient, mais le fond persiste, et c'est le germe primitif qui ne fait que s'amoindrir ou se développer.

Nos lois sont-elles aussi romaines qu'on l'affirme?

Une grande autorité, Augustin Thierry, parlant de l'époque ou fini dans la Gaule la distinction des races, où disparaissent entre dominateurs et sujets toutes les conséquences légales de la diversité d'origine (ce qui eut lieu surtout dès le dixième siècle), Augustin Thierry ajoute: — Les codes germaniques et le code romain luimême sont (alors) remplacés par des coutumes. (1)

Le jurisconsulte éminent que j'ai déjà nommé et qui a plus particulièrement étudié cette question, M. Laferrière, a pu écrire: — Le Droit romain et le Christianisme ne contiennent pas toute l'histoire de l'ancien Droit français, toute la substance de notre droit moderne.

(1) Histoire du tiers état, p.20.

La division de la France en pays coutumiers et pays de droit écrit est un fait continué par la Jurisprudence parlementaire, mais bien plus ancien que nos Parlements; car nous en retrouvons la racine jusque dans nos origines gallicanes.... L'école coutumière, qui fut illustrée par les noms d'éminents jurisconsultes, se sentit assez forte, au milieu du dix-septième siècle, pour déclarer, contre la maxime jusqu'alors reçue, que la Coutume de Paris, et non le Droit romain, était le DROIT COMMUN DE LA FRANCE. Il faut donc nécessairement tenir grand compte et faire une étude approfondie des Coutumes nationales. (1)

Sur quoi s'est-on fondé pour attribuer à Rome toute notre législation? Sur la similitude de nos lois avec les lois romaines. Mais, comme je l'ai fait pour le langage, il faudrait rechercher si, entre les lois galliques et les lois romaines, il n'y avait pas, antérieurement à la conquête de César, des analogies telles que le Droit d'une nation a pu être pris pour celui de l'autre, et qu'on a cru, plus tard, avoir emprunté aux conquérants ce que le peuple vaincu possédait déjà.

(1) Hist. du droit civil de Rome et du droit français. Introduction, p. XXVII.

Qu'on se souvienne des antiques rapports signalés entre Celtes et Latins! Des peuples qui se créaient un langage analogue, des peuples qui avaient les mêmes Dieux, pouvaient-ils différer beaucoup par leurs mœurs et coutumes? Non, et M. Laferrière a pu établir la grande analogie sur des points fondamentaux entre le droit primitif des Gaulois et le droit primitif de Romains. Ses recherches lui ont permis de formuler cette conclusion: D'après l'intime analogie que nous avons établie entre le droit civil de Rome et le droit gallique... on ne devra plus s'étonner de la propagation rapide du droit romain dans les Gaules. Ce résultat devait naître, selon Tacite, de l'union des mœurs. En adoptant le droit romain, les Gaulois purent croire qu'ils retenaient en grande partie leur droit national; en s'identifiant à la civilisation romaine, ils ajoutaient nécessairement à leur fond primitif un développement nouveau. (2)

(2) Ibid., t. II, p. 174.

Quelle était donc l'essence de cette législation gauloise? L'étude d'une telle question intéresse; elle confirmera en outre ce qui vient d'être dit, et qui est trop contraire aux idées reçues, pour se passer de preuves, union et force donnée à la famille, base de la société; lois tutélaires pour les faibles et protectrices contre les forts; souveraineté du peuple en face de ses chefs: Voilà, n'est-ce pas, un idéal de législation que nous serions heureux de voir réaliser en tous points dans notre code! Eh bien! ces mêmes principes sont affirmés par les lois de nos premiers ancêtres!

Voyons ce qui touche à la famille.

La femme apportait ordinairement une dot mobilière ou immobilière à son mari. Il en résulte, malgré le droit de vie et de mort que le mari avait sur l'épouse, droit universel dans l'antiquité, il en résulte que la femme fut respectée des Gaulois. Chez les races où elle ne possède rien, elle ne peut être qu'esclave ou courtisane. On l'apprécie parfois comme mère qui donne des mâles: on ne connaît point les égards qu'elle mérite dans sa dignité de personne libre. La base et l'indice de la personnalité libre et digne, c'est le droit de propriété. Les

Gaulois le donnèrent à la femme. Ils firent plus: — Chez eux, selon Tacite, les femmes n'étaient point exclues du pouvoir. (1)

Leur genre de contrat nous dit aussi quelle fut chez eux l'union conjugale. Au lieu du régime dotal, comme à Rome, nous voyons déjà ici le régime de la communauté. D'après le système de tout chercher au dehors, ne trouvant point ce genre de contrat chez les Romains, on l'a dit importé de Germanie; mais écoutons César: — Les hommes (en Gaule) mettent en communauté, avec la somme d'argent qu'ils reçoivent de leurs femmes à titre de dot, une somme égale à cette dot. L'estimation en est faite. On dresse de part et d'autre un état de ce capital, et l'on en réserve les intérêts Celui des deux époux qui survit à la part de l'un de l'autre, avec les intérêts accumulés. (2)

- (1) Tacite, Vie d'Agricola, ch XVI
- (2) Guerre des Gaules, liv. VI, 19.

— Voici un certificat de bien ancienne origine pour notre communauté conjugale! dit, dans ses notes sur les Commentaires de César, qu'il traduisit, le bourguignon Berlier, cet ancien président de la Convention, dont les profondes connaissances ont tant servi à la rédaction de nos cinq codes. Plus expressif encore, le jurisconsulte blaisois dont l'autorité en droit commercial est sans rivale, M. Pardessus, dans son Mémoire sur l'origine du Droit coutumier en France, a écrit: — Nous voyons ici la communauté conjugale clairement établie: ce système qui a traversé tant de siècles et qui nous est parvenu, tel qu'il existait au temps de César, devait frapper son attention, puisqu'il était alors entièrement inconnu aux Romains.

Je n'ignore point les origines diverses que l'on peut attribuer à cette communauté, non plus qu'à d'autres lois et coutumes de France (1); mais, dans la recherche des origines, je me laisse guider par ce simple principe: Nous n'avons point emprunté au dehors ce que nous avions déjà chez nous.

Le lien intime, puissant, qui, en Gaule, unissait les époux, devait unir, on le devine, les parents aux enfants. — Le père ne peut exhéréder ses descendants, disent les Triades (Recueil de Howel). (1) Ici, qu'il me soit permis de témoigner ma gratitude à un jeune homme d'avenir, M. Gaston Griolet, de Nîmes, docteur en droit, lauréat de la Faculté de Paris. Il a bien voulu, sur chacune de nos lois fondamentales, me faire connaître pertinemment l'opinion des grands jurisconsultes opposés à la thèse que je soutiens et que je lui exposais.

Ici, les liens de parenté sont sacrés; ils se prolongent indéfiniment. Qui n'a entendu ces dictons significatifs: Oncle, tante à la mode de Bretagne? Et ce n'est point particulier à la Bretagne. Mon expérience me permet d'affirmer que cette mode est commune aussi aux Provençaux.

La famille, on le conçoit, dut présenter en Gaule une forte constitution. Les lois galloises (1) l'attestent: — La conservation des biens dans les familles est un des plus grands avantages que les lois puissent produire.

Mais ce fort sentiment ira-t-il, comme chez les Hébreux et les Germains antiques, comme chez les Anglais et les Romains d'aujourd'hui, jusqu'à faire établir les droits d'aînesse, base de la féodalité? Non, non, ces lois qui ont pesé sur la vieille France, que la France de 1790 a détruites, que le premier empire ne put rétablir, sous le nom de majorats, que d'une manière éphémère, que la restauration, en 1826, vit, contre ses vœux, repousser énergiquement; ces lois que le second empire, encore sous le nom de majorats, a été impuissant à ressusciter, ces lois que réprouve la conscience française, semblaient déjà une iniquité à nos aïeux des Gaules. Chez eux, une loi fondamentale, que j'ai signalée, prescrivait l'égalité rigoureuse dans le partage des successions.

(1) Wotton, cité, par Laferrière.

Ce n'est pas tout. Leurs lois, ai-je dit, étaient tutélaires pour les faibles. Non-seulement elles proscrivaient le droit de primogéniture, mais les coutumes étaient favorables au droit du Juveigneur. C'est au plus jeune des fils qu'elles accordaient le droit paternel, le manoir; elles jugeaient que, venu le dernier, il devait à cet égard avoir la préférence. Dans la race celtique, on s'était habitué à voir les aînés quitter les champs paternels tandis que les plus jeunes restaient attachés au foyer de la famille. L'astre demeurra al puiné (Coutumes de Kent). Montesquieu, nous faisant connaître, d'après le P. Duhalde, que cette coutume régit les Tartares pasteurs, ajoute ceci: — J'ai ouï dire qu'une pareille coutume était observée dans quelques petits districts d'Angleterre (2); et on la trouve encore en Bretagne, dans le duché de Rohan, où elle a lieu pour les rotures. Cela atteste la persistance de cette coutume si humaine.

(2) Sans doute ceux où vit la race celtique.

La législation gauloise, ai-je dit encore, armait ou du moins protégeait les faibles contre les forts. Elle affermissait la famille, mais sans vouloir en concentrer toute la fortune, toutes les ressources dans une seule main; elle affermissait la famille, mais elle empêchait qu'une seule devînt menaçante pour les autres. — Pour éviter dans la cité les influences oppressives, dit encore M. Laferrière, on ne permettait pas à deux membres

de la même famille de faire ensemble partie du sénat ni d'être collègues dans l'exercice des magistratures, ni même de se succéder immédiatement dans les charges publiques.

Des lois si favorables au grand nombre avaient leur base et leur couronnement dans le principe reconnu de la Souveraineté du peuple. Les historiens nous montrent que le plus souvent, chez les Celtes, le pouvoir fut électif, et voici ce que proclament et consacrent les antiques Triades: — A la nation des Cambriens appartient le droit d'établir la monarchie selon la voix de la contrée et du peuple... D'après le rang et le droit primordial, une nation est plus puissante qu'un chef.

De tout cela ressort clairement que les instincts profonds de la race celtique se retrouvent dans le génie libre, égalitaire et fraternel de la France, et que c'est le germe primitif qui a trouvé enfin son épanouissement dans les belles formules de nos lois modernes et surtout dans les grands principes de 1789.

Oui, mais si l'on peut se réjouir en voyant triompher ce qu'il y eut de meilleur dans notre race, combien il est triste de mesurer quelle longue série de siècles et de douleurs il a fallu pour que le germe primordial acquît un développement si loin d'être complet encore! A quoi tient cette lenteur? Est-ce à l'obstruction que les abus, si difficiles à déraciner, opposent, comme des broussailles, à l'accroissement de la bonne plante, ou aux lois naturelles qui exigent des siècles pour que s'élève l'arbre géant des forêts? Est-ce à cette frivolité, à cette mobilité, à cette inconstance d'humeur, signalées par César et dont nulle épreuve ne nous corrige? est-ce à ce goût de rhéteurs, j'allais dire de hâbleurs, qui tue en nous les idées sérieuses? est-ce à ces rivalités misérables, filles de notre orgueil, et qui, s'apaisant à peine devant le danger commun, divisant la nation en partis, les partis en factions, les factions en coteries, nous rendent si faibles pour accomplir le bien? En un mot, cette lenteur tient-elle aux défauts de notre caractère particulier ou aux fatalités qui pèsent sur tout le genre humain?

Hélas! un sentiment grave et triste s'empare de nous, même en face de la plus perfectible des races de ce monde; car, si son histoire prouve le progrès, elle en démontre aussi la marche lente et douloureuse. L'on sent alors par combien d'attaches notre espèce humaine est encore asservie à cette nature implacable où les évolutions comptèrent des milliers de siècles et que l'on ne peut dominer qu'en se soumettant à ses propres lois. La science lui en arrache chaque jour quelque secret; aussi, loin d'être accablé par ces réflexions, avec plus d'énergie l'esprit se relève. Son besoin, son désir, sa mission, ne sont-ils pas de vaincre les fatalités? Si le combat est rude qui donne le triomphe, si le chemin est long qui mène à ce but, courage et en avant!

П

FRATERNITÉ DU NORD ET DU MIDI.

1° GRANDES FETES COMMUNES DE NOS PÈRES.

Les considérations qui précèdent semblent m'avoir éloigné de mon but; elles m'en rapprochent tout au contraire, s'il est vrai que l'utilité et la grandeur, c'est-à-dire le but de l'histoire, soient dans les encouragements qu'elle provoque, dans les pensées morales qui découlent des faits. Entre les sots, trop nombreux, qui ne lui demandent qu'un exercice ou encore un ornement pour la mémoire, et les politiques de n'importe quelle couleur, qui cherchent en elle un instrument pour leurs intérêts, il y a place pour l'homme impartial qui interroge le passé, prêt à accepter, quelle qu'elle soit, la réponse, et sachant bien qu'elle sera toujours un enseignement; or, cet enseignement est l'âme de l'histoire.

Français du Nord et Français du Midi, ai-je demandé à mon tour, sont-ils ennemis ou vraiment frères? Cette étude n'a pas d'autre but que de développer la réponse, inscrite au frontispice de ce livre, comme on la trouve inscrite au frontispice de nos lois: La France est une!

Les divisions qui ont pu surgir entre les chefs méridionaux et septentrionaux, les sobriquets que parfois les populations se renvoient, ne peuvent être invoqués comme une preuve d'incompatibilité native, attendu que, dans chaque même région, et surtout au sud de la Loire, où le sang est plus vif, on a vu, l'on voit encore éclater des rivalités, des querelles de ville à ville, de bourg à bourg, de village à village. Pourrait-on en conclure à une antipathie de race?

Fraternité du Nord et du Midi! elle résulte non seulement d'une vie commune depuis des siècles, mais, source plus profonde! des origines celtiques; elle se montre non seulement dans la législation moderne et dans l'ancienne, que je viens d'étudier, et qui, selon Ammien Marcellin, (1) régissait toute la Gaule; mais aussi dans les usages populaires les plus originaux. On peut imposer des lois: on

n'impose point les coutumes; rien n'est plus inhérent au génie de la race. Eh bien! les libres coutumes de nos aïeux se reproduisent analogues partout. Fêtes, danses, chansons, noëls, légendes, toutes les manifestations spontanées de la vie, semblent, au Midi et au Nord, émaner d'une seule âme.

(l) Regebantur Galliæ omnes unica juridictione (I. XV, c.11).

Dans ces manifestations, qui résultent de la manière de considérer la nature, la religion et l'art, l'historien, le peintre de mœurs, peuvent, pour plus de clarté, établir une sorte de classification; oui; mais ce qu'ils distinguent, les hommes simples ne le séparent guère, et, pour ces derniers, nature, religion, art, causes multiples, convergent au même effet, se confondent dans un seul acte.

Cela dit, je vais étudier ce qui touche aux choses de la nature, aux choses de la religion, aux choses de l'art. Cet examen rapide (il réclamerait un volume) prouvera combien c'est un préjugé de croire que l'esprit expansif, chaleureux, inventif, original, festoyeur n'appartient qu'au Midi, et que les populations du Nord vivent froides, mornes, sans verve ni entrain.

Eh! ventre saint-gris! nous allons voir!...

Commençons par la source de toute chose: la nature; parcourons le cercle de l'année, image du cercle de la vie. Chaque saison a ses fêtes. Or, quel en est le caractère dans chaque région? Voici l'heure où tout s'éveille, voici les souffles du printemps, voici le joli mois de Maye,

Où temps amoureux plein de joio Que toute chose si esgaye. (Roman de la Rose.)

Partout, en celtique, en langue d'oc, en langue d'oïl, may signifie beau temps, bon temps, bonheur.

Moult avoit bon temps et ton may,

dit le Roman de la Rose. Partout, en signe de réjouissance, on tapisse les fenêtres de vert-may, de branches vertes.

En ce joli mois, dans le Midi on plante des mais, arbres sans racines, aux portes des églises, des mairies, des presbytères, des maisons de magistrats; et ceux qui le font reçoivent des étrennes. Dans quelques pays encore on danse autour de l'arbre. Or, cet usage est-il spécial à la Provence? Venez à Paris. La grande cour du Palais de Justice porte le nom de Cour du Mai. Pourquoi? C'est que, jusqu'au dix-huitième siècle, on vit les clercs de la Basoche célébrer la grande fête du printemps. Vingt-cinq d'entre eux, vêtus de rouge à cheval, suivis de musiciens, faisaient, durant plusieurs jours une procession dans Paris, donnant des aubades aux premiers magistrats, puis se rendaient de la sorte dans la forêt de Bondy, y marquaient trois chênes, en coupaient un et venaient le planter au bas du grand escalier du palais, dans la Cour du Mai.

Allez à Metz. Le premier jour de ce mois, vous dira-t-on, on y exécutait les Danses de Maye ou Trimasots. On s'en allait fêter les principaux de la ville, qui donnaient des œufs, des poulets, de l'argent; on plantait un mai à leur porte, et l'on dansait en chantant:

C'est Maye, la mi-maye, C'est le joli mois de maye Aux trimasots. (1)

(1) Voir Roquefort au mot Trimasots.

Par toute la Lorraine, d'ailleurs, on avait ou plutôt l'on a des chants analogues:

Ç'a lo mâ, lo joli mà, Ç'a lo mâ, lo tri mâ ça.

Bonne dame de céans Faites du bien pour Dieu le grand, Et des œufs de vos gelines, De l'argent de votre bourse, Ç'a lo mà, lo joli mà, lo joli tri mâ ça. (1) (1) Poésies populaires de la Lorraine. Lo tri mâ ça, le trois mai c'est, ou c'est le trois mai. Trimasots, même signification.

On va voir à quel usage se rapportaient ces chants.

Mais écoutons d'abord César de Nostre-Dame nous parlant de sa Provence. — La coustume est très ancienne, dit-il, de choisir des plus belles et jeunes filles des quartiers, que l'on attife gorgieusement avec couronnes de fleurs, guirlandes, joyaux et accoutrements de soie sur des thrones et siéges eslevés, en guise tde jeunes déesses posées dans des niches, communément appelées Mayes, auxquelles tous les passants, au moins de condition honneste, sont invités et obligés de contribuer quelque pièce d'argent, moyennant un baiser.

— Sauf le baiser, ajoute Mistral, ce gracieux usage existe encore. A Marseille, on nomme les jeunes déesses Belles-de-Mai.

Eh bien! même usage dans le Nord. A Paris, comme a Marseille, ne voit-on pas aujourd'hui encore les petites filles du peuple élever de petits reposoirs au coin des rues: une madone entre des fleurs, et recevoir des passants quelque monnaie, qui autrefois, là aussi était le payement d'un baiser?

La similitude est plus frappante encore avec la Lorraine.

On y voit se réunir des jeunes filles qui mènent par la main une enfant habillée de blanc et couverte de rubans et de fleurs qu'on nomme la Trimâza. Elles la font sauter en chantant la chanson qui porte même nom, et elles vont ainsi de porte en porte, recevant pour étrennes de l'argent, des œufs ou du chanvre. Il est encore des pays comme celui de Remiremont, où les jeunes filles, vêtues de leurs plus beaux habits, le premier dimanche de mai, attendent les garçons sur les chemins qui mènent à l'église et attachent à leur chapeau une branche de laurier ou de romarin en chantant ces couplets:

Un beau monsieur avons trouvé, Dieu lui donne joie et santé, Avec une amie à son gré: Ayez le mai, le joli mai!

Donnez-nous donc votre chapeau, Petit bouquet nous y mettrons, Mon beau monsieur à votre gré: Ayez le mai, le joli mai!

Mon beau monsieur à votre gré, Aujourd'hui vous nous donnerez Ce sera pour vierge Marie. Ayez le mai, le joli mai!

Cette finale rattache le culte antique et le culte nouveau. Grande Maia, quel que soit le nom que l'on te donne, c'est ton pouvoir que l'on proclame.

Aujourd'hui, le catholicisme, dans ses fêtes du Mois de Marie, ne déguise même point qu'il célèbre le culte de l'amour.

Après le printemps, l'été; après la grâce, la force.

Voici la glorification du Soleil. Au solstice brûlant, des feux de joie s'allument, la nuit, dans toutes les villes et villages des Gaules, au milieu des plaines, sur les hauteurs. Leurs flammes de loin en loin se saluent, tandis qu'autour le peuple danse en rond. C est le feu de la Saint-Jean. Il y a quelques années, je l'ai vu flamber à Marseille, allumé par le maire de la grande ville. Il brillait, à Paris, tous les ans, la veille de la fête du saint patron, sur la place de Grève. Les premiers magistrats venaient faire par trois fois le tour de l'immense bûcher, qu'allumait le prévôt des marchands et parfois le roi lui-même. Puis on montait à l'Hôtel de ville, où l'élite des trois ordres prenait part à un grand festin, cependant qu'en bas le peuple, non sans licence, continuait ses danses et ses chansons.

Adieu le printemps et l'été! On a vu la rose éclore, s'épanouir: voici qu'elle se fane; voici la chute des feuilles, le déclin de l'année. C'est aussi le déclin de la vie; c'est la Toussaint et la Fête des Morts. Je n en décrirai point les tableaux: chacun a vu la foule recueillie dans les cimetières; je n'en raconterai pas les légendes: chaque pays en a une sur les trépassés, et, si Mistral, dans Mirèio, nous a donné la fantastique et admirable scène de la procession des noyés, où se mêlent les Trèves, Brizeux nous fait voir, en Bretagne, la Charrette de la Mort, qui roule, suivie des âmes et des Corrigans.

Enfin, après la mort, la renaissance! Les feuilles tombent, mais elles fécondent de leurs débris la grande germination latente, obscure, dans les entrailles de la terre; les vieillards déclinent, mais on voit les enfants grandir; et, si les morts vont vite, voici venir les nouveau-nés; voici Noël!

— Noël est la principale fête des Provençaux, dit Mistral: c'est la grande fête de toute notre vieille France.

Prêtez l'oreille, et de toutes parts vous entendrez ce vivat: Noël! Nouel! Nolet! Noëlet! Ici, religion et nature se confondent encore. Noël, c'est la naissance du Dieu chrétien, et c'est l'heure aussi où; tout renaît. Le blé, le pain, la vie germe dans les sillons fumants. Natalis, disaient les Latins; Nadal, nadàu, nouvèu, nouvè, disent les Français de langue d'oc; noël, nouvel, nouvelet, noué, nau, disent les Français de langue d'oïl; nedelec, disent les Bretons, nadolig, disent les Gallois. Nativité ou renaissance est le vrai nom de cette fête populaire, la vraie signification de ce cri général qu'on entendit toujours pour saluer un nouveau règne: — Le roi est mort, vive le roi! Noël! Noël! Ce sens s'impose bien plus encore, si l'on observe qu'en Provence, par exemple, sur la table du festin, où brillent trois chandelles, souvenir des Triades gauloises et de la Trinité chrétienne, près des rameaux du houx toujours vert, sont placées trois blanches écuelles, desquelles sort le blé nouveau, prémices des moissons. En même temps, le chef de la famille, le vieillard, bénit la bûche sacrée, la bûche de Noël, lou cacho-fiò; il la fait bénir au plus jeune des fils, et, tandis qu'en eux les deux extrêmes de la vie se donnent la main, il prononce ces paroles sacramentelles: — O feu, feu sacré! fais que nous ayons du beau temps, que ma brebis agnelle heureusement, que ma truie soit féconde, que ma vache vêle bien, et que mes filles et mes brus enfantent toutes bien!

Là est le sens profond de cette fête qui, avec quelques variantes dans les us, est commune à la Gaule rustique. Dans les églises du Midi, l'on construit des crèches, où l'on représente toute la scène de la Nativité. Or, croyez-vous que ce soit particulier à la Provence? Lisez donc le Tableau de Paris, où Mercier, cet esprit curieux et original, membre de l'Institut et des grandes assemblées de la Révolution, nous révèle tant de détails piquants sur les usages populaires de nos aïeux, lisez au mot Noël, et vous verrez qu'aux environs de Paris la même scène était représentée, non par des statues, mais par des acteurs vivants; l'âne était de la partie, sans compter les moutons enrubannés. Au Nord, comme au Midi, on s'en allait à Bethléem au son de la musette et des violons. Lisez encore ce que raconte M. Onésime Leroy (1): En 1821 (ce n'est pas bien vieux!), un prêtre, nommé quelque temps avant la fête de Noël, curé d'un village de la Flandre, dont il ignorait les usages, venait de commencer la messe de minuit, lorsqu'il vit tout à coup scintiller au-dessus de sa tête une étoile artificielle. A ce signal, les portes de l'église s'ouvrirent et donnèrent passage aux bergers, aux bergères, sautant, dansant de joie, et conduisant même quelques-unes de leurs bêtes. Le curé stupéfait voulut interposer son autorité; il ne fut pas plus compris de ses ouailles que de leurs brebis, qui continuèrent tous ensemble leur bizarre cérémonie, et vinrent déposer aux pieds de la crèche leurs offrande d'œufs et de fromages.

(1) Récit reproduit par M. Demogeot, à qui je l'emprunte, dans son ouvrage si bien fait, signalé déjà Voy, Théâtre du moyen âge, p. 217.

Ainsi, mêmes coutumes dans toute notre chère France. D'ailleurs, écoutez ces chants naïfs, ces sortes de fabliaux gais ou tendres et qu'on vient chanter devant les crèches. Pour la forme et le fond, pour l'esprit et le sentiment, on y retrouve partout le même génie gaulois, et, d'une province à l'autre, les o gué! o gué! (n'est-ce point le cri druidique: o gui! o gui?) les lanla, les tarare ponpon! les ture lure lure! se répondent. Le Bourguignon Gui Barozai (la Monnoye), rappelle le Provençal Saboly, comme Roumanille rappelle aujourd'hui le Berrichon Ribault de Laugardière. Dans ce genre les plus anciens poètes en général valent le mieux. Aussi les deux premiers, Gui Barozai et Saboly mériteraient-ils une étude. Contemporains de la Fontaine, (la Monnoye fut son collègue à l'Académie française), ils ont sa simplicité, sa naïveté, sa finesse, sa malice. Sa malice! elle appartient surtout au Bourguignon salé (1). Or, c'est dans les noëls et les vieux mystères, la plupart anonymes, c'est-à-dire composés par tout le monde, c'est là qu'on trouve la vraie religion du peuple des Gaules. Sur ce point encore on ferait un volume. Veuille le lecteur en lire un court chapitre.

(1) Dans l'excellente édition qu'il en a donnée, avec texte et traduction, M. F. Fertiault dit de son compatriote, et dans le même langage:

Plein de maîtresse gausserie Et de douce malignité, C'est du vinaigre dans du miel... Oui, c'est une vraie friandise.

2° RELIGION COMMUNE DE NOS PÈRES.

C'est un bien grand artiste que le peuple. Il s'est fait sa religion, bien différente de celle des docteurs en Sorbonne et c'est pourquoi il y tient. Elle est narrative, animée, non hiératique et abstraite. Bonheur de l'Éden, chute d'Adam, rédemption par Jésus, sa nativité, sa vie humble, son dédain pour les pharisiens et les princes des prêtres, son amour pour les petits, sa passion, sa mort, sa résurrection, ses imitateurs, leur pauvreté, leurs miracles, leur triomphe: voilà les scènes merveilleuses que le peuple va reproduire d'une façon libre et naïve, tantôt burlesque et tantôt grandiose: interprétation vivante de l'Écriture, et où l'on rencontrera à côté de l'adoration la satire, l'hérésie à côté de la foi. A l'image de sa propre existence, le peuple va en faire un drame où se mêlent le comique et le tragique, le rire et les larmes, le sublime et le bouffon.

C'est ce qu'on trouve déjà dans ces Évangiles apocryphes exclus par la roide orthodoxie; c'est ce qui doit reparaître dans les mystères et les miracles du moyen âge, dont l'église même devint le théâtre alors; c'est ce que l'on retrouve enfin dans les noëls qui se chantent encore aujourd'hui. Mystères et noëls, le dernier genre surtout, voilà où j'irai chercher la religion populaire. Ce n'est qu'une histoire, ai-je dit; je la déroulerai, de l'Éden au Golgotha, en empruntant une scène, un trait à chaque dialecte, à chaque province; et l'on verra partout le même génie original, rejetant les formes sacerdotales, se faire le libre interprète des choses de la foi et les humaniser.

Voici d'abord le mystère d'Adam ou de la Création (1), la première œuvre dramatique de notre langue vulgaire.

Le sujet est connu de tous; les détails, non; or, c'est dans les détails qu'il faut chercher ici la véritable invention. La scène s'ouvre dans l'Éden. Le diable, jaloux de nos premiers parents, a résolu de les perdre. Il s'approche de l'homme; il veut le tenter par l'ambition de voir, de connaître et de dominer; mais Adam le repousse avec énergie. Il ira donc tenter la femme, et par d'autres moyens. Écoutez ce dialogue. (2)

- Ève, je suis venu à toi
- Dis-moi, Satan, viens-tu pourquoi?
- Viens quérant ton bien, ton honneur.
- Le veuille Dieu!
- Va, sois sans peur.
 Moult est grand temps que j'ai appris
 Tous les desseins du paradis.
 Une partie t'en dirai.
- Çà! commence et je l'ouïrai.
- J'ai vu Adam, mais est trop fol.
- Est un peu dur.
- Le rendrai mol.

Il est plus dur que n'est enfer.

- Il est très franc. (3)
- —Il est très serf.
- (1) La bibliothèque de Tours en possède le manuscrit.

M. Louis Moland, dans son intéressant ouvrage sur les Origines littéraires de la France, a donné de longs fragments du texte, qu'il a traduits dans le français de nos jours. J'essaye ici une traduction dont le but est de reproduire le plus possible l'original. Il n'y a que quelques mots de changés.

- (2) Que j'abrége un peu.
- (3) Franc, c'est-à-dire libre, maître de soi: la réponse l'indique.

Cure ne veut prendre de soi; Mais, si tu veux, prends soin de toi. Tu es faiblette et tendre chose; Tu es plus fraîche que n'est rose; Tu es plus blanche que cristal, Que neige qui fond dans le val.

Mal vous a joints le créatur: (1) Tu es trop tendre, il est trop dur. Mais néanmoins tu es plus sage; En grand sens tu mets ton courage; (2) Aussi, venir à toi, c'est bon. Parler te veux.

- Vite, fais donc!
- Or te dirai, et tu m'écoutes:

N'est-il que nous en cette route?

Adam ne peut-il ouïr, là?

- Parle en hâte: rien n'en saura.Je vous préviens d'un grand engin

Que l'on vous tend dans ce jardin.

Le fruit que Dieu vous a donné

En soi n'a guère de bonté;

Celui qu'il vous a défendu

Il a en soi grande vertu.

En celui est grâce de vie,

De pouvoir et de seigneurie

De tout savoir: le bien, le mal.

- Quel goût a-t-il?
- Célestial!

A ton beau corps, à ta figure, Bien conviendrait telle aventure Que tu fusses dame du monde, Des choses hautes et profondes;

- (1) Le texte porte criator. Je suis porté à croire que c'est par la faute d'un copiste. Créatur existe dans notre vieille langue, et il devait se trouver là pour rimer avec dur.
- (2) Ton cœur, ton esprit.

Et, sachant tout ce qui a l'être,

Qu'en tout puissiez passer bon maître.

- Est bien tel le fruit?
- Oïl, vraiment!
- Me fait bien le voir seulement.
- Si tu le manges, que sera?...

C'est dans le noëliste ou noëlier Saboly que nous reprenons la suite. Ève vient de manger la pomme.

La pauvre criminelle Se reconnut bientôt; Son péché la bourrelle Et trouble son cerveau. Pour achever la feste. Jouant de tout son reste, De vers Adam, Evain, Une pomme à la main, Se tourne, et la présente; En vante la bonté, Et se dit plus savante Pour en avoir goûté. Sans fin elle le presse, Le gagne par caresse En lui disant: Mon beau, Goûtez-en un morceau! (1) (1) Je donnerai une strophe originale de chacun des dialectes auxquels je fais des emprunts. Le lecteur y trouvera l'occasion d'apprécier leurs analogies que j'ai attestées ailleurs. Voici le provençal de Saboly:

La pauro criminello Se recounèis bèn lèu; Soun pecat la bourello, Li troublo lou cervèu; Per acaba la fèsto, Jogo de tout soun rèsto, Se viro vers Adam, Uno poumo à la man.

. . .

En la disènt: Moun bèu. Tastas-n'en un moussèu.

Adam faiblit. Quelles terribles conséquences entraîna cette faute! Aussi le Bourguignon Gui Barozai dit-il à bon droit au Père éternel:

Mieux vaudrait, ce me semble, Que jamais le serpent N'eût attrapé la femme De notre père Adam. La bonne affaire pour votre repos, Et pour le nôtre aussi!

Nous aurions toujours Vécu dans l'innocence, Sans souci de finances D'habits, ni d'atours; Le ventre plein De figues, de grenades, De melons sucrins. Pêle-mêle Nous aurions sur l'herbe verte Fait la culbute. Vous, sur quelque nuage, Campé pour nous veiller, (1)

(1) Je copie ici la traduction de F. Fertiault, ein anfan de lai Bregogne qui a donné de la Monnoye eine edition raibôtée et regoillardie de dèu dozaine d'imaige bè jantiman tornée. Voici une strophe textuelle:

J'airein tôjor Vécu dans l'ignôcanre, San quezan de feignance, D'haibi,ni d'aitor. Le vantre plein De figue, de grenade, De melon seucrin, Maulin maulô J'airein su l'harbe vade Fai le cutimblô. Vo, su queique nuaige. Campai po no vaillé.

Vous auriez dit, je gage, Nous voyant folâtrer: En vérité, voilà de bonnes gens; Ils valent trop d'argent! (1) La chance a tourné tout au rebours, et depuis la manigance du diable, que nous reste-t-il dans cette vie? Tailles, procès, guerres, pestes, famines, puces, cousins, poux et d'autres vermines nous poussent à bout. Sur quoi pouvons-nous compter après la mort? sur les griffes, les cornes, la fourche et le brasier de Satan. Mais la Seconde Personne de la Trinité, Dieu le Fils, a résolu de nous tirer d'un tel abîme. Il est curieux de voir comment la Monnoye le raconte, et j'ai besoin de dire, avant tout, que les noëls du célèbre Bourguignon, populaires dès l'origine, furent chantés, non seulement dans les églises de la province, mais à la cour de Louis XIV.

Un jour là-haut Dieu le Fils, Pendant que par la lucarne De toutes parts il regarde, Sur Nazareth s'arrêta. Il vit la Vierge Marie, Fillette de quatorze ans, Fraîche comme en la prairie La violette au printemps.

(1) Vos airein di, jo gaigeNo voyan gipaillé:Au véritai, velai de bone jan;Ai vaille trô d'arjan!

La pucelle n'avait pas Les regards qui vous affrontent: Elle baissait les deux yeux, Et ne marchait qu'en compas. Prier c'était sa besogne; Elle en faisait son plaisir Et donnait à sa quenouille Le reste de son loisir.

Dieu le Fils, se rappelant Qu'il avait dessein de prendre Une mère sur la terre Depuis la chute d'Adam, Trouva la Vierge bien digne De lui donner au berceau A boire dans sa mamelle: Sur elle il jeta son plomb.

Échauffé de son amour,
Sur l'heure même il propose
A Dieu son Père la chose,
En lui tenant ce discours:
— Je m'en vais, si bon vous semble,
Prendre une mère à mon gré
C'est la fille de dame Anne,
Marion de Nazareth.

Le Père, là-dessus dit:

— Je suis d'accord du mystère;
Elle deviendra ta mère,
Le Saint-Esprit son mari.
A femme qui soit plus sage
On ne peut le marier.
Vite donc pour le message
Faisons venir Gabriel

• • •

Et voilà comment l'esprit gaulois paraphrase l'évangile de saint Luc. Vif et jovial en Bourgogne, montons en Lorraine, le pays de Jeanne d'Arc; nous l'y retrouverons sous son autre aspect: naïf et candide. Gabriel a reçu sa mission. Brillant comme le soleil à son lever, il descend auprès de la jeune vierge qui disait ses patenôtres dans sa chambre, l'effraye, la rassure et lui tient ce discours.

Le temps des prophéties Est accompli; Car voici le Messie Antan promis Au monde, afin De vider la querelle Entre l'enfant rebelle Et son père divin. (1)

Pour une telle affaire, Que fallait-il? Une qui puisse plaire A ce grand Roi, Pour l'allaiter; Une qui fût pucelle Et encor la plus belle De par tout le pays.

(l) Je traduis ce noël d'une publication faite par la Société d'archéologie lorraine: Poésies populaires de la lorraine (Nancy, 1855). Voici le texte tel qu'il est donné, sans qu'on ait marqué le rythme des vers:

Lou temps des prouféties At escompli Ca vassy lou Messie Qu'atôt preumi A monde, effin De veuëdit lé querelle Entre l'affant rebelle Et sou père divin.

La voilà épouvantée, elle qui s'était promis de mourir vierge. Mais l'ange lui assure que le Saint-Esprit s'est chargé de cette affaire: — Ce qui moult l'a consolée.

Bien! dit la demoiselle Vienne ce Roi: Je lui serai loyale Tant que vivrai! Tout aussitôt Jésus fait son entrée Dans sa mère sacrée, Aussi vierge qu'avant.

Enfin, l'enfant vient de naître. Qui peindra jamais la joie de nos aïeux? De toute la Gaule on s'appelle, on se répond.

— Guillaume, Antoine, Pierre, Jacques, Claude, Nicolas, vous qui n'avez jamais vu le soleil que par un trou, venez vite, courez vite! Vous verrez, tant qu'il vous plaira, le Fils de Dieu qui vient de naître! Tel est le cri de la Provence. (1) L'Auvergne répond:

Bergers, chantons tous Noël En cette journée Pour l'amour du roi nouveau Et de l'accouchée

(1) Saboly 64e noël

Bargé, chanten tous noë A queste journado, Per l'amour dau Rey nouvé E de l'acouchado

Qui nous a fait tant d'honneur De porter le Rédempteur De nature humaine, Gai! De nature humaine

Le Poitou jette dans le concert une note grave:

Or, prien tous a géneil
Jésus-Christ d'amour doucette
Qu'il nous fasse bon réceil
Et que noutre paix soit faite
Au grein jour quen sonnera la trompette?
Qu'ein sein paradis nous mette
Au royaume paternau,
Nau! Nau!

Mais la note joyeuse tient la dominante. La gaieté déborde; rire, danse et chant; puis, quels festins homériques! quelles superbes rasades! La nuit de Noël, dans l'Île de France, c'est la nuit du Réveillon; en Bourgogne, la nuit du Roussignon; en Provence, la nuit du Gros Souper. Partout son nom signifie bombance. Un noël de Bourg-en-Bresse débute ainsi:

Noël, Noël est venu; Nous ferons la boustifaille! (2)

Que nos a foé tant d'hounour De pourta le Redemptour De nature humaino Gay, De nature humaino! Noyé, Noyé é venu No faran la beurdifaille.

Qui pourrait troubler cette ivresse? La pensée que le petit enfant grelotte de froid? Mais comme on le réchauffe de soins et d'amour! Écoutez ce noël champenois:

Ouf! mordienne! qu'il fait froid! Notre pauvre enfant se gèle. Portons-lui quelques bourrées, Des genêts secs, des sarments: Qu'il prenne des régalées (1)!

De toutes parts, présents à profusion. Langes, couvertures, coussins, matelas, bonnets, manteaux, cuillers, joujoux, agneaux, fromage. Énumérer tout serait impossible; car, rien n'est oublié; les dames de Pont de Vaux, un noël de la Bresse l'atteste, offrent même du ratafia. Non! non! elle n'est point triste, l'étable où naquit Jésus. Demandez au compatriote d'Olivier Basselin, à Jean le Houx, poète virois du seizième siècle; il a vu l'enfant dans la crèche:

O bon Dieu! quelle royaulté! Les bruttes lui font compagnie; Néantmoins Joseph et Marie L'adorent en humilité.

Aux cieux gloire à Dieu! çà bas paix

Aux hommes de bien désormais!

(1) Une régalée, en provençal on dit une régalido: bonne flambée qui régale. Ce noël dans le patois de Sainte-Menehould, est attribué à l'abbé Hérisson. Voici le texte d'où j'ai traduit:

Ouf! mordienne qu'i fair don frais Noute pouve afant s'r'ajalé. Pourtaus l'y quèq' bourrées Dés g'nêts secs et des rouselets: I'ly fraus dés rigalées.

Ses mouvements sont tous divins Son ris l'heur céleste dénotte; La Vierge est là qui le baisotte, Lui offrant ses sacrés tétins.

— Les bruttes lui font compagnie. Le bœuf et l'âne sont là qui réchauffent le petit enfant de leur chaude haleine. Grande fraternité de la nature qui se révèle dans cette merveilleuse légende! Tous, les serviteurs, tous les amis de l'homme sont aussi les serviteurs et les amis de Dieu. Ils auront accès dans l'église. Le Nord avait la fête de l'âne, dont Michelet a si bien fait comprendre le sens; le Midi garde encore la fête de la Saint-Éloi, où le bétail vient recevoir la bénédiction du prêtre. Bien des curés ne se prêtent à cette cérémonie qu'avec déplaisir. Comment ne sentent-ils point ce qu'il y a là d'humain, de profondément moralisateur? Le peuple le sent, lui, et bon gré malgré le clergé, il maintient ces antiques usages, qui sanctifient l'homme des champs et tous ses humbles compagnons.

Le bœuf et l'âne étaient à la crèche; tous les autres animaux y viendront. Saboly leur a consacré un noël; et rien de plus naïf, de plus charmant que la façon dont il les caractérise: — On croirait être au temps de l'arche. Partout la nature entière se trouve conviée, mêlée à la fête, et cette froide nuit de décembre est plus belle que pas une du printemps. Selon un vieux noël du Nord, le rossignol y gazouille:

j'ai oui chanter Rossignolet Qui fringotoit, Qui s'envoisoit, Qui turlutoit, Avec cuer gai Là-haut sur ces espines!

Eh! quel bon rire, quelle hilarité, quand on voit enfin le diable vaincu! Ce diable-là, il faut l'avouer, n'est qu'un pauvre diable, sorte de loup-garou, de croquemitaine bon à faire peur aux enfants. On ne rirait pas tant de lui, s'il était plus terrible. Il veut, lui aussi, venir à Bethléem; il se déguise en pâtre; mais, reconnu à ses cornes, qu'il n'a pu bien cacher sous son mauvais chapeau, on le pourchasse à coups de pierre et avec mille quolibets. Pourtant je ne vois pas qu'on lui en veuille à mort: la France n'est pas un pays d'inquisition, après tout. Saboly s'écrie bien qu'il faut lui arracher les entrailles, les tripes; mais ce poète fait plus de bruit que de mal.

E zòu! zòu! zòu! Patati! patatòu! Derraben-li lei tripo.

Le diable n'excite que le rire; d'autres sont l'objet de l'indignation: tous ceux qui font souffrir le peuple ou le méprisent, usuriers et riches insolents. Ce temps de piété est aussi un temps de justice populaire. Quelles satires contre les méchants; quelles railleries contre les sots! Que de gens malvenus à la crèche! Le dirai-je? Les gens de loi sont parmi ceux-là. Aussi se montrent-ils soudainement généreux pour qu'on ne leur garde pas noise. Dans un noël de la Bresse (1), les notaires offrent un contrat pour rien. Dans un autre noël provençal, qui, chose curieuse! eut pour auteur le savant légiste voilé sous le pseudonyme de Glaup, l'avocat apparaît; il veut voir la crèche; mais, porte close! Il offre à saint Joseph de le défendre; saint Joseph n'est pas homme à procès: la porte ne s'ouvre pas. Il promet alors de faire maigre le vendredi. Eh! lui est-il répondu, qui peut se fier à sa parole? Enfin, suppliant toujours:

S'il aimait l'or, l'enfant qui tète, S'il aimait l'or, L'enfant qui dort,
Il en aurait; car je souhaite
Lui faire un sort
Avant sa mort.
— Porte plus loin, ô longue langue!
Et ta harangue
Et tes ducats!
Les avocats,
Dit Joseph, on ne les veut pas!

(1) Voir les noëls de cette contrée, recueillis par M. Philibert Leduc.

Voilà donc la satire qui se mêle aux conceptions religieuses. Je dis plus, l'hérésie est là aussi. S'en étonneraiton?

Le peuple de France, comme ses noëls le prouvent, n'entend point là religion à la manière des Bossuet ou des Joseph de Maistre. M. le curé a beau prêcher ou, comme disent certains noëls braire sur l'orthodoxie: dans l'église même on chante le noël, où, je le répète, l'hérésie s'est glissée, non point l'hérésie prenant l'air d'une négation hautaine, mais plus subtile et sous la forme bénigne d'un doute aussi candide que malin. C'est le bon sens narquois qui ne fronde point le dogme, mais qui en sourit. Voyez plutôt:

Quelle patience! un Dieu qui tête, Un Verbe qui ne parle pas, A qui l'on donne la bouillie, Qu'on rechange, qu'on berce!

On ne saurait dans vos annales Trouver de prodige aussi grand, Bien qu'on y trouve des serpents, Des ânesses qui parlent.

Enfant, vous prîtes nos faiblesses; En croix, plus grand, avez souffert: Encor pour qui? pour des cafards, Des vauriens, des drôlesses...

Puis, il semble, à voir notre monde, Que n'y soyez venu jamais. Vous y reviendriez bien cent fois Sans gagner davantage!

On te reconnaît là, vigneron de la Bourgogne! Songeant qu'un Dieu a souffert durant sa vie le chaud, le froid, la faim et même gloussé de soif, pour nos péchés, il adresse une question au Sauveur du monde:

Dans nos caboches folles.
Dirons-nous que voilà
Le chemin de l'école
Que vous avez pris là?
Que vous pouviez, sans tourner et tourner,
Tout d'abord pardonner?

Telles sont les hardiesses des noëls: je ne parle pas des jovialités grivoises qui s'y montrent. L'esprit du peuple a fait invasion dans l'église sous cette forme-là, et la satire se glisse dans les cantiques pieux, comme on la voit grimper aux portails des cathédrales, aux colonnes du sanctuaire, animée par la main du sculpteur. Du reste, il faut dire à l'éloge de nos aïeux que, si, dans les fabliaux sur la Nativité, se trouvent une foule de traits satiriques, on ne se sent qu'une sympathie émue dans ceux qui représentent la Sainte Famille.

Joseph et Marie gagnoient De quoi heus et l'enfant vivoient Joseph estoit bons charpentiers, Ce estoit bien loyaux mestiers; Marie bonne cousturiere, Li voisins l'avoient moult chiere.

(Vie de la Vierge.)

Mais quelle admiration mêlée d'amour en face des grandes douleurs de la Passion! Tout le monde connaît le fabliau normand, la Fauvette du Calvaire, dont Hégésippe Moreau a fait un chef-d'œuvre; tout le monde peut lire le drame breton du moyen âge, le grand Mystère de Jésus, publié par M. de la Villemarqué. Je voudrais faire connaître aussi maint Cantique sur la Passion, où Nord et Midi se répondent.

Le cœur y éclate en sanglots.

O créateur du monde! Raconte-moi tout content Le nombre pur et monde Des gouttes de ton sang! (1)

Ce que nos aïeux aiment dans le Christ, c'est l'humanité divine et souffrante. Pas un incrédule en lace de l'Ecce Homo. Le côté humain de la religion les séduit; ils se soucient peu du côté dogmatique. Mais s'ils doutent devant les dogmes ou mystères, en un mot, devant l'incompréhensible, est-ce à dire qu'ils rejettent le merveilleux? Le merveilleux! mais ils l'introduisent jusque dans les sciences naturelles! Ouvrez ces livres enluminés qui nous restent du moyen âge. Voyez-vous cet arbre planté au bord des eaux? C'est le miraculeux arbre de vie: ses fruits sont des œufs; quand ils tombent, s'ils touchent la terre, ils se changent en oiseaux; si l'eau, ils deviennent poissons. (2)

- (1) Tout content, c'est-à-dire à l'instant. Monde est synonyme de pur. Il nous est resté dans l'adjectif mondé, en provençal mounda, propre, net, lavé: orge mondé; monder le blé.
- (2) Je dois à M.Antony Méray d'avoir vu, dans sa bibliothèque, une riche collection de livres avec des gravures analogues.

Et pourtant des hommes qui entrevoyaient tant de miracles sur la terre, se montraient rétifs à croire les mystères du ciel. Accordant toute puissance au Christ, l'Homme-Dieu, ils n'ont que peu ou même pas d'invocations pour Dieu le Père. Michelet a fait cette importante remarque que, durant les siècles de la piété la plus ardente, Dieu n'eut pas un seul temple en son honneur. Tous sont élevés, voués à la Vierge ou aux saints: c'est le polythéisme persistant dans le catholicisme. Le Dieu des théologiens est une abstraction que le peuple ne comprend guère: il lui faut des saints, et chaque paroisse a le sien, chaque paroisse prêche pour le sien. On en attend plus de secours que de Dieu même. Cela est si vrai, qu'on n'a jamais vu porter de malades à la première église venue, en implorant guérison du Seigneur Dieu; mais on les conduit au pèlerinage de quelque saint fameux par ses prodiges. Le Nord ni le Midi n'en manquaient pas.

Le clergé ne combattit point l'esprit païen. Comment l'aurait-il pu? — A cette époque, dit très bien Chateaubriand, le peuple se fit prêtre... Il troqua sa chaîne contre une corde et reçut de celle-ci l'indépendance que celle-là lui ôtait; il put braver les puissants de la terre, aller avec un bâton, une barbe sale, des pieds crottés et nus, faire à ces terribles châtelains d'outrageantes leçons. (1) Ce clergé né du peuple partageait donc tous les sentiments du peuple.

(1) Analyse raisonnée de l'histoire de France. Seconde race, in fine.

D'ailleurs, il ne faudrait point s'exagérer pour lors son influence morale, de bonne heure minée par la satire. Il ne rechercha pas toujours le pouvoir qui vient des vertus. Quels sirventes lancés contre lui au Midi! non moins nombreux sont-ils au Nord; et si le troubadour Pierre Cardinal compare clercs et prédicateurs à la tartarassa, c'est-à-dire au milan, les trouvères les comparent à l'escoufle: c'est le milan encore. Dans le célèbre Roman du Renard, chaque animal, on le sait, a son nom personnel. Le milan s'appelle Hubert; mais écoutez la suite:

Li escoufles i fu Hubers Qui toujours a les gans ouvers Pour prendre aussi comme li prestre. Écoutons encore Gautier de Coinci, qui, au commencement du treizième siècle, fut religieux, puis prieur de l'ordre de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons:

Ces nonains, ces convers, ces moines, Ces provoires et ces chanoines, Assez les tiens pires qu'escoufles, Cas papelars et ces ermoufles. (1)

(1) Provoires on prouvaires, c'est-à-dire prêtres, d'où la rue des Prouvaires, près Saint-Eustache. Ermoufle, signifie ermite, hypocrite. Papelard, que la Ravaillière fait dériver de pape, a le même sens: faux,hypocrite, flatteur. Voici les conseils qu'on trouve dans la Confession de la Belle Fille:

Ne soyez aussi papelarde, Ne ypocrite en amourettes, Ne faites pas semblant qu'il arde, Si vous n'avez des allumettes.

Je sais bien que le poète bénédictin prête ce langage-là à des diables; oui, mais à des diables qui viennent de surprendre et de noyer un moine revenant de chez sa maîtresse. Je pourrais multiplier les citations qui prouvent dans quel discrédit le clergé était tombé. Je n'en emprunterai qu'une à la fameuse Bible Guiot. Guiot de Provins nous dit qu'autrefois on trouvait dans les couvents trois vertus: charité, droiture et vérité, auxquelles ou en avait substitué trois autres:

La premiere a nom traïsons, Et la seconde ypocrisie, Et la tierce a nom symonie.

Ainsi, le clergé était impuissant à combattre les tendances païennes. Que dis-je? il les favorisa. Peut-on en douter, quand on trouve dans la liturgie chrétienne des Hymnes comme la suivante, que des moines chantaient dans leurs églises:

L' AMANT.

Viens donc, douce amie, que j'aime comme mon cœur; viens dans ma chambre embellie par toutes sortes d'ornements.

Des siéges y sont disposés; elle est parée de tapisseries; elle est jonchée de fleurs entremêlées d'herbes odorantes...

L'AMIE.

J'ai été seule dans la forêt: j'ai aimé les lieux secrets; j'ai fui le tumulte, en évitant la foule du peuple. Déjà la neige et la glace se fondent: l'herbe et les feuilles verdoient. Déjà Philomèle chante au plus haut des airs; et l'amour fidèle brûle dans les grottes.

Pièce curieuse et que j'abrége, je l'emprunte à Fauriel, qui, après l'avoir citée, ajoute: — Il est probable que l'un des principaux motifs par lesquels les ecclésiastiques du Midi introduisaient dans la liturgie des chants profanes qui frisaient le scandale, était celui d'attirer le peuple dans les églises et de l'intéresser aux cérémonies du culte. Je crois qu'il faut regarder de plus haut encore, et ne pas trop s'étonner, pour ce temps-là, de voir les jeux scéniques, les danses même se propager dans les églises: Tout devait entrer dans la religion, lorsque la religion entrait dans tout et qu'elle était la plus haute expression de la vie humaine.

IV

3° FORMES COMMUNES DE L'ART CHEZ NOS PÈRES.

L'art populaire, comme les fêtes de la nature et comme celles de la religion (autant qu'il est permis, je le répète, de séparer ces trois choses), l'art populaire, dans ses formes, va présenter les mêmes analogies au midi et au Nord de la France. Je ne l'étudierai que dans ses manifestations primitives les plus simples, qui sont: 1° la mimique et la danse; 2° la musique; 3° la poésie.

1° La mimique et la danse.

Une notion généralement accréditée, c'est que le goût de la saltation distingue essentiellement la population du Midi, qui raffole de ces plaisirs, de la population du Nord, qui les dédaigne ou ne les comprend pas. L'écrivain sérieux que je citais tantôt, Fauriel, a écrit là-dessus deux longs chapitres qui peuvent se résumer en ces lignes: — La manie et les raffinements de la saltation ou danse imitative ne pénétrèrent pas fort avant dans le nord de la Gaule... Des saltateurs et des mimes y furent pris pour des fous et on les hua... Il en était tout autrement dans les villes du Midi: on y dressait des monuments à ceux qui se distinguaient dans cet art. Les faits ainsi posés, on devine les conséquences que chacun en tire, à son point de vue, soit au profit soit au détriment de l'une et de l'autre région: — Vous le voyez bien! ces Gascons, ces peuples du Midi, ce n'est qu'une troupe d'histrions, de baladins, de saltimbanques: au Nord seulement, la gravité, la dignité, la noblesse du caractère! — Vous le voyez bien! ces Franciots, ces hommes du Nord, ce n'est qu'un tas de lourdauds, incapables même de désennuyer leur vie monotone et morose au Midi seulement l'animation, la joie, la poésie de l'existence!

Et il semble que tous ont raison.

Hé bien! non! tous ont tort; tous basent leur logique sur ure observation incomplète. Avant de tirer les conséquences, il fallait vérifier les prémisses.

Est-il donc bien exact, bien vrai que le goût de la danse, de la mimique, soit tout spécial au Midi et que le Nord le repousse?

On cite sans cesse les jeux de la Tarasque, à Tarascon, et ceux de la Fête-Dieu, à Aix, et la danse du peuple de Limoges, dans l'église de Saint-Léonard, en l'honneur de saint Martial: — Saint Martial, priez pour nous, et nous danserons pour vous!

Mais, à Rouen, n'avait-on pas la Gargouille, comme à Tarascon la Tarasque? A Rouen, comme presque partout dans le Nord, ne célébrait-on pas, dans l'église, la fête de l'Ane, accompagnée de danses? A Besançon, les statuts diocésains ne prescrivaient-ils point ceci pour la fête de Pâques (je traduis du latin): — Au chant de certains vers, des chœurs se feront dans le cloître ou au milieu de la nef de l'église, si le temps était pluvieux. Après les danses, on fera une collation dans le chapitre avec vin rouge et vin blanc, et des fruits vulgairement nommés des Carpendus... A Dijon, ne célébrait-on pas, en dansant dans la cathédrale, la fête de la Mère Folle? A Noyon, à Sens, à Paris, presque partout au Nord, ne célébrait-on pas la grande fête des Fous, où les hommes du peuple revêtaient, à l'autel, les habits sacerdotaux, et, abbés, évêques, pape des fous, parodiaient les princes de l'Église et vengeaient les humbles des puissants? Que de danses symboliques! Elles allaient se prolongeant jusque dans les cimetières, d'où les fameuses Danses macabres, où la Mort menait le branle et faisait sauter reines, bourgeoises et gouges, rois, archevêques et truands. (1)

Ces danses, ces jeux mimiques, d'où est sorti le drame moderne, comme il sortit de la même source dans l'antiquité, tiennent sans doute à la nature humaine, mais la race celtique a montré à cet égard un goût tout spécial. Qu'on lise la belle étude sur le Théâtre chez les nations celtiques de M. de la Villemarqué (2). J'y emprunterai un récit que l'auteur emprunte lui-même à un illustre évêque gallois du douzième siècle. Celui-ci relate ce dont il fut témoin dans une bourgade de son diocèse. — On y célébrait, dit-il, la fête de Sainte-Almédha; tous les ans des pèlerins sans nombre s'y rendent des points les plus éloignés du pays. Plusieurs de ces pèlerins sont malades et y recouvrent la santé, grâce à l'intercession de la sainte. Certaines cérémonies de la fête me frappèrent par leur singularité: des jeunes hommes et des jeunes filles, se prenant la main, se mirent à danser dans l'église, puis, poursuivant leurs danses au dehors, dans le cimetière et alentour, ils y déroulèrent une farandole immense qu'ils animaient de leurs chansons. Mais voilà tout à coup que la chaîne se brise, les chants cessent, les danseurs se prosternent la face contre terre et y demeurent immobiles et comme en extase.

- (1) Pour toutes ces cérémonies, consulter Ducange, Dulaure, Dutillot, Lancelot, Peignot, H. Fortoul, A. Maury, Demogeot, etc., etc.
- (2) Étude de 135 pages, en tête du grand mystère de Jésus.

Ce n'était toutefois qu'une feinte, chacun ne tarda pas à se relever; la chaîne se reforma, et danseurs de repartir avec un entrain tout nouveau. Quand la danse cessa, ils commencèrent à représenter, tant des pieds que des mains, devant le peuple, divers métiers auxquels il est défendu de se livrer sérieusement les jours fériés: l'un se mit à conduire une charrue, l'autre excitait les bœufs de l'aiguillon, et les deux laboureurs, comme pour charmer leur travail, entonnaient leur chanson rustique accoutumée. Celui-ci imita le cordonnier, celui-là le corroyeur; une femme tenant une quenouille et un fuseau fila; une seconde s'empara du fil ainsi obtenu afin de l'employer: une troisième en fit un tissu. Le spectacle fini, les acteurs furent ramenés à l'église, où ils déposèrent sur l'autel le produit des largesses des spectateurs. (1)

Cette ressemblance entre le Nord et le Midi, touchant la mimique, ira se prolongeant du moyen âge aux temps modernes. La Provence offre encore beaucoup de danses symboliques, les unes décentes, les autres

licencieuses. Mistral a décrit les premières dans le sixième chant de Calendau, les secondes dans le chant onzième C'est, d'une part, le Revergado (la retroussée), le Rigaudon, la Boulegueto (la frétillante), la Fougnarello (la boudeuse), la Martégale (danse des Martigaux), la Gavotte (danse des montagnards des Alpes), le Branle des Gueusards; d'autre part, les Cordelles, les Pastourelles, les Moresques, la Jarretière, les Treilles, les Olivettes. Ces dernières s'exécutent encore aujourd'hui, dit le poète, mais seulement à de certaines occasions et lorsqu'il se rencontre des administrateurs intelligents. Elles symbolisent à ravir la plupart des travaux agricoles. Comme on voit, nos pères excellaient à poétiser les choses de la vie.

(1) Cela était écrit en 1188 par Giraud de Barri. Voir le grand mystère de Jésus, étude qui précède, page XIX.

Par nos pères, il faut entendre non les seuls Provençaux, mais tous les vieux Français, car l'amour de la danse, où je n'irai, certes, pas rechercher nos titres de gloire, est le propre de notre nation; si bien que, non contents de nos chorégraphies nationales, nous en avons emprunté à l'étranger. Quelle litanie de noms pour les danses du Nord! et la Sarabande, et le Rigaudon, et le Menuet, et la Pavane, et la Courante, et la Gaillarde, et la Chaconne, et la Gavotte, et la Valse, et la Sauteuse, et la Contredanse, et les Tableaux, et le Branle, et le Galop, et le Cotillon, et... je n'en finirais plus!

Certes, nos vieilles danses du Nord n'ont point manqué d'expression, à en juger par cette peinture que l'on trouve, dès le treizième siècle, dans le Roman de la Rose.

Comme ils balloient cointement, L'une venoit tout bellement Contre l'autre, et quant ils estoient, Puis après si s'entregettoient Les bouches et vous feust avis Qu'ils s'entrebaisassent au vis

Très bien savoient se deviser Et leurs corps en dansant briser. (1)

(1) Balloient cointement, dansaient d'une façon charmante; vis, visage; briser, plier. Le reste est facile à comprendre.

N'importe! on pourra me dire que nos danses du Nord sont moins figuratives, moins symboliques que celles du Midi. C'est vrai, depuis longtemps. Pourquoi? De bonne heure, au Nord, le drame s'est dégagé de la danse; il a pris une vie propre, vie puissante qu'il n'a jamais eue au Midi. Seul, le Ballet est resté la danse par excellence, la danse de caractère; les autres, cela ne suffit-il point? n'ont plus été que jeux de salon, sans pantomime et seulement rythmés.

Chez nous, dit l'adage, tout finit par des chansons; on le voit, tout a commencé par les danses. Bon nombre d'entre elles s'en vont. Il en restera toujours assez pour que, sans être capucin, on puisse redire avec le vieux Michault Taillevent, l'auteur de la Dance aux Aveugles, publiée au quinzième siècle:

O! danses désordonnées Doulcement empoisonnées, Adonnées A perdicion entière! Vos notes passionnées Font œuvres mal maçonnées Fourcennées. Dont vient mortelle litière.

Ce dernier vers désigne le lit de mort. Est-ce là une hyperbole? Lisez les Bollandistes, à la vie de saint Brieuc, dont la fête tombe le 1er mai; vous y verrez que, pour fêter ce saint, les termes danser à mort n'expriment qu'une réalité. Eh! qui sait si l'on ne pourrait dire de la Provence ce que Victor Hugo, dans un vers célèbre, a dit d'une belle et rieuse jeune fille: Elle aimait trop le bal: c'est ce qui l'a tuée?

2° La Musique.

Comme le geste suppose l'âme, la danse suppose la musique. Passionnés pour le premier art, nos pères ne purent être indifférents au second. Quel fut le caractère des airs qu'ils chantaient? Doit-on les oublier? Faut-il s'en souvenir?

Nos vieux pères les Gaulois eurent une musique nationale. Les historiens la leur accordent; mais ne parlons que de leur fils du moyen âge. La parole des peuples enfants, c'est le vers, et jamais, au principe, le vers n'est séparé de la musique, laquelle en marque la cadence, le rythme. Or, le moyen âge, qui sembla reproduire les temps héroïques de la Grèce, fut un nouvel âge d'enfance, partant de poésie.

Dans la bouche du poète alors, le mot je chante n'est pas, comme aujourd'hui, un terme figuré et qui n'exprime que le chant intérieur; c'est le chant dans toute sa réalité. Aussi, tous les poètes de notre vieille France, trouvères et troubadours, étaient en même temps des ménestrels.

Les philosophes se mêlaient au concert. Abeilard composa des chansons d'amour, dont il fit la musique, et Saint-Bernard fut soupçonné d'en avoir, en sa jeunesse, fait autant.

Des œuvres sont là, qui attestent combien d'instruments vibrèrent sous leurs doigts. L'on y pourrait bien prendre deux ou trois douzaines de passages: Je n'en citerai qu'un seul.

Il est du poète champenois Guillaume de Machault, qui vécut attaché au service de Jeanne de Navarre, puis de son époux, Philippe le Bel. Ses vers ont donc bien cinq cents ans (1).

(1) Je les emprunte à de Roquefort, qui les a collationnés sur quatre manuscrits de la Bibliothèque impériale, pour son livre De la poésie françoise dans les douzième et treizième siècles, page 105.

Il dépeint un concert dont un amant et sa dame furent réjouis, après leur dîner. Ils virent,

.....Après mangier Venir menestreux sans dangier. Pignez et mis en pure corps. Là furent meints divers acors, Car je vis là tout en un cerne (cercle) Viole, rubebe, guiterne, L'enmorache, le micamon. Citole et le psalterion; Harpes, tabours, trompes, nacaires, Orgues, cornes plus de dix paires; Cornemuses, flajos, chevrettes, Douceines, simbales, clochettes, Tymbre, la flauste brebaigne Et le grand cornet d'Allemaingne, Flajos de Saus, fistule, pipe, Muse d'Aussay, trompe petite, Buisines, èles, monocorde Où il n'a qu'une seule corde, Et muse de blet, tout ensamble; Et certainement il me samble Qu'oncques mais tele mélodie Ne fut oncques véue ne oye.

Voilà bien des instruments, n'est-ce pas? Mais que la nomenclature est loin d'en être complète! Il y avait encore ceux qu'on nommait chalumeau, araine, chifonie, chorum, clairon, estive, frestel, gigue, glais, graile, lyre, luth, loure, moinel, orloges, rote, simphans, triblères, tambourins, tube tympans, et d'autres même après ceux-là.

Adonc, il fut musicien le peuple de France, et quoiqu'on semble vouloir le dégoûter à tout jamais du chant par le répertoire de l'Alcazar, devenu celui des salons princiers, ce peuple restera musicien.

L'est-il autant que le peuple d'Italie ou d'Allemagne? Il l'est d'une autre manière. Aujourd'hui, on en perd le souvenir; aujourd'hui, nous nous flattons d'appartenir soit à l'école italienne, soit à l'école allemande; nous ne savons être que Rossinistes ou Meyerbeeristes: hé! soyons donc ce que nous sommes, soyons Français! Ne sont-elles rien les vieilles mélodies de nos pères? Ah! par sainte Cécile! elles font la joie du peuple, des rives de Provence aux rives de Bretagne Entendez-les vibrer, douces et suaves ou vives et rieuses. Tout empreintes de l'esprit gaulois, elles sont claires, précises, mélodieuses: on dirait une chanson d'oiseaux, à laquelle l'homme a donné un sens.

La musique italienne est fort belle; mais, outre les ornements, les fioritures qui la surchargent, elle a quelque chose de si indéterminé, qu'on pourrait souvent appliquer au même air toutes sortes de paroles. C'est l'opinion d'un homme qui s'y entendait mieux que la foule des musicastres: Lamennais (1). En France, air et paroles ne font qu'un. Prenez nos lais ou romances, ou noëls, ou chants guerriers, depuis Il pleut, il pleut, bergère, jusqu'à la Marseillaise; gardez les airs, en remplaçant les mots: tout l'effet est perdu.

La musique allemande aussi est fort belle. Elle a créé la symphonie, qui répète tous les bruits, tous les cris, tous les sons, toutes les voix de la nature, avec leurs combinaisons innombrables. C'est l'oiseau qui gazouille sous la ramée; c'est la brise qui soupire au fond des bois; c'est la pluie d'été qui agite le feuillage; ce sont les troupeaux qui se sauvent par les plaines; c'est le berger éperdu qui les poursuit; c'est le tonnerre qui gronde, la tempête qui éclate, l'Océan qui mugit épouvantablement. La symphonie est tout cela, verbe de la nature, immense concert de la création. Mais l'homme est perdu dans cet infini, et, comme le moi des philosophes germains, tout s'engloutit dans un panthéisme grandiose et effrayant.

(1) Dans son Esquisse d'une philosophie, t. III sur l'Art (1841)

Hé bien! dans l'art comme dans la philosophie, le génie français a compris le vrai rôle de l'homme en ce monde. Ce génie embrasse moins d'objets, dit-on: oui, pour mieux les étreindre; il est moins rêveur: oui, pour être plus pratique; moins éthéré: oui, pour être plus vigoureux; moins perdu dans le Grand Tout: oui, pour être plus libre; moins divin: oui, pour se sentir plus humain.

Apprécions la musique italienne; apprécions la musique allemande; mais n'oublions point la vieille musique française. Est-elle perdue, avec sa franchise, sa tendresse et sa gaieté, et nous faudra-t-il dire avec le naïf poète Guillaume Coquillart, dans son Monologue du Puys:

Où estes-vous chantz de linottes De chardonneretz ou serins, pui chantés de si plaisans notes Soubz les treilles de ses jardins? Où estes-vous les tabourins, Les doulcines et les rebecz, Que nous avions tous les matins Entre nous autres mignonnetz?

Tout cela est encore au fond de nos provinces, dans les airs populaires. Il y a là une mine, un trésor; et vienne un homme de génie qui s'en empare, les polisse et les enchâsse dans ses œuvres, comme déjà quelques maîtres l'ont essayé, il y trouvera des motifs pour cinquante opéras; et ces airs seront bientôt redits partout, parce que le peuple doit y retrouver son génie clair, mélodieux, sympathique. Dans ces chants où respire une joie cordiale, on trouvera ce qui moralise, non ce qui déprave, ce qui fortifie et non ce qui amollit. Eh! vive la vieille musique française!...

3° La Poésie.

Dans un pays où les airs et les paroles ne font qu'un, si les airs (comme le prouvent les recueils annotés) sont partout analogues, les paroles peuvent-elles beaucoup différer? La poésie populaire offre le même phénomène de ressemblance au Nord et au Midi.

Mais quoi! l'erreur qui sépare les deux populations, se dresse à jamais, implacable, devant moi. Un des hommes qui ont étudié l'histoire d'Aquitaine et de Provence, M. Cénac Moncaut, vient d'écrire, en 1867: — Peu de littératures sont aussi diamétralement opposées que celle des peuples de langue d'Oui... Pour avoir une idée sommaire de ces diverses poésies du Nord, on n'aurait pour ainsi dire qu'à prendre le contraire des poésies provençales et limousines. (1)

Je signalerai à mon tour les différences réelles des deux littératures; mais où l'on n'accuse que des différences, je veux montrer aussi des rapports, d'intimes rapports.

(1) Histoire du caractère et de l'esprit français depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance, t. II, p.243.

Toute poésie offre deux aspects: elle est populaire ou noble; elle appartient aux foules ou aux classes lettrées. Or, la poésie populaire en tout temps et la poésie noble, à son origine, offrent le même caractère au Nord et au Midi.

Lecteur, nous avons fait tous deux le tour de France, en écoutant, en recueillant les noëls; nous les avons trouvés semblables partout. Même résultat, si nous refaisions la tournée, pour étudier les autres genres: chansons, ballades, fables, fabliaux, légendes, contes, proverbes. On verrait que ce sont là des fleurs agrestes et venues d'elles-mêmes. Qui les a semées? Tout le monde et personne; et elles poussent dans les landes arides comme au bord des clairs ruisseaux, dans les vallons et les plaines comme sur les collines et les montagnes: partout où l'air est pur, partout où la vie est laborieuse, honnête, cordiale, poétique. O fleurs tout empreintes des arômes fortifiants de la nature, c'est vous qu'il faut cueillir et respirer (1)!

(1) Nos poètes et littérateurs d'aujourd'hui comprennent enfin la valeur de ces œuvres populaires. Ils s'en sont inspirés ou en ont reproduit, selon l'original, d'adorables fragments: ce pauvre Gérard de Nerval commença à les faire connaître; cet autre pauvre Alfred Delvau voulait poursuivre; M. Champfleury en a donné tout un recueil, avec airs notés par M. Weckerlin. Parmi nos poètes nourris de la même sève, il faut nommer Pierre Dupont, qui s'est fait une belle place dans notre littérature; André Lemoyne, si vraiment humain; Gustave Mathieu, Thalès Bernard, Drevet, etc. Voilà des artistes dignes du peuple, et non les Clairville, les Colmance, les Flan.

Sur tout le sol de notre patrie, chaque espèce, chaque variété a vu lever sa graine, et, dans chaque province, elles ont donné une floraison que les terrains, les climats variés de la France ont modifiée à peine. Les mots changent; le sens, non pas, et souvent tout est commun, jusqu à l'air doux et tendre ou Que de preuves j'en pourrais fournir! Mais je n'écris pas ici deux ou trois volumes. Je me bornerai donc à un exemple, qui s'offre de lui-même.

Le poème de Mirèio contient une chanson déjà célèbre: Magali. Délicieuse ballade, elle représente un jeune homme poursuivant une jouvencelle qu'il aime; celle-ci, indifférence ou coquetterie, pour échapper, se métamorphose de mille manières; mais le jouvenceau, pour l'atteindre, prend mille formes aussi, tant qu'enfin la jeune fille se rend, vaincue par tant d'amour. Je citerai, telles que Mistral les a traduites, quelques stances de Magali. L'amoureux est venu lui donner une aubade. Elle répond: — Pas plus que du murmure des branches — de ton aubade je fais cas! — Mais je m'en vais dans la mer blonde — me faire anguille de

- —O Magali, si tu te fais le poisson de l'onde, moi, le pêcheur je me ferai, je te pêcherai!
- Oh! mais si tu te fais pêcheur, quand tu jetteras tes verveux,— je me ferai l'oiseau qui vole,— je m'envolerai dans les landes.
- O Magali, si tu te fais l'oiseau de l'air, je me ferai, moi, le chasseur, je te chasserai.
- Aux perdreaux, aux becs fins, si tu viens tendre tes lacets je me ferai, moi, l'herbe fleurie, et me cacherai dans les prés vastes.
- O Magali, si tu te fais la marguerite, je me ferai, moi. l'eau limpide, je t'arroserai.
- —Va, poursuivant, cours, cours! jamais, jamais tu ne m'atteindras... Je me ferai blanche nonnette du monastère du grand saint Blaise!
- O Magali, si tu te fais nonnette blanche, moi, prêtre, je confesserai et t'entendrai!
- Si du couvent tu passes les portes, tu trouveras toutes les nonnes autour de moi errantes, car en suaire tu me verras!
- O Magali, si tu te fais la pauvre morte, adoncques je me ferai la terre, là je t'aurai!
- Maintenant je commence enfin à croire que tu ne me parles pas en riant. Voilà mon annelet de verre
- pour souvenir, beau jouvenceau!
 O Magali, tu me fais du bien!...
 Mais, dès qu'elles t'ont vue,
 ô Magali, vois les étoiles,
 comme elles ont pâli!

Telle est cette chanson, qui a tant contribué à la fortune du poème. Beaucoup ne connaissent Mirèio que par Magali, et les esprits supérieurs ont été enchantés par cette ballade.

- Oh! s'écriait un jour notre noble compatriote, M. Mignet, en causant du poème, il y a là un vrai chefd'œuvre: — Magali! Dans un de ses livres (la Femme), Michelet lui fait l'honneur d'une mention; enfin, après l'avoir citée, Lamartine a écrit: — Et vous, lecteur, que dites-vous de ce chant? Y a-t-il dans les ballades de Schiller ou de Gœthe une parabole d'amour comparable par sa candeur et sa gaieté à cette parabole villageoise du berger et du poète de Maillane?... Chantons-nous ainsi dans nos villes (1)? — Non, non! l'on n'y chante pas ainsi, quand on répète les couplets des Clairville et des Nadaud; mais c'est ainsi qu'on chante partout dans nos campagnes; car cette ballade, Mistral l'a empruntée au peuple de son pays. Elle était vieille,
- (1) Cours familier de littérature. 40° entretien, t. VII, p 281

Et la croyez-vous spéciale à la Provence? Point du tout. Elle existe dans le Dauphiné; on la chante en Bourgogne; les paysans de Touraine la redisent, et la voici telle qu'on la trouve en Picardie; la voici dans toute sa rusticité première: C'est le même amoureux poursuivant la même belle, qui fuit et qui répond:

Je me rendrai rose Sur un rosier; Tu n'auras ni de moi Ni d'amitié!

- Ah! si tu te rends rose Sur un rosier, Je me renderai jardinier Pour t'y cueiller; Je t'y cueillerai, la belle, Par amitié.
- Si tu te rends jardinier
 Pour m'y cueiller,
 Je me rendrai carpe
 Dans un rivier,

Tu n'auras ni de moi Ni d'amitié.

- Ah! si tu te rends carpe Dans un rivier, Je me rendrai pêcheur Pour t'y pêcher; Je t'y pêcherai, la belle, Par amitié.
- Si tu te rends pêcheur Pour m'y pêcher, Je me renderai biche Courant les champs, Tu n'auras ni de moi Ni d'agrément.
- Ah! si tu te rends biche Courant les champs, Je me rendrai chasseur Pour t'y chasser; Je t'y chasserai, la belle, Par amitié.
- Si tu te rends chasseur Pour m'y chasser, Je ferai la morte au lit Pour un moment; Tu n'auras ni de moi Ni d'agrémenl.
- Ah! si tu fais la morte
 Pour un moment,
 Je me rendrai saint Pierre
 Du Paradis;
 J'en ouvrirai les portes
 A mes amis.
- Si tu te rends saint Pierre Du Paradis, Je ne rendrai étoile Du firmament: Je donnerai mon cœur A mon amant!

Entre ces deux poésies, l'une, on le voit, diamant brut, l'autre, diamant serti avec art, il y a tout juste la différence qu'il faut pour montrer qu'elles ne sont point une simple copie l'une de l'autre; et, entre les deux lettrés, dont l'un, Alfred Delvau, donna la ballade du Nord, l'autre, Mistral?

la ballade du Midi, il n'y eut aucune espèce d'entente (1). Mais alors cela prouve l'entente des populations elles-mêmes; cela prouve qu'un même Génie leur souffle les mêmes inspirations.

(1) Les deux lettrés, qui, alors, ne se connaissaient même pas de nom, ont donné les deux ballades en même temps. Celle du Nord porte la date où elle fut publiée: c'est le 27 janvier 1859. Elle se trouve dans le recueil les Amis du peuple, page 768 Mirèio aussi porte sa date. La dernière strophe est suivie de ces mots: — Maillane (Bouches-du-Rhône), le beau jour de la Chandeleur, de l'année 1859.

Cette ressemblance de la littérature populaire, au Midi et au Nord, se manifeste également dans la poésie noble à ses débuts. Ah! je voudrais ici évoquer, appeler en témoignage un vieux trouvère et un vieux troubadour; mais ne troublons point ces ombres. Notre société est trop différente de celle où ils vécurent. Au lieu de les faire venir à nous, allons vers eux: nous les trouverons se tenant par la main, unis dans la mort comme ils le furent dans la vie. Unis? Quelquefois ils se montrèrent rivaux; mais cette rivalité même atteste leurs rapports.

Pèlerin de cette religion tendre et terrible, amoureuse et guerrière, qu'on nomma Chevalerie, le poète, trouvère ou troubadour, n'importe! sitôt le printemps venu, s'envolait comme l'hirondelle. Où allait-il? Edgar Quinet l'a suivi dans ses pérégrinations, ce bohémien de l'art, gracieux et fier, ce chanteur d'amour et de guerre. (1) Le voyez-vous errant de castel en castel, tantôt suivi de jongleurs, tantôt seul; tantôt à cheval, avec sa vielle pendue à l'arçon, tantôt à pied, et son instrument en bandoulière? Le voyez-vous, gravissant la colline boisée où est juché ce sombre nid d'éperviers féodaux qu'on appelle un manoir?

(1) Voir Quinet: des Epopées françaises du douzième siècle (IXe volume des œuvres) et (dans le vol. IV) les Révolutions d'Italie, tout le chap. VI.

Il porte souliers à la poulaine, habits de soie et de velours aux couleurs éclatantes et variées, chapel de fleurs symboliques, qui racontent les secrets de son cœur. Ses cheveux lisses, luisants, sont coupés ras du cou; sa figure blanche ou brunie n'a gardé que la mouche et deux fines moustaches. A sa ceinture pend la malette ou aumônière: c'est la bourse que ses hôtes rempliront; car, après les longues heures monotones de l'hiver, chacun, et surtout la châtelaine, fera bon accueil à ce joyeux rossignol qui apporte le chant dans ce sombre nid d'éperviers féodaux qu'on appelle un manoir.

Vient-il du Midi ou du Nord? Il y a des poètes partout où la poésie a son prix, et si, en Provence, on paye avec des chansons,

Usages est en Normandie Que qui hebergiez est, qu'il die Fable ou chanson à son oste. (1)

(1) Fabliau du Segretain (sacristain) de Clugni.

C'est pourquoi souvent le troubadour monte vers le Nord, souvent le trouvère descend vers le Midi. Or les voici qui se sont rencontrés dans la demeure d'un haut et puissant baron.

— Salut et los à vous, a dit le maître, vous qui, par la langue romane, célébrez les gestes des chevaliers, trop nobles pour savoir écrire! Qu'on assemble mes gens! Ce soir, il y aura tournois poétique dans la grande salle de ce manoir suzerain!

Le soir venu, baron puissant et seigneurs vassaux, dame, damoiselles et leurs jeunes filles, chevaliers, écuyers et pages, tout le monde s'est réuni dans la grande salle pavée. Qu'elle est somptueuse! A l'éclat des flambeaux, les armoiries du baron reluisent partout, jusque sur les vastes lambris dorés et les tentures de velours. En bas, le long des boiseries de chêne, serpentent, sculptées, les mille créations fantastiques du monde inférieur: tarasques, gargouilles, aspioles, vampires, lémures, goules, dracs, bellado, serpent vauvert; au-dessus, contre la muraille, la peinture semble avoir animé les grands héros de la chevalerie, tenant tous leur épée, qui chacune a son nom. C'est Charlemagne, grave, omnipotent, qui soutient d'une main la boule du monde et de l'autre sa Joyeuse respectée; c'est Roland, son neveu, qui, à Roncevaux, brisa sa Durandal; le rival de Roland, Olivier, brandit Claire, qu'on nomme aussi Haute-Clère; le roi Arthus fait briller Caliburne ou Escalibor aux yeux de ses douze chevaliers de la Table Ronde; près de lui, le traître Ganelon cache sa Murgal; Charles le Chauve laisse reposer sa Badelaire; Ogier le Danois soulève Courtin, et le guerrier de Montauban, Renault, met sa Flamberge au vent. Tels sont les chevaliers dont les poètes viennent chanter les gestes. Ils chanteront à qui mieux mieux; et si l'un était vaincu, il s'écrierait, dans sa douleur:

Viens, Atropos, et me coupe la teste De Durandal, ou Joyeuse, ou Clarence, Ou de Courtain, ou Flamberge qu'est preste; Ainsi auray de mes maulx alegeance! (1)

(1) Deportie d'amour.

Et on le verrait, sombre, dans son orgueil blessé, fuir la grande salle du manoir suzerain.

La lutte commence. Écoutez! chacun entonne sa sérénade; puis, le troubadour déclame un long fragment sur Gérard de Rossillon; le trouvère continue la même épopée, qu'il sait dans sa langue. Après, il conte un fabliau malin; l'autre raconte à son tour un malin fabliau. Au lay plaintif du trouvère, le troubadour répond par un lai aussi plaintif. S'il fait retentir le belliqueux sirvente, son rival répond par un sirventois vengeur. Comme contraste, le troubadour fait soupirer la douce pastorelle; le trouvère chante sa pastourelle aussi; et sans fin, ils se donnent la réplique dans les vers allégoriques, dans la ballade et le rondeau, dans les chants à ritournelle, ou rotruenges, comme on les appelle au Nord; mais ce qu'ils célèbrent à l'envi, troubadour et trouvère, c'est la puissance d'amour.

En la fin tuit cil chantoient, Au refret d'amors s'accordoient Et disoient A longue aleine: Insi nos meinne Li maus di amors. (1)

(1) Roman de la Poire. Ces derniers vers appartenaient à une chanson populaire.

Un instant ils se sont tu. Mais les damoiselles sont là, palpitantes, avides de nouveaux chants.

— Gentils canteors, dit la dame, pourriez-vous mie nous régaler d'une de ces pièces jolies, où, question d'amour étant posée, viendriez tous deux combattre, l'un pour, l'autre contre, avec couplets bien atournés, en sorte que réparties se croisent comme lances de chevaliers?

— Illustre dame, répond le trouvère, c'est Jeux partis que voulez dire; moult en ai pour votre grâce.

- Gente baronne, réplique le troubadour, ces tensons que désignez, moult en ai à votre merci. En notre Provence, gentilshommes et gentilsfemmes en reçoivent grande joie, dans nos Cours d'amour où, a côté d'illustres Laure et Phanette, pourriez siéger par droit de partage.
- —Noblesse, beauté et courtoisie, lui dit à son tour le trouvère, assignent votre place en toutes semblables réunions. J'ai vu Dieppe, Rouen et Caen, eu Normandie, Amiens et Beauvais, en Picardie, Arras, en Artois, et Valenciennes, en Flandre; partout j'ai trouvé mêmes assemblées, et tant méries, tant plaisantes, qu'on s'y merveille. On ne dit point, là, cours d'amour, mais puys d'amor, palinods, plaids, gieux sous l'ormel (1).
- (1) Le titre de jeux sous l'ormel s'explique de soi; plaids, désigne les plaidoires galantes de ces réunions, où l'on entendait des chants répétés, des palinods ($\pi\alpha\lambda\iota\nu$ de nouveau, $\varpi\delta\nu$ chant), lesquels étaient lus sur une estrade, un lieu un peu élevé, puy. Ce terme, celtique de puy, pui, pug, puesch, puè existe au nord et au midi de la France.

Sous nom différent, c'est même chose qu'en Provence, on dit voire chose plus belle. Trouvères et preux, voués à l'art sublime, qui est Chevalerie, tôt sont accourus, et nulle dame, Raoul de Houdan le dit Iden, en son roman de Guillaume de Dole, nulle dame qui oublie d'aller à l'assemblée:

Celle d'osseri Ne met en oubli Que n'aille au cembel. Tant a bien en li Que moult embeli Le gieu sous l'ormel.

— O brillante compagnie! tous portent chapel de roses, car la rose est fleur d'amour et de grâce, si que les dames lui chantent ce refrain:

Rose vermeillette Epan ta douceur Pour me rendre seur De ta gracelette.

(LOYS LE CARON.)

— Rose, Rose! de cette cointe fleur tire son nom Roman de la Rose. Ah! beau Dieu! ores me vient remembrance de cette œuvre qui moult agrée. On cuiderait y voir pourtraite mainte dame que je mire céans, quand il est dit:

Et tant est digne d'etre amée Qu'elle doit Rose etre clamée.

— Oui, voici jardin de roses, et roses qui fleurissent plus d'un printemps! répliqua le chanteur provençal; voici la cour d'amour réunie. Plaise à ces galantes poser le sujet des tensons.

Ils avaient belle prestance les deux chanteurs qui devisaient ainsi. Dames et damoiselles accortes en étaient rouges de plaisir; mais le vieux baron, sis dans son grand fauteuil à clous dorés, fronça le sourcil. — Allons! dit-il, si la nuit s'est passée en chansons, le jour appartient à la guerre! Qu'on prépare mon armure et mon palefroi: voici l'aube!

— Sauf votre grâce, seigneur, répliqua le troubadour, puisque nous avons débuté par une sérénade, il faut que par une aubade nous finissions:

Je veux pour alléger ma peine Faire aubade sur air nouvel; Je vois la nuit claire et sereine Et j'ouis le chant d'un oisel Par qui ma douleur se refrène: Au jour il jette son appel. Dieu! quel ennui Lui fait la nuit Pour qu'il désire l'aube (1)!

— C'est l'alouette, messagère de l'aurore, s'écria le trouvère. Ah! combien ont préféré et préféreront le chant du rossignol (2)! Celui-ci chante l'heure des tendres accords; l'alouette sonne l'heure de l'adieu. Aussi, bien est faite notre chanson, qui dit au refrain:

Hé! aloete, Joliete Petit t'est de mes maux (3).

(1) Chant de N. Uc. de la Belcalairia, du Limosin. En traduisant, je n ai changé qu'un pronom dans le texte, que voici:

E per aleujar ma pena Vuelh Far alb' ab son novel La nueg vei clar' e serena, Et aug lo cant d'un auzel En que mos mals se refrena, Don quier lo jorn et apel Dieus! qual enuech Mi lai la nuech Per qu'ieu dezir l'alba.

- (2) Trouvère prophète, il songeait à Roméo et Juliette.
- (3) Jolie chanson que le Grand d'Aussy dit être tirée du Paradis d'amour.
- Pour ores, je ne chanterai autre aubade. Après cette nuit lumineuse, les gentilsfemmes vont monter en leurs chambres: les belles étoiles vont se coucher.

A ces mots, le sourire courut sur bien des jolies bouches.

— Et moi, j'entends l'aubade du clairon, dit le châtelain, mais je suis barbon grisonnant, et les jeunesses ont besoin d'une autre musique. Cà! mes chevaliers, mes écuyers et mes pages, la nuit a été bonne pour vous. Bonne soit-elle pour les chanteurs. Trouvères et troubadours se sont montrés également experts en vers d'amour et de guerre: los à eux; qu'ils soient également récompensés!

Au matin quant il fut grand jor Furent paié li trouvéor, Li un orent biax paletrois, Beles robes et biaux agrois; Li autre lonc ce qu'ils estoient Tuit robes et deniers avoient... Quant li jougleour sont paié En lor païs sont repairié: Et la cours estoit départie Cascuns chevaliers o sa mie S'en vet à joie et à baudor. (1)

(1) Roman de l'Atre périlleux. Voici l'explication des mots un peu difficiles à entendre: agrois, bijoux agrafes; lonc, selon; repairié, rapatriés, repartis; o, avec; s'en vet, s'en va; bandor, baudor, ébaudissement, allégresse; en provençal baudour.

Société charmante et frivole, toute jeune et déjà vieillie dans les raffinements! elle portait au cœur un germe de mort que je dévoilerai. Je n'ai voulu ici (ce que j'eusse fait mieux, si j'avais plus d'espace) que montrer la ressemblance de la poésie chevaleresque au Midi et au Nord. Elles eurent les mêmes genres; ensemble elles fleurirent, ensemble on les vit dégénérer et se flétrir. Troubadours et trouvères, d'abord comblés; de présents, tombèrent dans le même discrédit, et l'on put entendre leurs plaintes, mêlées de railleries amères. L'un d'eux écrivait ce conte satirique, peinture vivante de la société d'alors, et dont j'emprunte l'analyse au grave oratorien Daunou:

— Dieu, quand il eut créé le monde, y plaça trois espèces d'hommes, les nobles, les ecclésiastiques et les vilains. Il donna les terres aux premiers, les dîmes aux seconds et condamna les derniers à travailler toute leur vie pour le service des deux premiers ordres. Cependant il restait deux classes de personnes qui n'étaient pas pourvues: les ménestriers et les courtisanes. Dieu chargea les nobles de nourrir les ménestriers, et confia les courtisanes aux prélats qui, par les soins qu'ils ont pris d'elles, ont mérité le paradis; ils seront indubitablement sauvés; mais il n'y aura point de salut pour les nobles, parce qu'ils laissent les ménestriers mourir de faim. (1)

Ainsi, les chanteurs, qui souvent, jadis, étaient montés au rang de chevaliers, tombaient à celui de purs ménestrels, de jongleurs, et s'assimilaient eux mêmes aux courtisanes.

(1) Discours sur l'état des lettres au treizième siècle, p.366, p367.

La société qui les avait fait vivre se mourait; puis, à monde nouveau, poésie nouvelle: après l'Arioste, Cervantès!

DEUXIÈME POINT: LES DISSEMBLANCES

I

GÉNIE LYRIQUE ET GÉNIE ÉPIQUE.

Législation, mœurs et coutumes, croyances religieuses, formes de l'art, chacun de ces domaines exploré tour à tour révèle une frappante similitude entre les populations du Midi et du Nord. Faudrait-il en conclure que rien ne les distingue? Oui, s'il n'entrait dans le problème aucun autre élément que les faits exposés. Ces faits attestent l'unité de race; des faits nouveaux, qu'il importe de connaître, car la vérité n'est que dans la plénitude des choses, nous montreront, sous cette unité de race, la variété des familles: diversité de tempéraments sous une même nature, et, dans des âmes semblables, caractères différents.

Le génie méridional fut toujours plus lyrique; celui du Nord plus raisonneur. L'un s'indigne et s'emporte, l'autre raille et se contient. Où le troubadour jette un sirvente enflammé, le trouvère imagine un conte narquois; l'un a des éclats de colère qui font haïr l'ennemi, l'autre des éclats de rire qui couvrent de ridicule. Le premier nous a donné Mirabeau et les Girondins, mais l'autre nous avait donné Molière et Voltaire.

Si le caractère méridional a plus de spontanéité et de fougue, celui du Nord a plus de réflexion et de constance. Je ne sais où j'ai lu ces mots d'un vieil amiral: — Faut-il recevoir et rendre les bordées des vaisseaux ennemis, j'appelle mes Ponantais et surtout mes Bretons; mais vive mes Provençaux, quand il faut sauter à l'abordage!

Très impressionnable, très vif, très chaleureux, le Méridional changera maintes fois d'idée et de tactique; plus froid, plus calme, plus ferme, l'homme du Nord accomplira des œuvres de plus longue haleine. Le premier, c'est le sang bouillant de la jeunesse; le second, c'est la raison mûre de la virilité.

Admirable nation celle où viendront s'unir ces deux éléments de force et de grâce, de logique et d'inspiration! (Relire la pensée qui m'a servi d'épigraphe.)

Le contraste des deux génies apparaît dans les œuvres qui nous restent de la langue d'oïl et de la langue d'oc.Dante les caractérisait ainsi: — Chacune invoque d'imposants témoignages, la langue d'oïl sa vulgarisation due à ses charmes et à sa facilité. A elle appartient toute composition en prose vulgaire, c'est-à-dire les ouvrages où l'on a recueilli les gestes des Troyens et des Romains, les merveilleuses aventures du roi Arthus et plusieurs autres histoires ou enseignements. La langue d'oc fonde ses titres sur ce qu'elle fut choisie originairement par les éloquents écrivains vulgaires pour poétiser, comme la plus parfaite et la plus douce, témoin Pierre d'Auvergne et d'autres plus anciens. (1)

C'est ce que vient corroborer le vieux grammairien limousin, Raymond Vidal, par un passage dont M. Guessard, son éditeur, et H. Littré ont signalé toute l'importance: — La langue française vaut mieux et est plus avenante pour faire romans et pastourelles, mais celle de Limosin vaut mieux pour faire vers et chansons et sirventes. (2) En d'autres termes: La langue française est préférable pour les longues compositions rimées, la langue méridionale pour les chants lyriques.

Oui, c'est le Nord qui nous offre les grandes épopées, ces colossales chansons de geste de vingt, trente, cinquante et jusqu'à soixante-dix mille vers, si variées dans leurs trois cycles d'Arthus, de Charlemagne et d'Alexandre. Jehan Bodel d'Arras le disait:

Ne sont que trois matières à nul homme entendant: De France, de Bretaigne et de Rome la Grand.

- (1) De la langue vulgaire, l. I, ch. x.
- (2) La parladura francesca val mais et es plus avinenz a far romantz et pasturelas mas celha de Lemozin val mai per far vers e cansos e sirventes. (Raim. Vidal, la Dreita maniera de trobar.)

Et c'est en effet la représentation des trois races que le moyen âge nous montre sur le sol de la Gaule: Celtes, Romains et Germains.

Interminables chansons! il fallait ces longs récits pour les longues veillées des longs hivers, dans les châteaux du Nord. Le Midi, qui connaît moins cette monotonie de l'existence, jette ses notes vives et joyeuses. La chanson, non celle de geste, non l'épopée, mais l'hymne, l'ode, tel est son genre favori. Devant celui-là, tous les autres reçoivent le nom de sirventes. Ce nom, qui ne devait caractériser plus tard que les satires, désigna, en effet, dans le principe, tous les autres genres que la chanson, genres subordonnés, subalternes, servants, sirventes.

Est-ce à dire que le Midi ignora les compositions épiques? Tel n'est point le sens de mon affirmation. Je ne veux marquer que la prédominance des genres dans les deux littératures, surtout à l'heure de leur pleine éclosion. Au Midi, véritable jardin, trop de fleurs par milliers s'épanouissent au soleil, pour que l'ombre des grands arbres y ait couvert le sol: çà et là un bouquet de rouvres ou de pins, voilà tout; mais c'est au Nord que s'étendent les hautes forêts avec chênes, bouleaux, sapins gigantesques.

II

MEME SUJET. — SYSTÈME DE FAURIEL.

Cette appréciation sur les troubadours et les trouvères avait dominé en littérature, depuis Dante et Raymond Vidal, leurs contemporains, jusqu'à des temps près de nous. Ce fut dans les belles années d'activité intellectuelle qui suivirent 1830, que, dans la chaire créée pour lui, à la Faculté des lettres de Paris, Fauriel apparut enfin, apportant un système tout nouveau.

Le prestige du professeur fit le succès du système. Certes, je reconnais en Fauriel un vrai homme de lettres, modeste dans sa vie, passionné pour l'étude, désintéressé dans ses jugements, investigateur; souvent heureux, qui a mis en lumière bien des choses ignorées. Voilà des qualités qui lui donnent rang parmi les talents

supérieurs. Que dire de plus? Moi je m'en tiens là, et j'ôte mon chapeau; mais cela même semble une irrévérence aux adorateurs pieusement

agenouillés devant l'oracle. Faut-il donc tout admirer en Fauriel, tout (comme on l'a f'ait), jusqu'à son style terne et fatigant? Faut-il repousser le libre examen pour la foi extatique?

Non point! La seule manière digne d'honorer les morts comme les vivants, c'est de les traiter en hommes, non en dieux, c'est de leur rendre justice. Reconnaissants pour les secours que l'érudition de Fauriel peut nous prêter, c'est un devoir à nous de signaler, de rejeter ses erreurs.

Donc, en 1831, usant de son droit, il vint, touchant les trouvères et les troubadours, combattre toutes les idées reçues. Il renversa les rôles. Je me trompe: sans rien enlever aux troubadours de leur aptitude et de leur gloire dans les genres lyriques, il les proclama de plus seuls inspirateurs, seuls vrais créateurs de l'épopée.

Comment peindre l'émoi qu'il produisit? Vivement combattu par MM. Paulin Paris, l'abbé de la Rue et Walter Scott même, son opinion néanmoins triompha. Ampère en adoptait les principes; W. Schlegel l'appuyait; Wilmar lui attribuait gain de cause, et l'historien Gervinus, formulant vivement la pensée du professeur, écrivait: — Les Provençaux ont été pour l'Europe ce que furent les Grecs dans le monde antique.

Depuis le savant et très judicieux Raynouard, il était devenu impossible de refuser absolument le génie épique à la Provence, et, dans son cours, M. Villemain disait à cet égard, avec la bonne grâce de la bonne foi: — L'opinion que j'avais exprimée était une erreur. Effectivement, on montrait des épopées provençales.

Dans sa Grammaire romane, Raynouard compte: en vers, Gérard de Rossillon, Jauffre, fils de Dovon; en prose, Philomena. Il mentionne la Chronique des albigeois, qui fut, à l'heure des douleurs, le chant le plus solennel, le chant du cygne expirant. Un jeune et laborieux érudit, M. Paul Meyer, a retiré, en 1865, de la bibliothèque de Carcassonne où il était enfoui, le roman complet de Flamenca, qui date du treizième siècle et dont Raynouard n'avait donné que des fragments. Je pourrais citer encore, comme existant en langue d'oc, Ferabras, Blandin de Cornouaille, la Vie de sainte Énimie; on peut admettre enfin que plus d'un manuscrit a pu être brûlé par les destructeurs fanatiques du treizième et même du seizième siècle.

Cela dit, il est sage de s'arrêter, attendu qu'il reste même à discuter la provenance et la date de ces poèmes. Fauriel, lui, ne se contenta pas de si peu, et les admirateurs s'écrièrent (c'est M. Sainte-Beuve qui s'en fait l'écho): — M. Raynouard avait retrouvé une langue, M. Fauriel a retrouvé une littérature.

Savez-vous combien de poèmes ce dernier attribue aux troubadours? Sans crainte on pourrait dire: Tous ceux de l'Europe du Moyen Age. Je les ai comptés en détail, et voici le résultat: 29 poèmes carlovingiens, 21 bretons, 17 grecs, 15 grecs et romains, 5 bibliques, 35 divers, 7 non classés: total, 129!

Quoi! vous pensiez que c'étaient les trouvères qui avaient exalté les héros du Nord; vous pensiez que c'étaient les bardes de Bretagne qui avaient eu les premiers l'idée de chanter leur roi Arthur et ses chevaliers de la Table ronde? Rien de plus naturel, ce semble; mais détrompez-vous!

— Tout cela est méridional et provençal!

L'épopée chevaleresque provençale se divisa, dès le milieu du douzième siècle, en deux branches parfaitement distinctes l'une de l'autre par la forme, par le caractère poétique, par la destination, aussi bien que par le sujet. L'une fut l'épopée carlovingienne, nationale, populaire, austère et rude... L'autre fut l'épopée de la Table ronde, toute d'un jet, toute d'invention sentimentale, raffinée, principalement faite pour les hautes classes de la société. Ces deux branches d'épopée formaient le complément naturel et nécessaire de la poésie lyrique des troubadours. Elles étaient, conjointement avec celle-ci, l'expression poétique de la civilisation provençale. (1)

(1) Fauriel, Histoire de la poésie provençale, t II, p 448. Si cette citation ne suffit point, si l'on veut mieux se convaincre que le célèbre critique, tant pour le cycle carlovingien que pour le cycle breton, accorde expressément aux poètes du Midi l'antériorité, l'originalité, la supériorité sur les poètes du Nord, qu'on prenne l'ouvrage, le tome que je cite, et qu'on lise les pages 415, 418, 432, 434 et 438.

Sur quoi le professeur a-t-il donc fondé son opinion? M. Sainte-Beuve, lui si clairvoyant, fait bien quelques réserves et émet quelques doutes sur le complet triomphe du conquérant, qui a peut-être, dit-il, forcé sa pointe et réclamé plus qu'il ne lui sera définitivement accordé; oui; mais, quant à sa stratégie, il l'admire: M. Fauriel, le premier, par toutes sortes de preuves et d'arguments d'une très grande force, vint réclamer pour les Provençaux l'invention et le premier développement de la plupart des romans de chevalerie... Il réclamait tout le butin d'un seul coup, et avec un ensemble de moyens, avec une hardiesse de sagacité tout à fait déconcertante.

Serait-on trop téméraire de se rendre témoin du combat et d'examiner les armes? Apparemment, puisque le dernier historien des troubadours, M. Eugène Baret, dans l'estimable livre qu'il vient de consacrer à ces poètes, s'écrie, en parlant de Fauriel: — Ne touchons point aux armes de Roland!

Eh bien, je ne sais si tout le monde l'ignore, mais personne ne l'a dit: ces prétendues armes de Roland, c'était la vieille ferraille oubliée de l'abbé Papon, un peu remise à neuf pour la bataille. Quarante-quatre ans à peine séparent le cours de Fauriel de la publication des Lettres sur les trouvères et les troubadours (1787), et tout ce qui se trouve au fond dans ces lettres parut une nouveauté, une découverte en 1831!

Le professeur en Sorbonne basait d'abord son système sur une foule de raisonnements a priori, valables quand les faits les confirment, nuls quand les faits les démentent. Aussi, ne voulant point s'en tenir là: — Mais il y a d'autres preuves, ajoutait-il, et des preuves plus directes, plus irrécusables encore, de ce que je veux dire. Je les trouve dans le témoignage des troubadours. Leur poésie lyrique fourmille de citations, d'allusions, de réminiscences, qui supposent NÉCESSAIREMENT et par conséquent DÉMONTRENT DE LA MANIÈRE LA PLUS EXPRESSE la coexistence (avec la poésie lyrique) d'une poésie épique riche et variée.

La liste que j'ai dressée des productions connues et citées par les troubadours est de plus de cent.

Papon avait déjà fourni cet argument: — On nous accuse de n'avoir pas un seul roman d'amour, pas un seul de chevalerie. Mais cela prouve-t-il que nos poètes n'en aient jamais fait? Giraud de Calanson, qui florissait avant l'an 1210, fait une énumération des contes et des romans dont un jongleur doit être instruit pour être bien venu dans le monde. Il en cite plus de trente... (2)

(2) Papon, Voyage de Provence. Lettres sur les trouvères et les troubadours, p. 225, 226.

Eh quoi! de ce que les troubadours ont cité des œuvres épiques, s'ensuit-il forcément que toutes ces œuvres fussent écrites dans leur langue? Vu notre goût des littératures comparées, sans cesse, aujourd'hui, nous faisons allusion à des poèmes de tous les siècles et de tous les pays; or, que penser du critique qui, dans mille ans, voudrait en conclure que tous ces poèmes furent français?

Papon avait prévu l'objection; c'est pourquoi il se hâte d'ajouter: — Ces romans et les autres que je ne vous cite pas, étoient écrits en provençal; car vous jugez bien qu'on ne conseilloit pas à un homme qui se destinoit à faire l'amusement des cercles et des cours, où l'on n'entendoit et ne parloit que cette langue, d'apprendre et de débiter des contes et des romans écrits en françois?... (1)

Fauriel avait prévu l'objection; c'est pourquoi il s'écrie: — Personne, je le présume, ne se figurera que les romans auxquels les troubadours songeaient dans ces allusions fussent des romans français ou en toute autre langue que le provençal: l'hypothèse serait par trop aventurée... Et avec plus d'insistance encore: — Ce serait un fait inouï, inconcevable, que des allusions si fréquentes, si familières se rapportassent à des compositions en une autre langue et d'une autre littérature que celles mêmes auxquelles appartenaient les chants lyriques où elles se rencontrent. (2)

- (1) Même ouvr., p. 226, 227.
- (2) Histoire de la poésie provençale, t. II, p. 399, p 400.

Cela paraîtrait à Fauriel un fait inouï, inconcevable? C'est pourtant le même critique qui a écrit dans le même ouvrage, et ceci repose sur une notion positive: Les troubadours, qui fréquentaient toutes les contrées de l'Europe, avaient naturellement par là l'occasion d'étudier les langues de ces contrées... Ces pays étaient l'Espagne, l'Italie et le nord de la France... Des relations des trouvères avec les troubadours s'ensuivait naturellement un échange continu de sentiments et d'idées dont le résultat équivalait à peu près à celui qu'auraient pu avoir des écoles et un enseignement eu forme... Ceux des troubadours et des trouvères qui jouissaient d'une certaine renommée... s'envoyaient du nord au midi et du midi au nord, par leurs jongleurs, des pièces de vers, des espèces d'ambassades poétiques sur les choses qui les touchaient de plus près (1) Lorsqu'on peut constater une telle fraternité entre des poètes, est-il donc inouï inconcevable d'admettre que les uns aient fait des allusions aux ouvrages des autres?

(1) Même ouvr., t.III p. 285, 286, 296, 297.

Mais, pour nous convaincre que tous les romans bretons et carlovigiens furent primitivement composés en provençal, Fauriel trouve d'autres raisons, et notez ceci: — Il se pourrait qu'elles eussent à elles seules une autorité supérieure à tel ou tel témoignage historique particulier, qui y serait opposé. En effet, elles sont elles-mêmes un témoignage et l'un des plus décisifs et des plus intéressants qu'il soit possible d'imaginer. — Qu'est-ce donc?

— C'est qu'il y eut dans le Midi plus de monuments et de localités décorés des noms des héros de ces romans. Oui, plus qu'au Nord, l'on y trouve des tours, des cavernes, des rochers et des sites remarquables qui portèrent le nom de l'immortel paladin Roland. Donc, tous les poèmes du cycle carlovingien sont originaires du Midi! D'autre part, s'agit-il des romans de la Table ronde, par exemple du Graal, eh bien, ce qui est remarquable dans cette fable du Graal, c'est ce nom même de Graal... Elle a dû recevoir ce titre, qui est

indubitablement son titre originel, dans des pays de langue provençale; car c'est indubitablement à cette langue qu'appartiennent les termes de graal, gréal, formes particulières de celui de grézal, qui signifie vase...

(1) Donc, tous les poèmes du cycle breton sont originaires du Midi! Voilà des raisons de force à renverser un homme!

L'abbé Papon avait plaidé, lui aussi, et en meilleur style, pour ce qu'il nomme la règle des circonstances locales,... cette empreinte à laquelle on distingue le pays où un ouvrage d'imagination a été conçu et exécuté.... Les noms de Beaucaire et de Saluces, par exemple, où se passent l'aventure intéressante d'Aucassin et de Nicolette et l'attendrissante histoire de Grizelidis, nous autorisent à disputer aux trouvères l'invention de ces deux contes (2)... Voilà des raisons de force à assommer un bœuf!

- (1) Fauriel, ouvr. cit. Voir t. II, p. 419, 441. Je pourrais discuter sur le terme même de graal; mais à quoi bon?
- (2) Papon, ouvr. cit, p. 212 et 219.

Mais quoi! Legrand d'Aussy avait déjà répondu à l'abbé Papon: — Avec cette façon de penser, les Espagnols pourront revendiquer Gil Blas; Zaïre sera due aux Arabes, Alzire aux Péruviens. Fauriel, qui ne pouvait ignorer cette petite objection, n'en a tenu compte: un conquérant s'arrête-t-il à de pareils obstacles?

Veuille le lecteur me pardonner tous ces détails. J'ai cru instructif de montrer le fond de ce système, auquel bien des hommes et des plus choisis, des plus influents, de France et d'Allemagne, reconnurent, c'est m. Sainte-Beuve qui le répète d'après Schlegel, toute la portée d'une découverte.

Comment ne songea-t-on même point que, si les poèmes carlovingiens, apologie de la féodalité germanique, devaient éclore quelque part, c'était, moins que partout ailleurs, en Provence, où la féodalité avait moins de racines? Ils furent bien vite oubliés dans le Nord; ils suivirent la destinée des princes qu'ils célébraient. S'ils ne purent s'acclimater là, moins encore avaient-ils pu éclore au Midi.

Quant aux poèmes du cycle d'Arthus, qui, dans la féodalité, introduisent l'esprit chevaleresque, ces poèmes dont Fauriel avait dit: — Un genre de composition pareil n'a jamais existé ni pu exister en Bretagne, eh bien, M. de la Villemarqué a pu affirmer, preuves en main, que tout est celtique (l'auteur veut dire breton) dans ces compositions. (1) Lorsque Christophe Colomb revint du nouveau monde, il en rapporta des preuves visibles de sa découverte: Fauriel n'avait qu'à apporter, des terres méridionales, quelques-uns des poèmes nouveaux antérieurs à ceux du Nord, et qu'il y avait trouvés en foule; mais quoi! pas un seul, rien!

(1) Hers de la Villemarqué, les Romans de la Table ronde. Introduction — Il faut dire à l'honneur de Fauriel que, sur ce point, il parut abandonner sa doctrine.

Une dernière réflexion: le vrai génie d'une littérature doit être recherché surtout à l'époque de son plus complet développement. Or, quel fut alors le caractère de la poésie provençale: lyrique ou épique? C'est Fauriel lui-même que j'interroge. Voici sa réponse: Les idées et les mœurs chevaleresques qui, dès le douzième siècle, commencèrent à régner dans le midi de la France, furent l'occasion d'une grande révolution dans la poésie... L'expression délicate, ingénieuse, harmonieuse, élégante de l'amour, devint le but le plus élevé de cette poésie... Les genres lyriques prirent dès lors, dans le sentiment et dans le goût des classes cultivées, une prépondérance décidée sur les genres épiques.... Ailleurs: — C'était de leur talent dans les genres lyriques que les troubadours célèbres tiraient la part la plus brillante et la plus certaine de leur renommée.

Il ne faut rien de plus, pour confirmer ce que tout le monde admettait déjà: que les genres lyriques furent, bien plus que l'épopée, dans le vrai génie des Provençaux. Et moi qui, sans être Olivier, ai osé toucher aux armes de Roland, affronter Durandal, sans avoir Haute-Claire, je demande au lecteur ce qui reste de la conquête, c'est-à-dire du grand système de Fauriel.

Ш

LA FRANCE N'EUT-ELLE JAMAIS LE GÉNIE ÉPIQUE?

Si la théorie du célèbre professeur est ruinée dans son ensemble, il en restera des détails. Une conclusion qui en ressort et qui rentre dans notre thèse est celle-ci: Puisqu'on a pu croire que les Français du Midi avaient été à ce point imités, copiés par les Français du Nord, l'union entre eux était donc bien grande! Que devient alors le système qui n'accuse partout qu'antagonisme?

Attesté déjà par l'histoire, le phénomène social de l'union au moyen âge se confirme de nouveau dans les compositions épiques de l'Occident. Nous, qui combattons le passé féodal, nous saluons cette sorte d'unité

établie par le catholicisme, par la chevalerie, par des langues fraternelles et une littérature plus fraternelle encore. Plus tard, les nations se constituant, chacune d'elles prendra un caractère de plus en plus distinct, et aura sa littérature propre. Celle de la France, alors, moins pittoresque, moins originale, moins personnelle, prendra un caractère plus abstrait et plus universel.

Puis, à l'heure où ces nations, par la fraternité démocratique, voudront boire encore à la même coupe de poésie, la grande école romantique du dix-neuvième siècle, avec un instinct d'abord très inconscient, se retourne vers ces époques où les peuples européens au berceau vivaient du même art, adoraient le même Dieu, redisaient les mêmes légendes. Beaucoup de romantiques n'ont vu là qu'un sujet de pittoresque et de couleur pour leurs tableaux; d'autres y ont cherché une excellente occasion de restaurer triomphalement le passé. Mais en définitive, les siècles, pas plus que les fleuves, ne remontent à leur source, et le moyen âge ne pouvant nous fournir ni l'art, ni la science, ni la foi, ne nous laisse que l'exemple d'une communion momentanée entre les peuples. Gardez cela, jetez le reste au vent!

C'est pour n'avoir point senti cet accord dans sa puissance, que Fauriel, après avoir exprimé cette vérité: — Il y a entre l'épopée provençale et l'épopée française du moyen âge des rapports nombreux, évidents et intimes, ajoute: — Il faut de toute nécessité que l'une des deux ait servi de type à l'autre.

Non, cela n'est pas de toute nécessité chez des hommes qui vivent d'une vie un peu confuse, mais commune. Edgar Quinet a dit le vrai mot de cette époque: Le Nord ne traduisit pas le Midi, ni le Midi le Nord... Tous les peuples ont travaillé au plan de la cathédrale; tous ont coopéré par quelque point à l'ébauche de l'épopée catholique et féodale;.. Le poème qui, depuis longtemps, se préparait au fond des cours, éclata de toutes parts, et presque à la fois, en des langues différentes.

La fleur dont les germes ont été semés partout, était-elle donc étrangère, exotique, au Nord de la France?

La vérité, l'incontestable vérité, c'est que la France, la première, éveilla le génie épique des peuples modernes. Ses chansons de gestes inondent l'Europe du moyen âge.

— L'Italie et l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, dit M. Littré, traduisirent ou imitèrent ces poèmes, dont les héros devinrent populaires par toute l'Europe catholique et féodale. Une grande influence littéraire fut ainsi acquise à la France. Elle préludait alors par la poésie, par les fables, à ce rôle civilisateur, à cette unité du genre humain qu'elle devait faire prévaloir un jour, avec bien plus de puissance, au nom de la raison.

En face de cette vérité, je demande si elle doit longtemps prévaloir encore l'opinion contraire, l'opinion générale, que l'auteur de Mirèio a formulée en ces mots: La Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, l'Allemagne ont leurs poèmes épiques. La France (l'auteur ne désigne bien entendu que la France du Nord), la France n'en a pas et n'en aura peut-être jamais. On peut répondre à cela par un fait bien simple, mais brutal comme un fait.

Si la chanson sur Gérard de Rossillon est écrite dans les deux langues (1), le plus souvent les sujets provençaux ne se trouvent relatés qu'en français. Telle est la chronique de la Belle Maguelone et Pierre de Provence; Aye, la belle Avignonnaise; les Quatre Fils Aymon de Montauban; Eymeri de Narbonne, et enfin cette série de chansons de Gestes, où Mistral a puisé un épisode de Calendau, les chansons sur Guillanine d'Orange, Guillaume au Court-nez, le Charroy de Nismes, la Prise d'Orange, la Bataille d'Aleschamps, etc., qui célèbrent le triomphe sur les Sarrasins. Tous ces poèmes, toutes ces actions ont le Midi pour théâtre. Ont-ils jamais été écrits en langue d'oc? C'est à discuter; mais on ne les trouve qu'en langue d'oïl, c'est indiscutable.

Nous voyons même le poète provençal, Guyot ou Kyot, celui à qui le célèbre minnesinger Wolfram Eschembach a emprunté son Parzival (1215), adopter la langue d'oïl et, né troubadour, se faire trouvère. (2)

- (1) M. Francisque Michel, en 1856, l'a publiée dans les deux textes.
- (2) Longtemps on avait cru que Eschembach avait puisé son sujet dans un poème provençal; mais, dit Edgar Quinet, il n'en est rien. Dans un passage cité, l'année dernière, par M. Lachmann, Eschembach affirme positivement que l'ouvrage de Guyot le Provençal, où il a puisé le sien, était écrit en français:

Kyôt ist ein Provenzal;...

Swas er en Franzoys dâ von gesprach.

c'est-à-dire: Guiot est un Provençal;... tout ce qu'il a dit à ce sujet est en français.

Tous ces faits indéniables n'autorisent qu'une seule et double conclusion: d'une part, la fraternité du Nord et du Midi; d'autre part, l'aptitude toute particulière de la langue d'oïl pour les grands sujets épiques.

Que si maintenant on me demande quels furent, au fond, les traits, les accents, les actes que nos vieux poètes prêtent a leurs héros, je répondrai: Il faut les lire! La physionomie de notre âge héroïque et barbare, chevaleresque et brutal, est là tout entière, bien plus vivante que dans nos pâles histoires.

Ce qui frappe dans ces œuvres, c'est le grandiose de l'ensemble et la variété pittoresque des détails. Deux monuments dominent le paysage, souvent désolé: la cathédrale et le manoir, car alors tout n'est que religion ou guerre, et souvent c'est guerre et religion ensemble, c'est-à-dire croisade; et, entre ces deux monuments, passe une foule bariolée de chevaliers, d'ermites, de bourgeois, de vilains, de serfs, de truands; tout cela pêlemêle se prélasse, ahanne, prie, blaspbème, se résigne, menace, rit, pleure, fait ripaille, meurt de faim. Silence du cloître, clameur de la rue, cris des combats, piaffement des chevaux de bataille, bruit des engins de guerre, cliquetis des grandes épées, siéges, meurtres, famines, bruit d'ailes des vautours s'abattant sur les pendus qui se balancent aux poteaux; voilà le fond du tableau de nos vieilles épopées.

Sur ce fond, les héros se détachent avec le relief que donnent seules les grandes actions. Voyez-les: ils ont tous des tailles colossales, eux qui sont à genoux comme de petits enfants devant leur patron ou Madame la Vierge; et quelque chose dépasse leur taille: c'est leur force. La lutte avait déjà duré tout un jour et puis un jour encore entre Olivier et Roland.

Ce dernier dit alors: — Je voudrais me coucher pour me reposer.

Mais Olivier lui répond avec ironie: — Couchez-vous sur l'herbe verte, je vous éventerai pour vous rafraîchir. Alors Roland, à haute voix: — Vassal, je le disais pour vous mettre à l'épreuve; je combattrais volontiers encore quatre jours sans boire ni manger. Et, en effet, ils ne posèrent point les armes. C'est ce même héros qui, d'un coup de son épée, fendit une montagne en deux. Vous ne le croyez point? Allez dans les Pyrénées: les paysans vous montreront la Brèche de Roland.

Tout cela est insensé et sublime: insensé, puisque c'est hors nature; sublime (et pour cette époque-là seulement) puisqu'on y sent l'âme naïve affamée de grandeur. Tout cela, dans la peinture des crimes, comme des vertus, est souvent empreint d'une candeur qui nous confond.

Ce monde est grandiose comme la nature du chaos, mais ce n'est rien de plus: on n y soupçonne point l'harmonie; l'homme, c'est-à-dire la Conscience humaine, ne s'en détache point encore; elle ne se possède pas. On la voit flotter entre les dévouements non raisonnés, qui ne s'arrêtent qu'au sacrifice de la vie, et les haines non raisonnées, qui ne s'assouvissent que dans la mort de l'ennemi. Voilà pourquoi, lorsque j'entends proclamer que ces hommes nous dépassent, tout en admirant l'art primitif des poètes, je réponds: Oui, ils nous dépassent, à la manière des géants, des sauvages, des enfants!

Ces grands types chevaleresques que nous créâmes et qui avaient animé toutes les littératures, furent ensuite et par nous-mêmes relégués dans l'oubli. C'est que, tenant à la féodalité, ils ne représentaient plus notre vrai génie. L'épopée ne survécut point en France au système social qui l'avait enfantée, ou plutôt elle prit des formes toutes différentes. Pouvoir catholico-féodal, légende, merveilleux étaient tués par la raison: l'épopée se fit populaire, satirique, et l'on eut le Roman de Renard, les Fabliaux, Gargantua et Pantagruel, la Satire Ménippée, les Fables de la Fontaine, Candide.

Le sentiment de la nature remplaçant la foi, le culte du droit et de la justice se substituant à l'idolâtrie pour la force, tout ce qui tenait au passé fut couvert de sarcasme, nommé gothique, welche, barbare. L'enthousiasme était-il tué pour cela? Il s'était agrandi, en s'appliquant à de plus grandes choses.

A partir du seizième siècle, le vrai souffle a manqué aux nombreux poètes qui ont voulu chanter tel ou tel fait particulier de notre histoire. Pourquoi? Parce que les faits particuliers, même nationaux, ne peuvent satisfaire pleinement à un génie qui embrasse la nature et l'humanité. La véritable épopée alors, qui n'est plus forcément en vers, donne ses mâles accents à Bossuet, dans les Révolutions des empires, à Cuvier, dans les Révolutions du globe, à tous nos grands historiens et vrais poètes, dans les scènes de la Révolution française, où le caractère national s'efface devant le caractère universel.

Le merveilleux est, dit-on, indispensable à l'épopée. Où le trouver mieux que là? Il ne s'est pas amoindri: il s'est déplacé, voilà tout. On ne le cherche plus dans le monde impossible des légendes, quand il s'offre de lui-même dans le monde réel, dans la nature et dans l'histoire.

Chercher l'épopée dans un Childebrand, c'est ne point voir les ressources que la civilisation offre à la poésie et c'est en revanche exposer la poésie à être reniée par la civilisation. Pourquoi le monde moderne comprendrait-il ceux qui, nés dans son sein, ne le comprennent pas? Il s'est affirmé dans trois grandes choses: la science, d'où naît l'industrie; la philosophie, née de la science et donnant à la conscience sa liberté; enfin, la politique, fille de la philosophie et qui doit en réaliser les principes en lois.

Ces trois choses: science, philosophie et politique, on a vu (p. 290) avec quel dédain l'auteur de Calendal les abandonne à la langue, à la société françaises. Que resterait-il donc à la société provençale, en admettant cette absurdité, qu'elle put vivre à part, hors de la France? A cet égard, le passé nous répond de l'avenir; et, puisque le chef des Félibres ne cherche et ne conçoit pas d'autre élément de vie que celui des poètes ses aïeux, voyons ce que fut, et dans la forme et dans le fond, la poésie des troubadours.

POÉSIE TROUBADOURESQUE.

SA FORME DÉLICATE ET FRELE; SON PRINCIPE: L'AMOUR!

1° Sa forme. — Nos vieux poètes du Midi ont une langue plus musicale que ceux du Nord. Ce fut leur malheur. Ils finirent par se bercer tellement d'harmonie et de rythme qu'il devinrent indifférents à la pensée. Tel fut chez eux le soin raffiné de la forme, qu'on ne peut s'en faire une idée qu'en lisant les originaux. Stances capricieuses, entre-croisements inattendus de vers grands et petits; rimes sonores; répétition dans chaque strophe non seulement du rythme de la première, mais des mêmes assonnances, rappelées dans le même ordre: voilà le procédé des troubadours. On dirait un rossignol qui tantôt jette ses notes saccadées, tombant en perles de son gosier, et tantôt prolonge son air puissant et grave, qu'il interrompt tout à coup par des trilles joyeux, et qui reprend ensuite sa stance, son motif d'harmonie.

Dubartas, le bonhomme Dupont de Nemours, Charles Nodier ont essayé de noter, de traduire le chant des oiseaux. Ont-ils réussi? On ne réussit pas mieux à traduire les vieux poètes de Provence. Schlegel l'a dit: — Pour jouir des chants des troubadours, il faut s'efforcer d'entendre leur langage. Vous ne voulez pas vous donner cette peine? eh bien, vous êtes condamné a lire les traductions de l'abbé Millot.

Et voilà précisément la cause de l'oubli où ils sont tombés. Ah! si l'on trouvait en eux, comme chez les lyriques, grecs, la pensée éternellement vivante sous les formes disparues, ils auraient eu cent traducteurs; mais il n'y a là souvent que de brillantes bulles de savon, irisées des couleurs de l'arc-en-ciel; vous y touchez: tout s'évanouit.

Cependant, soyons justes: ce qui nous semble aujourd'hui si futile eut sans doute sa raison d'être et sa valeur. Ce fut œuvre méritoire, au moyen âge, que d'assouplir ainsi une la langue populaire, créer un style préparé l'instrument de pensée.

Hélas! pourquoi les troubadours s'en sont-ils tenus là?

Les trouvères n'ignorèrent point cette sollicitude pour la forme; ils employèrent le même genre de stances que leurs émules ou rivaux; mais, ayant l'ambition de mettre quelque chose là-dessous, au lieu de se copier les uns les autres et de ressasser le même motif, de bonne heure ils invoquèrent les grands génies inspirateurs du passé, notamment celui que Dante appelle à si juste titre le maître de ceux qui savent. Dès le douzième siècle, Pierre de Vernon ou d'Abernun, publie en vers les Enseignements d'Aristote. Son traité, dit-il,

Est le secré de secrez numez Ke Aristotle le Philosophe y doine.

est le secret des secrets divins qu'Aristote, le philosophe y donne. Dans Menus propos, Mère sotte, le vieux Pierre Gringoire ne fait que suivre la tradition du Nord, quand il dit à son tour:

Pere Aristote en la philosophie Et de tous ars et naturelle vie, En tous les faitz se submist à raison, Par quoy scient fut sans comparaison; Car par icelle enquerant verité Magnifia vertus et equité.

Les stances des troubadours, pleines d'artifices, prouvent la délicatesse d'une langue; oui, mais aussi sa fragilité. Malheur aux littératures qui bornent leurs efforts à créer de si fins bijoux! elles s'épuiseront vite sans laisser rien de durable. Voilà ce qu'exprimait avec une haute raison l'historien critique et poète, M. Saint-René Taillandier, et dans la préface même, dans la sympathique préface qu'il consacra à la première publication des Félibres. (1)

— L'enfance, dit-il, doit faire place à la jeunesse et la jeunesse à la virilité. Aux premiers et fugitifs mouvements de l'âme qui s'éveille, aux impressions gaiement superficielles, doivent succéder les graves pensées et les résolutions durables. Si cette transformation ne s'accomplit pas, la gentillesse des idées et du langage deviendra bientôt un signe fatal. Rien de plus pénible que ce bégayement de l'esprit à l'âge où il faut que l'homme déploie sa force... Que fait cependant la Provence? Ses chants toujours plus nombreux ne sont que des variations sans fin sur le même motif, qu'elle a depuis longtemps épuisé... Canzones, tensons, descors, sonnets, sixtines, le vent éparpille au loin toutes ces fleurs; elles ne s'épanouissent que pour mourir aussitôt... Vous croyez avoir affaire à des hommes, et vous ne saisissez plus aucun accent distinct, aucune parole fièrement jetée... Babil d'oiseau, enivrement de la parole, murmure mélodieux, léger, interminable, voilà ce qu'était devenue la poésie de la Provence, à l'heure ou l'imagination moderne, éveillée par ses appels, allait produire, au nord et au midi de l'Europe, des œuvres assez originales pour défier les injures du temps.

(1) Li Prouvençalo, poésies diverses. Avignon (1852).

2° Son principe.— Ainsi cette civilisation enfantine, charmante ne put s'élever à la virilité. Pour le comprendre, il faut l'étudier dans son germe même.

De vagues instincts peuvent grouper des hommes; des sentiments forts les tiendront unis; mais il n'y a que des notions précises, viriles qui puissent constituer des peuples. Voilà pourquoi tous les peuples ont un code

Au Midi, que trouvons-nous? Des sentiments vagues comme la plupart des sentiments; nul principe défini. Historiens, critiques, philologues sont unanimes à déclarer que la littérature, expression de la civilisation provençale, considère l'amour comme source de tout Pour les troubadours, qui en ont exposé et retourné, rebattu et subtilisé la métaphysique dans tous les sens, l'amour est le principe suprême de toute vertu, de tout mérite moral et de toute gloire. C'est là, pour eux, un point de doctrine fondamental et convenu, dont il semble qu'ils n'aient pas même beaucoup cherché à varier l'expression.

Une société peut-elle être basée sur quelque chose d'aussi ondoyant et divers que l'amour, à qui s'applique si bien ce qu'Ésope disait de la langue: C'est ce qu'il y a de meilleur et de pire?

L'amour représente un grand côté de l'homme, non l'homme tout entier. On n'en saurait tirer les principes universels des droits et des devoirs, par qui vivent et grandissent les peuples. D'ailleurs, tel que le sentirent et l'exprimèrent les troubadours, (nos romanciers contemporains sont-ils plus avancés?) l'amour fut bien plutôt une attraction inconsciente, aveugle, que l'admiration réfléchie, clairvoyante pour la beauté.

N'importe! avant de soumettre cet instinct à la raison, il fallait en affirmer la légitime puissance; il fallait donner droit de vie à cette force même qui engendre la vie. Or, en ce temps-là, austère et sombre, réaction contre le paganisme grec et romain, la loi religieuse n'avait pour idéal que la mortification sans trêve, l'anéantissement des sens. — Ne suivez pas vos pensées et vos yeux qui vous souillent, vous corrompent, vous prostituent vous-mêmes à tous les objets. Ce langage, Bossuet l'attribue au Saint-Esprit, et lui, dernier, grand et fidèle interprète de la foi, proclame l'opposition éternelle entre la raison et le plaisir.

Dans cette vallée de larmes (vallis lacrymarum), fuyons le sourire de la beauté! Qu'est-ce donc que la douceur de ces regards et de ce visage? C'est Bossuet encore qui le demande, et il répond: — Faible et trompeuse image!...

A quoi es-tu réduite, âme raisonnable! Toi qui étais née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche!...

Doctrine qui domine les âges chrétiens! Au milieu du quinzième siècle, Michault Taillevent disait, dans la Dance aux aveugles:

C'est donques bestialité
De tant desirer une chose
Qui n'est finale utilité;
Ains passe comme fleur de rose:
Et par elle l'âme est fourclose
D'avoir de paradis l'entrée
A quel fin elle fust créée.

Eh bien! cette beauté corporelle si redoutée, les troubadours viennent l'admirer face à face; cette puissance maudite, ils viennent la bénir; à la femme, que l'Apocalypse nomme plus amère que la mort, eux consacrent leur vie; à cette créature de perdition que l'enfer fit surgir devant saint Antoine, ils dressent des autels.

Par eux, l'amour même s'insinua dans la religion qui le proscrivait, et l'on vit naître bientôt le culte de la Madone, à qui François d'Assise, brûlant, délirant, adressera ses Fleurettes (Fioretti). L'Éternel Féminin exalté par Gœthe, Dante le glorifie déjà dans sa Béatrice et dans ses beaux tercets à la Dame si grande, si puissante que, celui-là qui veut une grâce et à elle n'a recours, veut que son désir vole sans ailes. Plus tard, l'Espagnol Loyola et ses disciples, à côté des cathédrales, hautes, froides sombres, sublimes, bâtiront les chapelles commodes, mignonnes, riantes comme une jolie femme, et où, parmi les parfums, le chant des violons, l'éclat des lustres, on célèbre le culte mystique et sensuel du Sacré Cœur de Jésus et de Marie.

La dévotion jésuitique est bien ce qu'on peut imaginer de plus énervant (des peuples peuvent en mourir!) mais les flagellations, macérations et mortifications anciennes étaient contre nature. C'est au midi de l'Europe que le culte du grand Crucifié avait le plus tôt étendu son empire; c'est là, sous les chauds baisers du soleil, que la chair criait et se révoltait le plus, sous le cilice et les lanières: c'est donc

là que dut se produire la réaction. Les flots méditerranéens, de l'azur desquels Vénus aux crins blondoyants, était sortie, la virent renaître; et, s'épanouissant à la douce nature, les troubadours, les premiers, chantent son charme et son pouvoir. Écoutez Bernard de Ventadorn, qui exprime leur inspiration commune durant deux siècles: — Quand je vois poindre l'herbe verte et la feuille, les fleurs éclore par les champs; quand le rossignol élève sa voix haute et claire et s'émeut à chanter, je suis heureux du rossignol et des fleurs: je suis heureux de moi, et plus heureux de ma dame; je suis de toutes parts enveloppé, pressé de joie; mais joie d'amour passe toutes les autres.

Doux chant matinal! après la nuit du moyen âge, il annonce le jour, la renaissance. Le concert éclate soudain au Nord comme au Midi, et, l'an 1300 n'a point sonné encore, qu'un trouvère répond au troubadour:

Li rossignox que j'oï chanter En la verdure lès la flor, Mi fait mon chant renoveler, Et ce que j'ai en fine amor, Et cele amor mi fait penser A la plus bele, à la meillor Qui soit, dont jà ne partirai. Dex,li dous Dex, j'ai au cuer Amorettes, s'amerai.

Une autre cause détermina, au Midi, la prépondérance de l'amour; cette cause fut dans la condition même de la femme. Aujourd'hui encore cette condition n'est point, là tout à fait la même qu'au Nord. Tandis qu'au Nord, presque tous les mariages, selon la coutume celtique, se font sous le régime de la communauté, au Midi, où la loi romaine prit plus racine, ils sont généralement contractés sous le régime dotal. Ainsi en était-il plus encore autrefois. La femme se trouva donc là moins liée, plus libre, plus souveraine; son influence, moins dépendante de l'homme, se fit plus sentir, et en quoi s'exerce avant tout l'influence de la femme, si ce n'est dans l'amour? Ajoutez que, possédant des fiefs, on ne l'épousa souvent que pour ses richesses ou pour n'importe quelle convenance politique.

Dès lors, dans cette société féodale, que d'unions mal assorties! On trouva à cette plaie deux remèdes: le divorce d'abord, eh! combien, durant le moyen âge, par vil calcul souvent, l'Église n'en a-t-elle pas prononcé! L'autre remède, ce fut l'amour cherché en dehors du mariage.

Le mariage ne s'était fait que par intérêt: on demanda à l'amour le désintéressement, l'héroïsme, la gloire. Chose curieuse! ce qui semblait devoir n'être qu'une source de démoralisation devint parfois le mobile des plus beaux dévouements. La femme aimée exaltait et le talent et le courage du chevalier troubadour, qui ne pouvait plaire que par la grandeur d'âme, et qui, par-là encore, s'était élevé quelquefois d'un rang infime à un rang illustre. En ce temps-là, plus d'une destinée rappelle celle de ce Raimbaut de Vaqueiras, fils d'un pauvre chevalier de Provence et qui devint duc de Gallipoli. C'est à l'amour qu'il dut sa fortune, à son amour pour Béatrix de Montferrat. Et madame Béatrix lui dit qu'il fût le bienvenu, et qu'il s'efforçât de bien faire et de bien dire et d'être vaillant, et qu'elle le voulait retenir pour cavalier et pour serviteur. (1)

Quelle châtelaine alors n'enviait la gloire d'avoir son chanteur d'amour? Si quelquefois le mari, un Raymond de Roussillon, introduisait le drame le plus terrible dans cette idylle amoureuse, le plus souvent il en souriait. Les biographies originales des troubadours m'en fourniraient cent exemples. Aussi bien, ces unions ne furent souvent, dans le principe, que l'union des âmes.

(1) —... E madona Biatris li dis que be fos el vengut, e que s'esforses de ben far e de ben dire e de valer, e qu'ela lo volia retener per cavayer e per servidor... (Biographies originales des troubadours.)

L'amour devint bientôt un mariage moral, plus sacré et de plus haut prix que le mariage légal. Voilà pourquoi le troubadour Gui d'Uissel s'écrie: — Pour sa Dame on s'efforce d'acquérir toujours plus de mérite; pour son épouse on perd le mérite qu'on a. Je ne fais donc point d'injure à ma Dame en ne souhaitant point de l'avoir pour épouse, c'est au contraire une preuve du respect et de l'amour extrême que je lui porte. (1)

Oui, l'amour est si bien considéré comme le vrai, le seul mariage, qu'une femme peut sans scrupule tromper son mari, un mari son épouse; mais c'est forfaire à l'honneur que de tromper son amant ou sa maîtresse, ou, pour parler comme alors, son Chevalier ou sa Dame. Le serment conjugal n'engage point; mais le serment d'amour est un lien si fort, si sacré, que, pour le faire dénouer, on va jusqu'à invoquer la puissance du prêtre. Voilà des choses si surprenantes qu'on en réclame les preuves. Écoutez-donc, parlant à sa dame, le chevalier Pierre de Barjac:

Si de nous deux les serments et promesses, L'amour parti, nous tiennent sous le dam, Allons-nous-en dans la maison d'un prêtre, Absolvez-moi, moi je vous absoudrai (2);

- (1) Trad. de l'abbé Millot t. III. Quand je cite ces paroles, c'est parce qu'elles expriment un sentiment général à cette époque. Mais pour Gui d'Uissel n'y aurait-il pas eu quelque empêchement canonique à la célébration de son mariage?
- (2) Ce troubadour qui aima plus d'une belle, était chanoine de Brioude et de Montferrant.

E si'l jurars e'l plevirs de nos dos Pot al partir de l'amor dan tener, Anen nos en é las mas d'un prever, Absolvetz mi e ieu vos solverai; Puis nous pourrons, chacun de notre part, Plus loyaument bonne amour maintenir.

D'où naquit et comment doit-on juger un état moral si étrange? La conscience moderne, dans sa simplicité, le réprouve et s'en révolte; mais la philosophie éclairée doit en chercher les causes, et, impartiale, en apprécier toutes les manifestations.

On sent là, dès l'abord, le dualisme prêché au moyen âge entre l'esprit et la matière, ce dualisme ignoré du génie antique; car le génie religieux de la Grèce est dans l'union intime et féconde de la chair et de l'esprit, union que le christianisme a rompue violemment, divisant l'indivisible (1).... Les conséquences de cette doctrine deviennent manifestes dans l'art comme dans les mœurs de cette époque. Un historien critique, doué d'autant de perspicacité que de largeur d'esprit, M. Albert Castelnau, parlant de l'artiste du moyen âge: — L'artiste, dit-il, ne peut reproduire ce qu'il ignore, l'unité de l'être sous ses deux faces: âme et corps. Il traduit la pensée de l'École, la dualité sous laquelle se débat l'ange-esprit enchaîné au démon-chair. Monstrueux assemblage dont il accuse la désharmonie par le double type, éthéré ou bestial, dominant ses créations: Christ étique ou Satan cornu. (2)

E pois poirem quascus d'aissi en lai Plus lialmen bon' amor mantener.

- (1) Charles Dollfus, Lettres philosophiques (1851), p.147
- (2) Albert Castelnau, Zanzara.

Voilà bien l'époque à la fois chevaleresque et brutale, ascétique et obscène, où tandis qu'on détruit, comme profane, toute beauté du corps humain, on sculpte des priapées sur le portail de Notre-Dame de Paris; époque sombre, où passent les flagellants qui, sous leurs martinets, font crier la chair nue, et se livrent à tous ses débordements; ère de fanatisme, où l'on brûle le corps pour le salut de l'âme! On maudit ce qui touche à l'un, ce qui touche à l'autre est glorifié.

Pour en revenir à notre sujet, qu'est-ce alors que le mari?

S'il n'est point aimé, c est le maître, le captal, le tyran; mais il ne possède que le corps: il n'a donc rien, il n'est rien!

Le chevalier, lui, possède l'âme: il a donc tout, il est tout! Qu'est-ce qu'un engagement conjugal où seul l'intérêt présida? Rien! Qu'est-ce qu'un serment dicté par le cœur? Tout! Nul rapport entre le sentiment et la sensation, entre l'esprit et la matière; un abîme les sépare.

Grâce à ces théories, le troubadour Deudes de Prades, encore un chanoine, un précurseur des jésuites! déclare qu'il n'est nullement discourtois envers sa Dame, pour s'oublier avec une pieucella, c'est-à-dire une bourgeoise, une personne de minime condition. Théories étranges qui fondent l'hypocrisie, en proclamant la pureté de l'âme dans un corps souillé.

Mens sana in corpore sano! disaient les anciens. Ce principe élargi et applique aux mœurs, exprime l'idéal de notre époque synthétique. Il ne fut pas donné au Moyen Age de s'élever à cette simple et franche conception; tout y rappelle la distinction subtile entre l'esprit et la matière, qui luttent sans cesse et s'oppriment tour à tour.

Un monde fondé sur cet antagonisme devait s'écrouler.

LES TROIS PHASES DE LA CIVILISATION AMOUREUSE.

Par quoi subsistent donc les sociétés? L'homme, qui les constitue, tient à deux ordres de choses: le monde de la nature et le monde moral, mondes rapprochés, liés, harmoniques, mais distincts, comme la fleur est distincte de l'arbre qui la porte.

L'homme est la fleur que la nature a fait épanouir. Il vit par elle; mais il est au sommet, il la domine, et le monde moral est supérieur au monde de la nature. Conscient, l'homme trouve en lui-même les lois qui l'obligent et qui créent son indépendance: le droit et le devoir. Par le droit il réclame et conquiert la liberté de développement pour toutes ses facultés physiques, intellectuelles et morales; par le devoir, il respecte et fait respecter ces mêmes libertés dans ses semblables, dont le destin est tellement lié au sien, que les joies et les douleurs de ses frères engendrent forcément, qu'il le sache ou non, ses propres joies et ses propres douleurs.

Les troubadours firent triompher la liberté dans le domaine opprimé de la passion; mais les passions tiennent plus à l'ordre physique qu'à celui de la conscience, et, si elles ont leur incontestable légitimité d'essor, si elles offrent un puissant aiguillon, elles sont aussi, livrées à leur nature, égoïstes, avides, insatiables, corruptibles, et l'on ne saurait trouver en elles les notions à la fois idéales et positives qui fondent la dignité et la solidarité des hommes.

Basée sur l'amour, la civilisation féodale a prouvé l'insuffisance d'un tel principe comme régulateur social, et, sans parler de ces exécrables droits que, suivant l'attestation d'actes authentiques, seigneurs et évêques même s'étaient arrogés, et cruels, impudents jusque dans la crudité de leur nom, les droits dits de jambage, de cuissage, de cullage. on peut affirmer que l'amour apporta à la société chevaleresque autant de honte que de gloire. Ce principe engendra au moyen âge les lâchetés, les crimes, en même temps qu'il donne à cette époque sa grandeur dans l'abnégation et le dévouement.

Par le dédain, le mépris du corps, s'ouvrirent dans l'âme des profondeurs, des horizons inconnus de l'antiquité; par là fut révélé le sentiment de l'infini. La poésie troubadouresque, ces chevaliers vouant leur vie au culte d'une femme, tout cela vint, pour un temps, humaniser les mœurs barbares encore.

Mais l'amour du cœur, ardent et pur, dégénéra bientôt en fades galanteries: il ne fut plus qu'un amour de tête; puis il s'abaissa encore et ne fut plus que l'amour des sens: la mort de l'amour.

Il y a là, en quelque sorte, trois époques: l'époque héroïque, où l'amour est une religion, où le poète crée cette devise: Dieu et ma Dame. C'est ce noble sentiment qui, au sein de la féodalité, enfanta la chevalerie, c'est-à-dire l'idée guidant le glaive, l'intelligence domptant la force, le seigneur qui détroussait, hier, les passants, devenu le défenseur de la veuve et de l'orphelin. Alors se lève, dans le monde idéal du roman et, par suite, çà et là, dans le monde de la réalité, se lève le héros qui en face du péril, en face de la mort, prend cette devise: Fais ce que dois, advienne que pourra! Alors encore la poésie de Pétrarque, celle de Dante surtout, vient ouvrant ses grandes ailes. C'est l'heure où l'idéal domine la passion. Le troubadour Aimeri de Peguillain s'extasie sur le bonheur qu'il eut un jour de baiser la main de sa dame, qui avait ôté son gant. (1) — Heureux du plaisir d'aimer, je préfère, dit-il, passer ma vie, toujours désirant, près de celle que J'aime, plutôt que d'obtenir ailleurs ce que je n'ose même attendre.

Je l'aime tant que je n'ose l'aimer! Ce vers mélodieux de Marot rend bien ces émotions.

(1) Milieu du treizième siècle: l'usage de porter des gants est donc bien ancien!

O belle époque printanière, où, timide dans ses ardeurs, l'âme s'épanouit et pudiquement se voile! Elle marque une saison, quelquefois bien longue, dans la vie de chacun de nous: elle a marqué tout un âge de l'histoire, celui que Marot encore chante et regrette en ces vers:

Au bon vieux temps un train d'amour regnoit, Qui sans grand art et dons se demenoit; Si qu'un bouquet, donné d'amour profonde, C'étoit donner toute la terre ronde: Car seulement au cœur on se prenoit.

Puis, vient la phase où l'amour n'est plus qu'une subtilité de l'esprit, rappelant les abstractions de quintessence métaphysique et théologique de ce temps-là.

A l'instar des conciles, furent alors créées ces Cours d'amour, où l'on vit, dit Jehan de Nostre Dame, comme quoi des dames illustres... décidoient les belles et subtiles questions d'amour, et là dessus en fesoyent arrest, qu'on nommoyt lous arrests d'amours. (1)

La plupart de ces questions nous sont restées, et rien de plus intéressant pour l'histoire intime du moyen âge. En voici quelques-unes: Lequel aimeriez-vous mieux que votre maîtresse fût morte, ou qu'elle aimât un autre que vous?

(1) Suivi de jeunes érudits d'une très grande valeur, tels que MM. Paul Meyer, Gaston Paris, etc., Frédéric Diez, en Allemagne, a nié l'existence des Cours d'amour, que d'autres affirment. On peut en contester l'importance, je le crois, mais l'existence, la réalité, non pas.

Lequel est préférable d'être aimé d'une dame, d'en recevoir la preuve la plus désirée et de mourir aussitôt après, ou de l'aimer longues années sans en être aimé?

Vaut-il mieux aimer une demoiselle toute jeune, belle et courtoise, ne sachant point encore aimer, mais en voie de l'apprendre, qu'une belle dame déjà parfaite et expérimentée en amour?

Si vous aviez un rendez-vous la nuit avec votre maîtresse, préféreriez-vous me voir sortir de chez elle, vous y entrant, ou m'y voir entrer, vous sortant?

La dame qui se marie peut-elle légitimement garder au fond du cœur son premier amour, sans forfaire à son devoir de mariage!

Tels sont les problèmes (source des poésies nommées jeux-partis, tensons). Et les réponses? dira-t-on. Elles nous restent aussi, et motivées. Le lecteur s'en fera une idée par les quelques lois suivantes du Code qui dictait les arrêts:

Il faut que l'amour diminue s'il n'augmente. Personne ne peut avoir à la fois deux sincères attachements. Il est permis d'être aimé par deux. Les dons et les plaisirs d'amour doivent être volontaires. L'amour ne peut rien refuser à l'amour. Qui ne sait celer ne sait aimer.

Le mariage n'est pas une excuse légitime contre l'amour. Le mariage ne peut avoir de force contre un précédent amour, etc., etc.

Ne faut-il voir la que des futilités indignes de l'histoire? Futilités, soit! mais les cours d'amour faisaient la préoccupation des plus graves personnages; elles ont eu de graves historiens (au midi, Jehan de Nostre Dame, Jean Martial d'Auvergne; au nord, le chapelain André et le chanoine et official de Reims, Coquillard, etc.); de graves cités tenaient à honneur de les convoquer; enfin, après leur déchéance même, le pape Innocent VI voulut les rétablir pour la plus grande gloire d'Avignon.

Ces cours fonctionnaient comme de véritables tribunaux. Amants, époux apportaient là leurs doléances, leurs litiges; ils pouvaient en appeler d'une cour à une autre; à Romanil, on jugeait en cassation. Là, présidait, vers le milieu du quatorzième siècle, Fanette (1) de Gantelme, la tante de Laure de Sade, que Pétrarque immortalisa. Quelle ardeur cette présidente devait apporter dans ses jugements! — Phanette, dit Nostradamus, avoit une fureur ou inspiration divine, laquelle fureur estoit estimée un vray don de Dieu. Le nom de Dieu, la religion se mariaient à toutes ces choses. Les traités de jurisprudence amoureuse qui nous restent sont un vrai méli-mélo d'articles de droit romain, de sentences érotiques et de préceptes de l'Écriture sainte. Ah! le joli ramage qu'on entendait sous l'ormel! (2).

- (1) Fanette ou Phanette, c'est Etiennette, Estéphanette, Estéphanie, Fanny, c'est-à-dire couronnée.
- (2) La justice au moyen âge se rendait d'ordinaire sous un arbre: saint Louis avait choisi un chêne. C'était le plus souvent sous l'ormel. De là, quand un individu appelé refusait de comparaître, cette expression ironique, qui nous est restée: Attendez-moi sous l'orme!.

Je ne veux ni ne dois juger cette civilisation avec les idées de notre siècle, mais seulement par ses propres résultats, dans le temps et le pays où elle fut le plus vivace. Qu'a-t-elle produit? Les biographies des troubadours nous répondent. Ah! si j'avais l'espace, j'en dirais de bien curieuses: il en est d'incroyables!

L'histoire de la plupart se résume en ces trois mots de leur biographe: — Il sut bien trouver, bien chanter, bien violer. Quelques-uns jouaient de la viole et jonglaient aussi. Grands enfants, parfois pleins de grâce et de séduction, ils se prodiguent en aventures galantes, souvent en folies, comme Pierre Vidal. Et ce qui caractérise cette existence fiévreuse et en démontre la vacuité, c'est qu'elle s'achève dans la tristesse, l'ennui, l'abandon; c'est qu'en général le troubadour, devenu vieux, se fait ermite. Cet homme a été riche, il s'est mêlé au monde, il n'a vécu que pour l'amour, et il n'a point de famille! quelle terrible condamnation!

Et les trouveresses?... Elles se sont peintes elles-mêmes dans leurs vers. Presque toutes furent de hautes et grandes dames. On sent des femmes souveraines à la liberté même qu'elles portent dans l'expression de leur passion. Il est vrai que Béatrix, comtesse de Provence, dit en parlant du désir d'un chevalier:

Nulle beauté n'oserait découvrir Tout ce qu'il veut, par la peur de faillir,

Qe ges dompna non ausa descobrir Tot so q'il vol per paor de faillir.

Mais sans doute qu'elle n'adressait point ces vers à son mari. Du reste, Azalaïs de Porcairagues, n'a pas les mêmes craintes. Elle écrit à son amoureux, Gui Guerrejat, fils du comte Guillem de Montpellier:

Tôt nous en viendrons à l'essai Qu'à votre merci me mettrai: Vous m'avez votre foi promise Que ne me ferez point faillir.

Elle se connaissait pourtant en amour, cette Azalaïs qui avait été déjà trompée par le seigneur troubadour Raimbaut d'Orange. Tandis qu'elle espère et se réjouit, en voici une qui s'attriste et se plaint: c'est la charmante dona Castelloza:

Si ne voulez m'apporter quelque joie, Moi je mourrai; si me laissez mourir, Ferez péché dont serez en tourment Et dont serez blâmé vilainement.

A qui s'adresse cette plainte naïve? — Gentille dona, dit son biographe, moult gaie, moult enseignée et moult belle, elle fut femme de Truc de Mairona, et elle aima Arman de Bréon, pour qui elle lit ses chansons. Du moins, elle ne manifeste aucun dépit d'être mariée.

Tost en venrem à l'assai Qu'en vostra merce m metrai: Vos m'avetz la fe plevida Que no m demandes faillida.

E morrai me si no m volez jauzir De qualque joi; e si m laissatz morir Faretz peccat e seretz n'en tormen; E seretz en blamatz vilanamen.

Il n'en est pas de même chez la belle Clara d'Anduze. Quel aveu étrange fait à son chevalier!

Ne vous donnez, bel ami, l'épouvante Que dans mon cœur je vous puisse oublier Ni que jamais je devienne inconstante: Viendraient en vain cent dames m'en prier; Car cet amour qui pour vous me tient serve, Veut que mon cœur je vous garde en secret; Si je pouvais aussi mettre en réserve Mon corps, tel l'a qui jamais ne l'aurait!

Pour peu que la note s'élève dans cette gamme-là, il va devenir difficile de la reproduire: c'est ce qui arrive avec la célèbre comtesse de Die, alors qu'invoquant le soir (un ser), elle dit à Raimbaut d'Orange:

Ben volria mon cavalier Tener un ser en mos bratz nut!

• • • • •

Bels amics, avinens et bos, Quoraus tenrai en mon poder? E que jagues ab vos un ser E que'us dès un bais amoros!

Ainsi se dépravait l'amour, c'est-à-dire le principe même de cette poésie troubadouresque qui n'était plus que la servante et la ballerine du monde féodal.

Ja nous donetz, bels amies, espaven Quez ieu ves vos aia cor trichador, Ni queus camge per nul autr'amador, Si m pregavon d'autras domnas un cen; Qu'amors, que m te per vos en sa bailia, Vol que mon cor vos estuj'e vos gar; E farai o: e s'ieu pogues emblar Mon cors, tals l'a que jamais no l'auria.

En était-il de même au Nord? Plus scientifique, plus sérieuse, plus populaire, la littérature fut empreinte d'une plus haute moralité. Je ne prétends point qu'au Nord, l'amour n'ait pas exercé son influence; ses vieux fabliaux sont même fort grivois; mais ce sont là des contes pour rire, et Voltaire l'a dit avec raison: — Ce qui fait rire ne porte point à la volupté. Au fond de ces fabliaux, source de notre comédie moderne, on sent l'esprit populaire et bourgeois, la morale du Dieu des Bonnes gens. On en trouve même qui sermonnent. Tel celui de La Borse pleine de Sens, de Jehan Li Galois d'Aubepierre. Un sire Reniers s'en va à la foire de Troyes. Sa drue, sa dondelle, c'est-à-dire sa maîtresse, a demandé qu'il lui rapporte une belle robe de soie: on trouve cela sans peine. Sa femme veut une bourse pleine de sens: on n'achète point cela avec des écus. Un vieillard, qui devine l'embarras du mari, lui apprend où est ce grand bien, et le lui donne par ce conseil:

.......... Ta femme trouveras De moult plus courtoise novelle Que tu ne feras ta dondelle; Que qu'elle die, elle est ta fame, Garde ton cors, pense de t'ame.

— Pense de ton amie! Aux yeux du chanoine et troubadour Gui d'Uissel, l'amie ne pouvait être l'épouse. Mais, tandis que, pour lui et ses émules, amour et mariage étaient incompatibles, voici ce qu'un trouvère, le Renclus de Moliens, vers le milieu du treizième siècle, écrivait dans son Miserere (strophe 199), au sujet du mariage:

Droite vie est de mariage: Chacun doit servir sans outraige Li uns l'autre quant a son per. Noces sont aussi comme la caige, Où en enclot oisel sauvaige, k'il ne puist jamais eschaper. Ne se doit pas cil encourper, Qui vigne a de l'autrui graper; Noces son refui pour oraige. (1)

Sans doute le Nord eut aussi ses jongleurs, ses poètes frivoles, qui tombèrent avec le monde féodal; mais, tandis qu'en Provence, sur les ruines de ce monde, rien de solide ne se dressa, dans le Nord, au contraire, par les écoles qu'illustrèrent de bonne heure de grands docteurs, nous voyons s'élever la vie et la pensée.

Sans doute le Nord eut aussi ses Puys d'amor, ses palinods; mais, tout l'atteste, on ne voyait là qu'une gravité de convention, bien éloignée de celle qui régnait dans les cours de la Provence. (2) Pur amusement de salon: c'est ainsi que nous voyons les cours d'amour renouvelées en quelque sorte par Richelieu lui-même. A Ruel, sous la présidence de mademoiselle de Scudéry, on discuta cette question, posée à l'hôtel de Rambouillet: — Si un véritable amant doit être plus occupé de son amour que des

sentiments qu'il inspire. Mais en même temps, Molière était là, qui flagellait les Précieuses ridicules et créait ses types immortels; en même temps, le grand Corneille écrivait le Cid et Polyeucte.

- (1) Ce qui signifie: La droite vie est dans le mariage: chacun (des époux) doit servir sans outrance (avec modération), l'un l'autre comme son pareil. Noces sont aussi comme la cage où l'on enclôt l'oiseau sauvage qui ne peut jamais échapper. On ne doit pas inculper celui (des époux) qui grappille la vigne de l'autre. Noces sont refuge pour l'orage.
- (2) Van Bemmel, de la Poésie provençale.

Qu'aurait-il pensé de la littérature troubadouresque, s'il avait pu la connaître, ce grand homme qui partout, dans ses tragédies, a posé le problème du devoir en lutte avec l'amour, de la conscience en lutte avec la passion, de la liberté en lutte avec ce qui persiste de fatal dans notre nature, et qui n'a jamais compris que la lutte du devoir, de la conscience, de la liberté? Cette haute et populaire révélation de la vie morale, des combats intérieurs, à l'aide du drame, les troubadours semblent ne l'avoir pas même soupçonnée.

Pourquoi cela? Parce qu'ils s'attachèrent surtout, je le répète, à cette aristocratie, dans laquelle on serait tenté, bien souvent, de ne voir que des Bartares raffinés. (1) Mais combien l'immoralité de cette classe, au Midi, fut loin de pénétrer dans les autres rangs! Là, on tenait pour morte (pour perdue), dit Raimond de Miravals, toute femme qui faisait son amant d'un haut baron. (1)

(1) C'est ce que me disait un jour M. Philarète Chasles, le critique littéraire de notre époque le plus doué peut-être de vive pénétration.

Et, tandis que les lois d'amour légitimaient l'adultère, là encore, on le poursuivait d'un châtiment aussi impitoyable que railleur. Si un homme ayant femme ou une femme ayant mari, sont pris en adultère, que tous deux, la femme la première, courent nus par la ville et soient bien battus; et à rien (autre) ne soient condamnés. (2)

Cette coutume se maintint dans nombre de villes des Gaules jusqu'au quinzième siècle. Qu'elle fût indigène, qu'elle vint de Grèce ou de Germanie, n'importe (3), faut-il, avec Fauriel, voir dans cette punition un scandale pire que le délit? Ne jugeons point cet usage avec nos mœurs actuelles. Tacite, qui le rencontre chez les Germains, n'y voit qu'un châtiment du vice, et je n'ai voulu y chercher qu'une opposition radicale à cette loi aristocratique: — Le mariage n'est pas une excuse légitime contre l'amour.

- (1) Que lai tenian per morta tota domna que fassa son drut d'aut baro. (Raynouard, t. V, p. 384.)
- (2) Si dëguns' hom quë aia moller, o fëma që aia marit, son prës en aûlteri, që amdui (la fëma an prëmieran) coron nus per la villa e siâou bën batus. E ën al rën nou siâou condempnats. Estatus e Costumas d'Alest, cités par l'abbé des Sauvages.
- (3) Fauriel qui croit, à tort, cette coutume particulière à nos villes de la côte méditerranéenne, la considère comme importée d'Ionie, par les Massaliotes. M. Ch. Louandre, annotant un passage de Tacite (Mœurs des Germains, ch. XIX) la regarde comme implantée dans les Gaules par les conquérants germains. On peut se demander si elle ne serait pas autochtone.

Ainsi, lorsque dans la Provence chevaleresque, l'amour n'a été ou n'est devenu que le brillant vagabond, plein de fantaisie et courant sans fin à de nouvelles aventures, dans la Provence plébéienne et bourgeoise, il a vécu au foyer, créateur et soutien de la famille; il n'a pas été, là, la distraction vicieuse des oisifs, mais la joie morale des travailleurs; et, tandis que dans les châteaux il apportait la décadence, il n'a cessé de donner au peuple la sève, la force et la beauté.

VI

OÙ EST LA MORT, OÙ EST LA VIE.

Il n'y a de vitalité pour une littérature que lorsqu'elle va droit à l'âme de toute une nation: assez simple pour enseigner les plus petits, assez élevée pour enseigner les plus grands. La poésie subtile des troubadours n'eut point ce caractère, et, antérieurement à la guerre des Albigeois, elle se mourait déjà. Il lui fallait la transfusion d'un génie plus mâle, plus puissant, à qui elle devait donner en retour plus d'harmonie et de grâce.

Ah! nous maudissons la Croisade qui rua les Français du Nord contre les Français du Midi; nous la maudissons d'autant plus, que c'était une guerre contre la libre conscience et que ce sont les chefs catholiques méridionaux qui appelèrent la dévastation sur leur propre patrie; mais, après cet aveu, nous devons exprimer notre conviction intime, profonde, c'est que le Midi ne pouvait rien, s'il n'était appuyé sur le Nord. La vie provinciale se mourait: il fallait vivre de la vie nationale. Glorieuse est l'histoire des enfants du Midi qui se nourrissent de cette grande âme commune: l'histoire du Midi isolé n'offre qu'une lamentable décadence.

Âprès le traité du 14 janvier 1223, qui rendit l'indépendance aux provinces méridionales, que devint leur littérature? Certes, les encouragements ne lui manquèrent point.

Voyons ce qu'on fit pour la ranimer.

Les princes d'Anjou règnent à Aix. Ils établissent...

des Jeux! Ceux de la Fête-Dieu et ceux de la Tarasque, institués par le roi René, furent célèbres (on veut les rétablir aujourd'hui). Je demande si c'est par des jeux qu'on fait vivre un peuple.

Les papes règnent à Avignon. Ce qu'ils essayent pour la gloire de la Provence, c'est de restaurer les cours d'amour: quelle institution féconde!

Enfin, les Capitouls commandent à Toulouse. Ils y fondent les Jeux Floraux. M. de Portal l'a dit: — L'institution des Jeux Floraux fut un appel à l'esprit national; ce but politique ne saurait être mis en doute. (1) Oui, tel est bien le but; mais quels moyens puissants il exige! Je dirai ceux qu'on apporta.

(1) De Portal, les Descendants des Albigeois et des Huguenots, p. 89.

Le premier mai de chaque année, depuis l'an 1324, Toulouse célèbre en grande pompe des tournois poétiques. Pour prix décernés, des fleurs: au début, la violette d'or, à laquelle on ajouta, plus tard, l'amarante, l'églantine d'or et le souci d'argent. Sept gentilshommes toulousains forment le Collège des juges, sous ce titre: Sobregaya companhia dels sept trobadors de Tolosa. Super-gaie compagnie! Tout est Fleur et Gaieté. L'Académie des Jeux Floraux imagine même, pour la gaggie ou caccie, ce nom: Flor de gaug, fleur de gaieté. La science n'est que le Gay Saber, la Gaie Science, et les lois qu'on rédige s'appellent encore las Leys d'amors, les lois d'amour!

Appeler, réunir, fêter, couronner des poètes, c'est bien! En enfanter, les inspirer serait mieux. Il faut faire souche, faire école. Pour cela, de quoi a-t-on besoin? D'une doctrine qui enseigne à la fois ces deux choses: la forme et le fonds, le style et la pensée. La Super-Gaie Compagnie ne faillira point à son apostolat. Son Chancelier, le docte Guillaume Molinier, reçoit la mission de rédiger la rhétorique nouvelle; au concours de l'année 1330, il en révéla les lois. Foin de la vieille rhétorique d'un Quintillien! Ici, tout s'anima, tout fut personnifié, et, au lieu d'entendre de froids et mornes préceptes, on vit passer de vivants personnages: c'étaient les Figures du discours.

Il y avait autrefois trois rois, savoir: Barbarisme, Solécisme, Ellébole, et ils faisaient de grandes guerres contre trois reines, savoir: Diction, Oraison et Sentence. Barbarisme et Solécisme avaient en commun dix Flèches, avec lesquelles ils attaquaient Diction et Oraison: et tandis que Barbarisme attaquait Diction d'un côté, Solécisme attaquait Oraison de l'autre. Ces dix Flèches étaient celles-ci: Acirologie, Cacophatie, Pléonasme, Perissologie, Macrologie, Tautologie, Ellipse, Tapinosis, Cacosynthèse et Amphibologie.

Passons sur la longue description des Flèches. Elles servirent à de cruelles guerres entre les reines et les rois. Mais guerres de ce genre peuvent-elles durer? Elles furent suivies de mariages, sous l'influence de Dame Rhétorique qui voulait établir la paix et la concorde.

Barbarisme épousa Métaplasme. Solécisme prit pour femme Schème, sœur d'Oraison.

Longs détails sur les époux. Voyons vite les conséquences des unions: Barbarisme eut de sa femme Métaplasme, quatorze filles, savoir: Prothèse, Epenthèse, Paragoge, Auférèse, Syncope, Apocope, Extasis, Systole, Diérèse, Synérèse, Synalèphe, Ellipse, Antithèse, Métathèse.

Solécisme eut de sa femme vingt-deux filles... Je vous fais grâce de leurs vingt-deux noms. L'entente des sœurs n'était point parfaite toujours; Dame Rhétorique les dut accorder souvent Dame Rhétorique, qui avait un très beau verger plein de belles fleurs de diverses couleurs, donna en présent à quelques-unes des filles des fleurs dont vous allez entendre les noms: Elle donna à Zeugma une fleur appelée Conjonction... Elle donna à Homoptote une fleur appelée Similiter cadens... Elle donna à Homéoteleuton une fleur nommée Similiter desinens...

Un autre reçut la fleur Exclamation; une autre la fleur Abus; une autre la fleur Climax.

Filles si bien dotées trouvèrent des époux. Ici, d'ailleurs, tout le monde se marie, et, selon la loi de Dieu, veut croître et multiplier. Parfois les noms mêmes l'indiquent: Syllepse se maria avec Concèvement dont elle eut quatre filles. La première fut Conception de genre, la seconde Conception de nombre, la troisième Conception de personne, la quatrième Conception de cas...

Génération aussi nombreuse que celle d'Abraham, son histoire ne s'achève pas de si tôt. Pour peu qu'elle vous intéresse, lecteur, prenez les trois volumes (in-4°) publiés à Toulouse, sous ce titre las Leys d'amors, las Flors del Gay Saber (1), et vous verrez quelle merveilleuse fécondité de préceptes et de formes pour cette poétique des derniers troubadours.

Mais ce n'est là qu'une partie du programme qui doit ressusciter la littérature du Midi; ce n'est que la forme: quel sera le fond? Voilà bien le vase: quelle liqueur va-t-on y verser?

Rappelez-vous que nous sommes seulement au lendemain de la Croisade contre les Albigeois. Combien le souvenir doit en être vivant! Le bourreau Simon de Montfort n'est plus; mais son âme assiége encore Toulouse. Or, Toloza, que los matz a matatz, Toulouse, qui a maté les superbes, la laisserait-elle pénétrer dans ses murs? Oui, les Frères prêcheurs, les Dominicains sont entrés, eux qui s'appellent l'Inquisition.

On ne voyait dans les rues, dit Durozoi, que malheureux traînés par des satellites, ou pour aller au supplice, ou pour subir l'interrogatoire qui devait les y conduire; les cadavres même étaient tirés de leurs sépultures pour subir une condamnation. (2)

- (1) Publiés sous la direction de M. Gatien-Arnould, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
- (2) Annales de Toulouse, t. I, p.293.

Eh bien! lorsque les tisons fumants des autodafé sont prêts à se rallumer sans cesse, voulant réveiller l'esprit national... lamentable déchéance! Toulouse, ses chevaliers, ses troubadours ne songent plus qu'à s'égayer, en restant orthodoxes, et, pour bien établir qu'on peut rester orthodoxe, en s'égayant, la Super-Gaie Compagnie, en tête de ses statuts, décrète: — La joie plaît à Dieu, ainsi qu'en fait témoignage le Psalmiste, lorsqu'il dit: Chantez et réjouissez-vous au nom du Seigneur!

Elle décrète encore que toutes les poésies offertes aux Jeux Floraux doivent être dédiées à la sainte Vierge. C'est elle, désormais, la grande Muse, chantée sur tous les tons. Les cantiques du moine de Foissan serviront de modèles. Oh! les étranges discours que tient ce franciscain sur la mère de

Dieu! — Je suis devant elle à genoux, les mains jointes, comme son très humble esclave, plein d'ardeur dans l'attente de ses regards amoureux, et d'admiration dans la contemplation de son beau corps et de ses agréables manières.

C'est l'abbé Millot qui traduit de la sorte. (1)

Certes, on peut soupçonner que de tels vers ne s'adressent point à la Vierge. L'Académie des Jeux Floraux le sent bien. Elle ne craindra pas de scruter les consciences, et elle écrit dans son règlement: — Celui qui fait des vers d'amour qui ne se peuvent appliquer à l'amour de Dieu et de sa Mère, doit être interrogé sur ce sujet, et avec serment, selon la condition de la personne, et comme les Seigneurs Mainteneurs le trouveront bon.

Et c'est avec ça qu'on prétend ranimer le Midi et sa littérature?...

(1) Millot, t. II, p. 224.

Toloza, que los matz a matatz, Toulouse, qui s'était affirmée aux yeux du monde par la liberté de conscience, la voici qui prend le chemin où se dresseront les bûchers ou les échafauds des Vaudois, des protestants, des philosophes!... Ah! Toulouse, Toulouse! toi que Martial nommait Palladium des Gaules, qu'as-tu fait de Vanino Vanini et de Calas et de Sirven? Hélas! tant de soleil sur les fronts et tant de ténèbres dans les âmes!...

Si l'esprit philosophique du Nord n'eût prévalu, cette grande ville et, avec elle, la plupart des villes méridionales seraient, à cette heure, couchées dans le même cercueil où gît l'Espagne, qui aura tant de peine à ressusciter. Qu'on ne s'y trompe point: la même politique qui a étouffé l'Espagne, s'était auparavant appesantie sur l'Aquitaine: politique de ceux que Rabelais nomme chats fourrés, à la fois pateline et implacable, faisant patte de velours et déchirant avec ses griffes, soupirant un langage doucereux, onctueux, amoureux, et jetant au bourreau quiconque résiste à la séduction.

Béni soient tous ceux qui, en France, ont lutté contre la Bête! Ils sont accourus, ceux-là, des quatre points de l'horizon, accourus à Paris. Et voilà pourquoi cette ville, comme dit le poète des lambes, est une ville sainte. En 1164 déjà, un auteur, Joannes Saresberiensis, écrivait à l'archevêque Thomas de Cantorbery que Dieu lui-même habite là: Vere Dominus est in loco isto!

Hélas! bien des Français, et des plus illustres, n'ont pu y vivre toujours: La Ramée, Descartes, Bayle, Arnaud, Voltaire (et je ne parle que des anciens); mais ce qui les chassa, ce n'est point l'esprit de Paris, qui a toujours marqué heure du progrès.

Paris, c'est la France, le foyer intellectuel de notre nation. Que toute lumière y converge et que, de là; elle rayonne partout! Mais, lorsque je préconise la centralisation intellectuelle, qui est cette grande école

où se créent des hommes, pour Dieu! qu'on ne me prête pas le désir de glorifier cette centralisation administrative qui substitue des fonctionnaires passifs aux libres citoyens et remplace les hommes par des automates. L'une est liberté, et je l'adore; l'autre est despotisme, et je l'exècre.

Chacun, aujourd'hui, s'élève contre la centralisation administrative. Conquérons les libertés communales, mais sans éteindre le foyer de notre génie.

Ce génie de la France, j'ai dit où il est, ce qu'il est. Chez notre peuple, que d'esprit! que d'ingéniosité! que de découvertes! que de profondeur! que d'élévation! que de dévouement! que d'héroïsme! que de gloire! Nous possédons les deux trésors les plus précieux: l'Intelligence et le Cœur. Pourtant quelque chose nous manque, dont le défaut peut stériliser, anéantir les plus merveilleuses aptitudes, ce quelque chose, c'est le Caractère, c'est-à-dire la fermeté, l'entente, la sagesse dans les voies du progrès.

Nous savons courir à l'assaut et emporter la place; nous ne savons point la garder: Que nous reste-t-il de tant de belles colonies? Nous avons l'ardeur qui provoque les subites révolutions; nous manquons de la patience qui profite de leurs résultats: — Où est-elle cette liberté que nous avons prêchée au monde?

Notre légèreté,— qui, à tout prendre? nous fait oublier facilement nos sottises,— se révèle dans l'opinion publique, si mobile, si variable, c'est-à-dire souvent sans base. En une semaine un individu devient fameux; une semaine après il tombe dans l'éternel oubli. Avec la même facilité on porte quelqu'un au Capitole et on le jette de la Roche tarpéienne. Chose étrange! cette légèreté qui nous fait paraître sceptiques, nous rend les plus crédules, puisque, au lieu d'apprécier hommes et choses par nous-mêmes, nous réglons nos goûts sur la mode et notre opinion individuelle sur l'opinion publique. Faut-il tout déplorer en cela? Une qualité est au fond: le sentiment communicatif, l'instinct social, la sympathie française. C'est à quoi nous devons l'égalité; mais, sans amoindrir notre communion nationale, développons en nous le sentiment de la liberté individuelle. Chacun pour tous, tous pour chacun! Que les personnalités puissent grandir au sein des masses, en n'ayant d'autres lois que celles de la conscience, qui est dans chacun et dans tous.

Une éducation séculaire, contrariant nos libres instincts, nous enseigne l'obéissance aux supérieurs et la crainte des hommes, ce qui est bien différent de la soumission et du respect à la loi. La loi? Combien souvent le fonctionnaire se place au-dessus d'elle! Que d'exemples d'arbitraire parmi nous! Or, il faut que la liberté devienne l'égale de l'autorité, c'est-à-dire que cette autorité s'appuie non sur la force, mais sur la justice.

Une telle autorité, pas plus que la nation, n'aura besoin de ces formidables armées permanentes qui effrayent la paix; car il faut bien, par intervalle, les ruer à des batailles. Qu'on les disperse: la guerre s'éteindra. En vain Proudhon, cet illustre inconséquent qui combat à outrance l'esprit militariste, en vain s'écrie-t-il, après Joseph de Maistre: — La guerre est divine; la guerre est justicière; la guerre est régénératrice des mœurs. (1) Si elle témoigne jusqu'à un certain point du mépris de la mort, il y a quelque chose de plus grand encore: le respect de la vie.

(1) P.J. Proudhon. La Guerre et la Paix, t. I, p. 108

Donnons-la, cette vie, mais seulement pour agrandir l'existence de nos fils. La guerre ne saurait être qu'un moyen, non un but, et la France, qui n'a jamais marchandé son sang, a toujours été et sera toujours plus grande, plus forte, plus glorieuse par l'idée que par le sabre.

Notre position géographique est au vrai cœur de l'Europe. C'est la plus heureuse pour dominer (par l'esprit, j'entends); mais c'est aussi la plus néfaste pour être asservis. Ce qui fit notre puissance peut amener notre chute. Notre belle patrie a été et sera le grand chemin des races humaines. Les aïeux ont été assez forts pour maintenir leur individualité: les fils seraient-ils assez abâtardis pour laisser altérer, corrompre leur sang et la franchise de leur caractère?

Certes, je ne redoute point (ce qui toutefois ne serait pas impossible), un envahissement de notre sol par des armées ennemies. Non! le grand danger n'est pas là; et, comme mon titre de Français ne me donne point, que je sache, le droit de ne rien craindre, mais m'impose au contraire le devoir de signaler notre péril, je crains, dirai-je, que la France, et Paris surtout, devienne l'immense hôtellerie (l'Alberga, comme Dante disait de Rome), où, non plus d'illustres hôtes, mais les raffinés, les blasés, les corrompus de toute nation accourent comme à un rendez-vous de plaisir, et viennent empester notre sang et notre âme. C'est ainsi, non par la guerre, mais dans une paix malsaine, que notre race se trouverait peu à peu envahie, submergée, refoulée.

Comment prévenir cette lente catastrophe? Par trois moyens simultanés: Laisser au penseur le droit de répandre ses idées, qui, adoptées ou combattues, le lient si fortement à ses concitoyens; maintenir le paysan à sa charrue, en encourageant l'agriculture; conserver l'ouvrier dans la ville, à côté de la maison

ou au-dessus de l'appartement du bourgeois, au lieu de le chasser extra muros, par des loyers exorbitants. Un peuple garde son niveau par les producteurs de toute espèce; ils forment l'armée invincible d'une nation, le corps que l'on n'entame point. Mais l'écrivain dont on brise ou dont on arrête la plume généreuse, l'agriculteur contraint de quitter sa terre ingrate, l'ouvrier qui déserte la cité, n'ont bientôt plus de patrie et partant plus de patriotisme.

Durant des siècles nous avons donné le branle à la civilisation, et voilà ce qui rend la France si chère même aux étrangers. Eh bien! faudra-t-il qu'un jour l'Amérique et l'Allemagne et l'Angleterre nous traînent à la remorque? Si encore nous marchions! car l'essentiel est d'aller en avant. Qu'on soit le premier ou le second, qu'importe? Qu'importe par qui s'accomplit le progrès? N'ayons qu'un désir: voir les peuples marcher de concert vers le but idéal que la raison nous révèle et que, selon le mot de Kant, l'humanité se propose.

Un des pères de la philosophie, Bacon, a dit, et ses paroles montrent l'inanité des esprits qui poursuivent seulement la gloire d'une petite contrée; elles dirigent, exaltent et fixent les aspirations de toute grande âme, Bacon a dit: — Il y a dans le monde trois sortes d'ambition: la première, c'est de régir un peuple, de le dominer par son ascendant et d'en faire l'instrument de ses desseins; la deuxième, c'est d'élever son pays et de le rendre dominant parmi tous les autres; la troisième enfin, et la plus grande, c'est d'élever l'espèce humaine toute entière et d'accroître le trésor de ses connaissances.

Puisse ce livre, que j'abandonne aux hasards de la publicité, avec toute la défiance qu'un auteur peut avoir de soi, avec toute la confiance qu'inspire l'idée, qui est hors de lui, puisse mon premier livre n'être pas trouvé trop indigne de prétendre se résumer dans ces belles paroles de Bacon!

APPENDICE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Félibres.

Quelle est l'étymologie de ce mot? Tous ceux qui en ont écrit, le font dériver de qui facit libros (qui fait des livres). Des raisons philologiques et morales, que je ne puis exposer ici, m'ont porté à croire que ce mot pourrait bien signifier libre dans sa foi, homme de la foi libre. Attribué aux apôtres, dans de vieilles prières, ce nom a été choisi par les poètes provençaux de la vallée du Rhône, qui forment une nombreuse pléiade et qui ont produit parfois des œuvres populaires d'une réelle valeur. A côté de Mistral, d'Aubanel et de Roumanille, on doit citer Anselme, Mathieu, Crousillat Camille Raybaud, Jean Brunet, Roumieux Tavan, Chalvet, Castil-Blaxe, etc. Tous, aussi dignes de sympathie comme hommes que comme poètes, méritent une étude. Je l'ai écrite déjà, sous le titre: la Poésie en Provence, volume inédit qui verrait le jour, si le public lettré semblait s'intéresser à ces questions.

2.

La plus simple et la plus belle biographie de Malo Corret Latour d'Auvergne, c'est la lettre que lui adressa le pur et glorieux Carnot, alors ministre de la guerre. La voici, datée de Paris, 8 floréal, an VIII: — En fixant mes regards sur les hommes dont l'armée s'honore, je vous ai vu, citoyen, et j'ai dit au premier-consul: Latour-d'Auvergne Corret, né dans la famille de Turenne, a hérité de sa bravoure et de ses vertus.

C'est l'un des plus anciens officiers de l'armée c'est celui qui compte le plus d'actions d'éclat; partout les braves l'ont surnommé le plus brave.

Modeste autant qu'intrépide, il ne s'est montré avide que de gloire et a refusé tous les grades.

Aux Pyrénées occidentales, le général commandant l'armée rassembla toutes les compagnies de grenadiers, et pendant le reste de la guerre ne leur donna point de chef. Le plus ancien capitaine devait commander, c'était Latour d'Auvergne. Il obéit, et bientôt ce corps fut nommé par les ennemis: la colonne infernale. Un de ses amis n'avait qu'un fils, dont les bras étaient nécessaires à sa subsistance; la conscription l'appelle. Latour d'Auvergne, brisé de fatigues, ne peut travailler, mais il peut encore se battre, il vole à l'armée du Rhin remplacer le fils de son ami (1): et pendant deux campagnes, le sac sur le dos, toujours au premier rang, il est à toutes les affaires et anime les grenadiers par ses discours et son exemple.

Pauvre, mais fier, il vient de refuser le don d'une terre que lui offrait le chef de sa famille (2). Ses mœurs sont simples, sa vie est sobre; il ne jouit que du modique traitement de capitaine à la suite et ne se plaint pas.

Plein d'érudition, parlant toutes les langues, son érudition égale sa bravoure; et on lui doit l'ouvrage intéressant intitulé: Les Origines gauloises.

Tant de vertus et de talents appartiennent à l'histoire; mais il appartient au premier consul de la devancer. Le premier consul, citoyen, a entendu ce précis avec l'émotion que j'éprouvais moi-même; il vous a nommé sur-le-champ: premier grenadier des armées de la République, et vous décerne un sabre d'honneur. Salut et fraternité,

Signe, CARNOT.

Le héros répondit: — J'ai accepté avec une reconnaissance respectueuse le sabre d'honneur qui m'a été accordé... A l'égard du titre éclatant de premier grenadier de l'armée, comme cette palme du courage doit rester toujours flottante sur tous les guerriers français, tout me fait un devoir de m'excuser d'accepter un titre qui, sous aucun rapport, ne peut m'appartenir. Salut républicain. »

Chacun sait quelle mort a couronné cette vie. Les détails qui la suivent, et que je ne supprime qu'à regret, montrent en outre a quelle époque, et parmi quels hommes héroïques, vécut ce héros.

- (1) Cet ami, c'était Le Brigant, dont il est parlé dans ce livre. Véritable frère de Malo Corret pour le patriotisme comme pour le savoir, il se maria deux fois, et il eut vingt-deux enfants, qui étaient tous morts aux armées sauf le dernier, que Latour d'Auvergne, âgé de 56 ans, courut remplacer.
- (2) Le prince de Bouillon, à qui, durant la Terreur, Latour d'Auvergne avait sauvé la vie. Il voulut offrir à son libérateur sa belle terre de Beaumont-sur-Eure. Le héros refusa, sans ostentation, par ces simples mots: Je vous remercie, citoyen.

3.

La Nobla Leycson ne date-t-elle que du douzième siècle? Un de ses vers semble lui attribuer une date plus ancienne. Sans entrer dans une dissertation à ce sujet, je me bornerai à dire qu'elle exprimerait encore les doctrines de Pierre Valdo, même en la considérant comme antérieure. Dans ce cas, il faudrait la rattacher au schismatique Léon, qui vivait au troisième siècle, et, sous le nom de Léonistes, eut des disciples, avec qui se confondirent les Vaudois.

4.

Pour se faire une idée des crimes attribués aux Bons hommes, lire notamment l'Hist. de France de M. Gabourd (t. II, p. 30 à 15). Mais cet historien clérical a moins de partialité encore que l'historien universitaire, M. Gaillardin, professeur au lycée Louis-le-Grand. Dans son Hist. du moyen âge (t. II, p. 332 à 338), celuici trouve tout simple de nier le mot cruel et fameux de l'abbé de Cîteaux, au sac de Béziers; quant à l'Inquisition, il l'appelle: cet épouvantail des niais et des ignorants. Je me range parmi ces ignorants et ces niais.

5.

Le vicomte de Béziers vient d'apprendre que l'host (l'armée) des Croisés s'avance. Il monte aussitôt sur son cheval de guerre, et il entre dans la ville, un matin, à l'aube, avant que le jour fût.

Les bourgeois de Béziers, les jeunes, les chenus, (1) Les petits et les grands, sachant qu'il est venu, Soudain, prompts et légers, vers lui sont accourus. - Défendez-vous, dit-il, par force et par vertu. D'ailleurs, dans peu de temps nous serons secourus. En attendant, j'irai, par le chemin, battu, Là-haut, vers Carcassonne où je suis attendu. Or, ayant dit ces mots, vite il a disparu. Tous les Juifs de la ville ont après lui couru; Les autres sont restés, marris et confondus. L'évêque de Béziers, qui grand prud'homme fut, Entre alors dans la ville. A peine descendu Au munster général, où sont maintes vertus, Il assemble le peuple. Au peuple assis, ému, Lui raconte comment les Croisés se sont mus, Et qu'avant d'être pris, ou tués ou vaincus, Avant que soient leurs biens et bagages perdus, Eux se montrent soumis: tout leur sera rendu; S'ils ne le veulent faire, on les laissera nus,

Taillés et déchirés par le glaive émoulu, Sans autre destinée.

Quand l'évêque leur eut sa raison expliquée Qu'il leur a sa parole et dite et devisée, Les prie avec les clercs et la troupe croisée De faire accord, avant de périr par l'épée. Mais ce parti, sachez, au peuple point n'agrée: Ah! plutôt se noyer dedans la mer salée! Déjà, d'un tel propos, la ville est outragée. Nul ne recevra d'eux la plus vile monnaie, Pour que leur seigneurie en autre soit changée! Puis, ils ne pensent pas que le siége ait durée; Non! Avant quinze jours, l'host sera démembrée. Sur une grande lieue on la voit allongée, Et dans les grands chemins elle est trop resserrée La ville leur paraît, d'ailleurs, si bien fermée Et de murs tout autour, si bien close et serrée, Qu'en un mois tout entier on ne l'aurait forcée. Comme a dit Salomon à la reine sensée D'Orient: quand au fol il vient une pensée Et trop vite et trop bien, elle est réalisée! Or, l'évêque voyant la croisade ébranlée, Et prisé son sermon comme pomme pelée, Sa mule remontant, qu'il avait amenée,

- (1) Le défaut d'espace ne me permet pas de transcrire l'original, que cette traduction reproduit presque littéralement, vers par vers, de la strophe XVI à la strophe XXI.
- (2) A la cathédrale où sont maintes reliques.

Il retourne vers l'host, qui s'est acheminée. Ceux sortis avec lui, leur vie était sauvée; Ceux restés, chèrement ont leur faute payée. Aussi vite qu'il peut, et d'une âme empressée, A l'abbé de Cîteaux l'affaire est racontée, Comme aux autres barons qui l'ont bien écoutée. Et, voyant dans Bézier, qui gent sotte et forcenée, Ils savent que la mort pour elle est apprêtée Et le trouble et la peine.

C'est au jour férié qu'on dit la Magdaleine, Que l'abbé de Cîteaux sa grande armée amène. Tout autour de Béziers, l'host campe sur l'arène, Et croissent au dedans et le trouble et la peine; Oui, Ménélas, à qui Pâris ravit Hélène, Moins de tentes dressa près du port de Mycènes Et moins beaux pavillons durant la nuit sereine, Que ne font ceux de France et le comte de Braine. Là, nul baron français qui ne tint quarantaine. Qu'il fit aux habitants une mauvaise étrenne Celui qui conseilla mainte escarmouche vaine, Maints combats en plein jour et toute la semaine! Sachez ce que faisait cette foule vilaine, Plus ignare et plus folle encor que la baleine: Avec leurs pennons blancs de toile à grosse veine, Ils couraient devant l'host, criant à perdre haleine, Et croyaient l'effarer de cris d'énergumène, Comme on fait aux oiseaux, lorsqu'en un champ d'aveine, Agitant des drapeaux, on braille, on se démène,

Au jour, dès son lever.

Quand le roi des ribauds les vit escarmoucher, Contre l'host des Français et crier et bramer, Et, prenant un Croisé, l'occire et déchirer, Même après que d'un pont on l'eut fait trébucher, Tous ses truands appelle et les fait assembler, Criant à haute voix: — Allons les enserrer! Sitôt dit, les ribauds courent pour s'apprêter; D'une masse pareille on les voit tous s'armer; Et quinze mille et plus, sans rien pour se chausser, En braguette et chemise, on les voit s'avancer Sous la ville. Ses murs ils veulent dérocher, Et, les fossés franchis, se prennent à frapper

Les murs ou les portails, qu'ils veulent fracasser.
Commencent les bourgeois alors à s'effrayer.
Puis, ceux de l'host criant: — Allons tous nous armer!
Les eussiez vus à flots dedans la ville entrer,
Et tous les habitants des remparts repousser.
Ceux-ci, femmes, enfants se prennent à porter,
Et s'en vont à l'église et font cloches sonner,
Ailleurs ne pouvant fuir.

Les bourgeois de Béziers voyant Croisés venir Et le roi des ribauds qui les vient envahir, Des fossés les truands de toutes parts saillir, Et les murs renverser et les portes ouvrir, En leur cœur sentent bien qu'ils ne pourront tenir, Et dans la cathédrale au plus tôt ils vont fuir. Les prêtres d'ornements allèrent se vêtir, Et font sonner le glas comme pour faire ouïr Messe des trépassés pour morts ensevelir. Quand on fut vers la fin, comment donc contenir Les truands qu'on a vus, dans les maisons, saisir Tous les biens qu'ils voulaient et qu'ils pouvaient choisir? Chacun d'eux librement a pris à son plaisir, Et, chauds à ce pillage, et sans peur de mourir, Tout ce qu'ils trouveront de leur main doit périr. Ils font un grand butin et savent s'en lotir: Riches seront toujours, le pouvant retenir; Mais à peine l'ont-ils, qu'il faut s'en dessaisir; Car les barons de France ont voulu le tenir Vite à ceux qui l'ont pris.

Oui, les barons de France et ceux devers Paris, Les laïques, les clercs, les princes, les marquis, Tous d'un commun accord ce projet ont admis, Savoir que tous castels de l'armée investis Qui ne voudraient se rendre avant que d'être pris, Fussent leurs habitants tous par le glaive occis. Ils pensaient ne trouver que des cœurs asservis Par la peur des grands maux et pour avoir appris Le sort de Montréal, Fanjaux et tout pays. Sans la peur de tels maux, certes, je vous le dis, Jamais les Albigeois n'auraient été conquis; Et pour cette raison tout Béziers fut soumis A des massacres tels qu'on ne put faire pis, Et même dans l'église, ils furent tous occis. Rien ne put les sauver, autels ni crucifix.

Prêtres, femmes, enfants, les ribauds, gens maudits, Tuèrent tout: pas un n'échappa du parvis.
Dieu prenne, s'il lui plaît, leur âme en paradis!
Depuis les Sarrazins, jamais, à mon avis,
Telle sauvage mort ne nous avait surpris.
Ensuite, les foyers de richesses emplis,
Les goujats, en pillant, les ont tous envahis.
Les Français, indignés, les chassent des logis
A grands coups de bâtons, comme chiens avilis,
Et chargent de butin leurs chevaux, qu'ils ont mis
Dans les prés, paissant l'herbe. (1)

6.

Les monuments de pierre ou mégalithiques (Dolmens, menhirs, crom-lechs, etc.) sont sans contredit les plus anciens de notre sol. A qui sont-ils dus? Deux théories se trouvent ici en présence.

Selon le savant M. L. Martin, les cercles ou les sinuosités qu'ils forment, et qui rappellent le grand symbolisme du serpent (lequel rappelle à son tour le symbolisme égyptien), ne laissent aucun doute sur l'origine purement celtique de ces monuments. On sait, en effet, quel rôle joue la figure circulaire dans les poésies des bardes. Les Druides regardaient leur temenos, ou enceinte arrondie et sacrée, comme l'image de l'univers: — Un lac m'environne et entoure le cercle, le cercle un autre cercle ceint de douves profondes, dit le vieux barde Taliésin, qui s'écrie encore: Ma langue dira mon chant de mort au milieu du cercle de pierres qui enferme le monde! (2) Les mêmes figures symboliques se retrouvent, aujourd'hui encore, brodées sur les habits des paysans bretons, sculptées autour de leurs portes et de leurs fenêtres.

- (1) Voir l'Errata à la fin du volume.
- (2) Je puise ces citations dans les Romans de la Table ronde, publiés par M. de la Villemarqué. Appendice.

Que faut-il de plus pour révéler quelle main dressa les monuments de pierre qui affectent les mêmes figures? Ajoutons que le grand archéologue écossais, James Fergusson (son ami, M. L. Martin nous l'apprend), vient de découvrir, dans un tumulus d'Irlande, le tombeau d'un des héros ossianiques, avec son épitaphe, écrite en ogham: c'était le fils de cette reine Mab, reine guerrière des Celtes, dont la légende a fait la reine des Fées. Ainsi, tous ces monuments sont bien celtiques. Ce qui l'atteste encore, c'est la vénération dont les Bretons les entourent. Comme aux premiers siècles de leur histoire, dit M Ed. Grimard, l'auteur si original de la Plante, ils ont conservé ce culte de la pierre... Qu'importe que le menhir ait aujourd'hui deux branches et s'appelle une croix, c'est toujours le menhir. Les deux ont fait alliance et parfois se superposent. Dans l'île d'Houat... s'élève un de ces menhirs tout particulièrement vénérés...

Le curé ne peut détourner ses ouailles de cette pierre hérétique. Que faut-il? Il faut creuser le menhir, met dans la niche une petite vierge de faïence, et sauve ainsi les apparences, en respectant la tradition. (1)

— Tels sont les faits sur lesquels s'est basée l'opinion, générale naguère, qui attribua ces monuments aux Celtes.

Eh bien! cette opinion est erronée, disent aujourd'hui les savants anthropologistes. Un des plus jeunes, M. Julien Girard de Rialle, qui a traité de ces questions dans les Bulletins de la Société d'Anthropologie (1re série t. V) et dans ceux de la Société Parisienne d'Archéologie et d'histoire (t. I), m'affirme ceci: Des fouilles nombreuses ont démontré que ces monuments étaient des sépulcres et que ceux qu'on désignait plus particulièrement comme druidiques appartiennent au contraire à l'âge de la pierre polie.

- Chacun sait que nos ancêtres dans l'humanité ont fait successivement usage de la pierre polie d'abord, puis du bronze, puis du fer ce qui constitue trois âges différents.
- Or, le jeune écrivain que je citais, digne élève de l'éminent linguiste, M. Chavée, a fait voir, par l'étude des mots celtique, que Aryo-Celtes étaient venus en Europe avec la connaissance et l'usage des métaux. Ils les travaillèrent même à la perfection. « Nos ancêtres celtes savaient faire avec des outils de bronze tout ce que nous pouvons faire avec le meilleur acier, et nous n'avons rien inventé depuis, si ce n'est l'art de la soudure. (2)
- (1) L'Éternel féminin, on lira une belle et poétique description des pierres de Carnac.
- (2) M.G. Rebour, dans un rapport fait au congrès de la Sorbonne pour révéler la Découverte d'une fonderie celtique, faite en 1865, près Lons-le-Saulnier. Les objets trouvés là, fort curieux à tous égards, ont été exposés cette année-ci (1867) à Paris. Une brochure publiée à Lons-le-Saulnier, sur cette découverte, et qu'on a bien voulu m'adresser, les fait connaître en détail.

Les Celtes, étant de l'âge de pierre qui ont dressé les menhirs. D'ailleurs, les crânes de la période de la pierre polie et ceux de la période du bronze offrent, selon les anthropologistes, des différences qui excluent toute

idée de similitude de race entre les hommes de ces périodes archéologiques (1)

- D'autre part, à peu d'exceptions près les tumuli de l'âge de bronze, qui contiennent les cendres des morts et non des cadavres, comme les monuments, mégalithiques, ont une forme toute différente de celle des dolmens — Ajoutons ceci: M. Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain, a dressé une carte du territoire de ces monuments en Europe. Il les trouve en Courlande, côte sud de la mer Baltique, Danemark, Suède méridionale, Allemagne occidentale, Iles Britanniques, France occidentale (2) et Portugal. Chose étrange et non expliquée encore, des monuments mégalithiques se rencontrent en foule dans provinces d'Alger et de Constantine M. de Saulcy, M. Girard de Rialle, plusieurs explorateurs anglais en ont rencontré dans la vallée du Jourdain. L'Inde en possède, et des tribus de l'Himalaya, appartenant aux races autochtones et non à la race aryaque, en élèvent encore, dit-on, de nos jours. Cette universalité permet-elle de voir dans les pierres droites où branlantes des monuments particuliers aux Celtes? Le savant archéologue, M. Louis Leguay, les considère, sur notre sol, comme les sépultures des chefs et des guerriers d'une race antérieure aux Gaulois. Enfin, quant à la vénération dont ils sont aujourd'hui l'objet en Bretagne, on pourrait croire qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Cette remarque est, jusqu'à un certain point, suggérée par le silence absolu des auteurs latins sur des monuments qui les auraient frappés sans doute, si ces monuments avaient eu, alors, parmi les Gaulois, un caractère religieux.

Voilà, dans l'état actuel de la science, les deux théories contraires. On pourrait les concilier peut-être, en admettant que les Celtes, ayant trouvé, à leur venue en Gaule, ces pierres prodigieuses d'un si étonnant aspect, en firent plus tard, ce qui est incontestable, un objet de vénération et de culte, tout comme on vit les chrétiens approprier à leur religion les basiliques païennes.

- (1) MM. Bateman, Wilde et Thurnam ont remarqué en Angleterre que les crânes de la pierre polie sont dolichocéphales, et que les crânes de l'âge de bronze et des tumuli ou round-barrouws sont brachycéphales. Toutefois le savant M. Broca voit les deux sortes de crânes durant la période de pierre.
- (2) Le grand nombre d'endroits, en France, qu'on appelle Pierre-Fiche, Pierre-Fiques, Pierrefitte! trouvent là l'origine de leur nom. Voir l'intéressante notice de Michelet sur ces pierres: Hist. de Fr., t. I, p. 457.

7.

Je me bornerai à deux exemples pour faire comprendre la loi d'agglutination, selon laquelle se forment les mots basques ou

euscaras, (escuaras, euskariens: — Odotsa, le tonnerre, se compose de odeia, le bruit et otsa, le nuage; ougatza, la mamelle de la femme, composé de oura, de l'eau, ou un liquide quelconque et atza, le doigt, un corps oblong proéminent.

(Exemples cités par MM. Edwards, Al. Maury, Élisée Reclus.) On le voit, les éléments d'un seul mot sont très divers. Cela rappelle nos substantifs composés chef-d'œuvre, coq-à-l'âne, etc. La loi générale de formation pour nos mots est toute autre. Soit le verbe qui exprime l'état: stat, stit, en ajoutant des préfixes et des suffixes, on a successivement: stitut, constitut, constitution, constitutionnel, constitutionnellement, inconstitutionnellement. Il y a là un germe, une idée première, modifiés, déterminés par les autres éléments. C'est la vraie loi de création: commencer par le vague, finir par la précision!

8.

Je ne rapporterai point, sur les Kymris et les Galls, les opinions émises par les anthropologistes, William Edwards, de Belloguet, H. Chavée, Retzius, Prüner-bey, etc. Je me borne à ceci: M. Broca, en étudiant la variété des crânes, et M. Boudin, la variété des cheveux, sont arrivés, touchant la division de la Gaule, à des conclusions qui se corroborent.

Ayant donné, dans le texte, les diverses étymologies de Celtes et de Gaulois, je donnerai ici celle de Kymris. « Cimbri, Cimmerii, c'est le latin de Kimri ou Kymris, nom que se donnent encore aujourd'hui les habitants du pays de Galles. Kyn est une préposition analogue au cum des Latins, et indique l'idée d'union; bro signifie pays, pluriel brois, bris; Kymbris ou Kymris, hommes du même pays, compagnons, frères. (Lehuérou. Recherches sur les origines celtiques.) Latour d'Auvergne émet la même opinion. D'après dom Perron, Cimber ou Cimmériens est une dénomination latine, tirée du celtique Kemper ou Kember (1), hommes de guerre.

(1) Le mot ber étant celtique, ce n'est point du germain que nous aurions tiré notre mot baron, qui en dérive.

Si la province a eu des archéologues comme Jules Renouvier, si digne frère du noble citoyen et grand philosophe de ce nom, la plupart de ceux qu'elle fournit tombent dans la puérilité, confondant les grandes et les petites choses. Exemple: Voulez-vous savoir ce qui, en 1848, émut coup sur coup la ville de Perpignan? M. le baron Guiraud de Saint-Marsal, commandeur de la Légion d'honneur, va nous le dire: — On posa, d'abord, les vitraux de la croisée au-dessus de la cathédrale...; puis, ceux des trois grandes croisées de l'abside et des deux moins considérables des chapelles latérales.

La dépense pour les quatre derniers, s'éleva à 14,500 fr., y compris la restauration des encadrements en pierre de taille. A la fin du mois de février, on proclame la République. Cet événement eut, comme dans toute la France, les plus funestes conséquences: la stupeur fut telle, qu'on ne fit aucune opposition aux attentats des radicaux, qui s'emparèrent du pouvoir; partout les troupes, travaillées de longue main, restèrent impassibles. (Hist du Roussillon, p. 402.)

Vitraux restaurés, trône démoli! ces deux choses se suivent sans transition. Le jugement porté sur février 1848, s'explique par l'importance donnée aux vitraux.

Importance énorme! Nous saisirons cette occasion de signaler une erreur introduite et propagée depuis la réunion du Roussillon à la France: on voit, au bas des beaux vitraux de l'abside les armes de la ville, aux couleurs, gueule et azur, le tout fleurdelisé, (en un mot c'est l'écu de France.). Mais, M. le Baron nous apprend que le roi Martin, en 1400, avait accordé à Perpignan les armes d'Aragon: 4 pals de gueule, sur un champ d'or, avec l'image de saint Jean au milieu de l'écusson. Or, s'écrie l'historien, « il importe de faire revivre les armoiries légales... Il est fort à désirer que les armes posées aux vitraux disparaissent; elles feraient autorité par la suite!

Ce qui est arrivé pour les armes du Roussillon est arrivé aussi et rien de plus naturel, pour les armes de la Provence. Dans Calendau, Mistral signale également l'erreur: Quant à la fleur de lis solitaire, usitée en Provence depuis deux siècles et demi seulement, elle n'a aucune signification nationale.

Aucune signification nationale, le vieux blason de France dans un pays français?... Je pose cette question au poète; quant au font, je partage le sentiment du grand Condorcet sur toutes les puérilités et vanités héraldiques, où se complaisent tant d'historiens provinciaux.

10.

J'aurais voulu retracer le portrait d'Henri IV, d'après nos vieux auteurs de Mémoires, tels que l'abbé de Choisy, l'Étoile et surtout le populaire et bon et naïf Palma-Cayet. Dans sa Chronologie novenaire, quels inimitables tableaux! Celui de la naissance du prince est un chef d'œuvre de vérité, de bonhomie et de grâce. Nul ne l'ignore: dans les douleurs de l'enfantement, Jeanne d'Albret avait eu la force et le courage d'entonner une chanson populaire. — Ainsi vint ce petit prince au monde, sans pleurer ni crier, dit notre chroniqueur, et la première viande (nourriture) qu'il receust fut de la main de son grand-père, ledict sieur Henry, qui lui bailla une pilule de la thériaque des gens de village, qui est un cap d'ail, dont il lui frotta ses petites lèvres, lesquelles il se frippa l'une contre l'autre comme pour sucer; ce qu'ayant veu le roy, et prenant de là une bonne conjecture qu'il seroit d'un bon naturel il lui présenta du vin dans sa coupe, à l'odeur, ce petit prince bransla la teste comme peut faire un enfant, et lors ledict sieur roy dit: Tu seras un vrai Biarnois.

Par cet aïeul, le petit-fils reçut une éducation vraiment populaire, virile, humaine. Ici point d'hommes à cheveux blancs qui se courbent avec humilité, devant un bambin, en l'appelant Monseigneur! — Tant que vesquit ledict bon roy Henri d'Albret, il ne voulut que son petit-fils fust mignardé délicatement, et a esté veu à la mode du pays parmi les autres enfants du village, quelquefois pieds descaux et nud-teste, tant en hiver qu'en esté, qui est une des causes pour lesquelles les Biarnois sont robustes singulièrement. Le voyant gentil, fort et brave, le grand-père disait encore qu'il serait un lion généreux qui ferait trembler les Espagnols. Les Espagnols, c'était alors la maison d'Autriche, c'est-à-dire le génie féodal, qui nous menaçait du côté des Pyrénées et du côté du Rhin. Des deux côtés dominait l'esprit jésuitique. En luttant pour la conscience moderne contre des gouvernements rétrogrades, Henri IV institua la vraie politique française.

Cela est si vraie, que, depuis, rien n'a été plus néfaste à la France que ses alliances, je ne dis pas avec les peuples, mais avec la politique d'Autriche ou d'Espagne. C'est par les femmes surtout que cette influence de malheur nous a toujours été apportée. Sous Louis XVI, qui donc fit renvoyer le grand Turgot, rendit les reformes impossibles et inévitable notre première révolution? C'est celle que le peuple, dans sa haine, appelait l'Autrichienne. Arrêtons-nous là!..

11.

Vu les services des Celtomanes et des Celtisans, en philologie et en histoire, j'ai voulu, pour m'instruire, et le dirai-je? pour instruire aussi quelques-uns de mes lecteurs, étudier et apprécier succinctement les opinions, l'œuvre, le rôle de chacun de ces érudits. Ma note sur eux commence à Zuérius Boxhorn, célèbre professeur à Leyde, qui, en 1654, publia Originum Gallicarum liber; elle ne s'arrête qu'au très savant professeur allemand, J. C. Zeuss, qui, en 1853, vient de publier à Leipzig, sa Grammatica celtica (deux forts vol. in-4°, que l'obligeante amitié de M. Chavée a mis à ma disposition). Quoique rapide, cette note, qui embrasse le travail de deux siècles, est nécessairement assez longue: trop, pour être insérée ici. La réduire, ce serait lui

enlever l'âme, n'en plus faire qu'un bulletin bibliographique. Attendons, si le public le veut, une nouvelle édition!

12.

La science va se désintéressant de plus en plus d'un étroit patriotisme. Il n'en fut pas toujours ainsi: Celtomanes; Fred. Schlegel appelle Indo-Germains les peuples qu'il faut appeler Indo-Européens. Nul n'a dépassé a cet égard le linguiste Bacon-Tacon, natif du Bugey, en Bourgogne. Parlant, et d'une façon erronée, de Latour d'Auvergne: — Cet estimable Zénophon moderne, dit-il, par un amour aveugle pour la petite Bretagne qui l'a vu naître, s'efforce de faire sortir de l'Armorique presque toutes les nations du globe, gloire que je maintiens appartenir BIEN PLUS ÉVIDEMMENT au Bugey!!!

13.

La fameuse inscription, dite de la colonne rostrale est gravée sur le piédestal d'une colonne élevée en l'honneur du consul Duillius Nepos. On la trouve dans une des salles du Capitole; mais non licet omnibus adire... Romam. Il faut donc que je la donne ici? Non! je renvoie le lecteur à l'ouvrage fort répandu de M. Villemain: Tableau de la littérature du moyen âge (t. I, p. 41, 42). M. Villemain la donne comme un exemple d'archaïsme, et n'en signale pas autrement la portée.

— Je dirai en deux mots que le caractère du latin est d'y être plus rude qu'au temps de Cicéron. On dit: — Leciones, macistratos, exfociunt, etc., etc., au lieu de Legiones magistratus effugiunt, etc., etc. J'ajoute qu'à l'époque où les Romains élevaient ainsi une colonne et se préoccupaient d'art, déjà la langue avait dû s'adoucir; le latin antérieur, le vieux latin de la deuxième guerre punique porte: leguiones, maguistratos exfoguiont, et même lekiones, makistratos, exfokiont. Ces sons durs, gu et k, reparaissent au moyen âge.

14.

Voici un vers d'Ennius, souvent cité dans les rhétoriques, comme exemple d'onomatopée:

Cum tuba terribilem sonitum tarantara dixit.

Miorcec de Kerdanet le commente ainsi: — Tarantara vient du bas-breton, Taran, qui est le bruit du clairon, et c'est de là que Taranis, le Jupiter Tonnant, a pris chez les Gaulois sa modeste origine. (Hist. de la Langue des Gaules. Rennes, 1821). Latour d'Auvergne avait dit: — Taran est l'expression dont les Bretons et les Gallois d'Angleterre se servent pour parler de la foudre et du tonnerre. (Orig. gaul.)

15.

Les mots celtes sont restés dans une multitude de noms géographiques, noms répandus sur toute la surface de notre sol. Exemples: Penn, en celtique, signifie pic, élévation; de là, tous ces pays nommés Penne, Pènes (Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn, Bouches-du-Rhône), Alpes pennines (les blancs sommets).

Dun, sens analogue: élévation, montagne; d'où, les noms: Dunes, Verdun, Issoudun, Châteaudun, Dun-le-Palletau.

Komb, vallée, d'où, Cambon (Loire-Inférieure, Aveyron et Tarn); Comps (Ille-et-Vilaine, Seine-et-Marne, Allier, Ardèche, Drôme, Creuse, Gard, Gironde); la Coumbo (près d'Apt, Vaucluse).

Glenn, signification analogue: vallon; d'où La Glène (Aveyron); Glenan (Finistère); Glenac (Morbihan et Cantal); Glenic (Creuse); Gleni (Corrèze); Glenet (Deux-Sèvres); Glenus (Aisne); Glenous (Vienne).

Pour plus de détails, consulter Latour d'Auvergne et surtout le beau travail de M. de la Villemarqué, en tête du Dictionnaire Celto-Breton de Le Gonidec.

16.

En provençal vas signifie tombeau; dorn, la main fermée, le poing; anaf, enap, coupe, tasse; ayre, troupeau, multitude; rans, la terre, la campagne; ruska, écorce d'arbre; comba, vallon; maboul, enfantin; cuend, gracieux, joli; prim, mince, subtil; truan, vagabond, mendiant; fel, mauvais, méchant. Or, tous ces mots se retrouvent avec le même sens, et presque sans variantes de sons, dans le gallois et dans la partie originale et primitive du breton. (Fauriel, Hist. de la poésie prov., t. I, p. 200.) Voilà douze mots: en voici bien d'autres.

VOCABULAIRE SYNOPTIQUE (FRAGMENT)

| CELTIQUE. | LATIN. | LANGUE D'OC |
|-----------|-----------|-----------------|
| Abadès | Abbatissa | Abadess, Abesso |
| Aboun | Abundans | Abandoun |
| Abyl | Habilis | Abile |

Abrehuer Aberagium Abèuragi Abies Abet Abetoa Abebrare Abèurar Abeufryn Accordi Accordare Acordant Agaez Aigatia Agasso Apotum Apostema Apoustumi Aissello Ascen Axi Alp Alpes Alpo Altaer Altaria Altar

LANGUE D'OÏL

FRANÇAIS MODERNE Abbaiesse Abbesse.

Don abondant. Abandon Abel, able Habile, capable. Abreuvaige Abreuvoir. Abet Sapin. Abreuver. Abeurer, aboivrer Accordant S'accordant. Agace Agache, pie.

Aipostume Bile. Aisselle Ais, planche.

Alpe Alpe. Altel Autel.

CELTIQUE.

Awst

LATIN.

Augustus

Annaoun (âmes des morts) Annualis Araim Œs, œris Arcubalista Arbalestr Arc, arg Arca Arch, Arca Arguere Argui Aretri Arare Asperjus Asparagus Assidere Aseein Astalia Astel Ateyna Incitare Atisa Atticinari Aven Aqua Avoultri Abortire

Ay! 1!

Baaz **Bastonus** Baco Bacco Barbaou Vagari Badare Bada Balance Balanus Benna Banastrum Barad Baratum Bargaigna Barguinare Batailh Bastelus Balb **Balbus** Balbousa Balbutire Bicq Bichia Berus Bierium Bira Girare Bouch Buccus Braw Bravis, brau Bras Brasa

Bresc Brisca

LANGUE D'OÏL LANGUE D'OC FRANCAIS MODERNE

Anoal Annaulx, als Anniversaire. Aram Aram, areim Airain. Arbalesta Arbaleste, tre Arbalète.

Bornes, forteresse. Arco Arce Archo Arche Arche, coffre. Arguar Arguer Argumenter. Arer Labourer. Arar Asparge Aspargo, pergo Asperge. Assëire Asseir Asseoir. Éclat de bois. Astella Astelle Atainer, gner Irriter. Ataïnar

Attiser, allumer. Attisar Atiser Auve Eau, rivière. Auvo **Avoltar** Avoulter Avorter.

Awoust Avoust Août. Ia, ayo! Ia, aye! Va!

Bastoun Baasteax, baston Bâton. Cochon. Baco Bacon Babaou Babaou Bête, ogre. Badar Bayer Bayer, crier. Genêt. Balesto Balanier

Benne, panier. Banasto Banaste Embarras. Barat Barat

Barguignar Barguiner Barguigner, négocier. Battant de cloche. Batail Batail

Baubi Baube Bègue. **Balbutiar** Bauboier Bégayer. Biche, chèvre. Bicca Bicque Biez, bief, biel Bezo Ruisseau de moulin.

Bira, vira Birer, virer Tourner. Bouchar Bouchard Barbouillé. Taureau. Braou Braou Braso Brase Braise.

Bresço Bresque, ca Gâteau du miel.

LANGUE D'OC CELTIQUE. LATIN.

Brigus Bricosus **Briquet** Brousso Broust Bruscia Broustel Broutièro Brustia Bruc Bruscia Brus Bu Bos Buóu Burellus Burel Burell

Caban Capana Cabano, cabuto.

Cathedræ Cadoer Cadièro Canab Canaba Canebe, Canastellus Canastell Canastello Cancelli Cancela Cael Cabell Capidullum Capel, capèu Carr Carrus Càrri, careto

Caz, cat Cattus Cat Castiga Casti Castigatio Caul Caulis Caulé Caual Caballus Caval

Cavarn Caverna Caverno, cauno

Kael Cella, cellula Celulo

Cenglen Cenglar Cingulum Canol Canalis, canola Canal, canau Cabestr Cabestre Capistrum Clango Glas Clar Cleroun Clario Cleroun Clay Clavus Clavèu Cled Cleda Cledo Clos Clauvus Clàus Coufin Cof Cofinus Coant Comtus Cuent Couloum Colom Columbus Conk Concha Counco Conchesa Coinquinare Councha Conicl Cuniculus Counièu Consailh Consilium Counsèu

LANGUE D'OÏL

Burel, burate

FRANÇAIS MODERNE

Bure.

Bricon Bretteur.
Brousse, brue Broussilles.
Broustière, Broustie Lames de sapin.
Brus Bruyère, sombre.
Buef, bues Bœuf.

Cabone, cabute
Cadière, cheyre
Canabe, cavene
Canastel
Cancel,
Capel, chapel
Carre, carette

Cabane, hutte
Chaise.
Chanvre.
Canorie.
Carbeille
Enceinte.
Chapeau.
Char, charrette.

Cas Chat. Castoi, castoiement Châtiment. Caulet, chaul Choux. Caval Cheval. Cavenne, caune Caverne. Celle, Cellule Cellule. Cengle Sangle. Chanel, chenal Chenal, canal.

Chevestre, chevoistre
Clar, clas
Claron
Clairon.
Claveou
Clède
Clous
Clous
Coffin, couffin
Coint
Cloug.
Chevestre, chevoistre
Glas.
Glas.
Clairon.
Clou.
Clou.
Clou.
Clou.
Clou.
Clos.
Couffin.
Couffin.
Couffin.

CointAccoint, gentil.Couloun, colombColombe.Conche, conqueConque.Conchier, concierCorrompre.Counil, conninLapin.Consau, consoilConseil.

CELTIQUE. LATIN. LANGUE D'OC

Coraihlou,CorallumCouradoCordChordaCordoCombCumbaCoumboCramailherCremasterCremascleCredourCreditorCreditour

Croas, croes Crux Crous

Dom Domnus Dom. dons Domach Damagium Doumage, dam Damesell Domicella Dameisella Declarare Declarar Déclari Dejuni Jejunare Déjunar

Delicius Delicius Delicieu, delitous Demeuranez Demoratio Demuranço Desiderium Desira, desi Désir

Despectus Despitous, despitaire Despicatus Despes Despicientia Despaciença, despitanço

Devallare Devalein Devala Divis, devis Dividere Devis, devisar Dignus Digners Dign Dis, deiz Dies Dia Doublier Doublerium Doubliero Dourghen Orca, dorca Dourguo

Dout Dubium Doute, doutanço Drac, dragoun Dragoun Draco Drechar Dirigere Drecza Dreu, drud Druz, drut Drudus Dug Dux Dug, duich

Encres Agrestis Encreta Innoia Enoë Enoi, enuy Honor Honor, ounour Enor Escamet Scamnum Escanouel Estran Extraneus Estran, estrain

Fabliqua Fabrica Fabril Facz **Facies** Faci, faça

LANGUE D'OÏL.

FRANCAIS MODERNE.

Coraille.couraille Cœur, entrailles.

Corde Corde.

Combe, vallée. Coumbe Cramal, cramelie Crémaillère. Creditour, crediteur Créancier. Cruex Croix.

Dom, domp Dom, seigneur. Damaige, dam Dommage, dam. Damisella Damoiselle. Declairer Déclarer. Déiunar Déjeuner. Deliteux, delitous Délicieux. Demeurance Demeure.

Désirier Désir. Despiteux, despitaire Dépité. Despitance Dépit. Dévaler Descendre. Deviser Deviser. Dicners Digne. Dis, diz Jour.

Doubliere Double nappe. Dourgue, dourco Cruche. Drac, drageon Dragon. Drecher Dresser.

Dru, gaillard, nubile. Drud, drutz Dux,duxaire Duc, conducteur.

Encrieté Acreté
Ennoy, ennuy Ennui, douleur.
Enor,enneur Honneur.
Escamel Escabeau.
Estrain, estrajer Étranger.
Fabrerie Fabrique, forge.
Façon Face, mine.

CELTIQUE. LATIN. LANGUE D'OC. Failhanez Fallacia Falha Falch **Falcis** Fals, faucio Fall Fallacia Falsoza Phantasticus **Fantasy** Fantasco Faff.faven Faba.faselus Favo, faviou Ferr Ferrum Ferrou **Fezt** Festum, festagium Festo, festage Fez Fides Fez, fé Ficha Figere Fichar Flaccidus Flac Flas, Flasco Flam Flamma Flamo Flatri, flétri Flastra Flectere Flem Flegma Flemo Forbannein Forbannire Forobandi Fork Furca Fourco Foaich Facagium Fougaihé

Geant Gigas Gigant, gajan Gal, gaou Gall Gallus Gamb Campa Cambo Garlandes Garlanda Garlando Gen Gentilis Gent, gento Gyp Gypsum Gis, ges Glaif Gladius Glazi Gleb Gleba Glébo Gluth, glout Gluto Glout Cupa, cupella Gob, goblet Goublet Golfus Gwlf Goulf Greff Graphium Grefa Gueaul Gula Gula

Haur, aber Havra Habré
Herberchi Herbergare Oùberja
Hamell Hamellum Hamel, hamèu
Hearp Harpa Herpex
Haros Heros Eros

17.

Des Lettres chez les Gaulois. — César dit: Hanc græcis conscriptam litteris mittit. Le traducteur de la célèbre édition Panckoucke, M. Artaud traduit ainsi: — Cette lettre était écrite en caractères grecs. Litteris græcis semble bien, en effet, signifier lettres ou caractères grecs; mais des recherches plus profondes doivent faire traduire par mots, termes grecs, ou simplement Cette lettre était écrite en grec. César dit pourquoi:Il voulait que sa lettre, interceptée, ne pût être comprise des Gaulois. Les caractères grecs eussent-ils rien caché? César, qui connaissait si bien la Gaule, n'ignorait point que les Druides employaient précisément dans leur écriture les caractères grecs des Massaliotes. Que dis-je? Il l'affirme lui-même en deux endroits: — On trouva dans le camp des Helvétiens des registres écrits en lettres grecques. (I, 29.) Dans la plupart des autres affaires publiques et privées, les Druides se servent des caractères grecs. (VI, 14.) Ceci prouve: - l° que César ne dut pas employer seulement les caractères, mais bien les mots grecs; - 2° que les Gaulois, au moins ceux du Nord, n'entendaient pas le grec; - 3° qu'il leur eût été facile de déchiffrer une épître en latin.

A propos des caractères en usage chez les Gaulois, Scaliger a soutenu que, dans le passage de César: Græcis utuntur litteris, le græcis avait été interpolé. Inadmissible! Montfaucon, dans sa Religion des Gaules cite d'anciennes médailles dont les légendes sont en langue gallique et les caractères de forme grecque. Pierre la Ramée va plus loin: — Nos Gaulloys avoient leurs charactères et les appelloient par noms gaulloys; et, en commandant aux Grecs, ils leur ont donné les charactères avec leurs noms, tout ainsi que nous ont faict les Romains. Paradoxe! dit M. Livet. Je le veux bien, et pourtant (comme il le signale, d'après le traducteur des Mœurs des anciens Gaulois, livre écrit en latin par la Ramée), ce philosophe ne s'était pas avancé sans preuve. On lit dans Varron, De lingua latina: — Comme Cratès traitait, en Grèce, une question de grammaire grecque, il demanda pourquoi alpha ne se nommait pas plutôt alphatos? C'est que, répondirent les autres grammairiens, les noms de nos lettres ne sont pas grecs, mais barbares. — On sait quelle influence Aristote, Denis d'Halicarnasse et d'autres attribuent aux Gaulois. Tout cela prouve seulement, et une fois de plus, la fraternité aryaque.

18

— Le fonds des mots provençaux est latin et provient immédiatement du latin, dit Fauriel. Il dit aussi, et tout près: « Il y a, dans le provençal, beaucoup plus de mots étrangers au latin qu'on ne le suppose d'ordinaire. J'en ai recueilli environ trois mille dans le monuments divers en cette langue que j'ai eus sous les yeux.. or, il est à présumer que trois mille mots ne sont guère plus de la moitié de ceux qu'aurait fournis le recueil complet des monuments... (Hist. de la Poésie prov., t. I, p. 195.)

Je me borne à cette contradiction si manifeste.

Fauriel est un chercheur consciencieux, qu'on peut croire sur parole (il se trompe aussi parfois), quand il énonce un fait; mais défiez-vous des conséquences qu'il en tire! les procédés rigoureux de logique, qu'on doit appliquer aux thèses littéraires, comme au thèses mathématiques, lui font le plus souvent défaut. Cet érudit de premier ordre ne fut pas un savant. Il a trouvé, accumulé, vérifié une foule de documents; il a manqué du génie qui embrasse le phénomènes, sonde leurs rapports et formule des lois.

19.

VOCABULAIRE SYNOPTIQUE

(FRAGMENT)

| LANGUE D'OC. | LANGUE D'OÏL. | FRANÇAIS MODERNE. |
|----------------|---------------|-----------------------------|
| Abat | Aba | Abbé. |
| Abaiar | Abaier | Ebahir. |
| Avalbra | Aarbrer | Grandir (comme un arbre). |
| Abali, avali | Abali, avali | Evanoui. |
| Abautir | Abaudir | Abêtir. |
| S'abandar | S'abandir | Se mettre en bande. |
| Abhengo | Abangue | (Petite monnaie). |
| Abastardir | Abastarder | Abâtardir. |
| Esbaubi | Ebaubi | Ebahi, ébaudi. |
| Abé, avè | Abé | Avoir. |
| Abecar | Abécher | Abéquer (donner la becquée) |
| Abelier | Abeillon | Essaim d'abeilles. |
| Abelir | Abélir | Charmer. |
| Abest | Abest | Bale du grain. |
| Abiat | Abial | Frayé, chemin battu. |
| Albir | Abir | Songer, rêver. |
| Abitamen | Abitement | Habitation. |
| Ablader | Ablader | Emblaver, semer une terre. |
| Esbouffar | Abouffer | Essouffler. |
| Abrousa | Abouser | Détruire. |
| Abrat | Abrat | Embrasé. |
| Abrieu, abrial | Abrieu | Avril. |
| Abeurar | Aburer | Abreuver. |
| Cà, aça | Çà, aça | Çà donc. |

LANGUE D'OC. LANGUE D'OÏL. FRANÇAIS MODERNE.

AcabamenAcabamënsAchèvement.AcaramenAcaramentConfrontation.AcairaAcarerJeter des pierres.

Acasar Acaser Caser.

Encleda Aclostais Mis en claies.
Adalit Sec, exténué.
Adebon Adeton Tout de bon.
Adès Adez Tout à l'heure.
Adere Adéré En rang, tout de suite.

Adès-soir Adoulé Ce soir.
Adoulé Dolent.

Adoubage Adoubage Raccommodage.

Adure Adûre Amener.
Afemir Affemmir Efféminer.
Affan, ahan Afflat Souffle.

Afflat Souffle.

Afoular Affouler Affoler (d'amour).
Afougar Affouer Faire du feu.
Aflat Aflac A foison.

Agait Agait Embûches, aguêt. Aiguóu, aigai Agaou, aigail Aigail, abreuvoir, rosée.

Agacins, Agacins,cis Cors aux pieds.
Agenouilla Agentir Agentir Rendre gentil.
Aglan Agnel Agnel Agnel

Agreno Agrene Prune sauvage (prunelle).

Agras Agreou Aigre.

Agripado Agripade Coup de poing.

Agruta Agruté Ravi.
Aicel, aicela Aigue, aiguette Eau.

Aigat Aygat Trempé d'eau.

AigardentAigardenEau ardente (eau-de-vie).Aïre, ièroAïreAire, lieu pour battre le grain.

Armo Airme Ame. Eiça Aissa De çà. Eiçalin Aissalin Ci-dedans. Aissamoun Là-haut. Eissamount Eissaval, vau Aissaval En bas. Ajudo Ajude Aide. Alauza Alaude Alouette. Avis, pensée. Albire Albire

Alisoun Diminutif féminin d'Alexis.

Alangourir Alangouri Langoureux. Alen Allenée Haleine.

Allouvi, affamé comme un loup.

Ala, alc Alo, ale Aile.

Regarder fixement. Alupar Aluper, pir Tous les deux. Amandui Amandui Embu Ambu Entonnoir. Diminué. Amerma Amermé Amignotar Amignoter Caresser. Amisté, tance Amista, tanço Amitié.

Amor à me Amor à moi Qui touche à moi.

AmoularAmoulerAiguiser.AparamenAparamentDéfense.AmularAmularMouiller.AnantirElever.

LANGUE DOC. LANGUE D'OÏL. FRANÇAIS MODERNE.

Ancilla Ancelle Esclave, épouse, servante, femme,

Ancui Ancui Aujourd'hui. Androuno Androne Cul-de-sac. Qui possède. Anenti Anentis Canard sauvage. Anet Anete Auichar Anichier Faire son nid. Anientar Anienter Anéantir. Aller. Anar Annar

Anounchalir Annonchalir Tomber en nonchalance.

Anouge Anoux Agneau d'un an.
Anque Anqui, aqui Anqui Là.
Anta Anta Honte.
Antan Antan Autrefois.

Antenois Chevreau, agneau d'un an

Anuechar S'attarder la nuit. Anuiter Aontos Aontos Outrageux. Aorar Aorer Adorer, supplier. A l'armée. A ost A ost Aube. Aoubo Aoube Auco Auco auque Oie. Abélier Aouelir Pâtre. Céleri. Api Api Apié Apia Ruche.

Apondre Aponudro Appointer, joindre. Apostoli Apostole, tel, toile Pape, évêque. Apoudera. Apoudéra Riche, puissant. Appert (en) Appert (en) Ouvertement. Aprati Appratir, aprayer Mettre au pré. Aprenamen Aprenement Enseignement. Apremer Aprement Tribulation. Aprop-si Chez soi. Aprop-si **Apruima** Aprime, aprimoy Approche. Ores, à présent. Aro, ara Aro, aras Ara Ara Labouré. Arabi Arabi Arabe.

Treillis de fils de fer. Aragna Aragna Aramir Attaquer, jurer. Aramir Arenar Aranner Ereinter. Arapar Araper Attraper. Brûler. Areir Arcer Arda, ardre Arder.a rdre Brûler. Ardemen Ardemen Incendie. Archeiro Archière Carquois.

Ardido Ardid Pièce de deux liards.

Aret Aré Bélier.
Arentamen Arentament Bail à loyer.
Aronton

Areptar Arepter Faire des reproches.
Arescle Arescle Cercle de tambour.
Arestous Arestoux, teus Plein d'arêtes.
Argant Argant Casaque grossière.
Arno,argno Arna, argna Teigne, mite.

Arno, argno Arifort Arifort Raifort Ariscat Ariscat Sémillant. Voleur. Arlot Arlot Ermas, armas Ermas, armas Landes. Armol Arroche. Armóu Aronda, arondella Aronde, arondelle Hirondelle.

| LANGUE D'OC | LANGUE D'OÏL | FRANÇAIS MODERNE. |
|------------------|---------------------|---------------------------|
| Arpo | Arpe | Harpie, griffe. |
| Arrapar | Arraper | Accrocher. |
| Arraso | Arras | Hurra! |
| Arrasar | Arraser | Ecraser. |
| Arrey | Arriers | Train de guerre. |
| Arsura | Arsure, arseure | Ardeur. |
| Artos | Art | Rusé. |
| Aruinar | Aruiner | Ruiner. |
| Assayentar | Assaventer | Rendre savant. |
| Escoundre | Ascondre | Cacher. |
| Ase | Asen, asne | Ane. |
| Asomar | Asomer | Résumer. |
| Assa | Assa | Çà! dites-moi. |
| Assacinamen | Assacinemet | Assassinat. |
| Eissado | Aissade | Houe. |
| Asseignorar | Asseignorir | Rendre noble. |
| Asseguranço | Asseguranche | Assurance. |
| Asseire | Asseir | Asseoir. |
| Assemar | Assemer | Orné. |
| Asenar | Assener | Rendre sensé. |
| Asserar | Asserir | Calmer. |
| Essartar | Essarter | Défricher. |
| Assoleiar | Assoloyer | Soleiller. |
| Astaca | Astac | Attacher. |
| Asti, ast | Asti, haste | Broche. |
| Atang | Ataing | Qui appartient. |
| Atalentar | Atalenter | Instruire, Plaire. |
| Atapar, pir | Atapir | Tapir, cacher. |
| Atempransa | Atemprance | Modération. |
| Atras | Atras | Derrière. |
| Atroupar, pelar | Atrouper, peler | Attrouper. |
| Atresi | Atresi | Ainsi. |
| Atrestan | Atretal | Pareillement. |
| Atropped | Attramas | Tuer. |
| Atrempal | Attrempès Aubete | Doux,tempéré. |
| Aubeto Aul | Aule | Point du jour. |
| | Aumails | Méchant, rusé. Bétail. |
| Aumaio Aunar | | Rassembler. |
| Aurous | Auner Aurous | Venteux. |
| Aus | Ause | Toison. |
| Ausint, ausimen | Ausing | Ainsi. |
| Austre | Austre | Sud, vent du sud. |
| Autambèn | Autamben | Aussi bien. |
| Autanlèu | Autanieu | Aussitôt. |
| Autisme | Autisme | Très-haut. |
| Autresi, tretan | Autresi, tretant | Egalement. |
| Aval, avau, avas | Aval, avau, avas | Aval, en bas. |
| Avalage | Avallage | Droit de rivière. |
| Avè | Avè | Avoir, fortune. |
| Avé | Avé | Bon jour. |
| Avenedis | Avenedis | Etranger. |
| Avènt | Avëns | Ayant. |
| Averar | Averrer | Vérifier, prouver. |
| Avescat | Avesquat | Evêché. |
| Avesprir, prar | Avesprir, prer | Faire nuit. |
| r, r | ·, p | 2 0000 |

Aviau Aviaux Réjouissances.

Avilanir Avillener Avilir.

Auriol, aurióu Auriol Maguereau, poisson.

LANGUE D'OC. LANGUE D'OÎL **FRANÇAIS**

MODERNE

Azaout Azaout Beau, propre. Aze, azena Ane, bourrique. Aze, azena

Haine. Azir Azir Azirar, adirar Azirar, adirar Haïr, irriter. Azorar Adorer. Azorar

Azordenar Azordenar Ordonner, ranger

20.

Dans une foule de cas, l'auteur de Mirèio et de Calendau aurait trouvé, pour traduire son provençal, des mots français aussi clairs, plus analogues et plus appropriés au texte, que ceux qu'il a choisis. J'en avais dressé une longue liste: inutile de la donner. Je déclare d'ailleurs que mon but n'était point ici d'accuser M. Mistral d'ignorance: J'ai partout, au contraire, rendu un juste hommage à son savoir comme linguiste.

Je voulais seulement prouver l'analogie des deux idiomes; or j'en ai fourni assez de preuves déjà.

21.

L'italien garda un cas, le génitif, quand il s'agit de marquer la descendance d'un homme. Cela explique ces noms si connus: Vanino Vanini, Galileo Galilei, Sismonde Sismondi. En France, on eût dit: Galilée de Galilée, c'est-à-dire: Galilée (fils) de Galilée, comme on dit: Louis d'Antoine, Jean de Pierre (noms historiques). C'est là l'origine de notre noble particule. D'abord, elle ne servit qu'à unir le nom de l'individu au nom de sa race, mais, plus tard laissant le nom des aïeux, on chercha l'illustration dans ce qui ne peut la donner, c'est-à-dire les terres, les domaines. (Voir ce qui est dit à ce sujet, page 226.) J'ajouterai qu'en Italie beaucoup de noms d'hommes sont des pluriels: Alighieri, Fieschi, etc. Ceci, comme le fait observer Michelet, se rattache au génie pélasgique, et les terminaisons en ac, oc, du midi de la France, qui primitivement furent le signe du pluriel, auraient même source.

22.

Les Félibres, à l'imitation de Roumanille, ont supprimé les s du pluriel, parce que, dans la douce prononciation d'Arles, elles ne se font point sentir, comme dans les Alpes, le Languedoc et la Gascogne. Par suite de cette innovation, grande lutte entre l'école marseillaise et l'école d'Avignon. Depuis quinze ans elle dure. Je me bornerai à ceci: Il appartient incontestablement aux poètes d'introduire dans l'art des formes nouvelles et certaines libertés.

Cependant l'abandon de l's peut devenir regrettable parfois. Exemple: S'agit-il de la devise des Castellane, les Félibres l'écrivent: Mai d'hounour que d'ounour. c'est-à-dire: Plus d'honneur que d'honneur, ce qui ne signifie rien, ou demeure tout au moins fort obscur; mais comme tout de suite la pensée s'éclaire, si l'on écrit: Plus d'honneur que d'honneurs, mai d'ounour que d'ounours!

FIN DE L'APPENDICE.

ERRATA IMPORTANT

Je ne signalerai point ces fautes légères de typographie, inévitables dans un long travail, et que tout lecteur corrige (comme, page 189 ligne 20, ressortir aux faits, pour ressortir des faits; ailleurs la pour le disparate). Cela n'est rien, et je remercie MM. les typographes du soin qu'ils ont apporté à ce livre.

Mais il est une faute bien autrement grave, qui ne retombe que sur moi et que je dois indiquer.

Avec tous les érudits, j'ai attribué la fameuse Chanson de la Croisade à un seul auteur. Il se fait connaître à nous dès les premiers vers:

AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT,

Commence la chanson que maître Willem fit,

Clerc qui fut en Navarre, à Tudela nourri,

Moult honnête et savant; comme l'histoire dit.

Or, j'apprends, à l'heure même, que les recherches faites, il y a deux ans, par M. Paul Meyer, tendent à faire considérer cette chanson comme l'œuvre de deux auteurs. (1) Une telle conclusion ne saurait me surprendre. Je savais déjà, et je l'ai signalé, que ce poème offre deux courants d'idées. Dès le début l'auteur, catholique, est évidemment favorable à la Croisade; plus tard, il se tourne contre elle, ce qui s'expliquait assez par les horreurs d'une telle guerre. On a vu, dans tous les temps, des changements aussi légitimes. Tout près de nous, André Chénier, qui acclama les principes de notre Révolution, finit par flageller de ses ïambes les bourreaux barbouilleurs de lois.

La supposition d'un seul auteur pour la Chanson de la Croisade,n'a donc rien que de naturel; celle de deux auteurs peut être admise également. J'ignore encore et vais chercher à connaître les raisons que fournit M. Paul Meyer. Elles doivent être bonnes. Supposons-les concluantes irrévocables: ce que j'ai dit sur la portée morale du poème n'est infirmé en aucune façon; c'est l'essentiel. Il n'y a qu'un auteur de plus, voilà tout; Je l'ignorais hier, je le sais aujourd'hui, et je déclare même à ceux qui me jetteront la pierre pour mon ignorance, que j'ai l'espoir d'acquérir demain, non seulement bien des faits qui me sont inconnus à cette heure, mais encore bien des idées nouvelles. Sans cette condition, où serait le progrès?

(1) P. Meyer, Recherches sur les auteurs de la chanson de la Croisade albigeoise (Paris, Franck, 1865).